

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 04053 0552

JOHN M. KELLY LIBRARY

Donated by
**The Redemptorists of
the Toronto Province**
from the Library Collection of
Holy Redeemer College, Windsor

University of
St. Michael's College, Toronto

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

TRANSFERRED

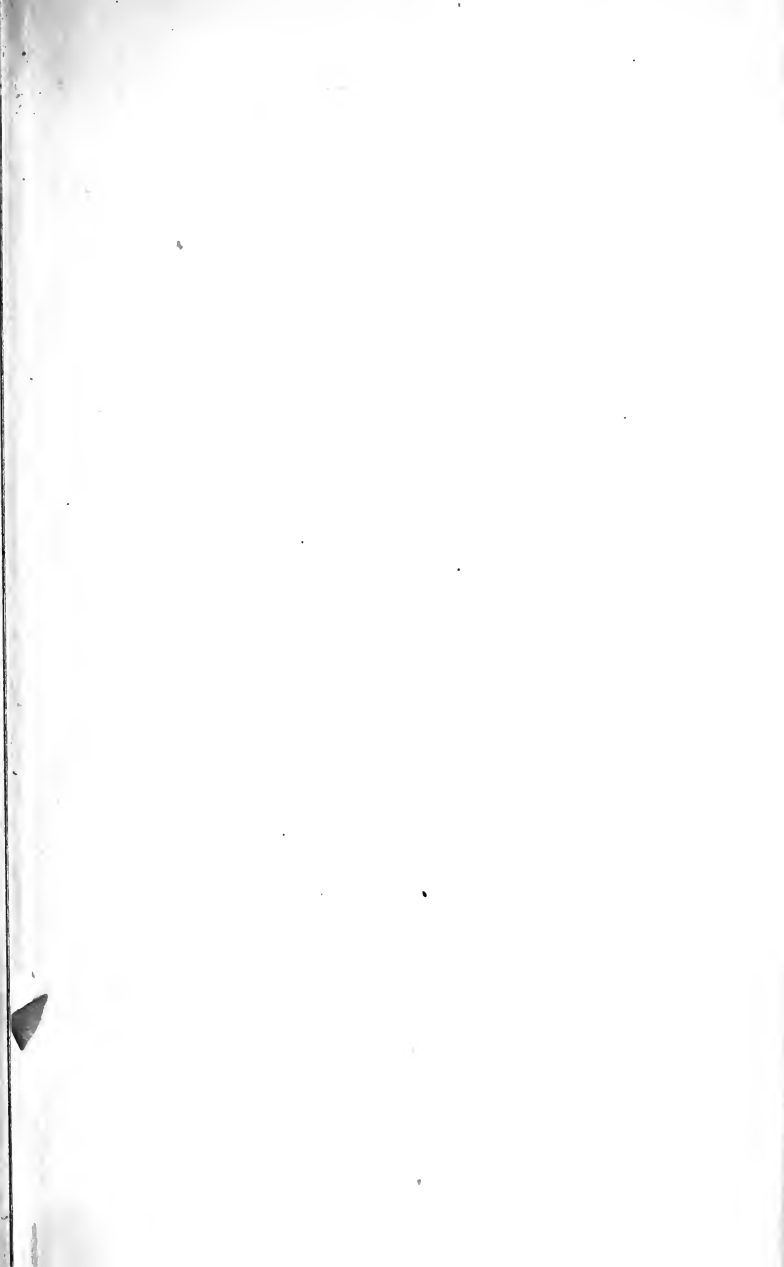


A

7









PROPRIÉTÉ RÉSERVÉE

HOLY REDEEMER LIBRARY WINDSOR TRANSFERRED

ABRÉGÉ DE LA VIE

DE

SŒUR MARIE-AGNÈS-CLAIRE STEINER



LA SERVANTE DE DIEU
MARIE-AGNÈS-CLAIRE STEINER

DU COTÉ DE JÉSUS

TERTIAIRE FRANCISCAIN CLOÎTRÉE
DANS LE VÉNÉRABLE MONASTÈRE DES BAVAROISES A ASSISE
ET FONDATRICE DES CLARISSES DE LA PREMIÈRE RÈGLE MITIGÉE
DANS LE VÉNÉRABLE MONASTÈRE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
A NOCERA DANS L'OMBRIE

ABRÉGÉ DE SA VIE

ÉCRIT PAR SON ANCIEN CONFESSEUR

Le R. P. de REUS

Missionnaire apostolique, des Mineurs Observantins

AVEC L'APPROBATION DE L'AUTORITÉ DIOCÉSAIN ET DU T. R. P. GÉNÉRAL
DE TOUT L'ORDRE SÉRAPHIQUE

OUVRAGE TRADUIT DE L'ITALIEN ET PRÉCÉDÉ DE DEUX PRÉFACES

Par Mgr **CONSTANS**

CAMÉRIER DE SA SAINTETÉ, CHANOINE DE LORETTE, MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE
MEMBRE DE PLUSIEURS ACADÉMIES

DEUXIÈME ÉDITION

Revue, corrigée et augmentée d'après la seconde édition italienne
et les derniers renseignements de l'auteur

et

enrichie des lettres approbatives du Général des Franciscains,
du P. Abbé de la Trappe d'Aiguebelle,
du Vicaire-Général des Bernardins, Abbé de Lérins,
de Mgr l'Archevêque de Colosses et de Mgr l'Evêque de Lorette.

PARIS

LIBRAIRIE CATHOLIQUE INTERNATIONALE
DE L'ŒUVRE DE SAINT-PAUL, 6, RUE CASSETTE, 6

1883



PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION FRANÇAISE

Un jour, en revenant de Lorette, je m'arrêtai à Nocera pour y vénérer les reliques de son illustre évêque, saint Rinaldo.

Ma messe dite sur l'autel qui renferme son corps précieux et ma dévotion satisfaite, je me rendis au monastère de Saint-Jean-Baptiste, occupé par les Clarisses de la première Règle mitigée.

La digne Supérieure de cette maison nous reçut d'autant mieux, mes compagnons de voyage et moi, que nous lui étions présentés par un de ses neveux, alors chanoine de la Cathédrale, et aujourd'hui secrétaire de la Nonciature, à Vienne.

Elle nous parla beaucoup de la Mère Steiner, morte depuis quelques années seulement, en odeur de sainteté, dans ce même monastère, et nous offrit un exemplaire de sa vie, écrite par un de ses confesseurs.

Je lui promis de la lire avec le plus grand soin et, même, de la traduire en français, si elle m'intéressait.

Je tins parole.

A peine de retour à Rome, j'en fis le sujet de ma

lecture spirituelle, et j'y trouvai tant de charme que je la traduisis.

Assurément cette vie n'est pas exempte d'épreuves ; la tristesse, au contraire, s'y rencontre à chaque pas, et les peines en sont de tous les genres et innombrables.

Mais que Marie Steiner les a bien acceptées, bien endurées ! Et quelle satisfaction l'on éprouve à la voir aussi forte, aussi courageuse, aussi héroïque !

Atteinte presque au sortir du berceau d'une maladie mortelle dont elle n'échappa, selon son expression, que par miracle, elle ne cessa pas, pour ainsi dire, jusqu'à son dernier souffle, d'être en proie à toutes sortes de souffrances. On se demande vraiment comment un corps si frêle put résister, durant près d'un demi siècle, à tant de maux.

Dès l'âge de six ans, son esprit connut les aridités de la prière. L'oraison la fatigua souvent, et, souvent aussi, quand elle aurait voulu s'y abandonner, elle fut empêchée de le faire. Elle douta longtemps de la volonté de Dieu sur elle et des moyens de l'accomplir. Les anxiétés et les ténèbres, au sein desquelles cette double ignorance la plongea, la tourmentèrent beaucoup.

Son cœur saigna de l'indifférence ou des mauvais traitements de ses parents, de sa séparation d'avec sa mère, et des chagrins que lui occasionnèrent quelques-unes de ses religieuses.

Quant à son âme, qui pourra jamais comprendre et raconter fidèlement tout ce qu'elle eut à souffrir en ce monde ?

Ses confesseurs la contrarièrent au sujet de sa vocation, et lui firent longtemps attendre la permission de quitter la vie du siècle ; l'Evêque, qui d'Assise l'amena à Nocera pour établir la réforme dans le couvent des Clarisses, se trouva bientôt en désaccord avec elle ; la réforme ne marcha pas comme elle le désirait ; Dieu frappa les hommes qui ne se convertissaient pas, et menaça de les flageller d'une façon plus rigoureuse encore, s'ils persistaient à ne pas revenir à lui ; Marie Steiner, dans son humilité, pensa que ses péchés empêchaient seuls le bien de se faire et attiraient la colère du Très-Haut, et tout cela redoubla d'une manière affreuse ses angoisses.

De son côté, le démon, comme il est facile de se l'imaginer, ne la laissa pas en repos.

Irrité de ses vertus, jaloux de la voir avancer de jour en jour dans la perfection, comprenant parfaitement tout le bien qu'elle ferait si elle parvenait à établir la réforme, il essaya de la perdre en l'exposant à certaines occasions de péché ; il s'efforça de l'empêcher d'aller à Assise d'abord et puis à Nocera, soit en lui montrant l'inutilité de sa tentative, soit en suscitant des obstacles à son voyage ; il tenta plusieurs fois de la tuer en la précipitant du haut d'un escalier ; il se montra à elle pour l'effrayer ; il épouvanta même ses religieuses durant la nuit par un fracas inouï : il la frappa ; il la roua de coups ; il la tourmenta par de nombreuses tentations contre la foi et contre la sainte vertu, et, jusque sur son lit de mort, il chercha à la désespérer.

Ainsi Marie Steiner souffrit dans son corps, dans

son esprit, dans son cœur et dans son âme, et, la plupart du temps, dans ces quatre parties de son être à la fois. Dieu l'éprouva, les créatures l'affligèrent, et le démon la tenta et la martyrisa. Mais elle supporta si bien toutes ces sortes de peines ; sa vie se maintint toujours si vertueuse, si pure, si parfaite, que Pie IX ne craignit pas de s'écrier un jour : *Maria Agnese e santa, veramente santa!* Marie-Agnès est sainte, vraiment sainte !

De fait, sa mère nous assure que jamais elle ne lui donna la moindre peine, que jamais elle ne la vit pleurer et que, tous les vendredis et les jours de jeûne et d'abstinence, elle se privait presque entièrement de son lait.

Cet amour de la pénitence alla toujours en grandissant, et elle se livra à des macérations dont la pensée seule épouvante.

Sa plus chère occupation était de prier, de visiter les églises, de soigner les malades et d'encourager les mourants.

Aussi, lorsqu'elle arriva à Assise, son confesseur put dire que, si quelques jeunes filles étaient venues d'Allemagne dans le monastère des Bavaroises pour se sanctifier, Marie-Agnès y arriva « déjà sainte afin de perfectionner sa sainteté. »

Sa vertu en effet ne fit que s'accroître. Elle se voua au plus parfait, et ne désira, ne demanda que la croix.

Dieu lui-même, par les dons magnifiques qu'il lui fit, prouva clairement l'amour qu'il avait pour elle, et combien elle en était digne.

Elle n'avait que huit ans qu'il se montra à elle sous la figure du Souverain Juge. Bien des fois depuis, il lui apparut de nouveau pour dissiper ses doutes, calmer ses craintes, lui dire ses volontés, lui parler de la réforme, la pousser à l'exécuter, lui faire connaître les péchés des hommes, la colère qu'ils avaient allumée en lui, et les exemples exemplaires dont il se proposait de les frapper.

Un jour, il s'unit même à elle par un mariage mystique, ainsi que nous le lisons dans la vie de plusieurs saintes, et la remplit de ses lumières et de ses grâces.

D'autres fois, c'était par saint François ou la sainte Vierge qu'il lui communiquait ses désirs. Dans plusieurs circonstances même, pour qu'elle ne fit pas ce qu'elle méditait, ou pour la tirer d'un péril auquel le démon l'avait exposée, il lui envoya des personnes que nul ne connaissait et que l'on ne revit jamais plus.

D'autres prodiges, étonnants aussi et visibles aux yeux de tous, manifestèrent sa sainteté.

Un parfum suave s'exhala de sa personne et des objets à son usage.

Des lumières éclatantes apparurent autour de son lit, et des globes lumineux brillèrent sur sa tête durant son sommeil.

La sainte Hostie s'envola des mains du prêtre dans sa bouche.

Pendant une de ses maladies, alors qu'on la croyait à toute extrémité, elle descendit à la chapelle pour obéir à son directeur, et sortit du confessionnal tout à fait guérie.

L'huile venant à manquer et la communauté n'ayant pas d'argent pour en acheter, elle dit à la Mère Présidente de puiser toujours dans le récipient qui l'avait contenue, et, durant quatre mois, l'huile ne cessa pas de s'y renouveler, à la grande admiration de toutes les religieuses.

Elle lisait dans les cœurs ; elle connaissait les pensées les plus secrètes et les dispositions les plus cachées de ses filles et des gens du monde ; elle voyait leurs tentations, et devinait les intentions avec lesquelles on venait la consulter.

Des malades se présentaient-ils à elle ? Elle invoquait le Seigneur, la sainte Vierge ou les saints, et ils se trouvaient guéris.

Les morts eux-mêmes lui apparaissaient, pour se recommander à ses prières ; ils revenaient ensuite la remercier, lorsqu'elle les avait délivrés du purgatoire.

Ces consolations et ces guérisons dont elle fut si prodigue pendant sa vie, elle ne cesse pas, depuis sa mort, de les accorder à ceux qui les lui demandent.

J'ai vu à Rome, à l'*Ara-Cæli*, entre les mains de son confesseur, plusieurs gros cahiers remplis de ces faits extraordinaires qui vont servir à l'introduction de sa cause.

Est-ce là tout ?

Non, il y a encore quelque chose à remarquer dans cette vie admirable.

Non seulement Marie Steiner a vécu en union avec Notre-Seigneur ; non seulement elle a reçu de lui le don de lire dans les cœurs et de faire des miracles

qui se continuent depuis sa mort, mais elle a été prophète, prophète dès l'âge de quatre à cinq ans, et presque toutes ses prédictions se sont déjà réalisées.

Le cardinal Mastai a-t-il été Pape ?

Pie IX s'est-il vu forcé de quitter Rome et de s'en aller à Gaëte ?

Le choléra a-t-il éclaté en Italie ?

Un tremblement de terre a-t-il épouvanté l'Ombrie et occasionné de grands dégâts à Pérouse, à Assise et à Foligno ?

La guerre franco-lombardo-italienne a-t-elle eu lieu ?

Les provinces pontificales ont-elles été prises au Saint-Siège ?

Les religieux et les religieuses ont-ils été chassés de leurs couvents en Italie et ailleurs ?

Les morts subites sont-elles devenues, depuis quelques années, plus fréquentes que jamais ?

Or tout cela, Marie Steiner l'avait prévu, annoncé, et quelquefois d'une façon très claire et très précise.

Ce don merveilleux de prédire l'avenir ne se bornait pas à ces grands événements dont le monde entier a pu, et peut encore vérifier la certitude.

La Mère Agnès annonça à son confesseur que son voyage en Espagne serait inutile et qu'il reviendrait peu après à Nocera; elle affirma à l'Evêque de cette ville qui la désirait comme réformatrice, qu'il serait bientôt en désaccord avec elle, et qu'il mourrait à l'époque que, sur sa demande, elle lui fixa; elle dit à ses religieuses que toutes prendraient l'habit, mais que toutes ne feraient pas profession; elle leur fit

connaître également le jour et l'heure de leur mort, ainsi que la date de la sienne, et elle ne s'est pas plus trompée dans l'annonce de ces faits d'une moindre importance que dans la prédiction de ceux qui en avaient une plus considérable.

Parmi toutes ces prophéties, que le P. de Reus mentionne dans son livre si édifiant, il en est deux que le lecteur ne manquera pas certainement de remarquer.

L'une est triste et effrayante; l'autre est joyeuse et consolante.

Une fois Notre-Seigneur montra à sa fidèle servante la campagne, telle qu'elle est durant la saison la plus rigoureuse de l'hiver, et il lui dit :

« Vois comme les arbres sont dépouillés et les plantes gelées. Ainsi, et avant que l'ordre s'établisse dans le monde, l'Italie sera dépouillée et aride. »

Dans une autre occasion, Marie Steiner aperçut le Sauveur, un glaive à la main. « Il allait, dit-elle, frapper » non plus seulement l'Italie, mais « le monde et le punir d'une *manière épouvantable*; car il veut que les hommes et les femmes, qui *survivront en petit nombre à ces fléaux*, aient vraiment un cœur droit et soient de bons chrétiens. »

Heureusement, à côté de cette prédiction de mort, il y a une prophétie de vie.

« J'ai vu le monde nouveau, s'écrie-t-elle une autre fois; qu'il était beau! Peu d'hommes restaient du monde ancien. Mais ce petit nombre me paraissait *tout fervent, tout adonné à louer Dieu, à le remercier et à le bénir*. Il ne pensait pas aux choses terrestres

et à ses intérêts; il était complètement occupé à sa *sanctification*. Pour tout dire, ces fidèles ressemblaient à ceux de la primitive Eglise. »

Certaines prophéties, je le sais, ont couru le monde, il n'y a pas longtemps, et, dans notre infortunée patrie surtout, elles ont fait battre beaucoup de cœurs qui, hélas! en sont encore à attendre l'accomplissement.

Etaient-ils bien coupables pourtant de se fier à elles dans les terribles épreuves que nous traversons et de se laisser aller, en les lisant, à l'espérance?

Autant vaudrait demander au malheureux qui se sent tomber dans un abîme, pourquoi il s'accroche à toutes les branches qu'il rencontre, sans même prendre le temps d'examiner si elles sont solides ou non.

Je ne dirai pas toutefois : doit-on, mais peut-on croire à la parole de Marie Steiner, et attendre avec confiance sa réalisation?

Les vertus véritablement héroïques qu'elle a pratiquées; les signes miraculeux dont le Seigneur marqua la mission qu'il lui avait confiée; les autres prophéties qu'elle a faites et dont un si grand nombre se sont déjà réalisées; le soutien enfin qu'elle trouva dans Pie IX sont des choses, ce me semble, qui parlent assez haut en sa faveur.

D'ailleurs, ce qui se passe de nos jours dans le monde ne nous présente-t-il pas une crise prochaine, et de nouveaux et effrayants malheurs?

La Révolution, loin de se lasser, poursuit avec plus d'ardeur que jamais sa guerre impie, non plus seu-

lement contre Jésus-Christ dont elle ne reconnaît ni la Divinité ni la Royauté, mais encore contre Dieu, dont elle ne veut, en aucune façon, entendre parler; et le monde s'en va, ne tirant nul profit des calamités qui ont failli l'écraser, et donnant la main à la Révolution, la saluant, l'applaudissant, la servant, la proclamant la Libératrice du genre humain.

Grâce au Ciel, nous pouvons encore, sinon éviter cette crise et ces malheurs, au moins en adoucir les rigueurs et en diminuer les terribles effets.

Nous pouvons aussi hâter le triomphe de l'Eglise, que la Libre-Pensée a la folle prétention de remplacer partout.

Rêve insensé qui ne s'accomplirait, s'il pouvait jamais se réaliser, que pour le malheur de l'humanité!

Heureusement, l'Eglise a reçu de son divin Fondateur la promesse d'une éternelle durée, et jamais les *portes de l'enfer ne prévaudront contre elle*.

Prions donc, faisons des pèlerinages, accomplissons des bonnes œuvres; cela est bon, cela est nécessaire; mais encore, mais surtout, convertissons-nous, réformons-nous, devenons meilleurs.

Dieu le demande, Dieu le réclame, Dieu l'exige, et je crois l'entendre nous dire à tous, qui que nous soyons, par la bouche pieuse de sa servante, ce qu'il disait autrefois au peuple d'Israël par la voix de son prophète :

« Convertissez-vous et faites pénitence de tous vos péchés, et vos iniquités ne seront plus votre ruine. »

« *Eloignez-vous de toutes les prévarications dont vous vous êtes rendus coupables; faites-vous un cœur nouveau et un esprit nouveau; revenez, revenez à moi et vous vivrez* (1). »

Alors aussi, sa colère se calmera, son cœur nous bénira, et, en assistant à la victoire de l'Eglise, si nous sommes dignes de la voir, et en contemplant les magnifiques choses opérées par elle dans le monde entier, nous pourrons nous dire avec un sentiment de légitime fierté :

« J'ai contribué par mes prières et par mes sacrifices au triomphe de l'Eglise, et, par lui, au bien de l'humanité. »

Cette pensée sera pour nous d'une immense consolation.

Puisse cette histoire, déjà traduite en espagnol et en allemand, porter les âmes qui la liront à poursuivre et à atteindre cet heureux résultat !

Les faits qu'elle contient, je l'avoue, sont pour la plupart fort extraordinaires; mais nous avons pour garants de leur vérité la gravité de l'historien qui a vu de lui-même un grand nombre des choses qu'il raconte; les témoignages des premiers Supérieurs de la Mère Agnès qui, comme l'observe parfaitement le P. Ramière dans la notice assez détaillée qu'il a donnée un jour de cette histoire (2), étaient « plus intéressés que qui que ce fût à contrôler l'exactitude de ces récits, peu flatteurs parfois pour leur saint

(1) Ezéchiél, XVIII, 30-32.

(2) *Le Messager du Cœur de Jésus*. — Mars 1880.

ordre » ; celui également du R. Père Général de tous les Franciscains qui, après avoir approuvé, ainsi que l'autorité diocésaine, l'impression de ce livre et accepté la dédicace de la seconde édition italienne, a tant contribué, de concert avec l'Evêque de Nocera, à faire ouvrir le procès nécessaire pour l'Introduction de la cause de la Béatification de Marie Steiner ; celui enfin de Léon XIII qui, l'ayant vue à l'œuvre à Pérouse, lorsqu'il en était le Cardinal-Evêque, a donné sa pleine autorisation à ce procès canonique.

Si ce livre, en faisant du bien aux âmes, en les engageant à se sanctifier et à se perfectionner, leur inspirait la généreuse pensée de venir en aide au couvent de Nocera, considérablement appauvri depuis les spoliations iniques dont, comme tant d'autres, il a été la triste victime ; s'il les décidait à lui fournir, par leurs offrandes, le moyen de poursuivre cette Béatification tant désirée et dont il ne pourra jamais à lui seul supporter la charge, je serais aussi très satisfait de cet autre résultat.

C'est dans ce double but que je me décide aujourd'hui à publier cette modeste traduction, en demandant à Dieu de la bénir.

Paris, 16 juin 1882.

Fête du Sacré-Cœur de Jésus.

PRÉFACE

DE LA SECONDE ÉDITION FRANÇAISE

Dieu a béni la première édition de ce livre.

Elle est sortie des presses de l'Imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul dans les derniers jours de novembre 1882, et aujourd'hui, 2 février 1883, je signe la préface de la seconde édition.

N'est-ce pas la preuve évidente que ce vénéré chanoine disait vrai, qui écrivait dans les *Annales Catholiques* du 13 janvier :

« Cette histoire prodigieuse vient en son temps et à son heure. »

Pourquoi cela ?

Pour deux motifs qu'il donnait, et qui, je crois, sont excellents.

« Notre monde d'aujourd'hui nie le surnaturel; il n'en veut à aucun prix.

« Or, la vie de Marie Steiner en est pleine; elle est un tissu de merveilles.

« Notre monde d'aujourd'hui ne cherche qu'à jouir; il n'entend pas qu'on lui parle de pénitences à faire, de sacrifices à s'imposer.

« Or, la Sainte Abbessse de Nocera a mené une vie

toute d'immolation, et ses pratiques austères, effrayantes parfois, prouvent clairement au monde que les jeûnes, les disciplines, les cilices sont encore possibles à la nature humaine, et que ce qui manque à nos chrétiens relâchés, ce n'est pas la force, mais la volonté, le courage. »

Il ajoutait avec raison :

« Quelques esprits s'étonneront peut-être de la sévérité des confesseurs de Marie Steiner. »

« Mais », observait-il avec non moins de justesse, « qu'ils n'oublient pas que la servante de Dieu était une âme privilégiée, qu'elle avait une haute mission à remplir, et qu'alors Dieu a permis qu'elle fût conduite par des voies qui ne sont pas les voies ordinaires. »

C'est là en effet ce que dit le P. de Reus, dans plusieurs endroits de son livre.

« Les Confesseurs et les Directeurs de la Sœur Marie-Agnès se sentaient « éclairés par une lumière surnaturelle », poussés « par une force intérieure, » excités « par une inspiration du Ciel. »

Ils comprenaient « les secrets desseins que Dieu avait sur cette âme pour le bien de la sainte Eglise », et ils voulaient l'amener « à mourir complètement à elle-même, » et faire de tout son être une victime vraiment digne d'être offerte à Dieu, pour servir à l'expiation des péchés des hommes.

« D'ailleurs, » continuait le digne chanoine, quelle que soit l'opinion que l'on se fasse du plus ou moins d'opportunité de ces rigueurs, on ne pourra s'empêcher d'admirer « avec quelle humilité, quelle

patience, quel héroïsme », la servante de Dieu « s'est soumise à tout, a tout accepté, tout enduré. »

Aussi, comme Dieu l'a récompensée !

Visions, révélations, don de prédire l'avenir, de guérir les malades, de triompher du démon, d'opérer des miracles et d'accomplir des prodiges qui se continuent même après sa mort, rien ne lui a manqué.

Sans doute le monde ne comprend pas ces choses, et ne sait qu'en rire.

Mais le rire n'a jamais rien prouvé, et s'il suffisait de railler une chose pour la détruire, il y a longtemps que la sainte Ecriture, le Bréviaire, les Vies des Saints et l'histoire de l'Eglise n'existeraient plus.

Le surnaturel y abonde, il y coule à pleins bords ; et, de tout temps, des esprits se sont trouvés qui ont ri de ce surnaturel, et ont tourné en dérision les faits prodigieux que ces livres renferment, pour ainsi dire, à chacune de leurs pages et proposent à notre admiration et à notre piété.

Aujourd'hui même on va plus loin.

On ne se contente plus de rire et de se moquer du surnaturel ; on ne trouve plus suffisant de penser et de dire que Dieu ne s'occupe pas des choses de ce monde, et qu'il n'est pas digne surtout de sa grandeur de le mêler à ces petits détails de la vie humaine dans lesquels il plaît aux âmes illuminées de le découvrir ; on nie ce que les païens avaient affirmé, ce que les sauvages admettent : son existence.

Alors, que fait Dieu ?

Il s'affirme.

Il s'affirme d'abord en conduisant à son gré les

événements de la terre; en déjouant, quand il le veut et comme il lui plaît, les calculs des hommes; en brisant, par des coups aussi rapides qu'inattendus, les audacieux qui se dressaient contre lui, et en conservant, au milieu des passions déchaînées, son Eglise dont ils rêvaient la ruine; mais il s'affirme aussi, en choisissant, dans le sein de cette Eglise, des âmes qu'il comble de ses bénédictions, et auxquelles il accorde une partie de sa puissance.

Leur pouvoir est si grand, qu'elles triomphent même des assauts du démon, de ce démon dont les impies négateurs de la Divinité peuvent bien quelquefois en public contester l'existence, mais auquel ils croient en particulier, qu'ils ne craignent pas même de prier et d'évoquer, et dont ils contribuent trop souvent et très sciemment à étendre la funeste influence dans le monde.

De nos jours et parmi nous, le vénérable curé d'Ars a été une de ces âmes puissantes.

L'Italie a compté dans son sein Marie Steiner.

L'Allemagne, il est vrai, a été son berceau; mais, jeune encore et par une inspiration divine, elle s'est rendue dans l'Ombrie. C'est là qu'elle a vécu, c'est là qu'elle est morte, dans cette contrée ravissante et l'une des plus favorisées du monde, non seulement pas son ciel d'azur, ses vertes campagnes, ses villes et ses hameaux qui se dressent comme des nids d'aigles sur le haut des rochers ou se reposent tranquillement dans les plaines, au milieu des fleurs et des fruits, des oiseaux qui chantent et des eaux qui murmurent, mais encore et surtout par son

Patriarche d'Assise et les autres saints qui, comme lui, ont répandu à pleines mains sur cette terre privilégiée, avec le parfum de leurs vertus, les preuves aussi nombreuses qu'éclatantes de leur pouvoir sur le monde visible et sur le monde invisible.'

Assurément l'Eglise ne s'est pas encore prononcée sur la nature et la vérité des miracles et des prodiges attribués à la Sainte de Nocera; mais pourquoi n'y croirions-nous pas ?

J'ai dit dans la première préface les témoignages sérieux qui militent en sa faveur.

Ajoutons à cette gravité de l'historien qui les raconte, à cette autorisation donnée par le R. Père Général de l'Ordre Séraphique et par Monseigneur l'Evêque de Nocera de les faire connaître, à cette opinion hautement manifestée de Pie IX sur les vertus de la servante de Dieu, à ce consentement de Léon XIII à laisser s'ouvrir le procès nécessaire pour l'introduction de la cause de la Béatification de Marie Steiner, raisons qui, je le repète, me paraissent bien fortes, ajoutons la vénération dont l'Ombrie entoure sa mémoire, la confiance que l'on conserve en sa protection, les prières que, tous les jours, on lui adresse, les grâces nombreuses et extraordinaires que l'on obtient par elle, la rapidité enfin avec laquelle le récit de son étonnante vie s'est répandu en Italie, en Espagne, en Allemagne et se répand aujourd'hui en France; et dès lors, si tout cela nous permet d'admettre, sans être téméraires et tout en restant soumis au jugement de l'Eglise, les miracles

et les prodiges que l'on raconte d'elle, pourquoi hésiterions-nous à les propager ?

On nie Dieu, affirmons-le.

On nie le surnaturel, prouvons-le.

On nie la puissance de la vertu, montrons-la.

On nie les miracles et les prodiges, parce qu'on ne les a pas vus, racontons ceux que, de nos jours, on a contemplés et on contemple encore.

Et ainsi, démontrons à tous que ceux-là seuls ne voient pas, n'entendent pas, ne croient pas, qui ne veulent ni voir, ni entendre, ni croire.

Certains reproches, je le sais, adressés par Notre-Seigneur à son épouse bien-aimée, au sujet des âmes qui doivent l'aimer et le faire aimer plus que toutes les autres, sont à même d'étonner, de surprendre et peut-être de scandaliser d'autres esprits.

Mais, comme l'a remarqué le P. Ramière dans les lignes bienveillantes dont il a fait précéder la préface de la première édition, mise en entier dans son *Messenger du Cœur de Jésus* (janvier 1883), « ce ne sont pas de graves désordres que le Sauveur reprochait à ses épouses » et à ses prêtres, « et dont il leur demande la correction. Leur vie était régulière, et, comparée à celle du plus grand nombre de chrétiens pieux vivant dans le monde, c'était une vie sainte ; mais cette sainteté relative ne répondait pas suffisamment aux vues miséricordieuses du Sauveur. Ce qu'il cherchait et ce qu'il cherche encore, ce sont des victimes qui, par leur immolation unie à celle du Calvaire, expient les péchés des hommes, apaisent la divine justice, et hâtent l'effusion des

grandes grâces que le Cœur de JÉSUS-CHRIST désire répandre sur la terre.

« Or, pour un pareil holocauste, il faut des hosties parfaitement pures. Plus les crimes de la terre s'aggravent et se multiplient, plus doivent être héroïques les vertus qui feront contrepoids à ces iniquités dans la balance de la divine justice.

« Il n'y a assurément pas lieu de s'étonner que, même dans les Communautés les plus régulières », et parmi les prêtres les plus édifiants, « cet héroïsme ne soit pas commun. Les plaintes adressées par Notre-Seigneur à la Mère Steiner sont sans doute très propres à stimuler le zèle des religieux » et des prêtres ; « mais elles ne peuvent, en aucune manière, scandaliser les chrétiens vivant dans le monde. Ceux-ci, au contraire, ne peuvent qu'être profondément humiliés, en se voyant si inférieurs à ceux dont le divin Maître se montre encore si peu satisfait.

« Si ceux qui se sont dépouillés de tout par le vœu de pauvreté, qui vivent séparés du monde par une rigoureuse clôture, assujettis à une règle sévère, observant de longs jeûnes et une perpétuelle abstinence, privés de toute récréation mondaine et passant en prière une partie considérable de leurs journées » ; si ceux qui, quoique vivant au milieu du monde, passent leur vie à prêcher l'Évangile, à administrer les sacrements, à monter à l'autel, à se nourrir du corps et du sang de JÉSUS-CHRIST, à lutter contre l'enfer, le monde et les passions pour se rendre vraiment dignes de l'honneur incomparable de recevoir et de distribuer ce pain des Anges, — si ceux-

ei et ceux-là « ont encore beaucoup à réformer pour répondre aux exigences du divin amour, et pour devenir les sauveurs de leurs frères, combien doit être plus complète encore la réforme du chrétien qui, entouré de toutes les aises et de toutes les jouissances permises de la vie du monde, ne veut pourtant pas renoncer au mérite et à la gloire de cette expiation que JÉSUS-CHRIST demande à tous ses vrais serviteurs! »

Supposé que ces explications ne paraissent pas satisfaisantes aux esprits dont je parle, et que le souvenir de certains scandales qui, dans ces derniers temps, ont attristé l'Eglise et ému le monde, les porte à penser et à dire que, chez les religieux et chez les prêtres, il y a autre chose que de simples imperfections, et que c'est aussi et surtout à cause de ces faits, autrement coupables, que Dieu s'est irrité contre nous ; que faudra-t-il en conclure ?

Que les gouvernements, en Italie et ailleurs, ont eu raison d'attaquer le clergé, de fermer et de dépouiller les couvents, de chasser et d'exiler les religieux ?

Mais, je ne sache pas que Dieu leur ait donné la mission de nous réformer.

Je ne pense pas non plus, qu'en nous persécutant, ils se soient proposé ce but.

Ce serait en effet assez étrange de vouloir nous engager à la vertu, en nous donnant l'exemple de la violation des droits les plus sacrés et de la justice la plus indéniable.

D'ailleurs, quelle institution au monde est immaculée ?

Que dis-je ?

« La vie séculière, affirme Voltaire, a toujours été plus vicieuse que celle des prêtres », et si « les désordres de ceux-ci ont toujours été plus remarquables », ça n'a été que « par leur contraste avec la règle (1). »

Aussi, n'est-ce pas simplement aux religieux et aux prêtres que Marie Steiner prêche la nécessité de se réformer ; c'est encore aux fidèles, aux âmes tièdes ou indifférentes, aux âmes coupables surtout.

« Les ingratitude des chrétiens, lui disait Notre-Seigneur, *crient vers moi...* Ils ne me reconnaissent pas pour leur *Créateur*, et, quand ils se rendent dans mes églises, au lieu de m'adorer, ils *m'offensent*. »

« Leurs cœurs sont tellement *endurcis* que ni les *châtiments* ni les grâces ne leur *profitent*. »

« Je ne puis » donc « empêcher mon bras de frapper le peuple dont l'*iniquité redouble*. »

« Je veux que les chrétiens me confessent non seulement par la bouche, mais encore par les *œuvres*. »

Sans doute, nos péchés font plus de peine à Dieu que ceux des simples fidèles et excitent davantage sa colère contre les hommes. Mais si nous ne sommes pas toujours parfaits ; si, trop souvent, nous donnons au Seigneur le droit d'être mécontent de nous ; si, pour me servir des paroles du P. Monsabré, Dieu a peut-être « voulu » par des preuves qui durent encore « châtier les familles religieuses » et le clergé « des

(1) Cité par De Maistre. *Du Pape*. liv. III, ch. III.

défaillances d'une vie que son amour jaloux trouvait trop imparfaite » (1), à qui la faute ?

A nous d'abord, qui ne profitons pas des grâces qui nous sont accordées et qui ne correspondons pas, comme nous devrions le faire, à notre sainte mission ; mais ensuite et beaucoup, je ne crains pas de le dire, au monde qui, au lieu de prier pour nous, passe son temps à nous insulter, à nous maudire, à nous poursuivre.

Aux âmes qui se plaignaient de ne pas avoir de directeurs, Fénelon répondait : « vous les ferez par vos prières. »

Que l'on demande donc à Dieu des prêtres et des religieux aussi saints que le curé d'Ars et que François d'Assise, et alors, non seulement nous ne serons pas infidèles à notre vocation, mais nous passerons sur la terre, images vivantes du Rédempteur des hommes, et par le bien que nous lui ferons, le monde sera le premier à recueillir les heureux fruits des prières qu'il aura faites pour nous.

« Lors même », par conséquent, « que des hommes » mal intentionnés « liraient la vie de la Mère Steiner, ce qui est peu probable, ils n'y trouveraient rien qui pût donner à leur hostilité une ombre de justice ; et le danger de fournir des armes, par la publication de ces documents, aux ennemis de l'état religieux » et sacerdotal « me paraît incomparablement moins grave » que celui de laisser ignorer au peuple

(1) Discours prononcé, à Paris, dans l'église de *Saint-Augustin*, à l'occasion du service anniversaire du R. P. Lacordaire, le 29 novembre 1880.

chrétien les avertissements du divin Maître » qui lui sont donnés par l'entremise de la Mère Steiner.

« Empêcher en particulier les religieux » et les prêtres qui doivent être « les sauveurs de l'Eglise » et de la société, « de connaître la mission que JÉSUS-CHRIST leur confie, c'est leur porter un grand préjudice ; c'est nuire en même temps à l'Eglise » et à la société « en faveur » desquelles « cette mission » leur « est confiée. »

Et le savant et pieux jésuite qui m'écrivait ces lignes, le 12 juin 1882, pour m'encourager à faire paraître cette prodigieuse histoire, m'écrivait de nouveau, le 10 décembre, pour me louer d'avoir accompli ce travail.

« Du moment, me disait-il, que nous avons les raisons les plus graves de croire à la véracité de l'auteur de cette histoire et à la sainteté de son héroïne, nous correspondons aux desseins de Dieu en faisant connaître aux chrétiens les avertissements qu'il avait chargé Marie-Agnès de leur donner en son nom.

« Je ne puis donc que vous féliciter de la part que vous avez prise à cette œuvre méritoire, et je m'estime heureux d'avoir pu vous prêter mon humble concours. »

Il me l'a si bien prêté, qu'à la seule annonce de ce livre dans le *Messenger du Cœur de Jésus*, de nombreuses demandes sont arrivées à la librairie de l'Œuvre de Saint-Paul.

Son dévoué directeur n'avait pas un seul exemplaire de cet ouvrage, mon intention première ayant

été de le répandre moi-même et sans bruit. Mais ses instances ont été si vives ; on m'a si bien fait voir dans ces demandes réitérées la preuve que Dieu voulait la diffusion de ce livre, que je lui ai remis les nombreux exemplaires qui me restaient encore. Ils se sont écoulés si vite, et ils ont si peu suffi à l'avidité des âmes pieuses, qu'une seconde édition est devenue nécessaire.

Ce qui a fini par me décider à la donner, ce sont les lettres que j'ai reçues moi-même, et que je ne cesse pas de recevoir au sujet de cet admirable récit.

Elles me sont venues et elles me viennent des laïques et des prêtres, des vicaires et des curés, des aumôniers et des confesseurs, des chanoines et des directeurs de grands séminaires, des supérieurs et des supérieures.

L'une même est signée par le R. Père Général de tout l'Ordre Séraphique, l'autre par le Vicaire-Général des Bernardins ; celle-ci par le R. Père Abbé de la Trappe d'Aiguebelle, celles-là par Monseigneur l'Archevêque de Colosses et Monseigneur l'Evêque de Lorette.

« Je lis et relis encore, m'écrit-on, avec le plus grand intérêt, votre livre... »

« Nous le lisons tous en famille, et nous désirons profiter des enseignements et des exemples qu'il renferme. »

« ... C'est un livre de circonstance... Le jour où vous avez eu l'idée de le traduire et de le faire paraître a été un jour heureux, un jour d'inspiration. Il fera, je

crois, un bien immense dans les couvents, aux personnes religieuses, et, dans le monde, aux personnes pieuses... »

Voilà pour les laïques.

Que disent les prêtres ?

« J'ai lu avec un bien vif intérêt le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Cette vie, vraiment édifiante, peut faire beaucoup de bien. Je me propose de la relire encore. Je ferai tout mon possible pour la répandre. *Je ferai même l'impossible...* »

« Merci mille fois de la *Vie de Marie Steiner* ! Je la trouve ravissante ! quelle âme ! quelles épreuves ! Cette lecture m'a fait le plus grand bien... »

« Je l'ai lue tout d'un trait, tant elle m'a intéressé. J'ajoute qu'elle m'a fait du bien et m'a donné l'idée d'invoquer cette sainte âme. Qu'elle se répande donc ! C'est le vœu le plus ardent de mon cœur ».

« Je veux bien vite vous remercier de l'ouvrage que vous m'avez envoyé. Je rentre dans ma chambre après des journées attristées par les soucis de notre époque, les déceptions du ministère et des peines de tout genre. Je me réfugie dans la lecture de la *Vie de Marie Steiner*, et j'arrive bientôt à tout oublier pour ne plus penser qu'à cette merveilleuse histoire. Si vous voulez mon humble avis, le voici : vous avez fait un bon livre (1) et une bonne œuvre. »

« C'est une œuvre fort sérieuse... un vrai service

(1) Cet éloge et bien d'autres, renfermés dans ces lettres, s'adressent mille fois plus à l'auteur qu'au traducteur : voilà pourquoi je n'ai pas cru devoir les passer sous silence. — H. C.

rendu aux âmes pieuses qui s'édifieront à la lecture de ces pages. Elles contribueront beaucoup à la glorification de Dieu et de sa servante héroïque... Ce livre me paraît bien excellent... »

« ... Il ne renferme rien que de très édifiant. Ce récit simple des vertus extraordinaires de la Mère Steiner élève l'âme et augmente la piété... »

« La lecture de cet ouvrage est des plus attrayantes, des plus édifiantes, des plus fortifiantes. Il est destiné à faire du bien, beaucoup de bien ; partant, il est utile à répandre... Votre arrêt à Nocera fut providentiel... »

« Les exemples de vertus généreuses qui abondent dans cette biographie seront pour toutes les religieuses et les personnes pieuses un sujet de grande édification et de puissant encouragement... Les confesseurs des âmes d'élite pourront s'y instruire et s'y perfectionner dans la connaissance des voies extraordinaires de Dieu... »

« Vous avez donc fait une œuvre utile, en faisant connaître à notre France cette gloire surnaturelle de l'Italie. »

« Ce sera une nouvelle forme de votre précieux Apostolat. »

« Je suis bien en retard avec vous., mais j'ai voulu lire votre travail sérieusement. »

« J'en ai fait ma lecture spirituelle et cette lecture m'a captivé... »

« En lisant la vie de cette grande âme et de ce fort caractère, on se sent plus courageux pour les saintes luttes du devoir. »

« Cette œuvre est exempte d'un défaut dont l'hagiologie de notre siècle n'est pas toujours dépourvue, et qui consiste à ne parler que des douceurs de la vertu et à jeter un voile sur les renoncements qu'elle exige.

« On dirait, en parcourant ces pages, un développement de cette pensée d'un grand saint : *Agere fortia Romanum est ; pati fortia Christianum est.*

« Merci donc d'avoir bien voulu me procurer le plaisir et le profit de lire ces pages, écrites avec un vrai talent et une pleine connaissance des secrets de la vie spirituelle. Puissent-elles être utiles à beaucoup d'autres comme elles l'ont été pour moi ! »

Les religieux et les religieuses, les supérieurs et les supérieures tiennent le même langage que les prêtres, vicaires ou curés, aumôniers ou confesseurs, chanoines ou directeurs de grands séminaires.

« Nous avons trouvé votre livre bien beau. Je crois qu'il vous donnera beaucoup de consolations par le bien qu'il fera. »

« Ce travail est de votre part une bonne action, une action apostolique... Il sera une source d'édification et de pieux sentiments pour un grand nombre... Quant à nous, nous le lisons avec beaucoup de plaisir, et, j'espère, de profit. Comment ne pas admirer ces merveilles de la grâce, et ne pas se sentir excité à mieux faire par le spectacle de tant de vertus ? »

« Je vous félicite sincèrement de ce beau travail dont votre esprit autant que votre cœur a dû largement bénéficier, et qui fera tant de bien à ceux qui vous liront. Je comprends que ce sujet ait tenté

votre plume si pieuse et si reconnaissante, car c'est vraiment une vie merveilleuse que celle de Marie Steiner. On admire la main de cette Providence surnaturelle qui conduit l'Eglise au milieu des agitations et des révolutions du monde, qui associe à son action les plus humbles de ses créatures, lorsqu'elles savent et veulent s'abandonner à son adorable conduite. »

« ... J'ai lu votre *Vie abrégée de la Mère Steiner* et j'en ai été profondément édifié. Marie Steiner est une de ces grandes âmes que Dieu a prédestinées pour la souffrance, le dévouement et le salut des autres âmes. Le besoin de la réparation pour tant de péchés commis, pour tant de maux qui affligent le Cœur de Jésus et le Cœur de l'Eglise, est le caractère distinctif de cette sainte et comme son aliment perpétuel. Les dernières semaines de sa vie et sa mort si précieuse sont surtout marquées au coin de la vraie sainteté, de la sainteté consommée qui n'a plus que le ciel à attendre.

« Aussi je ne doute pas, continue le religieux vénéré qui m'écrivit ces lignes, je ne doute pas que la lecture de ce livre ne fasse un grand bien et qu'elle ne réponde à un des cris de notre époque : Réparation ! Réparation ! Elle trouvera un accueil spécial et comme un écho dans les personnes sérieusement chrétiennes et pieuses. »

Cet accueil a été fait, cet écho a eu lieu, et c'est pourquoi je remercie la Providence de m'avoir inspiré un jour la pensée de m'arrêter à Nocera ; je remercie également la bien digne Supérieure du

couvent de Saint-Jean-Baptiste de cette ville, de m'avoir offert un exemplaire de la *Vie de la Mère Steiner* que je ne connaissais pas encore; le P. de Reus, de m'avoir autorisé à la traduire, et de la satisfaction qu'à plusieurs reprises il m'a témoignée au sujet de ce travail (1); le P. Ramière, de l'empressement qu'il a mis à l'annoncer dans son *Messenger du Cœur de Jésus* et de la grande part qu'il a eue à sa diffusion; l'Œuvre si bénie, et si digne de l'être, de Saint-Paul, de la publicité qu'elle a donnée à ces pages édifiantes; et tous ceux qui m'ont écrit pour me dire leur pensée au sujet de ce récit plein de merveilles et qui m'ont poussé à le divulguer.

Je remercie en particulier et du plus profond de mon cœur le R. Père Général des Franciscains, le R. Père Abbé de Lérins et celui de la Trappe d'Aigue-

(1) « Grandissima mi è giunta la preghia di V. S. del 31 p. p. Luglio, aprendendo dalla med^a, che finalmente si è compiacuta di dare allo stampatore la sua traduzione della *Vita della Madre Steiner*. Sono certo che n'avrà gran merito presso Dio, e che apporterà un gran bene a molte anime della sua tribolata patria... » Août 1882. — Mi perdoni il ritardo in ringraziare la S. V. Rmà della bella traduzione francese del noto compendio, che Ella gentilmente si è compiacuta favorirci. Lessi immediatamente la prefazione, che molto mi piacque, perché contiene un sublime elogio della N. Serva di Dio. Tanto che per d^a prefazione penso compulsare il suo libro nel processo che si sta fabricando per introdurre la causa... » 19 décembre 1882. — « Approvo e sono contentissimo della sua traduzione, mentre le osservazioni da me fatte non alterano la sostanza del libro... » 12 janvier 1883. — « Ringrazio la V. S. dello zelo con cui si adopra per la gloria di Dio ed onore della sua fedele Serva, nonchè della bontà con cui desidera ajutare la causa della di lei Beatificazione... » 25 janvier 1883.

belle, Monseigneur l'Archevêque de Colosses et Monseigneur l'Evêque de Lorette, des félicitations qu'ils m'ont adressées et des encouragements qu'ils m'ont donnés. Et comme leurs lettres, en même temps qu'elles sont un honneur pour moi, sont aussi une approbation d'une grande valeur et une puissante recommandation pour la *Vie de Marie Steiner*, je me fais un devoir de les placer à la suite de cette préface et en tête de cette histoire.

Que ce livre, revu, corrigé et augmenté d'après la seconde édition italienne et les derniers renseignements de l'auteur, porte ceux qui le liront à rentrer dans les vues de Notre-Seigneur qui nous ont été manifestées par son héroïque servante !

Qu'il les décide à prier et à se mortifier, à se sanctifier et à se perfectionner, afin de hâter par là le magnifique triomphe qui doit suivre les tristes jours que nous traversons, et ceux plus tristes encore dont nous semblons menacés !

Qui ne sent en effet et qui ne voit que les événements se précipitent de plus en plus et avec une telle force que, sans l'aide de Dieu, aucune main humaine ne sera capable de les arrêter ?

Qui ne sent et qui ne voit que le sol devient de moins en moins solide sous nos pas, que le ciel s'obscurcit de plus en plus sur nos têtes, que l'orage se forme tous les jours plus terrible, plus effrayant, et que la foudre n'attend qu'un signe du Ciel pour s'abattre sur nous et nous frapper ?

Aussi le vertige s'empare des esprits, l'épouvante monte aux cœurs et les âmes sont terrifiées.

A l'œuvre donc !

Faisons à Dieu une sainte violence; apaisons-le par nos prières et nos sacrifices, et obtenons de lui que, touché de notre repentir et de notre conversion, il nous regarde avec des yeux pleins de tendresse et sauve le monde en accordant la victoire à son Eglise.

Enfin plaise au Ciel que ce livre excite la compassion des âmes généreuses envers le pauvre couvent de la Mère Steiner !

Son grand désir à cette heure est, tout en profitant des leçons et des exemples qu'elle lui a laissés, de préparer et d'obtenir la Béatification et la Canonisation de cette âme héroïque qui a été et qui restera sa gloire.

Mais, je l'ai déjà observé dans la première préface et je le répète ici, l'extrême pénurie de ses ressources ne lui permet pas de supporter à lui seul les lourdes charges qu'entraînent de pareils procès.

Aussi je fais appel aux âmes pieuses, et, pour les décider à y répondre, je me plais à leur dire que cette édition, comme la précédente, se vend au profit de cette grande cause.

Et maintenant, chère histoire, bien-aimé livre, va; et, avec la grâce de Dieu et la bénédiction de ta sainte héroïne, console, encourage, éclaire, sanctifie, perfectionne les âmes qui te liront !

Augmente leur amour envers Jésus, et engage-les à contribuer à la glorification de son angélique servante !

Paris, 2 février 1883.

Fête de la Purification de la très sainte Vierge.



LETTRE

*du Révérendissime Père Général
des Franciscains.*

Rome, Ara-Coeli, 21 décembre 1882.

MONSEIGNEUR,

Je vous remercie du gracieux hommage que vous avez bien voulu me faire de votre traduction de l'admirable *Vie de la Mère Steiner*. Cette lecture ne peut que faire un très grand bien aux communautés religieuses de France, si tourmentées actuellement. L'exemple et les paroles de la servante de Dieu apprendront aux âmes religieuses la fidélité à l'esprit de leur Règle et de leurs Constitutions, et le prix que Notre-Seigneur attache à cette fidélité, même au point de vue des intérêts généraux de l'Eglise et de la société. Je fais des vœux pour la diffusion de cet ouvrage, surtout dans les communautés religieuses.

Agréez, Monseigneur, l'assurance de mes meilleurs sentiments en Notre-Seigneur,

B. DE PORTOGRUARO,
Ministre Général des FF. Mineurs.

LETTRE

*du Révérend Père abbé de la Trappe
d'Aiguebelle.*

Le 22 décembre 1882.

N.-D. D'AIGUEBELLE

PAR GRIGNAN

(Drôme.)



MONSEIGNEUR,

Merci du beau livre que vous avez bien voulu m'offrir. Malgré mes nombreuses occupations, j'ai pu le lire, et je suis heureux de vous dire qu'il est vraiment édifiant et propre à faire du bien aux âmes. C'est une grâce pour moi, et je pense que beaucoup d'autres la recevront par l'intermédiaire de votre travail, de connaître les vertus héroïques de Marie-Agnès-Claire Steiner, et de me recommander à ses prières. La traduction de l'ouvrage est agréable.

Je profite de cette occasion pour vous offrir mes vœux de bonne année et vous prier de vous souvenir de moi au saint sacrifice.

Votre très humble serviteur,

F. MARIE,
Abbé d'Aiguebelle.

LETTRE

*de Monseigneur GALLUCCI,
Evêque de Recanati et Lorette.*

MONSEIGNEUR,

J'ai lu la *Vie de la Mère Steiner* que vous m'avez adressée. Elle sera goûtée et elle édifiera. Je vous en félicite.

Je vous remercie des vœux que vous m'offrez pour le renouvellement de l'année; agréez en échange mes meilleurs souhaits pour votre bonheur.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, votre très humble serviteur,

† THOMAS,
Evêque de Recanati et Lorette

Lorette (Ancône), 8 janvier 1883.

LETTRE

de Monseigneur GRASSELLI, Archevêque de Colosses, Secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Visite apostolique.

Rome, Via del Babuino, 10 janvier 1883.

MONSEIGNEUR,

Toujours surchargé de travail, je devrai me priver longtemps encore de lire l'ouvrage dont vous avez bien voulu m'envoyer votre traduction.

Je ne vous dirai donc, mon cher Monseigneur, que deux choses : L'ouvrage en lui-même, à ce qu'on m'a dit, est excellent ; votre traduction ne peut qu'y avoir ajouté le charme d'une langue que vous avez le secret de manier à merveille. Que faut-il de plus pour l'heureux succès de votre travail ?

Je ne ferai donc que souhaiter d'autres pareils travaux de votre plume, et le bon Dieu en sera glorifié et les âmes en profiteront.

Votre très affectionné en Notre-Seigneur,

† GRASSELLI,
Archevêque de Colosses.

LETTRE

*du Révérendissime Père Abbé de Lérins,
Vicaire-Général des Bernardins.*

ABBAYE

N.-D. de Lérins, 18 janvier 1833.

de

NOTRE-DAME DE LÉRINS

ORDRE DE CITEAUX

PAR CANNES

(Alpes Maritimes.)



BIEN CHER ET DIGNE MONSEIGNEUR,

J'ai un peu tardé à vous donner mon sentiment au sujet de la sainte vie que vous venez de traduire. Je pense que ce livre ne peut faire que du bien à tous ceux qui le liront. Il est plein de piété et d'onction. Tout paraît extraordinaire dans cette vie. Le surnaturel s'y trouve à chaque page ; mais celui qui lit avec un esprit de foi dira que le bras de Dieu n'est pas raccourci ; ses dons sont de tous les siècles et de tous les temps.

Il me semble donc, Monseigneur, que la vie de cette fondatrice peut être répandue et être lue avec édification et avec fruit, surtout par les âmes fidèles.

Le R. P. Gérard, abbé de Sénanques, qui vit avec

nous depuis sa sortie (1) de son monastère, professe la même opinion sur votre excellent ouvrage.

Je crois aussi que le P. Ramière en fait un grand éloge dans le *Messenger du Cœur de Jésus*. Son témoignage doit vous suffire.

Veillez me croire, bien cher et digne Monseigneur, avec respect, affection et gratitude,

Votre tout dévoué serviteur en Notre-Seigneur,

F. MARIE-BERNARD,
Abbé de Lérins, Vic. Gén.

(1) C'est-à-dire son expulsion, à la suite des iniques décrets du 29 mars 1880. — H. C.



DÉDICACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION ITALIENNE

MON SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

Vrai Dieu et vrai homme

Principe et fin de toutes les créatures

Rédempteur, Sanctificateur et Glorificateur

Des âmes

A VOUS, MON AMOUR CRUCIFIÉ

En faible témoignage de gratitude

J'offre, je dédie et je consacre

Ce simple mais fidèle abrégé

Des admirables actions et des héroïques vertus

De votre fidèle servante et aimante épouse

Sœur MARIE-AGNÈS-CLAIRE STEINER

De votre côté très saint.

L'AUTEUR.



DÉDICACE

DE LA SECONDE ÉDITION ITALIENNE



AU RÉVÉRENDISSIME PÈRE

BERNARDIN DE PORTOGRUARO

Ministre général de tout l'Ordre Franciscain.



Révérèndissime Père,

Personne assurément ne s'étonnera que je place votre illustre nom au frontispice d'une œuvre qui, à tant de titres, appartient à Votre Paternité Révèrendissime. Cette nouvelle édition de l'Abrégé de la vie de sœur Marie-Agnès-Claire Steiner, autre étoile splendide de votre ordre célèbre, ne peut avoir une recommandation plus favorable que la vôtre; et il m'est impossible à moi-même d'avoir une meilleure occasion de

donner un témoignage public de ma profonde vénération pour celui qui gouverne L'Ordre Séraphique avec tant zèle et de sagesse.

L'aimable figure de cette servante de Dieu, morte en odeur de sainteté au monastère de Saint-Jean-Baptiste à Nocera dans l'Ombrie, et ses actes prodigieux firent bientôt épuiser la première édition italienne, traduite déjà en espagnol et en allemand. Aussi Votre Paternité, tout en admirant les dons singuliers dont Dieu a voulu favoriser cette âme bénie, a mis tous ses soins à faire ouvrir le procès d'information pour qu'avec le temps ne se perde pas le précieux souvenir de ses vertus. Cette sollicitude démontre que, pendant que vous employez votre génie à étendre la gloire de votre Ordre en réimprimant les œuvres merveilleuses du Docteur Séraphique, vous vous occupez encore à faire connaître au monde, envahi par une si grande corruption, les rares vertus des âmes généreuses qui suivirent avec une rare perfection ses saintes Règles. C'est pourquoi, vu l'accueil général fait à cette vie écrite avec simplicité

et vérité et les demandes nombreuses qui en sont faites tous les jours, j'ai cru opportun de publier une nouvelle édition et de la dédier à Votre Paternité Révérendissime, comptant sur la bonté qui vous distingue.

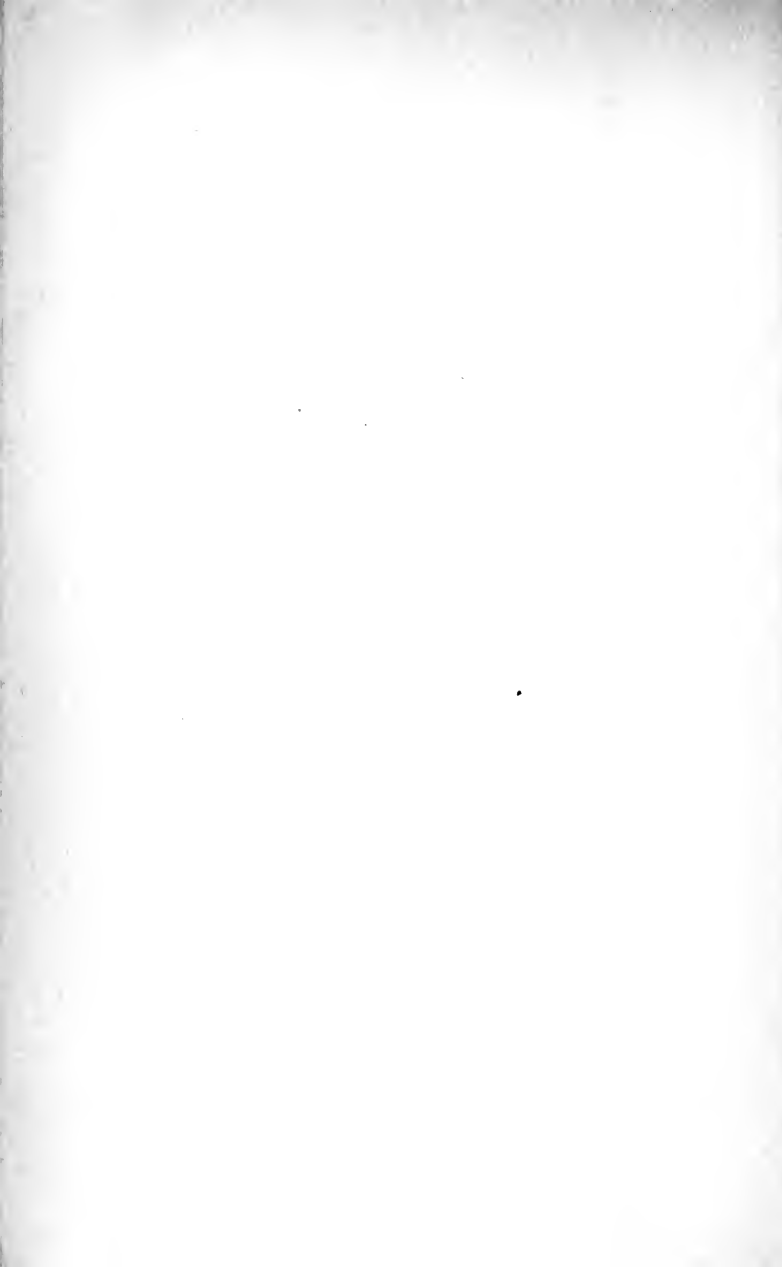
Tels sont les motifs, Révérendissime Père, qui m'ont décidé à vous offrir la seconde édition de cette vie, et qui me font espérer l'honneur de votre protection.

Je me permets de me dire, avec le plus profond respect,

*De Votre Paternité Révérendissime
Le très humble et très obéissant serviteur,*

F. CAMPITELLI, éditeur.





AU BIENVEILLANT LECTEUR

Dieu, Notre-Seigneur, aimant infiniment sa chère épouse, la sainte Eglise, n'a pas cessé et ne cessera pas de lui donner, dans tous les siècles et dans toutes les générations, des âmes choisies qu'il comble de ses plus grands bienfaits, qu'il purifie et qu'il élève par les plus sublimes vertus, afin qu'elles servent à calmer sa colère, soulevée contre les iniquités du monde.

C'est pourquoi il les fait participer au très amer calice de sa Passion douloureuse. Il veut que ce qui reste des souffrances du Christ, étant accompli en elles, selon le mot de l'Apôtre (Coloss., I, 24), il se puisse apaiser à l'égard des hommes, au moment même où ceux-ci l'outragent le plus et provoquent davantage sa colère.

Entre toutes les âmes choisies par Dieu dans ce but, en ce XIX^e siècle, siècle d'aberration et de vertige, je n'hésite pas à compter la Mère

Steiner, dont les admirables actions et les incroyables souffrances portent ceux qui les considèrent à s'émerveiller et à rendre gloire à Dieu.

Puisque le Seigneur a permis que, malgré mon indignité, j'assiste cette âme en qualité de confesseur durant l'espace de presque dix-huit ans, et que je connaisse les dons secrets et les faveurs célestes que sa bonté lui avait accordés, je craindrais de me rendre coupable d'infidélité, si je ne parlais pas des œuvres de Dieu.

J'avoue néanmoins avec simplicité avoir refusé longtemps de répondre aux respectueuses instances de personnes autorisées.

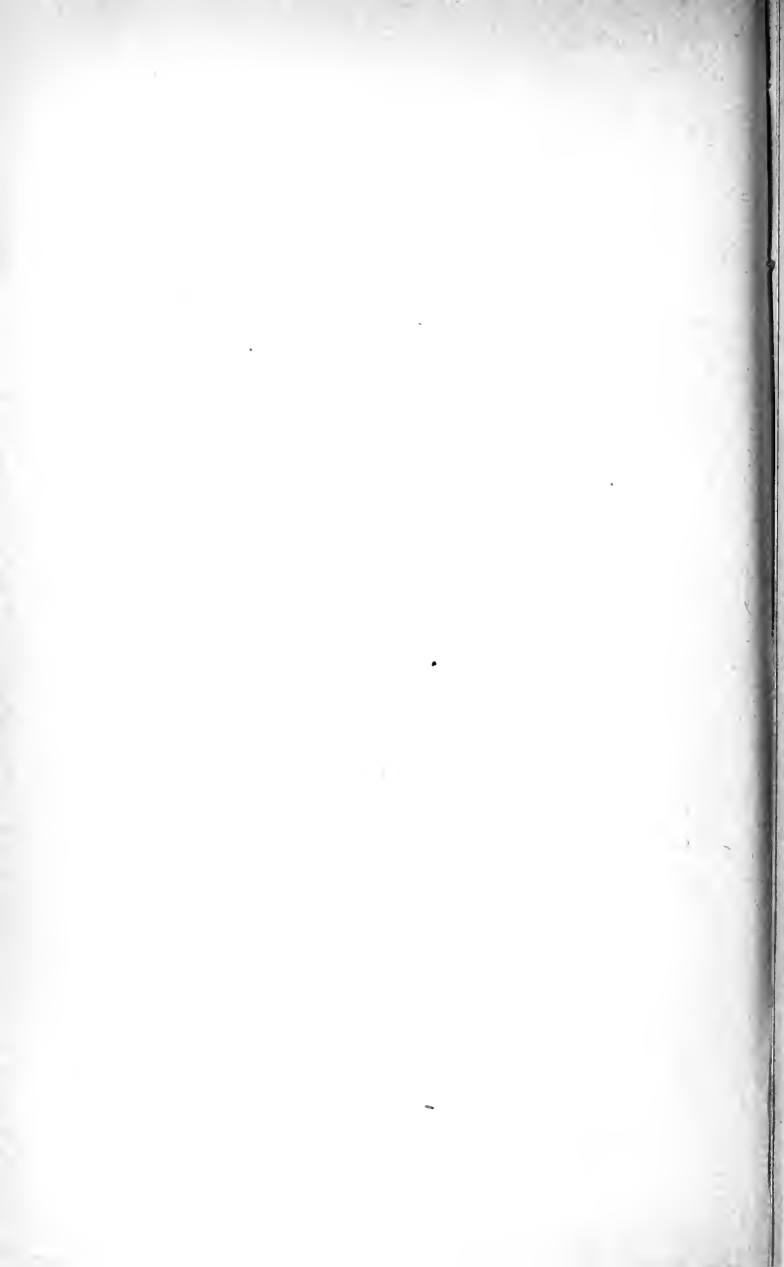
Je l'ai fait d'abord parce que, depuis la mort de la Mère Steiner, j'ai été pendant sept ans éloigné de l'Italie, et encore, et surtout, à cause de mon inhabileté dans la langue italienne.

Revenu ensuite en Italie au moment où j'y pensais le moins, réélu confesseur du monastère de la servante de Dieu, à Nocera-Ombrie, prié de nouveau d'écrire cette vie par les mêmes personnes et par mes Supérieurs qui m'assuraient que telle était la volonté de Dieu, je me suis mis à recueillir les notices édifiantes qui pouvaient me servir ; je les ai ordonnées

de mon mieux, laissant toutefois à une plume meilleure le soin de les faire paraître quand il plairait au Ciel.

Poussé enfin à publier au moins un abrégé de cette histoire, je me suis décidé à composer ce livre qui n'est que la réunion de quelques écrits de la servante de Dieu faits pour obéir à ses confesseurs, de la plupart des renseignements que j'avais pris moi-même, tandis que je la confessais, des dépositions des dix-neuf religieuses qui lui ont survécu et qui ont passé de longues années avec elle, des pages et des paroles de ses autres directeurs et d'autres personnes autorisées qui ont eu des affaires à traiter avec elle, et en dernier lieu d'autres documents originaux conservés avec un soin jaloux dans les archives du monastère de Nocera.

Je puis donc dire : ce que j'ai vu et entendu de personnes dignes de foi, cela et pas autre chose, je l'ai écrit, autant que ma faiblesse a pu le faire, et je l'ai écrit pour la plus grande gloire de Dieu, pour l'édification du prochain et, en particulier, pour que la miséricorde et la justice divines, dans les différentes vicissitudes de ce siècle, soient justifiées, exaltées et glorifiées.

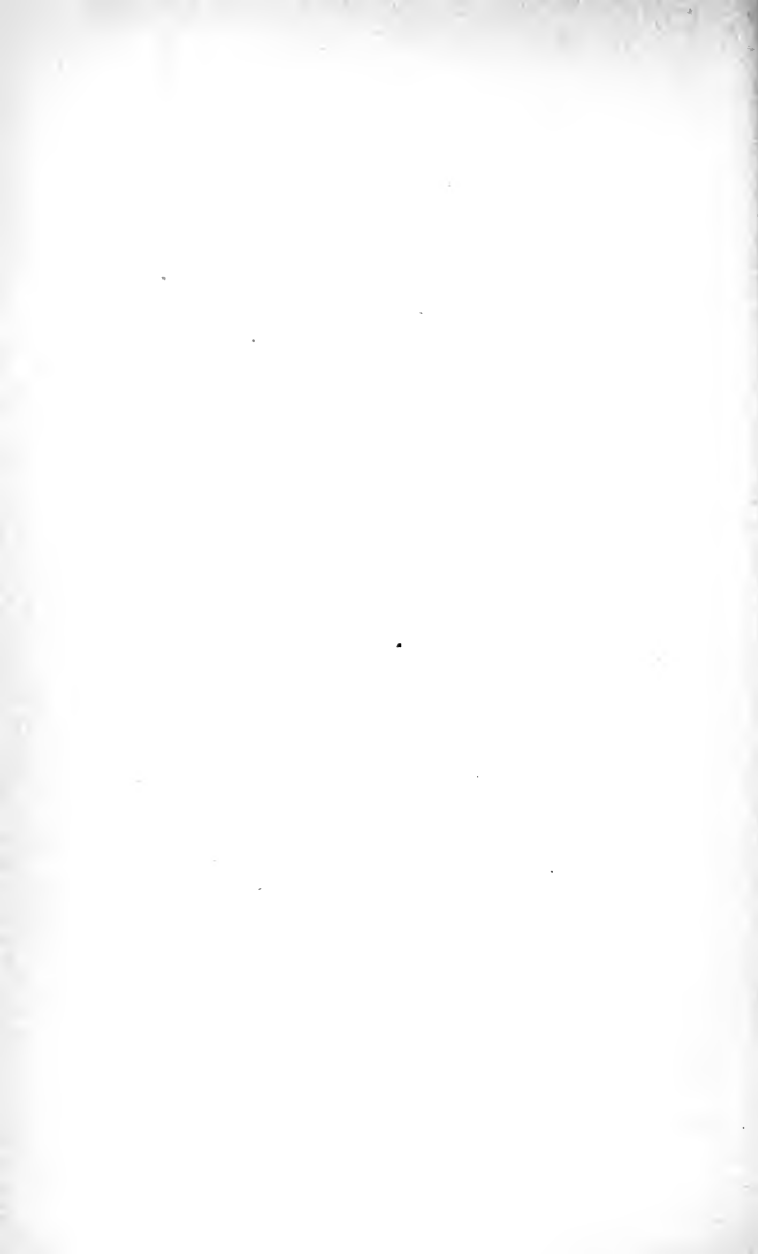


ATTESTATION

Pour me conformer à tout ce qui a été prescrit par le pape Urbain VIII d'heureuse mémoire, et par la sainte Inquisition Romaine, je déclare qu'on ne doit ajouter d'autre foi à ce qui est contenu dans le présent abrégé que celle qui a pour fondement l'autorité humaine et privée. Je déclare en outre que les glorieux titres renfermés dans cet ouvrage, en l'honneur de la servante de Dieu, ne peuvent s'accepter qu'autant que le comporte l'opinion d'un écrivain particulier, lequel soumet tout au jugement et à l'autorité du Saint-Siège Apostolique Romain et de son chef infallible (1).

(1) *Je fais la même déclaration pour ce qui concerne les deux Préfaces. — H. C.*





ABRÉGÉ DE LA VIE

DE

LA SERVANTE DE DIEU

SOEUR MARIE-AGNÈS-CLAIRE STEINER

DU CÔTÉ DE JÉSUS

CHAPITRE PREMIER

SA NAISSANCE, SON ENFANCE, SA PREMIÈRE
COMMUNION

La servante de Dieu naquit, le 29 août 1813, de Simon Steiner et de Marie Sinner, humbles, mais honnêtes et pieux propriétaires de Taisten, diocèse de Bressanone, dans le Tyrol allemand. Elle fut régénérée en Jésus-Christ par le saint baptême, le jour suivant. Le nom de Thérèse qu'on lui donna fut comme un présage; car elle devait beaucoup ressembler à la Séraphique du Carmel, par la nature ingénue et candide, généreuse et affable, dont Dieu la dota, par les héroïques vertus dont il l'enrichit ensuite, et aussi par les entreprises extraordinaires, auxquelles il l'avait destinée.

Dès son berceau, elle parut prévenue des bénédictions célestes, soit à cause de son caractère véritablement angélique, soit à cause de sa bonté.

Sa mère répétait souvent que Thérèse ne lui donnait aucune peine et qu'elle ne l'entendait jamais pleurer. Seulement, elle gémissait de la voir si peu se nourrir et refuser presque entièrement son lait, les vendredis et les jours de jeûne et d'abstinence.

Il paraît que l'usage de raison devança en elle le temps ordinaire, puisqu'elle écrivait elle-même : « A l'âge de trois ans j'avais déjà une grande raison. » Elle y joignait beaucoup de vivacité et une grande connaissance, ainsi que ses paroles le laissent deviner. Quelque chose d'extraordinaire devait bien se manifester dans cette enfant, puisqu'une personne, qui a parfaitement connu son père, affirme qu'un jour « Simon, se trouvant assis sur une colline voisine de sa cabane, dit en souriant : *Là-bas*, et il montrait de la main sa maison, *il m'est né un trésor que je dois faire briller.* » Simon s'exprimait ainsi, m'écrivit le Rd Curé de Taisten, parce qu'il prévoyait, comme par une intuition prophétique, la sainteté de sa Thérèse. Il avait le pressentiment que ce trésor, après être resté quelque temps inconnu, resplendirait par le récit que feraient, de ses héroïques vertus, tous ceux auxquels son enfant obtiendrait beaucoup de grâces et de miséricordes. Les gens du pays riaient alors de la simplicité du bon vieillard; aujourd'hui, on commence à comprendre le sens et la vérité de ses paroles.

Le Seigneur, qui avait prédestiné Thérèse à

vivre et à mourir crucifiée avec lui, après lui avoir inspiré l'esprit de mortification, dès le jour où il la poussa à se priver du lait de sa mère, voulut bien vite la purifier des restes du vieil Adam. Il eut à cœur de l'enrichir de mérites et de vertus, en la soumettant, dès son jeune âge, au creuset de dures et continuelles souffrances. C'est pourquoi, peu après la mort de son père arrivée le 23 mars 1817, il lui envoya l'épreuve d'une maladie mortelle, dont elle ne se releva au bout de six mois que par miracle, selon sa propre expression. Encore malade, sa mère, également infirme, la fit conduire dans la maison d'un de ses frères où, par le manque de soins, elle fut réduite à un état de santé si déplorable et devint si méconnaissable, qu'à son retour sa mère en ressentit une très grande affliction.

Thérèse, toute enfant, ne prenait plaisir à aucun jeu; mais une fois, ayant eu dans ses mains une image de la très sainte Vierge, elle se réjouit, la regarda d'un œil fixe et attentif, à plusieurs reprises et, l'approchant pieusement de ses lèvres, la baisa avec un amour extraordinaire. Elle montrait un recueillement intérieur et une fervente dévotion, et souvent ses parents la trouvaient au fond de quelque lieu retiré, occupée à prier devant une image du Sauveur. Vraiment elle devait avoir dès l'âge le plus tendre d'intimes entretiens avec Dieu, puisque, comme l'assure le très révérend D. Jean Hell, archiprêtre de Stilfes et Trens et son parent,

elle avait été, dès son enfance, très favorisée du Ciel. A partir de l'âge de quatre ou cinq ans, elle prédisait les choses qui devaient arriver et qui arrivèrent en effet dans la suite. Quand on lui demandait comment elle les connaissait, elle ne savait que répondre.

Une sœur de son père, célibataire et vertueuse, lui fut grandement utile au point de vue de la piété. Elle s'appelait Anne. C'est elle dont Thérèse a écrit : « J'avais une tante d'une sainte vie qui m'aimait beaucoup, me parlait toujours de Dieu et m'enseignait à faire l'oraison avec elle presque tout le jour. J'éprouvais une grande répugnance à m'y livrer aussi longtemps, à tel point qu'au dedans de moi-même je m'y refusais ; mais les inspirations intérieures que je me sentais ne me laissaient point de paix ; c'est pourquoi je dissimulais mon ennui, et je faisais ce qu'elle voulait pour ne pas attrister mon ange gardien qui, comme ma tante me le disait, se serait affligé si je n'y avais consenti. » Ainsi le Seigneur apprenait à sa petite servante à vaincre les répugnances de la nature dépravée et à combattre les suggestions de l'antique serpent.

De ce premier âge, Thérèse a dit également : « J'ai été dans mes premières années si petite, si faible et si chétive de tempérament, que mes sœurs, les serviteurs et bien d'autres ne pouvaient me voir dans la maison. Aussi j'ai beaucoup souffert jour et nuit. Toujours on m'accusait auprès de ma mère. Je la voyais aimer tendre-

ment et caresser mes sœurs, tandis que, moi, elle me laissait sans cesse entre les mains des servantes. Souvent je ne me lamentais auprès de personne; mais je pleurais à chaudes larmes en secret, me plaignant au Ciel de ce qu'il permettait de pareilles choses, sans comprendre que c'était le Seigneur qui me poursuivait de la sorte. Et plus j'avais en âge, plus les peines augmentaient. »

L'unique consolation de l'enfant affligée était la sainte oraison. Pour la faire, elle se levait une heure avant les autres membres de la maison. Alors et dans d'autres moments aussi, elle s'occupait surtout à penser à la Passion de Jésus, d'après les conseils de sa tante et beaucoup plus encore selon la lumière surnaturelle qui brillait en elle. car elle était déjà favorisée de quelques degrés d'oraison infuse, au moins de recueillement.

Sans cela, on ne pourrait expliquer comment une si faible enfant, toujours malade, accablée de peines et de tribulations et perpétuellement en butte aux attaques de l'inférieur ennemi, ne cherchait jamais les conversations et les consolations humaines. Elle n'avait soif que de la solitude; elle employait tout le temps dont il lui était possible de disposer à la méditation, et quand elle n'en avait pas le loisir, elle se livrait à de fréquentes et continuelles oraisons jaculatoires, comme le prouvent clairement ses paroles.

C'est ainsi que Dieu la poussait vers cette

perfection à laquelle il désirait la conduire, et l'encourageait à surmonter les difficultés qu'elle devait y rencontrer.

Mais avant de l'exposer à de plus rudes épreuves, le Seigneur voulut la fortifier par le sacrement de Confirmation qu'elle reçut à Bruneco, le 20 septembre 1819, des mains du Révérendissime Mgr François des Comtes de Lodron, évêque et prince de Bressanone.

On comprendra sans peine les salutaires effets qui en découlèrent pour elle, si l'on considère avec quelle force, quelle générosité, quelle constance elle supporta la terrible épreuve passive à laquelle Dieu la soumit immédiatement. « Jusqu'à la fin de mes six ans, me disait-elle, je me suis trouvée en une grande obscurité, avec beaucoup de fatigues d'esprit et de corps, occasionnées par l'inferral ennemi et d'autres créatures. »

Cet état très pénible, par lequel le Seigneur la disposait au plus haut degré de contemplation infuse, était tempéré de temps en temps par quelques célestes communications. Il les lui faisait pour l'aider à supporter avec générosité et par pur amour les croix plus grandes encore qu'il lui préparait, et à combattre avec intrépidité les tentations de toutes sortes dont l'ennemi commun l'assaillait et la poursuivait.

Plus elle était oppressée par la fatigue et les épreuves, plus elle recourait à Dieu : « Je m'éloignais de tous, écrivait-elle, même de ma propre mère, et je profitais de tous les moments

pour aller à l'église où, au commencement, je trouvais consolation et contentement. J'y conduisais aussi mes compagnes, croyant qu'elles ressentiraient la même joie. On me donnait à faire les travaux les plus difficiles, sans que j'eusse la force de les exécuter, et il me semble que les plus pénibles tombaient toujours sur moi. Je travaillais volontiers et je m'efforçais, autant que possible, d'obéir, afin de ne pas être réprimandée; mais je pleurais de me sentir malade pour toute ma vie. Je me souviens seulement d'avoir commis quelques petites désobéissances envers ma mère; aussitôt après, je me sentais désapprouvée intérieurement; à table, je ne pouvais manger, à cause de la peine que j'éprouvais à être toujours accusée : peine qui était d'autant plus grande, que souvent je croyais bien fournir un juste motif de le faire. Mon estomac recevait et digérait d'autant moins la nourriture qu'elle était meilleure; je vivais presque sans aliments. J'entendais autant de messes que je le pouvais, ce qui servait de prétexte à ceux de ma maison pour me faire souffrir, et, quand un jour il m'était impossible de me rendre dans les églises, la nuit je ne dormais pas. Je me levais aussi pendant ce temps, en cachette, pour prier. Les croix m'écrasaient, car l'ennemi me tentait fortement de tous les côtés. Il allait jusqu'à m'engager à me vêtir avec vanité; mais, bien que ma mère le permit toujours à mes sœurs, elle me le défendait à moi, et ainsi le Seigneur me faisait la grâce de

ne jamais m'occuper de semblables puérités. »

Par tous ces moyens, Dieu purifiait et fortifiait l'esprit de la jeune enfant, la conduisait au détachement de toutes les choses créées et d'elle-même, l'embellissait de solides vertus et l'enrichissait de mérites abondants, afin de se l'attacher dans l'union d'un mystique amour. Il était alors le seul guide de son intérieur et il l'instruisait quelquefois, soit par des paroles surnaturelles, soit par des visions. Voici celle qu'elle eut à huit ans et dont elle ne perdit jamais le souvenir, tant cette vue terrible l'avait terrifiée.

Elle vit le divin Juge et « pendant ce temps, dit-elle, j'agofisais de douleur et de crainte ; mon lit fut tellement baigné de ma sueur et de mes larmes que, durant plusieurs jours, il ne put sécher. » Elle resta évanouie ; pendant huit heures on la crut morte. Son corps fut si bouleversé que, quarante jours durant, elle dut garder le lit et qu'elle ne se leva, d'après son aveu, que par une grâce spéciale du Ciel. Mais cette vision et cette céleste communication lui donnèrent une si grande connaissance de ses misères, qu'elle mourut à elle-même, fut remplie d'une sainte crainte et convertie totalement à Dieu. C'est pendant cette communication toute céleste, ou bientôt après, que le Seigneur l'unit à lui, au moins par le degré mystique de la simple union d'amour.

Ainsi favorisée du Ciel de continuelles épreuves

et du don presque ininterrompu d'oraison, Thérèse, nonobstant l'obscurité de son esprit, comprenait d'une façon tous les jours plus claire et plus pénétrante les mystères augustes de notre très sainte religion. Blessée dans son cœur par la divine charité, et considérant la bonté et l'amour du Seigneur qui se révèlent principalement dans le sacrement eucharistique, elle aimait ce sacrement et brûlait d'un vif désir de le recevoir. Elle en parla continuellement à sa mère qui, traitant ce sentiment d'enfantillage, n'y fit d'abord aucune attention. Mais quand Thérèse eut atteint l'âge de neuf ans, elle lui permit de se présenter à M. le Curé pour être examinée. Celui-ci la jugea au premier moment incapable de s'approcher de la sainte table. Dieu voulant sans doute par là exciter de plus en plus ses désirs; mais Thérèse, ayant demandé avec plus d'instance que jamais d'être nourrie de ce pain divin, elle eut le bonheur, vers le milieu de cette année, de faire sa première communion.

L'âme purifiée par une confession plus sérieuse et plus contrite que les précédentes, plongée dans la connaissance de sa propre indignité, enflammée d'un brûlant amour, remplie de l'ardent désir de recevoir son Seigneur tant souhaité, elle s'approcha de la table eucharistique avec une singulière dévotion et une grande modestie. Mais qu'arriva-t-il ? Elle avait à peine reçu la sainte Hostie qu'elle tomba dans

une extase d'amour qui dura trois heures. Les assistants crurent qu'il fallait attribuer cet accident à une faiblesse. Portée à bras dans son habitation, on la plaça sur son lit et on appela deux médecins pour la soigner. Revenue à elle-même et se voyant entourée des gens de sa maison, tous anxieux et affligés, et des docteurs qui l'observaient attentivement, elle sourit à tous et demanda, avec une aimable candeur, de retourner à l'église pour rendre grâces à Jésus. On lui refusa ce qu'elle sollicitait et on la condamna à rester couchée, afin de recouvrer ses forces. « Je puis faire ici, répondit-elle, ce que je ferais à l'église, car Jésus est avec moi, — *elle le voyait sensiblement dans son intérieur*; — toutefois, je ne puis prendre de la nourriture, parce que Jésus m'a tellement fortifiée que je ne suis pas capable de recevoir un autre aliment. Un peu plus tard on l'obligea à boire un bouillon; mais comme son estomac le rejeta, on n'insista pas davantage. Son pouls d'ailleurs se fit d'heure en heure plus régulier et plus fort, et son visage, tout pâle auparavant, reprit sa couleur naturelle et devint même vermeil et beau à voir.

La sérénité et la grâce avec lesquelles Thérèse, revenue de son céleste ravissement, demanda à retourner à l'église pour rendre grâces à Jésus; l'absence de toute fatigue, à la suite de ce que l'on croyait être un simple évanouissement; le peu de soin qu'elle mit, l'impossibilité

même où elle se trouva, dans l'abattement de ses forces physiques, de prendre un peu de nourriture pour se réconforter, tout cela nous porte à croire qu'elle était habituée déjà à ces sortes d'extases et de ravissements, et que ce qui venait de se passer n'était pas pour elle quelque chose d'extraordinaire. Ceci prouve ce que nous avons dit plus haut de l'union mystique d'amour par laquelle, depuis longtemps déjà, Dieu l'avait unie à Lui. C'est en effet l'avis des docteurs mystiques, que ces extases et ces ravissements ne s'accomplissent dans l'âme contemplative, que quand elle a été déjà unie à Dieu par l'union mystique affective.

CHAPITRE II

SES FIANÇAILLES SPIRITUELLES AVEC JÉSUS

Fortifiée par la sainte Communion qu'elle reçut ensuite trois fois la semaine, Thérèse supporta, avec plus de générosité que par le passé, les croix et les tribulations qui allèrent toujours en augmentant jusqu'à l'âge de douze ans, époque à laquelle elle sortit victorieuse de l'épreuve mystique qui lui avait été imposée.

Ce qui arriva, peu de temps après sa première Communion, est bien propre à nous faire comprendre ce que furent ses progrès spirituels et son avancement dans la vertu.

Elle avait seulement dix ans quand, un jour, dans la chambre d'Anne, sa tante, elle sauta sur un escabeau -- car elle était encore petite de taille — pour atteindre à la fenêtre. Son esprit et son cœur étaient occupés de saintes pensées et de pieux désirs. Elle songeait en particulier à se donner toute à Jésus. Alors, devant les yeux de son corps et plus encore devant ceux de son âme, elle vit s'ouvrir l'Italie, et, dans l'Italie, elle aperçut un certain nombre de jeunes filles que Dieu semblait aimer d'une affection de prédilection, et qui se trouvaient comme perdues et sans guide aucun pour les

conduire. A cette vue, Thérèse se sentit prise d'une grande compassion. Enflammée de la divine charité, elle pria pour elles et résolut dans son cœur de se faire religieuse en Italie, afin de pouvoir réunir ces créatures égarées, les aider et les amener à se consacrer au Seigneur. En même temps elle éclata en sanglots. Sa tante lui ayant demandé pourquoi elle pleurait ainsi, elle lui fit connaître naïvement le projet qu'elle venait de former, mais qu'elle ne savait comment accomplir. Sa tante chercha à la consoler. Elle lui conseilla surtout de chasser de son esprit ces idées qui, disait-elle, n'étaient que des fantaisies de son imagination, impossibles à réaliser. Thérèse se tut, mais elle ne put jamais oublier cette vision et sa résolution, jusqu'au jour où, après avoir surmonté mille oppositions, contradictions et obstacles, il lui fut donné, à l'âge de vingt-cinq ans, et par une assistance particulière du Ciel, de la mettre à exécution.

A douze ans, son esprit fut éclairé sur les choses divines; elle eut une connaissance plus approfondie d'elle-même; la sainte crainte qu'elle possédait et le respect qu'elle portait à la majesté de Dieu redoublèrent. Sa foi devint plus vive et sa confiance en la bonté divine sans limites. Elle prédisait avec naïveté et sans y prendre garde, mais plus sûrement qu'auparavant, les choses contingentes futures, qui arrivaient ensuite ponctuellement, ainsi qu'elle

l'avait dit. Elle était favorisée à cette époque de *grandes méditations*, comme elle les appelait, c'est-à-dire de très hautes contemplations et d'intimes communications avec Dieu. Le Seigneur la préparait à une union plus étroite avec lui par une foule de visions et de colloques intérieurs. Elle occupait en particulier son esprit à contempler et à pénétrer les souffrances de l'âme et du corps, endurées par le divin Rédempteur à l'heure de sa Passion. C'était le sujet ordinaire de ses oraisons. La vive pénétration de ces mystères douloureux, et si propres à exciter l'amour, lui transperçait le cœur, l'affligeait profondément, et la portait à souffrir et à aimer d'être méprisée, pour l'amour de son très souffrant Jésus.

Ainsi le Seigneur instruisait sa bien-aimée à ne savoir qu'une chose : l'aimer de tout son cœur. Elle lui offrait donc autant de sacrifices d'elle-même qu'elle pouvait et dans la manière la plus parfaite qu'elle comprenait, se maintenant unie à lui par le continuel exercice de la sainte méditation, et par de fréquentes et affectueuses oraisons jaculatoires, auxquelles elle se sentait excitée par le divin Esprit.

A l'âge de treize ans, le saint jour de l'Épiphanie, après la sainte Communion, elle fut à l'improviste ravie en extase. Elle vit en esprit l'adoration des saints Rois Mages et les dons qu'ils déposèrent aux pieds de Jésus. A cette vue, Thérèse voulut à son tour faire son offrande.

mais reconnaissant aussitôt sa propre misère, elle s'humilia profondément, et conçut une si vive contrition de ses péchés et de ses infidélités, que le Seigneur dut l'encourager, en lui assurant le pardon entier de ses fautes. Ce bienfait singulier l'enflamma d'amour pour Dieu. Il augmenta grandement sa confiance en sa miséricorde et sa bonté infinies. Elle comprit que le Seigneur la voulait pour épouse et que tout d'abord elle devait se consacrer à lui par le vœu de perpétuelle virginité. Elle le fit en célébrant d'une façon ineffable ses fiançailles spirituelles et mystiques avec le Verbe divin, devenu homme, en présence de tout le paradis et au milieu de la grande joie et du tressaillement de cette cour céleste. Cette extase dura trois heures continuelles. Revenue à elle-même, elle se trouva presque seule dans l'église, se sentit brûlée par la flamme de la divine charité et demeura une demi-heure environ toute surprise et étonnée d'une semblable merveille. Dans la suite, bien qu'elle ne pût raconter autre chose de ce qui s'était passé, pendant ce temps, entre elle et Dieu, elle n'oublia jamais qu'elle s'était consacrée à lui par le vœu de virginité et qu'elle avait reçu des grâces tellement extraordinaires, qu'elle était devenue une nouvelle créature.

On peut juger de sa reconnaissance envers Dieu pour ce bienfait signalé, par ce que disait une de ses religieuses : « Une des fêtes que

la Mère célébrait avec le plus de dévotion était l'Epiphanie, et tous les ans elle me répétait : *Priez pour moi parce qu'en ce jour, à l'âge de treize ans, le Seigneur m'a fait de grandes grâces et m'a laissée trois heures morte, c'est-à-dire ravie en lui en extase.* »

Depuis ce jour, elle eut une connaissance plus claire et une estime plus haute de la grandeur de Dieu, ainsi qu'une notion plus approfondie et un particulier mépris d'elle-même. Elle se détacha totalement de toutes les choses terrestres, et se sentit, en même temps revêtue d'une force particulière pour combattre ses ennemis, surmonter toutes les difficultés et tous les obstacles, servir Dieu et lui plaire.

Afin de pouvoir correspondre à tant de grâces, elle s'était mise, par une céleste impulsion, sous la protection et la tutelle de la puissante Mère de Dieu. Elle recourait à elle avec une filiale confiance dans tous ses besoins. Au sein de ses plus grandes nécessités spirituelles, elle se rendait en pèlerinage aux sanctuaires les plus renommés, dans le but d'obtenir plus efficacement son très puissant secours.

En même temps que ces faveurs célestes, le Seigneur accordait d'ordinaire à son Epouse des bienfaits d'un autre genre : c'étaient des peines et des épreuves qu'il lui envoyait en plus grand nombre, et par lesquelles il voulait la préparer à faire plus tard pour lui des sacrifices plus douloureux encore. Jamais il ne lui donnait des

preuves de sa bonté sans ouvrir pour elle en même temps le riche trésor des humiliations et des mépris. Il la faisait participer à un tel point à son très amer calice, qu'on a pu écrire d'elle en toute vérité « qu'avant de sortir pour toujours de sa patrie, elle fut, à l'imitation de son époux Jésus, abreuvée d'opprobres. »

Après avoir eu, pendant quelques mois, avec ce divin époux, de fréquentes et intimes communications entremêlées de souffrances, Thérèse fut mise par lui, à l'âge de quatorze ans, dans une peine passive très douloureuse. Elle se trouva à l'improviste et sans savoir comment dans une grande obscurité d'esprit, torturée par de graves infirmités et angoisses, assaillie d'horribles tentations de la part de l'ennemi infernal. Et, ce qui compléta cette grande tribulation, elle fut placée par sa mère, en qualité de servante, dans la maison de ses oncles. Sa mère voulait par ce moyen la distraire des choses spirituelles qui l'occupaient, et qu'elle regardait comme des idées fixes et mélancoliques.

« Pour me sortir de mon intérieur, écrivait-elle à ce sujet, on m'envoya dans la maison de mon oncle, d'où je ne pouvais plus aller à l'église comme auparavant et où j'étais empêchée d'apprendre un autre chemin », c'est-à-dire de trouver la route du couvent et d'acquérir les choses nécessaires pour me faire religieuse. « Je souffris, ajoutait-elle, immensément avec silence. On croyait que j'embrasserais par là l'état de ma-

riage ; mais j'avais déjà fait au Seigneur le vœu de virginité, et je m'étais donnée à la sainte Vierge tout en renonçant à ma propre mère. »

Afin d'obtenir ce que l'on désirait, on l'écrasait continuellement de travaux ; on lui confiait même les plus grossiers et les plus matériels ; on la mettait dans la nécessité d'éprouver un cruel martyre, à tel point qu'elle ne dit que la pure vérité en écrivant : « J'ai souffert *immensément* avec silence. »

Voyant que les efforts essayés dans le but de la détourner de sa résolution restaient inutiles, l'enfer se servit des hommes pour l'amener à se fixer dans le monde. et lui faire violer, sans qu'elle s'en aperçût, son vœu de virginité ; mais le Seigneur, avec un soin jaloux, garda sa candide épouse et rendit vaines ces nouvelles et diaboliques tentatives.

Toutefois, plus elle s'efforçait de fuir les périls du siècle et de correspondre à la grâce divine par une vie retirée ; plus elle multipliait ses pénitences, et se livrait assidûment à ses oraisons habituelles ; plus aussi elle sentait s'aggraver les aridités, les tentations et les peines qui durèrent, avec de rares intervalles de calme, jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Incroyables sont les artifices et les ruses perfides que l'enfer employa durant ce temps pour faire tomber la jeune fille dans ses liens, se prévalant avec une fanatique perversité de sa simplicité et de son ignorance des choses du monde. Il fit tout ce

qui dépendit de lui pour perdre son corps et son esprit. Il eut même recours à de graves maladies pour lesquelles les remèdes humains furent impuissants, et dont elle n'échappa que par un secours évident du Ciel et de véritables prodiges.

Sans parler d'autres faits, je dirai seulement que Thérèse, étant habituellement infirme et désirant recouvrer la santé pour être à même de rentrer au couvent, fut souvent visitée par des médecins. Ceux-ci ne comprirent pas ordinairement son mal, et leurs visites n'eurent que peu ou point d'effet. L'un deux, se trouvant à la campagne, l'envoya prendre avec sa voiture, pensant la garder deux jours auprès de lui, afin de la mieux examiner et de la soigner plus facilement. Thérèse, qui avait alors seize ans, refuse tout d'abord; mais sa mère exige qu'elle y aille et elle obéit. A peine s'est-elle un peu éloignée de la maison, qu'une dame court la reprendre avec une autre voiture, disant que ses parents la réclament. Thérèse se rend aussitôt à cet avertissement et, chemin faisant, la dame l'avertit de ne pas s'exposer une autre fois à de si grands dangers. Cette dame n'était pas certainement de ce monde, car personne ne l'avait connue avant et personne ne la revit après. C'est ainsi que Dieu secourt tous ceux qui se confient en lui et ne s'exposent pas volontairement au péril.

Au milieu de tant de travaux, de peines et d'angoisses au moyen desquels Dieu purifiait sa

servante, nous devons noter la grande et longue opposition qu'elle éprouva avant de pouvoir suivre sa vocation ; car tandis que d'un côté elle se sentait poussée par un irrésistible attrait à se consacrer à Dieu dans le cloître, d'un autre côté, elle se voyait en présence d'obstacles insurmontables. Ce qui lui arriva un jour la confirma pourtant dans sa résolution, malgré la répugnance naturelle qu'elle éprouvait à le faire.

« En lisant un livre près d'une fenêtre, c'est elle-même qui parle, je me sentis appelée par un petit enfant qui me dit : *Tu dois abandonner tous les tiens et t'en aller au loin pour te faire religieuse* ; et avec sa main, il me montrait la cité où il me fallait m'enfermer et que j'ai su plus tard être la ville d'Assise. Mais cet éloignement me répugnait beaucoup, puis, je pensais en moi-même et je me dis : Eh bien, Seigneur, je ferai tout. » Elle en causa en même temps avec son confesseur, sa mère et ses parents, et aurait bien voulu avoir d'eux la permission de réaliser son projet ; mais tous l'en dissuadèrent, regardant ce dessein comme extravagant et impossible à réaliser. C'est encore elle-même qui nous l'apprend. « Mes parents, dit-elle, et tous ceux avec qui je traitais de cette affaire ne voulaient pas entendre parler de ma vocation. Je souffrais beaucoup de tous les côtés ; la nuit je ne dormais pas du désir que j'avais d'aller au couvent sans pouvoir en trouver le chemin. Vous plairait-il, Seigneur,

m'écriais-je souvent. que je vous fonde un monastère? Mes péchés ont été la cause de tous ces châtimens et de toutes ces épreuves qui tombaient sur moi journellement. »

Au milieu de tant de tribulations, rappelée de la maison de son oncle à la maison paternelle, elle entreprit à dix-huit ans un pèlerinage au célèbre sanctuaire de la Madone d'Absam, distant de Taisten de treize milles et d'un mille d'Innsbruch. Quoiqu'elle n'obtint pas alors la grâce désirée de suivre sa vocation, elle sortit néanmoins victorieuse d'une épreuve difficile par l'assistance et la protection de la très sainte Vierge, et s'éleva à une union plus haute et plus intime avec Dieu. « Il me semble, raconte-t-elle à ce sujet, avoir été morte pendant un temps à toutes les choses de la terre. Alors, je priais le Seigneur de me faire sentir les croix, c'est-à-dire, *de me rendre digne de souffrir pour son amour et pour le salut des âmes*. Je n'ai pas eu un seul jour de santé; submergée dans l'amour de Dieu, je le priais à l'église et, le soir, je pleurais de falloir l'abandonner. Je ne passais pas un moment sans adorer le Saint-Sacrement; je me sentais une nouvelle créature; je ne parlais à personne; je ne disais que peu de paroles dans la maison et voilà tout. »

Une des grâces les plus sensibles que Thérèse reçut dans ce nouvel état fut un ardent désir de faire du bien au prochain, spécialement aux pauvres, aux infirmes, aux moribonds. C'est

encore elle-même qui nous le fait savoir : « Alors, écrit-elle, je fus fortement poussée à me rendre auprès des infirmes pour les assister, les veiller et par ce moyen les aider à bien mourir, et aussi à exercer la charité envers les pauvres. A cette fin, je priai ma mère de me donner divers objets de la maison, mais, humainement parlant, cela ne me profita pas, puisque je distribuai tout aux pauvres et je perdis ainsi ce qui me revenait des biens de la famille. » Cela est si vrai, qu'au moment de se faire religieuse, elle n'eut pas même sa portion de la dot paternelle, bien que sa mère, avant de mourir, eût recommandé aux siens de donner au monastère de sa fille, déjà religieuse, ce qui de droit lui appartenait.

« A cette époque, continue-t-elle, j'assistais jour et nuit les infirmes et les moribonds et j'avais pour cela tant de grâces du Seigneur, que les prêtres me les recommandaient. Ils voulaient que je les exhorte et leur inspire la confiance en Jésus et la résignation. Je le faisais si volontiers, que de tous les côtés on m'appelait. »

C'est à propos de ces actes que sa compagne Thérèse Mair a dit : « A l'âge de vingt ans, Thérèse Steiner montrait une charité pleine de compassion pour les malades. Elle éprouvait un grand plaisir à les visiter, et elle les soignait avec beaucoup de sollicitude. Elle passait les nuits entières auprès de leur lit. » A ce moment

le Seigneur l'avait favorisée d'un don tout particulier pour lire dans les cœurs, de telle sorte, qu'elle reconnaissait clairement l'état moral et la conscience des malades et des moribonds qu'elle assistait. Enflammée par la divine charité, non seulement elle priait assidûment et offrait à Dieu des sacrifices pour qu'ils fussent sauvés, mais elle les avertissait en même temps et leur faisait connaître à chacun, selon les circonstances, les besoins spirituels de leur âme, afin qu'ils y pourvussent, tandis qu'ils en avaient le loisir. Elle les exhortait aussi, les réconfortait, les disposait à recevoir saintement les derniers sacrements, de sorte que les prêtres, sachant que Thérèse les assistait, ne prenaient plus autant la peine de se rendre auprès des infirmes. Il y a Thérèse, disaient-ils, ils sont en très bonnes mains.

Beaucoup d'entre eux lui apparaissaient après leur mort pour lui demander ses suffrages. Alors elle multipliait ses prières et ses pénitences jusqu'au moment où, se montrant à elle de nouveau, ils venaient la remercier de ce que, grâce à son secours, ils pouvaient s'envoler au ciel.

Il n'est pas possible de décrire la guerre acharnée que l'enfer lui fit, pour la détourner de ces œuvres si saintes de charité. En voyant échapper à ses filets tant d'âmes qu'il croyait à lui pour toujours, il frémissait de rage et recourait à toute sa puissance, afin de l'éloigner

de ces actes de miséricorde. Tantôt il l'assailait à toute heure par d'horribles et perfides tentations; tantôt il lui suscitait les maux les plus graves et les peines les plus difficiles. Il cherchait aussi à l'épouvanter par d'atroces menaces. Mais rien de tout cela ne parvenait à refroidir la charité de l'épouse de Jésus; elle travaillait toujours à procurer le salut des âmes qu'il avait rachetées à un prix aussi élevé.

Elle écrivait elle-même : « En ce temps, j'ai eu à subir de la part de l'enfer de grandes tentations, des afflictions et des peines. Une nuit en particulier le démon se présenta à moi sous une forme si horrible que je faillis mourir. Une autre fois, tandis que j'allais voir une malade, le démon m'accompagna une partie du chemin à ma grande terreur, et puis il disparut avec beaucoup de fracas. La frayeur que j'en ressentis me procura une grave maladie. »

La servante de Dieu continua néanmoins à se livrer à ces œuvres de miséricorde, tant qu'elle resta dans le monde, et aussi bien qu'elle le put dans les différents endroits, où elle se trouva après la mort de sa tante, survenue le 17 juin 1834.

Durant tout ce temps, elle n'avait jamais perdu de vue sa vocation; mais alors, débarrassée de l'obstacle que lui avaient créé les soins à donner à sa parente, elle mit un grand zèle à préparer son entrée au couvent. Elle

se recommanda particulièrement à ses confesseurs, afin de pouvoir, par leurs prières, se rendre plus digne de correspondre à l'appel du divin Maître. Ce fut tout ce qu'elle put faire à ce moment.

Quelques jours après cependant, le 4 juillet, afin de réaliser d'une certaine manière son désir d'être fille du Père saint François, ainsi que du reste elle s'y sentait depuis longtemps pressée, elle se rendit à Brunecco; elle y revêtit, sous le nom de sœur Claire, le scapulaire du Tiers-Ordre de la Pénitence, dans le couvent des RR. PP. Capucins. Ce fut là aussi que, le 11 juillet de l'année suivante, elle fit profession de suivre la Règle, ainsi que le constatent les registres. Sa constance et sa fidélité à correspondre aux grâces du Ciel et à plaire en tout à Dieu nous laissent deviner avec quelle ardeur et quelle piété elle accomplit cette sainte Règle, quoiqu'elle n'y fût pas obligée sous peine de péché.

Ceci pourtant ne contentait pas assez le désir ardent qu'avait Thérèse de fuir les dangers du siècle, et de se consacrer entièrement à Dieu dans le cloître. Pour s'en faciliter le moyen, elle s'appliqua à s'instruire. Elle apprit certains travaux qui pouvaient la rendre utile au monastère. et, en particulier, voulut savoir faire l'école aux enfants. Comme la chose ne lui était pas aisée dans son pays, elle se rendit à Innichen où on lui enseigna aussi à broder,

à façonner des fleurs artificielles et à toucher un peu de l'orgue.

Puis, « à force de supplier ma mère, écrivait-elle, je finis par aller chez les Tertiaires de Bressanone pour apprendre beaucoup de choses et me disposer à y devenir religieuse, si telle eût été la volonté de Dieu. Je me sentais néanmoins toujours appelée à me faire Clarisse de l'étroite observance, malgré que mon tempérament et mon peu de santé fussent pour moi un grand empêchement. »

La consolation qu'elle éprouva de se trouver dans la maison de Dieu et loin des périls du monde ne dura pas, puisqu'elle ajoute : « Après un peu de temps, ma mère m'enleva aux Tertiaires et me conduisit à notre habitation. Oh ! quelle douleur de me voir ainsi privée d'un si grand bien spirituel ! »

Sans vouloir accuser la mère, je dois dire que le Seigneur le permit ainsi ; car, dans ses divins et amoureux desseins, la croix devait être le pain quotidien de Thérèse.

De fait, comme l'a déposé Thérèse Mair, sa compagne à Taisten, « quand Thérèse revint pour la première fois du monastère, elle était vêtue comme une citadine et avait à souffrir d'un grand nombre de gens de notre pays ; on la montrait au doigt ; on la bafouait de mille manières ; on dirigeait contre elle les attaques les plus diffamantes. Je ne me souviens pas d'avoir connu dans cette paroisse une autre personne

aussi maltraitée, aussi persécutée qu'elle, et, à ma honte, j'avoue avoir été de ceux qui lui infligeaient tous ces affronts. Elle me paraissait presque insensible aux injures et au mépris dont on l'accablait. Cette enfant me semble un bas troué, répétait sans cesse ma mère; on peut lui dire tout ce que l'on veut. Cela pénètre par une oreille et sort par l'autre. »

Une lettre, qu'au mois de mars 1842, elle adressa du couvent où elle était déjà à sa sœur qui habitait Taisten, nous montre dans quels sentiments Thérèse recevait ces affronts : « Je suis très contente, disait-elle, et je baise les murs du monastère. Tu me parles du plaisir que tu aurais à converser avec moi. Mais que peux-tu attendre d'une religieuse aussi sottre et aussi ignorante? As-tu déjà oublié comme le monde, mes parents et les prêtres me méprisaient? comme le Seigneur m'éprouvait grandement et longuement? Oui. Dieu est bon; mais on ne peut mériter son amitié que par la souffrance. Les tribulations sont les plus grandes grâces qu'il y ait sur la terre, quand on les supporte avec patience et par amour pour le Seigneur. »

CHAPITRE III

APRÈS D'INDICIBLES ÉPREUVES ELLE SE FAIT RELIGIEUSE A ASSISE

Quoique Thérèse obéit docilement à ses confesseurs en ne suivant pas sa vocation à laquelle ils s'opposaient. elle souffrait néanmoins un cruel martyre, à cause de l'élan irrésistible qui la poussait à se donner toute à Dieu. Ne trouvant pas à Taisten un directeur qui voulût l'aider à réaliser ses désirs, elle se rendit d'abord à Innichen et puis à Bressanone, où, à la suite de peines et de tribulations indicibles. elle rencontra un prêtre pieux et zélé qui consentit à lui prêter son appui et à l'aider, pour qu'elle pût enfin poursuivre son but tant souhaité... Mais avant de l'envoyer au couvent des Clarisses à Assise, comme elle s'y sentait appelée, il lui conseilla d'entrer chez les Bénédictines de Seben, diocèse de Trente.

Thérèse n'était nullement portée à suivre cette inspiration ; toutefois, afin de fuir les dangers du siècle, elle mit en pratique ce conseil, ainsi qu'elle nous l'apprend.

« En persistant toujours à me faire religieuse, j'avais appris déjà à chanter et à toucher de l'orgue, malgré les obstacles et l'opposition que je ren-

contrais. Mon confesseur me disait de me faire Bénédictine. et, pour obéir. je continuais à apprendre l'orgue à mes frais. Je comprenais pourtant intérieurement que ce monastère n'était pas pour moi. J'entendais une voix qui me disait : Tu seras avec le temps Supérieure et tu feras un grand bien à la religion. »

Rentrée dans ce couvent en 1835, sans y être appelée par Dieu, elle en sortit bientôt après à cause de son peu de santé.

« Accablée de peines et de contrariétés, c'est elle encore qui le raconte, je fus inopinément assaillie par une grave maladie qui me laissa comme morte. Pendant plusieurs heures on crut qu'il en était ainsi. Quand je vis que mon âme se séparait de mon corps. je m'écriai : *Seigneur, donnez-moi le temps de vivre.* Dans cet état, j'eus la vision du monastère d'Assise que je ne connaissais pas, et je résolus en moi-même d'y entrer quand je serais revenue à la santé. Mais le confesseur qui m'assistait. et à qui je parlais de ces différentes choses, m'assura qu'elles n'étaient qu'une illusion et qu'il fallait les chasser de mon esprit. »

Sa maladie se prolongeant, Thérèse fut obligée de retourner à sa maison. à propos de quoi son frère dit : « Toutes les fois que Thérèse revenait chez nous, sa mère, ses sœurs et nos autres parents voulaient qu'elle renonçât à son dessein. Ils cherchaient à la détourner de sa résolution. en alléguant les motifs de santé et surtout le manque

d'argent. Mais elle demeurait inébranlable, et rien ne put l'arracher à sa volonté de suivre sa vocation, jusqu'au jour où, aidée de quelques personnes pieuses, elle se fit religieuse en Italie. »

Toutefois, avant d'en arriver là, que de contrariétés, que de tribulations elle eut encore à supporter !

« Après ce que je viens de dire, écrit-elle, les personnes qui me conseillaient ne me parlèrent plus de me faire religieuse, mais de mourir de phtisie. Je ne puis raconter combien de maladies mortelles j'ai eues durant l'espace de quatre ans. Ma santé était tout à fait perdue. Trois ou quatre médecins vinrent me visiter à la fois ; mais aucun ne comprit mon mal, et j'ai consumé en médecins et en médecines beaucoup d'argent. Comment décrire les tourments que j'endurais à cette époque ? Je m'efforçais de croire aux confesseurs qui me conseillaient d'abandonner toute idée d'entrer en religion ; mais j'éprouvais un sentiment contraire, et je me mourrais du désir d'être religieuse. »

Ne voyant pas à Taisten le moyen de suivre sa vocation, elle retourna à Bressanone où elle demeura dans une petite maison du chanoine D. Ignace Rofaser, prêtre d'une grande vertu. Cette maison était contiguë à un jardin ; elle put s'y adonner librement à la culture de son esprit.

Afin de se préparer à être plus facilement reçue dans un couvent, et d'après l'avis de son

directeur, Thérèse concourut pour le diplôme d'Institutrice laïque et l'obtint le 8 avril 1836. Elle exerça ce magistère dans l'école des Tertiaires Franciscaines de Bressanone, d'où l'état de sa mauvaise santé et quelques épreuves qui lui survinrent la portèrent à retourner dans sa petite maison, au sujet de laquelle elle a écrit ces lignes :

« Tandis que j'étais avec le prêtre D. Rofaser, j'avais toute la liberté nécessaire pour entendre la sainte messe, me confesser, communier trois fois la semaine et accomplir tout le bien que je voulais. Mais le démon fit tout au monde pour m'arracher à cet endroit, et se servit à cet effet d'une personne notable du pays. »

Celle-ci, sataniquement inspirée, lança contre elle une accusation calomnieuse et obtint par là, du Prêtreur Théodore de Preu, que Thérèse fût expulsée de la cité. Toutefois, après bien des ennuis et beaucoup de recommandations, on la reconnut innocente et on la laissa vivre en paix.

A cette époque, la crainte, les doutes et les scrupules de conscience l'assaillirent de nouveau. On aurait dit une vraie tempête qui se déchainait contre elle. Mais le Seigneur, au moment où l'orage était le plus violent, lui envoyait en un instant calme et sérénité, tantôt par une parole de ce genre : *Je suis avec toi. Que crains-tu ?* tantôt par quelque vision céleste.

« La veille de la fête de saint Joseph, dit-elle, surmontant la répugnance que j'éprouvais à ra-

conter ce qui se passait en moi, je résolus d'aller et je me rendis en effet chez les Capucins, pour les consulter sur mes peines intérieures. J'étais presque arrivée à leur couvent, quand un beau jeune homme, tenant à la main un bouquet de fleurs, se présenta à moi. » Il les lui offrit même; mais craignant de se tromper et plus encore d'accepter quelque chose de la part d'un jeune homme, elle les refusa, bien que cette vue eût réveillé en elle de saintes affections. « Alors, ajoute-t-elle, ce jeune homme me dit : Je sais où tu vas, et il disparut. Et pas plus qu'avant la vision, je ne l'aperçus dans la rue. Cela fait, toutes les tentations et toutes les tribulations disparurent, de sorte que je revins à la maison, toute contente, sans avoir parlé aux Pères Capucins. »

Elle continua à insister auprès de ses confesseurs pour obtenir la liberté de se faire religieuse à Assise. Elle insista surtout, lorsque la sœur vicairie du monastère des Bavaroises, morte depuis peu, se fut montrée à elle pendant la nuit, et tandis qu'elle était éveillée, pour lui dire que Dieu voulait qu'elle allât dans ce couvent occuper son poste, encore vacant.

Son confesseur estima que cette dernière vision était une pure illusion, et son directeur d'alors, le très révérend chanoine Habmann, crut prudent de lui conseiller d'éprouver encore mieux sa vocation chez les Ursulines de Bruneco. « J'y entrai comme élève, raconte-t-elle,

et dans le cas où ma santé se remettrait, je devais m'y faire religieuse. Il pensait que je pouvais leur être utile, à cause de la grande habilité que j'avais acquise pour le travail et de tout ce que j'avais appris. J'obéis, quoique avec appréhension. La troisième nuit qui suivit mon entrée chez les Ursulines, et alors je ne dormais pas non plus. une religieuse vêtue de gris se présenta à moi et me dit : *Tu n'es pas pour ici, mais en attendant, profite de ce temps afin de t'instruire dans la vie spirituelle.* Oh ! quelle peine me causèrent ces paroles ! Dans ce monastère il y avait une grande perfection, et les religieuses m'aimaient beaucoup. Elles étaient très désireuses que je restasse définitivement, et pour cela elles me gardaient toujours avec elles au noviciat. Le Seigneur me gratifia en ce lieu de grandes contemplations. Ravie en extase, je méditais sur Jésus-Enfant. Je suis restée dans le chœur sans savoir où je me trouvais, et il me paraît que je ne passais pas un seul moment sans adorer et être en Dieu. Quelque temps après, je me sentis malade ; mais je ne fis rien connaître. Furieux contre moi, me disait-elle un jour, le démon me jeta du haut de l'escalier ; je restai tellement endolorie que je dus garder le lit. Appelé à l'occasion de cette chute, poursuit-elle dans son écrit, le médecin déclara que j'étais tombée en phtisie et, qu'à cause de l'humidité du monastère, il m'était impossible d'y recouvrer la santé. Je conservais toutes ces

choses au dedans de moi-même sans rien manifester au dehors, afin de ne pas donner un motif de me renvoyer dans le monde, pensée à laquelle je me sentais mourir. Les religieuses pourtant s'aperçurent que très souvent j'étais hors de moi, que je ne jouissais pas de mes sens, que je n'avais pas de santé, et je dus retourner dans le siècle. Au milieu de toutes les tentations intérieures que j'éprouvai dans la suite, il me paraît avoir été pendant un temps morte à toutes les choses de la terre. »

De retour à Taisten et continuant à être tourmentée de corps et d'esprit ; souffrant surtout par la vive appréhension que ses péchés ne fussent la cause de l'impossibilité où elle était d'aller au couvent, elle eut recours à son refuge habituel dans les cas extrêmes : elle fit, en compagnie d'une pieuse femme, un pèlerinage à Notre-Dame de Creux, éloigné de 24 milles de Taisten. J'ai su d'elle que, pour faire pénitence en s'y rendant, elle avait mis dans ses souliers de petites pierres qui la blessaient et lui procuraient pendant la marche de vives douleurs. Comme ces souffrances s'augmentaient et que ses pieds s'échauffaient, trouvant de l'eau sur son chemin, elle les y plongea pour les rafraîchir ; mais il se gonflèrent et elle ne put arriver au sanctuaire qu'avec une peine inouïe. « Là, affirme-t-elle, je fus transportée en dehors de moi. Je pleurai des heures entières sur mes péchés, mes tribulations et mes angoisses, à tel

point que j'oubliai de prendre de la nourriture et de retourner à la maison. La Madone et son Fils me regardaient avec des yeux remplis d'amour et de pitié. Je les voyais pleins de vie. Je ne serais plus partie. »

Elle me dit aussi que, ravie en extase et entrée en colloque avec la Vierge et son divin Enfant, elle avait passé le jour et la nuit entière dans l'église, oubliant entièrement tout le créé. Elle reçut alors du Seigneur la certitude que ses péchés étaient tous pardonnés. Et sa compagne étant partie sans rien dire. « une pieuse Dame, ajoute-t-elle, que jamais je n'avais vue, vint à moi à l'inproviste et s'offrit à me conduire à la maison. Pendant la route, elle me donna de grandes consolations. Nous priâmes presque sans cesse. » Cette dame, qu'elle dit *n'avoir jamais vue*, et à laquelle elle n'avait jamais parlé, était sans doute envoyée du Ciel.

Après tant de peines et de contrariétés et par une protection spéciale de la sainte Vierge, le Seigneur lui ouvrit enfin la voie pour devenir religieuse à Assise ; mais afin de lui donner le moyen d'acquérir de plus grands mérites, il lui envoya de nouvelles tribulations et lui suscita de nouveaux obstacles. Toutefois il lui accorda des grâces particulières qui devaient lui procurer le courage de les surmonter.

« A la suite de tant de croix, écrit-elle, j'entrai dans une méditation presque continuelle, jour et nuit, sur la passion de Notre-Seigneur et la

présence de Dieu. Une fois, après la sainte Communion (le 13 juin 1838), Jésus me dit : « *A présent c'est ma volonté que tu te lèves et que tu te fasses religieuse à Assise; à présent je le veux et tu ne le peux (c'est-à-dire les moyens de l'exécution te manquent), mais moi je ferai tout, même des miracles. Je veux que tu écrives toi-même. J'écrivis donc au milieu des répugnances que j'éprouvais et des contrariétés que j'endurais que je ne voulais pas y aller, priant même le Seigneur d'inspirer aux religieuses Bavaoises d'Assise de ne pas m'accepter.* » Quelle candeur ! quelle simplicité ! quelle confiance en Dieu ! Tout en lui obéissant, elle lui montrait la grande répugnance qu'elle avait à le faire ; elle allait jusqu'à le prier que, malgré qu'elle eût écrit pour lui obéir, il donnât aux religieuses l'idée de ne pas l'agréer.

Ayant envoyé sa lettre, le jour consacré à saint Antoine de Padoue, on lui dit quelques jours après qu'elle était acceptée, et qu'elle devait se joindre pour le voyage à une autre jeune fille, appelée à se consacrer à Dieu dans le même couvent, sous la conduite d'un voiturier qui méritait toute leur confiance et dont on lui donnait le nom.

« A l'occasion de mon voyage à Assise, nous apprend-elle, je rencontrai les mêmes difficultés de la part de mes parents et de ma mère qui ne voulut pas me donner la portion qui me revenait du bien commun. Mon unique appui

était la Mère très sainte à laquelle je m'étais entièrement confiée. et, grâce à elle, je fus pourvue de tout ce qui me fut nécessaire.

Elle témoigna au Seigneur une profonde reconnaissance pour cette grâce, comme aussi pour le rétablissement miraculeux de sa santé; car, « après avoir beaucoup souffert, nous dit-elle, je fus enfin guérie par un prodige, au grand étonnement de tous. Souvent, la nuit, je fus appelée à me lever pour louer le Seigneur, ainsi que j'en avais l'habitude, et les tracas dans lesquels je vivais et la joie que j'éprouvais, à la seule pensée d'aller à Assise, m'enlevaient toute idée de manger. »

Satisfaite de ceci, elle s'attristait de trouver son confesseur toujours hésitant, ne sachant ni lui permettre de faire ce pas, ni s'y opposer. Pour mieux s'assurer de la volonté divine, elle usa de tous les moyens. « Je me rendis, continue-t-elle, auprès de l'extatique de Caldaro, Maria Morl. Elle m'assura que je pouvais partir pour Assise et me promit le secours de ses prières. » Depuis lors, elle resta toujours en rapport d'esprit et d'oraison avec cette extatique; elle lui écrivit même pour la consulter dans des cas difficiles.

« Mon confesseur et tous, c'est encore elle qui mentionne ceci, demeurèrent craintifs et comme atterés de ma résolution. Le confesseur, qui m'avait constamment dit que je devais devenir Supérieure d'un monastère, se trouvait

principalement embarrassé, et il m'avoua qu'il ne connaissait pas le véritable état de mon âme. Il me déclara que je devais un jour, ou être une grande sainte, ou tomber au plus profond de l'enfer. Cette parole me fit beaucoup de peine et me causa une grande peur. » Cependant, il lui donna sa bénédiction et l'aida de ses aumônés.

D'autres obstacles se présentèrent à elle. Un de ses parents était employé à la préfecture de Bressanone ; mais, quand elle demanda le passeport dont elle avait besoin pour partir, on le lui refusa. Elle s'adressa donc au district de Brunecco, espérant mieux réussir : ce fut en vain. Alors elle pria beaucoup, et la pensée lui vint de se rendre vêtue de ses meilleurs habits à Innsbruch, pour solliciter ce même passeport du gouvernement provincial. On la questionna sur le but de son voyage en Italie. Elle répondit franchement que c'était pour s'amuser et se perfectionner dans l'art de faire des fleurs. Elle entendait par là se délasser dans la compagnie de son Epoux Jésus et composer des fleurs spirituelles. Le passeport lui fut accordé pour un an. Le monde qui se montre si opposé aux choses de Dieu aime tant la vanité!

Une autre épée très aigüe transperça le cœur de Thérèse : ce fut sa séparation définitive d'avec sa mère bien-aimée. Lorsqu'elle lui fit connaître son dessein de partir pour Assise et qu'elle sollicita sa bénédiction, celle-ci fit tous ses efforts

pour la détourner de cette sainte résolution. Mais voyant que tout était inutile, elle la bénit et l'accompagna, pendant les deux premiers jours du voyage, jusqu'à l'endroit où elle devait la réunir à sa compagne. « Ma mère voulait, raconte-t-elle, que je me rendisse une dernière fois à la maison paternelle pour y voir ma sœur, mon frère et nos autres parents ; j'offris à Dieu ce sacrifice, et je la conjurai de me dispenser d'aller à Taisten. Me parlant de sa mort qu'elle disait prochaine, ma mère me recommanda de prier pour elle, ce que je lui promis de tout cœur. Afin que mon sacrifice fût complet, je voulais me faire violence, mais je sentais le cœur me manquer en laissant ma chère mère. Elle me déclara qu'elle ne m'avait jamais aimée et me supplia de la pardonner. Oh ! quelle humilité que celle de ma mère ! Elle me bénit en sanglottant et me disant que, quoique son unique fille, je l'abandonnais. » — Sa sœur en effet était déjà mariée. — « Je me séparerai d'elle avec courage, et ses gémissements redoublés que j'entendais de loin me brisaient l'âme. Ainsi, je m'éloignai à jamais de ma bonne patrie pour ne plus revoir désormais aucun des miens. Ainsi, avec mille miracles, fut accompli tout ce que le Seigneur m'avait promis. »

Dieu la fortifia pendant le voyage. « La seconde nuit, c'est elle encore qui parle, je vis sainte Agnès, sœur germaine de sainte Claire. Elle me dit de prendre son nom et une foule

d'autres choses qui m'inspirèrent de profonds sentiments d'humilité, à tel point que je ne voyais rien autre que mon ingratitude. Je me sentis aussi un grand esprit d'oraison et de contrition. J'eus connaissance de beaucoup de faits concernant l'avenir et les infirmités et les peines qui m'attendaient. »

Durant tout ce temps, l'ennemi commun ne cessa pas de la poursuivre et de renouveler ses tentations, pour essayer de la détourner de son but, ou tout au moins lui procurer des ennuis. Il l'éprouva particulièrement en poussant les chevaux, tantôt à s'arrêter, tantôt à marcher de travers, tantôt à se retourner subitement en arrière, tantôt à faire mille autres extravagances. Ils semblaient endiablés. L'enfer se servit aussi de créatures raisonnables, et le bon conducteur n'eut pas peu à faire pour sauvegarder les jeunes filles et les délivrer des hommes mondains qui les entouraient, quand elles arrivaient aux hôtels. Thérèse passa par Trieste, Venise, Vérone, Bolzano, Bologne, Gubbio. A Pérouse, elle comprit par une inspiration surnaturelle que l'anneau sacré de la très sainte Vierge se vénérât dans cette ville, et, du fond de la voiture qui la portait, elle se prosterna intérieurement et profondément devant lui. Après quinze jours de voyage, elle arriva à Assise. C'était le 26 novembre 1838.

CHAPITRE IV

SON NOVICIAT ET SA PROFESSION RELIGIEUSE, PENDANT LESQUELS LE SEIGNEUR SE L'UNIT PAR UN MARIAGE MYSTIQUE SPIRITUEL.

Entrée le jour même de son arrivée au monastère des Bavaroises, dont il a été parlé, Thérèse y fut reçue avec beaucoup de cordialité et un grand contentement. Se reconnaissant indigne d'habiter parmi les religieuses, elle ne désirait qu'un petit coin derrière la porte du couvent pour y servir Dieu. Pleine de reconnaissance envers le Seigneur de ce qu'il l'avait enfin conduite là où il l'avait appelée, elle entreprit avec une nouvelle ardeur de correspondre à la grâce divine. Dès le premier moment, on vit resplendir en elle un grand désir de vivre unie à Dieu par l'exercice non interrompu de la sainte oraison, une continuelle mortification intérieure et extérieure, une obéissance aveugle envers ses Supérieurs, une candeur, une charité et un respect pour ses sœurs, une ponctualité et une exactitude à observer la Règle, vraiment admirables. Cela est si vrai, que son confesseur d'Assise lui a rendu ce témoignage : « Des jeunes filles d'Allemagne arrivèrent dans ce couvent pour s'y sanctifier,

mais Marie-Agnès y vint, déjà sainte, afin de perfectionner sa sainteté. »

Cependant, il manquait encore beaucoup à Thérèse pour atteindre le sublime degré d'union mystique auquel Dieu la conviait. Aussi, le Seigneur se hâta-t-il de l'y disposer, en lui envoyant de nouvelles lumières, en lui faisant d'autres grâces, et en la chargeant de croix plus pesantes, qui l'accablèrent durant tout le temps de son noviciat.

« Deux semaines après mon arrivée à Assise, écrit-elle, Dieu toucha mon cœur et me dit : *Regarde l'intérieur de ton cœur, vois comme il est.* Je l'aperçus en partie couvert de taches, en partie rempli d'imperfections. » Combien, à cette vue, elle s'humilia, elle pria, elle soupira, demanda au Seigneur de la rendre enfin digne de lui, ceux-là le comprendront qui ont répondu aux appels de la grâce. Mais aussi, quel bien Dieu accomplit en elle durant les deux années que durèrent les cruelles épreuves, auxquelles il soumit son esprit !

« Je n'avais point de santé, poursuit-elle ; il m'était impossible de parler à mon confesseur ; il ne comprenait pas l'allemand, et moi j'ignorais l'italien. Cela me causait une peine que Dieu seul peut savoir. » Elle n'eut d'autre moyen en effet de se confesser et de communiquer les tentations et les épreuves de son âme, que de se servir de l'intermédiaire de la maîtresse, martyre dont elle nous révèle la souffrance par ces lignes :

« Je priai le Seigneur de me faire connaître la langue italienne, et lui me répondit d'apprendre la vie humble et cachée. »

Toutefois, Dieu réconfortait sa bien-aimée par de célestes faveurs. « Dans ce temps (celui de sa Probation), raconte-t-elle encore, la sainte Vierge me visita et m'enseigna de belles choses comme à une petite enfant. Une fois, elle me présenta son divin Fils et le plaça dans mes bras; mais il se retourna vers sa mère, ce qui me toucha au cœur, croyant qu'il ne se plaisait pas avec moi. Oh! que de peines je lui ai faites! Je me sentis une contrition si grande, que je faillis mourir. »

Le Seigneur l'ayant prédestinée à s'unir à lui par un mariage mystique, il la tint, pendant sa Probation, presque toujours unie sensiblement à lui. Il lui montra la grandeur, la beauté et l'harmonie des œuvres de la Création et de la Rédemption. Il l'admit plusieurs fois en sa présence, afin qu'elle contemplât d'une certaine façon son immensité, sa splendeur et sa richesse infinies. Ce Dieu l'avait choisie pour épouse, et voulant que le charme qu'elle trouvait en lui allât toujours en augmentant, il redoublait l'impatience de ses désirs d'amour; il dilatait les sentiments de son âme et la disposait de plus en plus à mériter ses faveurs incomparables.

« Je soupirais beaucoup, dit-elle, après le moment de revêtir le saint habit; mais je dus, contre les habitudes de ce monastère, attendre

sept mois à cause de ma santé. Alors, j'eus beaucoup d'extases, le jour et la nuit, et je reçus de fréquentes visites du Seigneur, de la très sainte Vierge, des anges et des saints, au sujet desquelles je pourrais composer de nombreux livres. J'étais au monastère depuis trois mois, que je ne connaissais pas même les religieuses. Presque continuellement ravie en dehors de moi, il me semble que j'étais tout esprit, et que je ne sentais nullement le poids de mon corps. J'écrivais par obéissance ce qui m'arrivait. Je ne dormais pas. Je voyais dans l'avenir de grandes choses, et en particulier sur la Passion de Jésus. Je crois sûrement avoir été transportée au paradis terrestre, au purgatoire et à l'enfer. J'étais toujours accompagnée d'un vieillard respectable qui me montrait des choses que ma langue est impuissante à exprimer, et que les hommes seraient incapables de comprendre. Je vis encore l'état des consciences des personnes du monde. J'aperçus aussi le lieu qui m'était préparé dans le ciel et, à ce souvenir, je tremble de crainte de ne pas y arriver. En enfer, je distinguai une place inférieure à toutes les autres; elle m'est destinée si je ne corresponds pas aux grâces du Seigneur. Quelle frayeur! Ni la bouche ne peut le dire, ni l'esprit le concevoir. »

Deux chemins lui furent montrés : l'un étroit, rempli de pierres et d'épines et comme impraticable ; l'autre uni et sans encombres ; il lui fut dit qu'elle devait passer par le premier. En

effet, elle commença aussitôt à le suivre par l'affaiblissement de sa santé et la prolongation de son postulat.

Toutefois, un peu avant de terminer les sept mois, le Seigneur lui envoya assez de santé pour que les sœurs se décidassent à lui donner l'habit du noviciat. Elle le revêtit le 26 juin 1839. et après quelques difficultés sur le choix des noms qui devaient lui être donnés, elle reçut ceux de sœur Marie-Agnès-Claire du côté de Jésus. Auparavant, Dieu l'avait fait passer par une très horrible épreuve d'esprit qu'il n'est pas aisé de raconter. Écoutons-la plutôt elle-même :

« Au jour de ma vêtue et avant de prendre le saint habit, le Seigneur me visita et me dit : *Je ne viendrai plus pour le moment te voir, mais je te fais un don d'épouse.* et il disparut. Alors, je fus saisie d'une affliction si grande, que je ne peux l'exprimer. Je me trouvai ayant tout l'enfer sur moi, en proie à toutes sortes de tentations impossibles à raconter et que, d'ailleurs, personne ne pourrait croire. Cet état dura sans interruption, de jour comme de nuit, presque deux ans. Je fus livrée entre les mains des démons d'une façon que beaucoup de livres seraient incapables de décrire. Je ne pouvais ni obéir, ni manifester ce que j'éprouvais; chaque jour me semblait un nouvel enfer allumé contre moi. De fortes tentations de désespoir s'emparaient de mon âme. J'en avais aussi contre la foi, la sainte pureté et toutes les vertus. Elles étaient accom-

pagnées d'angoisses, d'afflictions inexprimables et de toutes sortes de peines et de fatigues. Toutes les nuits, les démons venaient à moi sous des formes visibles et affreuses. Ils me molestaient tellement, que j'étais obligée de quitter ma cellule, de courir par le monastère et d'essayer même d'en sortir. La maîtresse me rassura et m'attacha au lit avec des cordes. C'est seulement à force de veiller continuellement sur moi et de me plaindre au Ciel, que je parvenais à me soutenir. Dans l'obscurité où j'étais, je ne comprenais plus rien ; il me semblait que mon corps, cédant à de funestes influences, s'était changé en un autre. »

« Je me voyais abandonnée de tous les côtés. L'ignorance où j'étais de la langue italienne m'empêchait de parler au confesseur. Les religieuses ne savaient trop que penser de moi ; tout ce qu'elles me disaient et la manière dont elles me traitaient ne faisaient que redoubler la tentation de désespoir qui me possédait, et les peines et les afflictions de corps et d'âme qui ne me laissaient aucun repos. Pour garder la paix de mes compagnes, trois fois je fus retirée du noviciat. Oh ! que je souffris ! Pauvre brebis délaissée, au lieu de recevoir aide et consolation de mes sœurs, je les voyais toutes se tourmenter à cause de moi. Faire oraison était pour mon esprit la mort. J'assistais pourtant à la sainte messe. Je me croyais enchaînée ; il me semblait apercevoir les démons me pousser sans cesse à fuir du monastère. Souvent

je m'en allais dans un coin du jardin pour y pleurer ; je ne mangeais rien ; je ne trouvais ni aucune tranquillité, ni aucun soutien. Les démons me poussaient même à m'arracher la vie, pour échapper à l'esprit immonde dans lequel je me sentais plongée. Les fêtes principales de l'année m'apportaient cependant un peu de relâche, mais après, je revenais à mon même état, sans me souvenir de l'encouragement et des lumières que j'avais eus. »

A tout cela s'ajoutaient de graves maladies et de violentes douleurs dans tous ses membres. Toutefois, elle ne s'en inquiétait pas, tant les peines et les angoisses que son esprit avait à endurer étaient plus nombreuses et plus fortes. La plus sensible et la plus douloureuse de celles-ci lui vint des personnes qui vivaient avec elle, Dieu le permettant ainsi pour arriver à l'accomplissement de ses hautes fins.

En présence du trouble que ce très pénible état occasionnait au monastère, les religieuses se fatiguèrent de l'avoir au milieu d'elles, et lorsque l'année du noviciat fut terminée, elles ne voulurent pas qu'elle fit sa profession. Elles consentirent seulement, après qu'elle eut beaucoup pleuré et beaucoup prié, à lui prolonger ce temps du noviciat. Mais, comme ses peines et ses épreuves s'accrurent de plus en plus et portèrent de nouveaux troubles dans le couvent, on décida de la renvoyer dans sa patrie. La voiture qui devait la conduire était déjà devant

le monastère. Alors la novice, remplie d'angoisses et pleine de larmes, se jette au pied du crucifix et le supplie d'user envers elle de miséricorde. A cet instant, elle entend une voix qui lui dit d'écrire à Monseigneur l'Evêque, d'après les paroles qui lui seront suggérées. Elle suit ce conseil avec la permission de la Supérieure, et on lui répond de suspendre son départ et d'attendre un autre temps, afin de mieux connaître la volonté divine... Consolée par cette faveur du Ciel, elle implora le secours du Seigneur pour être à même de surmonter cette pénible situation. Son esprit resta dans une obscurité complète ; d'affreuses et continuelles tentations continuèrent à tourmenter son âme, et il ne demeura dans son cœur que le désir confus de ne pas vouloir offenser Dieu et de chercher à lui plaire, coûte que coûte. Loin de se plaindre des mauvais traitements de ses sœurs, « je les méritais, disait-elle souvent, quoique j'ignorasse ce que je faisais. Je ne comprenais pas même si j'étais dans ce monde ou en l'autre, sur la terre ou dans l'enfer. »

« Je faisais, ajoute-t-elle, de grandes pénitences avec des disciplines d'épines et d'orties ; mais il me semblait qu'elles étaient inutiles. Quoique très malade, je dormais sans cesse sur la terre nue. Pendant huit jours je crachai le sang. Je passais des nuits entières à l'église ou au confessionnal, pour obéir à mon confesseur. Par obéissance également, je mangeais à terre, en dehors du réfectoire. demandant pardon et

charité aux religieuses. Le nouveau confesseur du monastère, le P. Norbert, en qui je trouvais un peu de secours, inventa, pour me faire sortir de cet état, tant de pénitences et d'humiliations, qu'il serait trop long de les raconter. Les graves maladies que j'avais à endurer me faisaient sans cesse croire à une mort prochaine. Quoique ne connaissant pas bien encore la langue italienne et ne comprenant qu'un peu le sens des mots que l'on me disait, mon confesseur m'écoutait et me parlait, il me faisait dire le bien et le mal que j'éprouvais, et je trouvais en lui quelques consolations.

« Oh ! que l'ennemi m'apparaissait souvent ! Malgré toute la force que je puisais dans mon obéissance à mon confesseur, il me répugnait d'aller en avant (c'est-à-dire de me soumettre). Et lui, pour me récompenser de cette crainte, me fit dormir pendant quarante nuits à terre, sur une croix étroite et dure, les bras ouverts et sans pouvoir jamais changer de position, de telle façon qu'à chaque instant je croyais mourir. Aujourd'hui, quand j'y pense, il me semble merveilleux d'avoir pu rester ainsi couchée, me lever huit à dix fois toutes les nuits pour prier la face contre terre, selon l'ordre que j'en avais reçu, et passer ensuite des heures entières au chœur, tandis que je ne pouvais disposer que de trois ou quatre heures de repos.

« Le démon me donnait beaucoup d'ennui. Il me fit même tomber du haut de plusieurs

escaliers. Je souffris aussi de grandes douleurs dans la tête et dans les yeux. Je ne voyais presque plus, et mes dents me torturaient tellement que ma bouche était devenue une plaie.

« Cet état dura plus d'un an, sans qu'il me fût possible, ni le jour ni la nuit de trouver un moment de relâche. Dieu seul sait combien j'étais malheureuse. Mais tout cela m'est arrivé à cause de mes péchés. Qu'ils sont nombreux ! Qu'ils sont graves ! Ma vie entière a été un péché continuel, ainsi que je l'ai déclaré à mes directeurs, en leur communiquant ce qui se passait dans mon esprit. » Ceux-ci pourtant attestent tous qu'elle avait conservé son innocence baptismale, bien qu'elle se plût à donner le nom de péchés à toutes les tentations qui la tourmentaient, et qui étaient pour elle un vrai martyre.

Le soulagement et la lumière, qu'elle recevait ordinairement durant les fêtes, lui arrivèrent surtout le saint jour de Noël de l'an 1840. « Quels encouragements, c'est elle encore qui parle, j'ai reçus dans la nuit de Noël ! Entre autres choses, le Seigneur me dit : *Laisse-moi penser moi-même à ta profession qui aura lieu après la fête de Pâques, quoique les religieuses ne le veuillent point. Je suis avec toi. Aime-moi.* »

Durant le mois de janvier qui suivit, elle commença à éprouver un peu de calme, de manière que « je pus, note-t-elle, m'occuper à l'oraison et travailler d'esprit une grande partie de la nuit. »

Sa mère lui apparut le jour même de sa mort. Elle connut qu'elle était en purgatoire, et intercédait pour elle par toutes sortes de moyens. Elle le fit jusqu'au moment où, quelques années après, sa mère se montra de nouveau à elle, le jour de l'indulgence de la Portioncule, et lui dit : « Je vais en paradis pour t'y préparer une place. »

Le Seigneur donnait ainsi un nouveau stimulant à sa vertu, tandis que, par la vision suivante, il augmentait son désir ardent d'arriver à l'union mystique tant souhaitée.

« Une fois à cette époque, dit-elle, je fus ravie en esprit et je me trouvai pleine de joie à la porte du ciel, mais anéantie dans mon néant et osant à peine lever la tête en haut. Je vis la grande majesté de Dieu, environnée de ses anges, et, à la vue de cette grandeur et de cette puissance, je me sentis écrasée ; je restai comme annihilée. Je vis les trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, dans la gloire et l'unité de nature, et la Reine du ciel et saint Joseph tout triomphants. Je vis passer devant moi des légions de saints, éclatants de splendeur, et je les priai d'avoir pitié de moi, mais en vain : il me fut refusé d'entrer dans le paradis. Je continuai donc à rester à la porte. Je vis le roi David qui pinçait de la harpe et, pas plus que les autres, il ne se retourna vers moi. Cependant, comme je me sentais poussée vers Dieu par un grand amour, la confiance et l'espoir croissaient en

mon âme. A la fin, un des saints m'écouta et s'intéressa en ma faveur, auprès de la sainte Vierge. Celle-ci à son tour intercédâ pour moi le Tout-Puissant. J'entendis ses paroles affectueuses. Elle disait que je n'avais pas encore servi fidèlement le Seigneur, mais que je le ferais. Alors, je connus tous mes péchés. Je demandai pitié et miséricorde, mais, pendant ce temps, deux anges me fermèrent la porte en me disant : *Fais ce que tu as entendu.* »

Cette vision lui fit un grand bien, et, dans la suite, elle s'étudia à servir Dieu avec plus de fidélité et un amour plus parfait. Aussi, mérita-t-elle que le Seigneur lui témoignât familièrement sa confiance, en la traitant d'amie et d'épouse. Il lui promit que sa profession et leur mariage spirituel auraient lieu après Pâques. Et pour ne pas la tenir plus longtemps dans l'incertitude, au sujet du jour précis, le matin de cette solennité, après la Communion, il lui dit que tout s'accomplirait à la prochaine fête de la très sainte Trinité, et que Monseigneur, contraire alors à cette décision, n'y ferait plus opposition.

Malgré cela, son état si pénible continua, comme il est facile de s'en convaincre par ces autres lignes que nous lui devons :

« Depuis longtemps je vivais sur la croix; les peines me venaient même de mes sœurs que mon état fatiguait. Le démon me tentait encore, et tandis que je priais le Seigneur de

m'enlever ces souffrances, il me dit : *Pourquoi ne médites-tu pas sur moi ?* J'entrai alors en oraison, et il me communiqua un si grand amour que nous nous parlions cœur à cœur. Je demandai miséricorde pour le monde et pour moi. Je vis Jésus lié à la colonne. Je le vis aussi s'en aller à travers les rues de Jérusalem ; je voulais le suivre. Quelle impression j'éprouvais à voir tout cela plus clairement que je ne l'aurais vu avec les yeux de mon corps ! Je sentais si vivement les injures dont on abreuvait mon Sauveur, qu'il me sembla que j'allais mourir. *Viens, viens, me disait-il, je veux m'unir à toi,* et je me plongeais de plus en plus dans la méditation de ses peines. »

Ces violentes souffrances se prolongèrent pour elle jusqu'au 3 du mois de mai suivant, époque où, ainsi qu'elle l'assura, son plus grand tourment lui fut enlevé. Voyant approcher le jour de sa profession, elle s'y prépara par une confession extraordinaire qu'elle fit à son Père spirituel, auquel elle put ensuite découvrir l'état de son âme. Cet acte fut si agréable à Dieu, qu'il daigna l'en informer lui-même, dans une communication intime dont il est question dans ces lignes.

« Le jour de l'Ascension, Jésus était dans mon cœur. Quel contentement et quelle union ! Je parlais et je pleurais de joie et de douleur, abîmée dans mon néant. *Amie, s'écria le Seigneur, pourquoi t'affliges-tu ?* — Mon Dieu.

répondis-je, ne savez-vous pas ce que je vous ai fait? Quand serez-vous enfin mon époux? — *Et pour toujours?* — Oh! amour! amour! — *J'oublie tous tes péchés*, répliqua le Seigneur, *et comme tu seras mon épouse par un effet de ma miséricorde, tu recevras encore beaucoup d'autres grâces. Obéis au confesseur. Cette obéissance te guérira, même de tes maladies, selon qu'il conviendra. Fais tout ce qu'il veut, car viendra le temps d'obéir plus héroïquement.* Je ne tenais plus alors à parler aux créatures. Je voulais seulement m'occuper d'aimer Dieu. Il me répétait souvent : *Que me veux-tu?* Et je lui répondais : Seigneur, oubliez mes péchés. »

Monseigneur l'Evêque ayant ordonné que les exercices spirituels préparatoires à la profession de notre novice commenceraient le jour de la Pentecôte, elle s'y disposa de façon à accomplir le plus saintement possible cet acte solennel. « Pendant ce temps, dit-elle, je reçus des grâces particulières et le Seigneur me parla au cœur. Que devant Dieu les choses ressemblent peu à la façon dont nous les jugeons! Quelles lumières et quelles grâces j'ai eues! Mais aussi quels péchés que les miens! Je voudrais les confesser devant tous. »

C'est dans ces saintes dispositions que le 6 juin 1841, fête, cette année-là, de l'ineffable mystère de la très sainte Trinité, la sœur Marie-Agnès fit entre les mains de Mgr Dominique Secondi, évêque d'Assise, sa profession

solennelle, selon la règle et les vœux du Tiers-Ordre cloîtré de Saint-François. En même temps, elle célébra dans son cœur ses épousailles avec Jésus. Par quel moyen secret et ineffable elles s'effectuèrent. il ne nous est pas donné de le comprendre. Je puis dire seulement que la nouvelle épouse, plongée dans la profonde connaissance d'elle-même, remplie de gratitude pour ce bienfait signalé, toute brûlante de la divine charité. atteignit en ce moment à cette union réciproque qui a souvent lieu entre Dieu et l'âme, transforme totalement la volonté et rend l'âme qui en jouit semblable à l'épouse des Cantiques (II. 16). — *A moi mon Bien-Aimé et moi à lui.* — Nous savons par elle en effet « comment, dans le mémorable jour de sa profession, elle s'était sentie toute renouvelée et transformée en Dieu. Elle était vraiment devenue une nouvelle créature, au point qu'elle pouvait à peine distinguer si elle vivait encore sur la terre, ou si déjà elle se trouvait dans le ciel, jouissant des joies ineffables de l'éternelle béatitude. Présente de corps au déjeuner offert à Monseigneur l'Evêque après la cérémonie, elle n'y avait pas son esprit : il s'abimait entièrement en Dieu. »

A peine fut-elle libre, elle comprit que son Epoux l'invitait à la solitude; aussitôt elle s'en alla toute seule au jardin, en compagnie des esprits bienheureux, pour s'entretenir et jouir avec lui, l'adorer, le bénir, l'aimer, le

remercier du bienfait signalé et si peu mérité qu'elle en avait reçu. Elle invita aussi toutes les créatures du ciel et de la terre à s'unir à elle, pour louer le Seigneur et lui rendre grâces. Le temps qu'elle passa à s'entretenir avec son Jésus fut long, et elle épancha dans son cœur les amoureuses affections du sien, d'une manière qui ne peut s'exprimer. Elle avait raison, car se trouvant si intimement unie à Dieu, elle l'aimait avec l'amour même de ce Dieu qu'elle possédait, et dans lequel elle était transformée d'une manière ineffable.

« Mon esprit éprouve tantôt des tentations et tantôt une grande paix, écrivait-elle en cette circonstance. Il vit en grâces et en oraison, s'appliquant de préférence à la Passion de mon Sauveur qui fait sur moi une grande impression. Je prie sans cesse pour les pécheurs et pour le monde, et je donnerais mille vies pour obtenir de Dieu qu'il usât envers eux de miséricorde. Unie à mon Jésus et pénétrée d'amour, je le prie d'apaiser son Père. Quelle gratitude je lui dois ! Puissé-je rester sur mes pieds toutes les nuits pendant que dorment mes sœurs ! Que je suis contente ! Combien est précieuse l'obéissance ! Souvent je suis hors de moi. Que je sens, que je vois en Dieu ! »

Et dans les derniers temps de sa vie, revenant sur cette même époque, « à partir de ce jour, affirmait-elle, le Seigneur ne m'a plus laissée ; toujours nous avons été ensemble. Il m'a

communiqué de nouvelles faveurs, et m'a fait la grâce de prendre les intérêts de la gloire de son Père et du salut des âmes comme ma chose propre et plus que cela même. puisque c'est la chose de mon Epoux divin, avec lequel nous ne faisons qu'un. »

Est-il surprenant, après cela. qu'elle ait solennisé, tous les ans, la fête de la très sainte Trinité, comme un de ses jours les plus mémorables ? Il lui fut aussi cher que celui de l'Epiphanie, durant lequel s'étaient célébrées ses premières fiançailles. Elle le passa en entier à louer, à bénir, à remercier le Seigneur de tous les bienfaits qu'il lui avait accordés, et en particulier des singulières faveurs que ces jours lui avaient apportées.

CHAPITRE V

FAVEURS PARTICULIÈRES DONT LE SEIGNEUR GRATIFIA SON ÉPOUSE

Unie à Jésus, son Epoux, par ce mariage spirituel, la sœur Marie-Agnès vécut depuis dans la pratique de l'intime et parfait amour qui a lieu entre le Christ et l'âme, conduite par lui à cette haute et étroite union. Une supplique, présentée en son nom au Saint-Père par son confesseur, nous fait pénétrer dans les secrets de ce douloureux et affectueux exercice.

« Après ma profession, lisons-nous dans ces pages, je me trouvai, durant quelque temps, très heureuse. Je sentais croître de jour en jour au fond de mon cœur un grand amour pour mon Bien-Aimé et un désir tellement vif de l'imiter et de compatir à ses souffrances, que j'aurais désiré, dans mes oraisons, l'arracher de force à ses bourreaux et leur donner à sa place mon corps à tourmenter. Les douleurs plus aiguës que j'éprouvais alors et qui maintenant (1847) se renouvellent souvent, consistaient à voir, à connaître et à ressentir en moi combien souffrait mon Epoux, sans pouvoir le soulager. J'aurais voulu partager ses souffrances, et

cependant, je me voyais repoussée par lui, comme incapable d'endurer ces épines, ces tourments, cette croix... Plus je savais son amour pour nous et l'ingratitude des hommes, plus aussi leur peu de correspondance à cet amour, à ces souffrances, à ce sang, me faisait mourir de douleur. »

Tout en redoublant dans l'âme de son épouse sa soif inextinguible de souffrances, le Seigneur la fortifiait, et la rendait capable de participer encore à un plus haut degré aux peines ineffables de sa douloureuse Passion.

« Son esprit, nous apprend son confesseur dans un autre récit, pénétrait si profondément dans ces méditations, qu'en contemplant le crucifiement, elle éprouvait chaque fois des douleurs tellement aiguës qu'elle croyait en être anéantie. Elle voyait la façon dont son Epoux était traité, la rage de ses bourreaux, leur cruauté, sa patience, son amour pour nous, le peu de correspondance des hommes, et cette vue lui procurait une agonie mortelle... Revenue à elle-même, elle sentait son corps tout endolori, tout souffrant, sans force aucune, au point que, durant quelque temps, il lui fallait demeurer immobile. Sur la seule déchirure de la main droite du Sauveur, elle trouva à méditer six mois de suite. Et quand elle fixa son attention sur la blessure de la main gauche et un peu plus tard sur celle de ses pieds sacrés, ce qui dura jusqu'à son départ pour Nocera, ses

souffrances furent telles, que je suis aussi impuissant à les dire qu'elle l'était à les exprimer. Elle voyait les actes de barbarie, elle entendait les voix, elle distinguait les gestes des ennemis de Jésus ; elle contemplait son Epoux toujours patient et aimant, et dans ses mains et dans ses pieds, elle croyait apercevoir les traces des clous qui avaient déchiré son Dieu sur la croix. » Notons, en passant, qu'elle avait constamment demandé au Seigneur de ne laisser sur elle aucun signe visible de ces souffrances.

« Par le moyen de cet état d'oraison, trouvons-nous encore dans la supplique mentionnée tout à l'heure, j'acquis un immense désir de vouloir souffrir, de chercher la sanctification des âmes, et de pratiquer dans la vertu ce qu'il y a de plus parfait. Mon confesseur m'approuva en cela et, avec son aide, je fortifiai un peu mon âme. Le démon qui, depuis presque un an, m'inspirait des pensées infernales, me déclara une guerre plus terrible. Il multiplia ses tentations, ses tourments, ses embûches. En même temps, et tandis que croissait en moi l'esprit d'oraison, les souffrances de mon Bien-Aimé pénétraient davantage en mon âme. Je me sentais poussée à souffrir avec lui pour le genre humain. J'offrais au Père éternel le peu que j'endurais, en union avec le sang et les douleurs de mon Epoux, pour le salut du prochain, pour le monde

et pour les âmes du purgatoire. Alors, je connus en esprit la conversion de quelques pécheurs, beaucoup de grâces et d'appels faits aux hommes, et l'extraordinaire miséricorde dont le Seigneur gratifiait un très grand nombre de ses créatures. Je vis aussi de nombreuses personnes passer dans l'éternité. La plupart venaient me demander elles-mêmes de les secourir. Je le fis, et comme je ressentais en ce moment d'acribes douleurs, je les offris à Dieu. Parfois même, je fus transportée par mon Epoux dans cette prison du purgatoire, et je délivrai quelques-unes des âmes qui s'y trouvaient.

Elle écrivait également, le 20 août 1842, sur ce même sujet : « Les âmes de mes parents qui s'en vont dans l'autre vie se présentent souvent à moi. Trois fois, une d'elles m'est apparue. Elle souffrait beaucoup. J'ai vu aussi une abbesse de Clarisses en Germanie que j'avais connue. Elle était toute noire. On distinguait seulement sur son scapulaire brun un morceau d'étoffe blanc. Elle pleurait énormément. Je compris qu'elle était ainsi tourmentée à cause des attentions trop nombreuses qu'elle avait eues pour ses religieuses, et des complaisances dont elle avait usé à leur égard. Mais elle était sauvée. Peu de temps après, je reçus une lettre de Germanie m'annonçant que cette abbesse était morte le jour même où je l'avais vue. »

Cette contemplation intime, pleine de douleur et d'affection, des souffrances de Jésus et cette participation à ses tourments furent, pour son épouse, l'exercice continuel de toute sa vie. Il en découla des fruits indicibles et des avantages inénarrables, pour beaucoup d'âmes de l'Eglise militante et de l'Eglise souffrante. Nous le verrons en partie dans la suite de ce récit, mais cela ne sera pleinement connu qu'au ciel.

Voulant honorer son épouse auprès de ses sœurs, le Seigneur fit à leur église, par son entremise, le don précieux du corps de sainte Candide, vierge et martyre.

Voici ce que raconte le R. P. Norbert delle Grotte, des Mineurs Réformés, et confesseur de ce monastère à cette époque :

« Un matin de l'année 1842, la sœur Marie-Agnès me dit que sa mère, la Madone, lui avait appris, la nuit passée, qu'il viendrait de Rome pour elle et pour le couvent un cadeau. Il s'agissait du corps d'une sainte, nommée Candide, lequel devait rester dans l'église du monastère. Treize jours après, arriva un pèlerin qui, de Rome, se rendait en Bavière, et qui portait sur ses épaules un paquet, revêtu d'une toile imperméable. S'étant présenté au monastère, il prit ce paquet, l'offrit aux religieuses en leur disant qu'il se sentait malade, en proie à une grande fièvre et qu'elles voulussent bien le garder avec un soin jaloux. Les sœurs, après avoir compati à sa peine et lui avoir donné,

pour se remettre, un peu de nourriture, le firent accompagner dans une maison rapprochée du monastère. Elles le recommandèrent à une personne de leur confiance, et invitèrent aussi d'autres personnes à le soigner, à le traiter. à le nourrir avec toute l'urbanité et toute la charité possibles.

« Notre Marie-Agnès, instruite subitement de tout par sa mère, la Madone, dépouille avec empressement le paquet, le porte dans sa cellule et passe la soirée et même la nuit à genoux devant ces dépouilles sacrées. Le lendemain matin, elle se rend à mon confessionnal. m'annonce que le cadeau promis par sa mère est arrivé, qu'il est dans sa cellule, qu'elle a parlé à la Sainte et qu'elle sait d'elle, d'une façon très certaine, que son corps restera dans le monastère. — Elle lui avait dit aussi qu'elle s'appelait Candide, que son martyre commencé sous Dioclétien, le 12 du mois d'août. s'était achevé le 24, à l'âge de douze à treize ans, et qu'on lui avait infligé tant de coups de bâtons sur la tête, qu'elle était devenue beaucoup plus grosse que ne le comportait son âge et que deux dents étaient sorties en avant. — Tout cela fut connu, vu et vérifié par moi.

« Ce jeune pèlerin avait parmi ses papiers l'authentique du corps saint et une lettre du P. Victor Hubert, Pénitencier de Saint-Pierre à Rome, qui adressait cette relique à un ecclésiastique de Bavière. Aussi, à l'assurance de la

Mère Agnès, j'opposais l'impossibilité absolue qu'il y avait de garder ce corps dans le couvent; elle, au contraire, affirmait toujours qu'il en serait ainsi, parce que la Sainte le lui avait dit.

« Ayant appris cependant que le corps, avec son authentique et une lettre particulière, était destiné à la Bavière, elle quitte le confessionnal et va se plaindre à la Sainte. Puis, elle revient et m'affirme que la Sainte lui a dit : « Je suis partie de Rome pour venir dans cette église. Le pèlerin qui m'a portée avec tant de dévotion et de respect est le fils d'un meunier. Il a fait au P. Hubert, Pénitencier de Saint-Pierre, sa confession générale; il a communié trois fois à Rome; il est en grâce avec Dieu; mais s'il retourne dans sa patrie il ne restera pas bon chrétien. Aussi, à cause de sa dévotion envers moi, je lui ai obtenu la grâce de mourir à Assise. Il ira en purgatoire et en sortira le jour même où mon corps sera exposé à la vénération publique dans notre chapelle. » — Tout arriva comme elle l'avait dit.

« Le pèlerin mourut à Assise huit jours après. Les religieuses se chargèrent de toutes les dépenses pour le corps et l'âme de cet excellent jeune homme; puis, on raconta au P. Hubert tout ce qui s'était passé, et on lui demanda de vouloir bien laisser aux religieuses ce dépôt sacré. Tout d'abord il s'y refusa. Il consentit seulement à ce que les sœurs priassent Monseigneur l'Evêque

de briser les sceaux, d'ouvrir la cassette, de prendre une relique insigne du corps saint et de laisser le reste à sa disposition. Sœur Marie-Agnès, qui avait connu tous ses détails, avant qu'arrivât de Rome la réponse du Père, vint me trouver et me dit : Père, le pénitencier ne voudra pas nous laisser tout le corps de sainte Candide. En rédigeant sa réponse, il a reçu de la Sainte deux fortes inspirations ; mais il a refusé de les suivre. Toutefois, la même Sainte m'a dit que, dans une seconde lettre, il donnerait volontiers son consentement. Ainsi, la Sainte restera parmi nous ; on la placera sur l'autel de sainte Anne, dans une urne dorée, élégamment ciselée et fermée sur le devant par un verre. et ses ossements seront renfermés dans une statue de jeune et gracieuse fille, vêtue avec élégance comme une héroïne. La Sainte dédommagera le monastère des dépenses qui se feront à cet effet.

« Les faits prouvèrent encore la vérité de ces nouvelles paroles.

« Les dépenses s'élevèrent à 200 écus environ ; mais peu après, la chose ayant été sue en Allemagne, les offrandes arrivèrent en si grand nombre au couvent, qu'après avoir payé toutes les dépenses, on se trouva posséder encore 12 ou 13 écus. Toutefois, tandis que l'urne, avec une magnifique statue de la Sainte et tous ses ornements et cristaux, était terminée, la cassette renfermant les ossements sacrés n'était pas

encore ouverte. Monseigneur l'Evêque ne semblait pas même disposé à le faire. Tout à coup, un matin, le 13 octobre 1843, Marie-Agnès, qui avait fait la sainte communion, entre au confessionnal et me dit en souriant : « Père, aujourd'hui notre sainte Cécile sera exposée à la vénération publique. » — Comment le savez-vous ? — « Père, me répondit-elle, il y a un an aujourd'hui qu'est mort le pèlerin, et, comme me l'a dit la Sainte, il devait rester en purgatoire jusqu'au jour où son corps sacré serait exposé à la vénération publique dans notre église ; or, à peine j'avais fait la sainte communion, que j'ai vu le pèlerin monter au ciel ; donc, aujourd'hui, notre Sainte sera exposée, dans notre église, à la vénération publique. »

« Chose étonnante ! le soir du même jour, vers la vingt et unième heure d'Italie (trois heures avant le coucher du soleil), Mgr Mariano Venturi, alors Vicaire général d'Assise, pénètre dans le monastère, ouvre la cassette, par ordre de Monseigneur l'Evêque, et trouve la tête de la Sainte avec deux dents, ainsi que je l'ai déjà dit ; on dépose les ossements sacrés dans la superbe statue que l'on renferme dans l'urne, laquelle est placée à l'endroit préparé à l'avance, sur l'autel de sainte Anne. Les cloches sonnent à trois reprises différentes, comme pour les jours de fête ; le peuple se réunit dans l'église, et Mgr le Vicaire Général ouvre un Triduum de prières qui se continue les deux jours suivants devant

l'urne splendide contenant la Sainte, comme elle se voit encore dans l'église (1).

« Que de choses surprenantes dans ce fait ! Quelle assurance à le prédire ! Et que cette prédiction s'est bien vérifiée ! Mais aussi, quelle preuve pour moi, son confesseur, du bon esprit de Marie-Agnès !... Pourtant, conclut le digne P. Norbert, je ne fis rien connaître à ma pénitente, et je continuai à la diriger de mon mieux, en lui inspirant par-dessus tout un grand mépris d'elle-même et une profonde humilité. »

Sœur Agnès professa une grande dévotion envers la sainte martyre ; elle parlait avec elle de beaucoup de choses qui la concernaient, comme avec une confidente. une sœur encore en vie ; dans ses besoins, elle recourait à son intercession avec une grande confiance, surtout dans les cas les plus difficiles et les plus désespérés, et ordinairement elle obtenait les grâces que, par elle, elle implorait du Ciel. Ayant ensuite, avec l'autorisation nécessaire, obtenu de retirer quelques parcelles de ses ossements sacrés, elle les plaça fort convenablement dans de petits reliquaires et les distribua, avec les authentiques délivrés par Monseigneur l'Evêque, à de pieuses personnes, dans le but de propager le culte et la dévotion de sainte Candide. Enfin, dix-neuf ans

(1) En 1879, ces religieuses ayant été transférées de ce monastère dans celui de Sainte-Croix à Assise, elles portèrent avec elles l'urne et le corps de sainte Candide.

après et le 24 août. anniversaire du jour où la Sainte avait consommé son glorieux martyre, la Mère Agnès passa de l'exil à la patrie, pour s'unir perpétuellement à sa bienheureuse et très fidèle amie, et jouir avec elle de Dieu éternellement.

Il semble que, pour satisfaire les saints désirs de l'épouse du Seigneur, il devait lui suffire de s'être donnée à lui par les vœux solennels de la religion, et de s'être transformée en lui par son mariage mystique et surnaturel; mais la vive flamme de la divine charité qui, alors beaucoup plus qu'auparavant, brûlait son cœur aimant, la poussa à s'unir plus étroitement et plus entièrement que jamais à Dieu, en faisant les vœux de tendre toujours au plus parfait et de souffrir sans aucun soulagement, autant qu'il plairait au divin Maître. Humainement parlant, elle éprouva souvent une répugnance à se vouer à des choses aussi pénibles; Dieu le permit ainsi, afin qu'elle acquit de plus grands mérites. Mais intérieurement, elle se sentit fortement poussée à s'y conformer, et elle ne manqua pas, par principe de sincérité, d'entretenir ses confesseurs de ses élans et de ses desseins. Ceux-ci crurent prudent, pendant quelques années, de l'arrêter dans son zèle. Elle se soumit avec docilité, se contentant de faire sans vœux tout ce à quoi, par eux, elle aurait été plus strictement obligée. Toutefois le Seigneur voulait qu'elle se liât de la sorte; pour l'y engager davantage et la porter à surmonter la répugnance naturelle

qu'elle éprouvait, il lui manifesta, dans le mois d'août 1842, combien il était attristé du peu de foi des chrétiens, de leur indifférence et de l'abus qu'ils faisaient des sacrements. Il l'humilia en même temps profondément, afin de la rendre plus capable de l'apaiser.

« En cette occasion, raconte-t-elle, je reçus du Seigneur, même pour moi, de graves reproches. Il n'agréait pas mon cœur, parce que je ne le lui donnais pas entièrement. Afin qu'il voulût bien l'accepter, je consentis à être privée de toute consolation. Je l'entendais qui me disait : *Commence par le mieux purifier* ; et mon amour pour lui s'augmenta et ma prière devint plus fervente. »

Elle le fut tant et son amour s'accrut si fort que, le jour de la Toussaint, Dieu lui dit d'aller trouver son confesseur et de faire entre ses mains le vœu du plus parfait. Le confesseur en effet l'accepta, et elle fit en même temps celui de souffrir, c'est-à-dire, ainsi qu'elle l'expliqua, « d'accepter promptement tout ce que le Seigneur lui enverrait, comme et autant qu'il le voudrait, pour sa plus grande gloire et son plaisir, renonçant en ce monde à tous ses mérites en faveur des pécheurs, des mourants et de la sainte Eglise, sans désirer aucune récompense sur la terre. »

Ce vœu lui avait été suggéré par la sainte Vierge elle-même, et elle fut réellement sur l'autel de la croix une victime de continuels

sacrifices, par toutes les peines, toutes les angoisses, toutes les tribulations qu'elle supporta durant sa vie entière. Elle les endura avec une patience qui ne se lassa pas plus que l'amour qu'elle conserva à son Epoux, et qui fut la source de toutes ses immolations.

Dieu lui fit pressentir des choses qui lui inspireraient une grande aversion et que, pour sa plus grande gloire et le bien des âmes, elle devait communiquer à ses confesseurs. Il lui montra en même temps des actes très pénibles, que, par obéissance à ses directeurs, il lui faudrait accomplir; mais son cœur aimant, loin de s'en effrayer, et peu content de ce qu'il avait déjà fait, voulut encore se lier par deux autres vœux perpétuels : celui d'être sincère en tout envers ses confesseurs, et celui de vivre comme un cadavre entre leurs mains. C'est elle-même qui nous en informe.

Surmontant une vive répulsion, « je fis vœu d'être sincère auprès de mes confesseurs, et de vivre comme une morte entre leurs mains pendant toute ma vie, c'est-à-dire, d'accomplir jour et nuit ce que demanderait l'obéissance, et cela, à la vie et à la mort, pour l'âme et pour le corps. »

Que de fois lui imposa-t-on des choses aussi difficiles que répugnantes et bien au-dessus des forces de la nature ! Toujours cependant, elle obéit aveuglément et promptement, pour l'amour de Jésus. Son confesseur, éclairé par une lumière

surnaturelle, comprit les secrets desseins que Dieu avait sur cette âme pour le bien de la sainte Eglise. Il devina qu'elle ne serait entièrement au Seigneur, qu'à la condition de mourir complètement à elle-même, et alors, il la dirigea, l'humilia et la contraria de façon à la rendre esclave de l'obéissance, simple et candide comme une enfant. Il la régla dans toute sa conduite, même dans ses actes les plus petits et jusque dans les paroles qu'elle avait à dire à ses sœurs, et toujours il la trouva docile et empressée à le satisfaire.

Dieu ne tarda pas à la récompenser, en lui envoyant des grâces nouvelles et signalées. Elle eut en particulier le mérite d'apaiser sa colère irritée contre le monde et obtint le salut de beaucoup d'âmes. Aussi l'enfer, qui s'en aperçut, tourna-t-il contre elle sa fureur ; il lui déclara de nouveau la guerre, et tenta par des troubles, des doutes, des répugnances et autres suggestions, de l'amener à révoquer ses vœux.

Le confesseur comprit vite cette ruse infernale, et comme il devenait de jour en jour plus certain de la volonté divine, il l'engagea à confirmer ses vœux par un serment prononcé devant le Saint-Sacrement. Cela mit fin pour le moment aux attaques du démon, et l'épouse du Seigneur se trouva plus forte pour combattre, par l'oraison et les sacrifices les combats de son céleste époux, au préjudice de l'enfer et à l'avantage des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ.

Voici ce que, par obéissance, elle écrivait sur ce qui vient de nous occuper, le 29 octobre 1843 : « Depuis longtemps déjà, je suis inondée de grâces et de lumières particulières. Quoique malade, je me sens pour mon bien-aimé un amour si grand qu'il me fait tomber en défaillance. J'aime Jésus et je souffre avec lui. Un grand esprit de pénitence s'est emparé de moi, mais Dieu m'a donné à comprendre que je ne dois rien faire qu'avec l'autorisation de mon confesseur. Je dormais à terre sur deux planches, et bien peu, parce que je me levais et j'employais une grande partie de la nuit à prier et à méditer. Le cilice ne me quittait jamais. Souvent je me sentais parler au cœur, et alors je me trouvais pendant des jours entiers toute enflammée et hors de moi. Je m'étais totalement abandonnée entre les mains de mon confesseur et, s'il m'avait dit de mourir à force de pénitences, volontiers je l'aurais fait pour plaire au Seigneur. La nature se révoltait bien des fois en moi ; les ennemis ne cessaient de me poursuivre ni le jour ni la nuit ; mais le Seigneur doit être aimé, et toujours je l'aimerai, dùt-il m'en coûter la vie. Une grande union existait entre lui et moi. « *Epouse*, me disait-il, *aime-moi ; que me veux-tu ?* Je répondais : Seigneur, des âmes et votre cœur. »

Le 21 du mois de décembre, elle ajoutait : « Mon bien-aimé me communiquait beaucoup de choses dont quelques-unes regardaient la sainte Eglise. Souffrant avec lui, je me trouvais remplie

de l'esprit d'adoration. Après la sainte Communion, j'étais toute plongée en lui. « *Repose-toi dans mon cœur* », me dit-il un peu plus tard. Je le fis, et je sentis quelques gouttes de son Sang tomber dans mon cœur. J'en restai anéantie. »

Elle mit ensuite tant de vigilance pour observer ce qu'elle avait promis à Dieu, lors de sa Profession, et pour accomplir ses vœux si difficiles, que les sœurs ne pouvaient s'empêcher d'admirer dans une simple professe le modèle d'une religieuse, déjà consommée dans l'exercice des plus héroïques vertus. Si on ajoute à cela les prodiges dont elles étaient témoins, et les dons célestes de discernement des esprits et de pénétration des cœurs, qu'il plut au Seigneur de faire resplendir, à cette époque surtout, dans son épouse, on n'aura point de peine à comprendre quelle idée se firent les religieuses de la sainteté de sœur Marie-Agnès, et quelle estime elles lui vouèrent. Elle était si grande que, comme la sœur Marie-Agnès nous le confia, à l'abbesse Sisti et à moi, presque toutes recouraient à elle dans leurs doutes, leurs craintes, leurs peines d'esprit, lui demandant aide et conseil. Elle se rendait à leurs désirs, et leur disait avec candeur ce que ses oraisons lui faisaient connaître en Dieu, à l'avantage de chacune d'elles. Elle craignait pourtant toujours, selon son propre aveu, en donnant ces avis, de s'écarter de la voie d'humilité et de mortification, dans laquelle elle

souhaitait uniquement de vivre cachée avec son divin Epoux.

Toutes ces vertus et tous ces dons célestes n'avaient pas été prodigués à son Epouse par le Seigneur pour rester cachés sous le boisseau ; ils devaient être posés sur le candélabre des offices de la vie religieuse, afin d'enflammer ceux du dedans et ceux du dehors. Le Seigneur, en effet, s'était proposé de gagner, par elle, beaucoup d'âmes à son amour, d'en guider d'autres vers la perfection, et d'en conduire un très grand nombre au port du salut. Aussi, à la première rénovation des emplois faite après sa profession, le 27 juin 1843, elle fut élue maîtresse des novices, office le plus délicat et le plus important de ceux qui tendent à former les religieuses, selon le cœur de Dieu. Le Seigneur le voulut ainsi, pour qu'elle fût à même d'opérer un plus grand bien à la religion, et spécialement aux sœurs cloîtrées du second et du troisième ordres séraphiques. Son confesseur croit même qu'elle fut choisie pour cet emploi, après une révélation particulière du Père saint François et de sainte Claire. On se figure aisément la manière sainte et avantageuse avec laquelle la servante de Dieu exerça cette charge. La sœur Marie-Thérèse Spellucci, autrefois Vicairé du monastère de Nocera, et qui avait habité pendant quelque temps parmi les Bava-roises d'Assise, a déposé que, d'après l'aveu de ses religieuses, « la Mère Agnès avait rempli cet office avec un grand zèle et beaucoup de charité

et de prudence pour diriger les jeunes sœurs qui lui étaient confiées, et les établir dans l'esprit et dans la pratique de notre religion séraphique. Elle avait pour elles un amour, une vigilance et une sollicitude de mère. Elle les habituaît, avec une sage discrétion, à faire des actes de vertu et, particulièrement, à renoncer à leur propre volonté, à vivre de la vie intérieure, à prier et à pratiquer l'oraison. Elle s'étudiait particulièrement à connaître le caractère et les tendances de chacune d'entre elles, en découvrant, grâce à une lumière céleste, leurs dispositions intérieures; elle les stimulait à correspondre à la grâce et aux inspirations divines, en tenant compte des forces spirituelles et physiques de chacune d'elles. » Ceci m'a été confirmé par ces mêmes religieuses Bavaroises, en 1878. après qu'elles eurent eu pris connaissance de l'Abrégé de la vie de la Mère Steiner.

Une des novices, ajoute la sœur Spellucci, lui donna beaucoup de peine. Elle était d'un caractère vif, et se rendait difficilement aux admonitions et aux corrections que l'on croyait devoir employer à son égard. Mais la bonne maîtresse pria tant, fit tant et dit tant que, finalement, cette novice se laissa vaincre, et devint une vertueuse et édifiante religieuse. Je l'ai connue dans le monastère des Bavaroises où, quoique jeune, elle m'édifiait beaucoup par son sérieux et sa vertu solide. Jamais elle ne se lassait de me parler de celle qui avait tant fait pour elle, qui l'avait encoura

gée et dirigée avec une patience et une charité si grandes qu'elle l'appelait sa sainte maîtresse. Elle ajoutait qu'elle serait heureuse, si elle pouvait se remettre sous sa direction, et m'exhortait à en profiter, dans le cas où, un jour, j'irais à Nocera.

La Supérieure de ces Bavaroises, sœur Marie Colette, m'a parlé, en octobre 1878, d'une autre novice que la sœur maîtresse avait jugée trop attachée aux choses du monde. Après que la Mère Steiner l'eût avisée, corrigée et eût prié pour elle, elle reconnut en Dieu que dès le jour de son entrée au couvent, au lieu de remettre à la Supérieure tout ce qui lui appartenait, ainsi que l'usage le voulait, elle avait retenu une somme d'argent et l'avait cachée dans sa paille. La Mère Agnès en parla au confesseur qui, d'accord avec la Supérieure, fit une recherche dans l'endroit de la paille, indiqué par la servante de Dieu. La somme d'argent fut exactement trouvée, et pour cela et pour d'autres motifs, on renvoya cette novice en Allemagne.

CHAPITRE VI

ZÈLE DE LA NOUVELLE ÉPOUSE POUR APAISER LA COLÈRE DE DIEU IRRITÉ CONTRE LE MONDE, ET MOYENS OPPORTUNS QUE LE SEIGNEUR LUI PROPOSE.

Tant de grâces, tant de dons, tant de faveurs extraordinaires n'avaient pas été accordés par le Seigneur à son Epouse pour rester inefficaces. Elle devait les faire servir le plus possible à la gloire de Dieu et au bien des âmes. Il lui fallait surtout par ce moyen apaiser la juste indignation du Très-Haut, qu'irritaient de plus en plus la diminution de la foi, le relâchement des saintes habitudes, l'indifférence religieuse croissant de jour en jour chez le peuple chrétien, les efforts continuels de la secte vomie par l'enfer pour déclarer la guerre à Dieu, à son Christ et à son Eglise, et qui manifestait son impiété par toutes sortes de sacrilèges. Il répugnait pourtant au Sauveur d'envoyer à la terre les châtimens qu'elle ne méritait que trop. C'est pourquoi, il invitait sa bien-aimée à l'aider pour ainsi dire, par ses prières et ses sacrifices, à calmer sa juste colère, et à empêcher la ruine éternelle de toutes les âmes qui se précipitaient en si grand nombre en enfer.

Le 20 août 1842, elle avait déjà écrit : « Ayant beaucoup de temps à moi, pendant la nuit, je veille et je prie pour les pécheurs, selon ce que me prescrit l'obéissance, et je médite sur la Passion de Jésus. Une fois la sainte Vierge m'a dit : *Il est nécessaire que mon Fils châtie le monde pour sa grande ingratitude, pour ses péchés, pour le peu de foi des chrétiens qui devraient être cependant de vrais fils de la sainte Eglise.* Moi, je priai, je pleurai, je conjurai le Père éternel par le sang du Sauveur de s'apaiser et de retirer sa main des fléaux que je voyais au-dessus de nos têtes. Ma prière dura longtemps ; quand elle fut terminée, la sainte Vierge se leva, et se prosternant aux pieds de Jésus, implora sa miséricorde. Il eut égard à ses douleurs, et aussitôt la main du Tout-Puissant se désarma ; mais j'ignore pour combien de temps. »

Dans une autre circonstance, la Mère de Dieu demanda que les prières se multipliasent, et qu'elles fussent assez ferventes pour pouvoir arriver au trône du Très-Haut. Sans cela, les châtiments devaient durer de longues années.

Le Seigneur lui-même, pour la pénétrer davantage du besoin de multiplier ses oraisons et ses pénitences, lui montra le triste spectacle qu'elle a ainsi raconté un peu plus tard, en 1843.

« Bien des fois, j'ai vu le monde et le cœur de ses habitants, et j'avoue qu'à cet aspect j'ai cru mourir. Un jour, la sainte Vierge m'affirma que les châtiments éclateraient sur les hommes, s'ils

ne s'amendaient et ne demandaient miséricorde. Pendant ce temps, cette très bonne Mère retirait ses mains en arrière, comme si elle ne voulait plus prier. Mais il y a beaucoup de justes ! m'écriai-je alors. Elle me les montra, et je vis que ceux qui l'étaient véritablement étaient bien peu nombreux. Beaucoup, sans doute, vivaient dans la grâce de Dieu et sans péchés mortels, mais leurs prières n'étaient pas très bien acceptées, parce que leur cœur se donnait à plusieurs. Je lui demandai : Quels châtimens viendront ? Il y en aura *beaucoup*, me répondit-elle, et *le plus grand de tous, dicté par la colère de Dieu, sera de voir périr un grand nombre d'âmes qui ont abusé des grâces innombrables et des bonnes inspirations que le Ciel leur avait suggérées*. Il y aura aussi *trois autres châtimens particuliers : des morts subites très fréquentes, la perte de la foi et la persécution contre la sainte Eglise, accompagnée de désordres dans les hameaux et dans les cités.* »

La réforme de son peuple et spécialement du clergé séculier et régulier était le grand moyen que Dieu indiquait à son Epouse pour apaiser sa colère. Mais, parce qu'elle avait pour le peuple chrétien et les serviteurs de Dieu la plus grande estime, elle refusait de croire que ces inspirations fussent des lumières du Ciel : elle les chassait comme des illusions et des tentations. « Je ne voulus pas même les communiquer, affirme-t-elle, quoique je susse que, par là, on ferait un grand

bien au prochain. Mais le Seigneur me dit : *Le châtement viendra, et il ne tardera pas.* Et la Madone m'assura que *le monde méritait d'être châtié dans un an, si on n'apportait remède au mal, et que Rome serait privée du Saint-Père.* Je ne connus pas comment. Le châtement ne s'arrêtera pas là. J'ignore si la sainte Vierge obtint ensuite miséricorde, car j'étais hors de moi. Oh ! que de malheurs me furent montrés ! Comme à cette vue je pleurai ! La Madone, le Père saint François et la Mère sainte Claire avaient toujours présent à leurs yeux ce pauvre monde. Je voyais en particulier, avec les yeux de mon esprit, un lieu voisin de Rome » ; — elle me dit, à moi, son confesseur, que c'était le royaume de Naples. — « Il m'inspirait une grande pitié à cause des tribulations et des croix qui me semblaient lui être réservées. La sainte Vierge me parla en ces termes : *Parce que les habitants de la terre n'ont pas profité des grâces et des lumières qu'ils ont eues en abondance, ils verront la main du Seigneur s'appesantir sur eux. Si les prières n'obtiennent pas grâce, un temps viendra où l'épée et la mort se montreront à tous les yeux et Rome sera sans pasteur.* Je ne me souviens pas pour le moment d'autre chose. Je compris seulement que le monde serait châtié plus tôt qu'on ne croit, à cause de ses péchés et de son incrédulité. »

Un jour, après la sainte communion, poursuit-elle, « je priai pour les pécheurs. Une écriture

me fut montrée. Je la lus avec effroi ; car il s'agissait de la perte du Pasteur, de la fin du monde, arrivant avant le temps, du châtement qui était proche, des démons venus en grand nombre sur la terre et travaillant à la ruine de la foi. J'entendis et je vis beaucoup d'autres choses. mais je ne sais pas en dire plus, sinon qu'il y aura une grande souffrance et que les méchants s'étudieront à persécuter les bons. J'ignore quand. Je devais lire autre chose, mais je ne le fis pas. écrasée que j'étais, et je ne puis pas tout écrire. parce qu'alors je n'ai pas tout noté. »

Remarquons que Rome fut privée de son Pontife en 1846, par la mort de Grégoire XVI. et, en 1848, par la fuite de Pie IX à Gaëte. Qui sait si les pénitences et les prières de la servante de Dieu, unies à tant d'autres de l'Eglise militante et à l'intercession des saints, n'ont pas jusqu'ici épargné au monde les châtements si terribles dont il était menacé ? Qui sait si toutes ces oraisons et toutes ces immolations, après avoir contribué à l'élection subite et prodigieuse de Pie IX, n'ont pas mérité que, quoique écrasé de malheurs, cet immortel Pontife ait gouverné l'Eglise, jusqu'à une vieillesse qui ne s'était pas encore vue dans aucun de ses prédécesseurs ?

C'est à cette œuvre d'apaisement de la colère divine que la sœur Marie-Agnès travaillait sans cesse par ses supplications et ses sacrifices. Elle s'humiliait profondément en la présence de Dieu,

et. au nom des mérites infinis de Jésus et des âmes ferventes, elle conjurait le Seigneur de faire miséricorde au monde. Mais Dieu se plaignait beaucoup de l'ingratitude des chrétiens et de leur peu de correspondance à ses grâces.

« Abimée jour et nuit sous le poids de la peine, disait-elle en 1844, je priais, j'adorais le Seigneur; je voulais obtenir miséricorde à l'égard du monde aveuglé, et je la sollicitais au nom des plaies et du sang de Jésus-Christ. Je connus que j'avais offensé Dieu, que j'étais la cause des châtimens et que je méritais mille enfers. Je parlais au Seigneur comme une petite enfant à son Père, une épouse à son époux, et, transportée en dehors de moi par l'amour que je lui portais, je compris toute la condescendance dont il usait envers son peuple ingrat. Je voulais que tous les hommes fussent sauvés, et je le conjurais de se montrer au moins clément vis-à-vis des âmes qui lui restaient encore, en petit nombre, fidèles. *Les ingrattitudes des chrétiens, me dit-il, crient vers moi. Oh! combien pourraient se sauver! Mais ils ne me reconnaissent pas pour leur Créateur, et, quand ils se rendent dans mes églises, au lieu de m'adorer, ils m'offensent. Leurs cœurs sont tellement endurcis, que ni les châtimens ni les grâces ne leur profitent et qu'ils ne me connaîtront que lorsque je viendrai juger mon peuple de prédilection.* Dieu veut la pénitence et pas autant de commodités, et les chrétiens d'aujourd'hui vivent, par rapport à Dieu et à leur

salut, dans une indifférence complète qui leur paraît même plus que suffisante pour se sauver. Oh! éternité! éternité!

Ces entretiens n'apportaient d'ordinaire à la sœur Agnès qu'une peine plus grande et une affliction plus profonde. Aussi, s'étudiait-elle, par tous les moyens possibles, à apaiser Dieu; mais, elle ne pouvait se persuader qu'il voulût se servir d'une créature aussi faible et aussi méprisante qu'elle pour réformer les autres. Elle passa plusieurs mois dans une lutte douloureuse et affectueuse avec son époux Jésus. le priant avec humilité d'employer à ce dessein des sujets plus propres à l'exécuter, et, lui, la conjurant d'y prendre une part plus active. Pour l'y décider, il faisait peser plus lourdement sa main sur elle et, par de nouveaux et pressants motifs, et au nom de l'amour qu'elle lui portait, il la poussait à se rendre à toutes ses divines volontés.

Le 25 mars 1844, tandis qu'elle méditait sur la Passion, le Seigneur lui apparut et lui dit : *Que tu me résistes et que tu tardes à manifester ma volonté pour le bien de la sainte Eglise! Plusieurs mois se sont déjà écoulés et tu n'as rien fait!* Par trois fois il me répéta, c'est la sœur Agnès qui parle, qu'il voulait la réforme. Je me sentais au fond de l'âme une forte répugnance; je n'aurais pas voulu croire de telles choses; mais *je veux*, me dit-il, *que les monastères qui vivent dans la Règle de sainte Claire renouvellent*

leur esprit. — Seigneur, répondis-je, il en est bien peu qui voudront le faire quand même ils en auraient la faculté. — Qu'importe ? répliqua-t-il, qu'importe qu'ils ne soient que trois ? Et ils y sont. Je veux que, la nuit, ils chantent mes louanges, à la place du monde qui reste aveuglé, — c'est-à-dire pour réparer l'ingratitude et l'aveuglement du monde, — et que les religieuses prennent le même habit que leur mère... Moi, leur Epoux, je leur ai enseigné pendant trente années la vie qui doit exister parmi elles ; ma grâce leur suffira... L'amour de la pauvreté me plaît, mais beaucoup de personnes me lient les mains, de telle sorte que je ne puis leur donner ni des lumières ni des grâces plus grandes, parce qu'elles ne renoncent pas aux attaches personnelles qui les dominent. Aussi, je ne puis empêcher mon bras de frapper le peuple dont l'iniquité redouble. Je veux que les chrétiens me confessent non seulement par la bouche, mais encore par les œuvres, et qu'ils ne me persécutent pas plus que ceux qui n'ont pas la lumière de l'Évangile. Même dans les maisons qui me sont consacrées, il y a un grand nombre de personnes qui se sont refroidies à mon égard. — Mais, Seigneur, m'écriai-je, que puis-je, moi, si ingrate envers vous ? Je ne puis rien ; éclairez donc les Supérieurs, afin qu'ils agissent d'eux-mêmes. Oh ! mon Dieu, miséricorde ! — Prie mon Cœur, reprit le Seigneur, afin que mon Père use de miséricorde. Quand tu médites sur ma Passion, je suis avec toi et je te fais partager mes

douleurs. Tu te souviens des guerres, des troubles et des maux que je t'ai montrés et que je t'ai chargée d'annoncer; fais donc ma volonté; dis ce que j'exige.»

Après des reproches si formels en même temps que si affectueux et si pressants, la sœur Marie-Agnès ne pouvait plus résister. Aussi, craignant de se rendre coupable si elle continuait à garder le silence, elle raconta en substance toutes ces révélations à son confesseur. C'est à propos de cela qu'elle disait :

« Accablée par les maladies et d'autres peines intérieures, je ne puis pas souvent me livrer aux travaux manuels; mais, la nuit, par une grâce du Seigneur, je donne un libre cours à ma pensée et je repose mon esprit. Quelles douces heures je passe au chœur devant la très sainte Vierge, priant pour le monde entier! Quelles larmes de contrition et d'amour je répands! Je vois les religieux et le clergé en général si relâchés que le châtement ne peut manquer d'arriver. La réforme que Dieu réclame se fera sans doute, mais elle s'effectuera sans son esprit, et alors elle sera impuissante à arrêter les fléaux. Que de choses à dire sur ce sujet! Quelle douleur pour la Vierge Marie! Elle ne voudrait pas que son Fils châtie, et je l'aperçois qui essaye d'arrêter sa main. *Vois, m'a-t-elle dit, comme je suis traitée par le monde.* Puis elle a ajouté : « *Lève-toi, va, écris une Règle; je t'inspirerai tout.* » Je ne comprenais pas ce que cela

signifiait ; mais le confesseur me l'expliqua ainsi : Tu t'en iras d'ici travailler comme un missionnaire. Pourtant, je n'ajoutais foi à rien de tout cela, parce que j'étais une pauvre religieuse sans aucune vertu, et je me contentais de dire intérieurement : Démon, fuis loin de moi. »

Peu satisfait qu'elle se fût ainsi ouverte à son confesseur, le Seigneur la poussait, par des motifs toujours plus pressants, à mettre la main à cette réforme, et à manifester au Saint-Siège ses miséricordieux desseins ; c'était pour elle un cruel et long martyre.

« Une nuit, raconte-t-elle, après plusieurs heures passées devant la sainte Vierge, en pleurant et en priant pour le monde, je perdis connaissance et je vis la Madone qui cherchait à apaiser son Fils irrité contre le monde, au moins pour quelque temps, afin que son peuple eût le loisir de s'amender. *Je veux*, me dit-elle, *que tu parles au Saint-Siège de la réforme que je désire, ainsi que des châtimens qui arriveront si on ne se corrige pas bientôt. Après tant de temps qu'on te le répète, si enfin tu ne le manifestes, tu rendras compte de l'office dont tu es chargée. Peu importe qu'on te croie ou non ; parle toujours, sinon l'heure du châtiment sonnera. Elle sonnera.*

« Le Père saint François se prosterna devant la Vierge. Son aspect était pauvre et abattu ; ses mains et ses pieds brillaient d'un grand éclat. Il demandait pitié pour le monde. Puis, se

tournant de mon côté, il s'écria : *Je veux voir si les religieux sont ou non mes fils. Où est leur esprit intérieur ? Où est leur pauvreté ? Où leur humilité ? Où l'encens de leurs prières ? Ah ! monde ingrat ! prends garde à toi !* Il me montra tant de désordres que je compris que beaucoup ne se sauvaient pas. Jamais je n'avais eu connaissance de pareilles choses. Je les croyais tous saints et fidèles à l'observance de leurs Règles. Il m'ouvrit un livre où je vis si clairement le besoin extrême que cet ordre avait de renouveler son esprit, que mon cœur cessait de battre et que je craignais de mourir. *Qu'ils se réforment,* me disait-il, *mais cela ne viendra qu'après la réforme des Clarisses et religieuses franciscaines qui doivent, par leurs prières, obtenir grâce plus que tous les autres.* Dieu veut que le Pape agisse de lui-même. Il aura pour cela lumière, grâce et force. Toutefois, j'aperçois beaucoup d'obstacles, peu de foi et une si grande indifférence dans un grand nombre, que je ne sais pas si on obtiendra miséricorde. *A présent, ajouta-t-il, on n'y croit pas ; mais viendra un moment où le monde sera une nuit obscure pour beaucoup, beaucoup.* Ah ! Seigneur ! pitié et miséricorde ! Que de peines j'eus alors ! Nuit et jour, je les offris au Seigneur pour calmer sa colère, et je ne passai pas un moment sans prier et adorer. Je le faisais même en travaillant et en marchant, et le conjurais par ses mérites infinis de ne pas permettre la perte d'une seule âme. Je m'adressais souvent à ma

Mère, lui rappelant ses douleurs, et la priant de ne pas oublier que nous étions ses enfants. »

Après de telles visions, la servante de Dieu redoublait ses oraisons, ses sacrifices et ses pleurs. Elle demandait que les châtimens mérités tombassent sur elle, que Dieu usât de pitié envers le monde et qu'il sauvât les âmes rachetées au prix du sang divin. Elle n'arrivait pas cependant à se persuader qu'elle pût avoir une part active dans cette réforme, tant elle était convaincue qu'elle avait besoin, plus que tous, de se réformer elle-même.

« Au sujet de la réforme, écrivait-elle, j'ai fait depuis longtemps une pleine offrande de ma personne au Seigneur. Depuis lors, j'ai beaucoup souffert dans mon esprit, nuit et jour. Je suivais des yeux les affaires du monde. Je connaissais que le moment calamiteux n'était pas encore venu, et que, par charité, des ouvriers étaient envoyés dans la vigne du Seigneur. Il m'assura que je devais encore beaucoup travailler, alors que, grâce à mes maladies, je me trouvais à la porte de l'éternité. *Pense avant tout à la réforme de l'esprit des religieux, ajouta-t-il, et priez tous afin que vous ne perdiez pas la foi et la grâce.* »

Ensuite son confesseur lui ordonna de prier Jésus de vouloir bien lui manifester par quels moyens elle devait commencer cette réforme. Elle obéit aveuglément et voici la réponse qu'elle reçut :

« *Je t'ouvrirai la voie. Un évêque viendra demander une religieuse pour établir dans un monastère l'Institut des pauvres Clarisses. Tu réaliseras ce projet avec l'aide de ton confesseur.* »

CHAPITRE VII

ELLE ÉCRIT LA RÈGLE ET, A LA SUITE DE BEAUCOUP
DE DIFFICULTÉS, COMMENCE LA RÉFORME

Pleinement rassuré sur l'esprit qui animait la servante de Dieu, son confesseur lui ordonna par la sainte obéissance d'écrire tout ce qu'elle avait appris du Seigneur sur la réforme, et en particulier sur les Règles et les Constitutions. Elle éprouva d'abord la plus grande répugnance et difficulté à se rendre à cet ordre; mais, encouragée par son Epoux divin et assistée par sa Mère très sainte, elle fit ce qui lui était commandé.

« Une fois, après la Communion, écrit-elle, je demandai au Seigneur la force d'accomplir sa très sainte volonté. *Je suis avec toi*, me répondit-il, *et je connais ton bon désir. Ecris les Constitutions. C'est mon œuvre. J'en serai le principe ; ne doute pas de ma grâce. Va et fais ce que veulent ton père saint François et ta mère sainte Claire. Attends-toi à de grandes épreuves, ainsi que ton directeur. L'œuvre te semblera souvent tomber à terre. Mais ton confesseur d'aujourd'hui et un autre, que tu auras après lui, te prêteront leur appui. Les croix que je t'ai montrées viendront ; mais les moyens de les porter ne te manqueront pas. Sois fidèle à poursuivre*

ce qui me plaît et ce qui est ma volonté; ma grâce te suffit. »

Ainsi fortifiée, elle écrivit, d'après une lumière surnaturelle, qui lui arrivait après la sainte Communion, la Règle et les Constitutions que le Saint-Siège approuva et confirma dans la suite. « Dès que je me sentis poussée par le Seigneur à écrire une Règle pour les religieuses Clarisses, dit-elle, je compris que je devais mitiger quelques-unes des austérités extérieures, contenues dans la première Règle de notre mère sainte Claire. Je ne la connaissais pourtant pas : je ne l'avais jamais lue. Il me fallait l'accommoder aux circonstances du temps présent, selon les lumières que je recevrais du Ciel, afin de venir en aide aux Clarisses et aux Tertiaires franciscaines qui spontanément voudraient embrasser cette Règle, ainsi mitigée. Je résistai beaucoup à cette inspiration, regardant comme une sottise de mettre la main à une Règle aussi sainte. Mais le Seigneur me montra que je devais le faire, puisque, soit par dispense, soit par négligence, beaucoup d'articles de cette Règle étaient comme morts pour la plupart des religieuses. Auparavant, je n'avais jamais entendu parler de cela.

« Afin de tranquilliser ma conscience, je racontai le résumé de cette communication au Père confesseur, et celui-ci m'ordonna de noter ce qui m'était dit. Au mois de septembre 1844, j'écrivis donc en allemand sur les douze chapitres de la première Règle de sainte Claire, à l'aide de la

lumière surnaturelle qui m'éclairait, surtout après la sainte Communion. » Elle fit ensuite en italien une copie de cet écrit, et c'est le contenu de cette copie qui s'observe à cette heure chez les Clarisses de Nocera-Ombrie (1).

On ne pourra jamais redire la guerre acharnée que l'enfer souleva contre elle pour empêcher les desseins de la miséricorde divine de s'accomplir. Sans doute, nous apprend son directeur, « les démons tourmentaient Marie-Agnès depuis plusieurs années ; mais, à ce moment de sa vie, ils la tentèrent plus fortement que jamais ; ils la poursuivirent, ils la maltraitèrent, ils la frappèrent avec des verges, au point que souvent elle en porta les marques, et ils la réduisirent à un état si douloureux qu'elle ne pouvait plus se mouvoir. A un ordre de son confesseur, tout cessait et elle reprenait avec courage ses fonctions. »

A cette époque aussi, elle souffrit des maux de dents horribles qui ne lui laissèrent pas un

(1) « Ces modifications apportées par la Mère Agnès à la règle primitive de sainte Claire » concernent « spécialement » les « monastères d'Italie, où, comme on vient de le voir, cette règle avait subi par la force des choses des altérations considérables. Les Clarisses de France suivent, pour la plupart, la réforme de sainte Colette ; et celles que nous connaissons n'éprouvent aucune difficulté à observer, avec une exactitude parfaite les règles tracées par cette admirable réformatrice. Pour entrer dans les desseins que le divin Maître a manifestés à la Mère Agnès, les généreuses disciples de sainte Colette n'ont qu'à redoubler de fidélité dans l'accomplissement de ses prescriptions et dans l'imitation de son dévouement apostolique. » (P. Ramière, *Le Messager du Cœur de Jésus*, mars 1880, p. 292.) — H. C.

instant de repos. On essaya d'extraire celle qui la martyrisait le plus; mais on y alla avec une si grande force que, sans l'arracher, on endolorit la bouche au point de faire naître en elle une plaie gangréneuse. Ne pouvant supporter de voir ainsi souffrir la sœur Agnès, la Supérieure appela de Pérouse un célèbre dentiste. Quoique persuadé que la gangrène rendait cette plaie incurable, il voulut tenter d'enlever la dent; elle se brisa. et ses racines qui restèrent occasionnèrent à la pauvre patiente des souffrances plus ou moins fortes jusqu'à sa mort.

C'est par ces moyens, si opposés aux vues humaines, que le Seigneur disposait son Epouse à la réforme demandée. Il lui préparait en même temps à Nocera un monastère, pour y commencer son œuvre.

A partir de 1803. Mgr l'Evêque Piervisani s'était proposé d'établir, dans un couvent de cette ville, la première Règle de sainte Claire. La diligence qu'il apporta à ce dessein n'eut point d'effet. Il crut former son Institut avec un cours d'exercices spirituels, qu'il fit suivre à une douzaine de jeunes et vieilles filles qu'il avait réunies, et auxquelles il imposa les observances extérieures de la Règle. Mais on comprit bientôt que, sans une religieuse habile qui les dirigeât, rien ne se ferait. Après bien des prières et des démarches pour réaliser ce projet, Mgr l'Evêque qui avait en grande estime le monastère des Bavaroises à Assise, se sentit poussé intérieu-

rement à y aller chercher le sujet qu'il désirait.

Pendant ce temps, le Seigneur prévenait sa bien-aimée de tous ces événements, et lui faisait connaître les sentiments intérieurs de chacune de ces filles, ainsi que les intentions du prélat. Et à peine Monseigneur se mettait-il en route pour Assise qu'elle en était aussitôt informée. Écoutons-la parler :

« J'avais déjà reçu du Seigneur beaucoup de lumières et beaucoup de grâces au sujet de la réforme, mais la veille de la fête de saint François, après la sainte Communion, Jésus me dit : *Je vais te débarrasser d'une partie de tes maux. L'évêque de Nocera va venir, ainsi que tu en as connaissance depuis plusieurs mois.* » En même temps, je sus beaucoup de choses sur les épreuves qui m'attendaient à Nocera, sur la réforme qu'il fallait accomplir et sur le véritable esprit qui devait l'animer, ainsi que je l'ai déjà écrit dans les Constitutions, d'après l'ordre de la Madone et pour obéir à mon confesseur. »

De l'église, elle se rendit au jardin, et là, le Père saint François se présenta à elle, avec une longue et très lourde croix sur les épaules, et lui demanda si elle la voulait. Elle l'accepta et resta courbée et oppressée sous ce poids énorme. Il lui conseilla ensuite, si elle désirait diminuer la douleur que ses dents lui causaient, d'appliquer sur la partie malade quelques feuilles d'olivier et de cognassier, écrasées sous deux pierres vives. Elle le fit avec l'autorisation de son confesseur,

et immédiatement elle en éprouva du soulagement. La gangrène disparut, et les souffrances furent beaucoup moins vives jusqu'à son départ pour Nocera. Tandis que cela se passait, Mgr Piervisani se rendit au couvent d'Assise pour y demander une ou deux sœurs, à l'effet de travailler à son entreprise. Les entretiens qu'il eut, soit avec l'Evêque du lieu, soit avec le confesseur, lui laissèrent l'espoir d'être écouté.

« Depuis l'arrivée de Mgr de Nocera, c'est de nouveau Marie-Agnès qui parle, je souffris beaucoup d'assauts et de tracasseries de la part des démons. Infirmes et incapable, ignorant la langue italienne, privée d'expérience et de vertus, ayant toujours la mort sur les lèvres, jeune d'environ trente ans, habile pour tout, bonne seulement à être mise en un coin du cimetière, je ne pouvais me persuader que le Seigneur me destinât à faire de telles choses, malgré sa promesse de me donner l'aide de mon confesseur et un peu plus de santé. »

Toutefois, après plusieurs tentatives faites pour le choix des religieuses destinées à Nocera, c'est sur elle précisément que s'arrêta la pensée de Mgr Landi, évêque d'Assise et du Père confesseur. Les autres sœurs s'étonnèrent grandement de voir une mission aussi difficile confiée à cette nouvelle professe, qui ne connaissait pas la langue italienne, et dont la santé était si faible qu'elle devait souvent garder le lit. De son côté, l'enfer ne manqua pas, à la suite de cette déter-

mination, de se soulever contre elle, avec une extrême violence.

« Me poursuivant jour et nuit, affirme-t-elle, les démons tinrent un conciliabule, cherchant à haute voix, de manière à ce que je pusse les entendre, le moyen de tout détruire. »

« Dès le jour où la délibération fut prise jusqu'au départ de Marie-Agnès pour Nocera, assure à son tour l'estimable confesseur, il sembla véritablement que la moitié de l'enfer se fût réunie dans sa cellule, au chœur, partout où elle allait. La pauvre religieuse était toujours poursuivie et souvent maltraitée par les démons. Ceux-ci l'accusaient d'être orgueilleuse ; ceux-là la battaient et la foulaient aux pieds pendant des heures entières. Les uns la menaçaient de la faire mourir ; les autres voulaient la précipiter en bas de l'escalier. Il y en avait même qui criaient à plein gosier qu'elle ne partirait jamais pour Nocera, parce qu'ils la tueraient ou la précipiteraient du haut des rochers de la ville. »

Le moment du départ approchait ; voyant que les menaces dont ils se servaient pour la détourner étaient inutiles, les démons, dans l'espoir de mieux réussir, employèrent un autre moyen : ils firent grande fête en sa présence, avec des cymbales et autres instruments de musique, chantant leur victoire sur elle, lui témoignant un grand contentement de la voir partir, convaincus qu'ils étaient de la faire tomber dans leurs pièges, à peine sortie du mo-

nastère, de détruire ainsi la réforme imaginée par elle et de perdre son âme. Ces nouveaux efforts furent aussi infructueux que les premiers. Anéantie dans la connaissance de sa nullité, et s'abandonnant entièrement à son céleste Epoux, la sœur Marie-Agnès ne pensa qu'à exécuter ses divines volontés, au prix de n'importe quels sacrifices, et pleine d'obéissance à l'égard de ceux qui tenaient sa place auprès d'elle sur la terre.

Pendant ce temps, muni des permissions apostoliques, Mgr Piervisani retourna à Assise, le 16 janvier 1845, pour s'occuper du transport des religieuses à Nocera. Il eut un entretien avec sœur Agnès, et j'entendis celle-ci lui dire : Monseigneur, l'obéissance veut que j'aille à Nocera; mais je dois informer Votre Seigneurie Illustrissime qu'il y aura entre nous un désaccord qui sera pour moi une grande croix. Votre Seigneurie voudra beaucoup de rigueur et d'austérités; il me paraît à moi que le Seigneur demande une plus grande mitigation. » Monseigneur répondit que, puisqu'ils étaient tous deux animés du bon esprit, tout se terminerait dans la paix et l'harmonie. Telle ne fut pas l'opinion de la servante de Dieu, dont les craintes ne se réalisèrent que trop.

Dans son infinie miséricorde, le Seigneur voulait être mis dans la nécessité de ne pas envoyer à la terre les fléaux qu'elle méritait. Il avait à cœur de donner à l'Eglise tourmentée un

secours puissant dans les prières, les sacrifices et la pratique des vertus chrétiennes que la réforme indiquée devait inspirer, et qui seraient comme un contrepoids à la froideur, à l'indifférence et aux iniquités du monde. C'est pourquoi, il disposa les choses de telle façon que sa bien-aimée sortit du monastère le 18 janvier, jour consacré à la fête de la Chaire de Saint-Pierre, et, qu'accompagnée d'une religieuse bénédictine et d'une dame honorable, elle arriva dans la soirée du même jour à Nocera.

« Avant de quitter mon couvent, a-t-elle écrit au sujet de ce départ, j'eus un évanouissement mortel. Seule l'obéissance que je portais à mon confesseur put me persuader que j'arriverais au soir. Les religieuses se riaient de moi et du but de mon départ. Elles disaient, ou que je mourrais en chemin, ou qu'au bout de huit jours je retournerais à Assise, et qu'il ne valait pas la peine vraiment de se séparer d'une aussi pauvre réformatrice, qui serait sitôt de retour. Au moment où la voiture se mit en marche, et surtout en passant devant le couvent de Sainte-Claire, je me sentis si bien portante que jamais de ma vie je n'ai eu un jour pareil. »

Il y avait plus de six mois qu'elle n'avait pris pour toute nourriture que quelques gouttes de bouillon et de lait, et cependant elle fit le voyage sans aucune fatigue. A Foligno même, elle put mâcher un peu de pain et prendre une soupe et un petit morceau de morue. Ne sont-ce

pas là des signes évidents que sa mission venait du Ciel ?

A son arrivée au monastère de Nocera, la servante de Dieu éprouva une pénible impression, en considérant la construction extérieure du couvent. Sa peine s'accrut, lorsque, entrée dans la clôture, elle en reconnut les pauvres dispositions intérieures, et le manque complet de tout ce qui est nécessaire à la fondation d'une communauté religieuse.

« Je trouvai, raconte-t-elle, sept anciennes religieuses ou novices opposées à la réforme. et cinq filles qu'il me fallait habiller. Oh ! quelle souffrance de ne pas connaître la langue italienne, — elle la parlait encore fort mal et ne comprenait que peu de choses, — et de n'avoir ni linges, ni lits, rien ! Le cœur me manqua et je songeai à retourner à Assise. » La vive appréhension qu'elle ressentit d'avoir à former des sœurs, sans les moyens nécessaires pour cela, n'était pas probablement la seule raison de son découragement. Le démon devait continuer à la poursuivre de ses attaques, dans le but de la détourner de son entreprise. Mais, pour se conformer aux ordres de son confesseur qui était allé avec elle à Nocera, elle ferma les yeux à toutes les raisons humaines et, pleine de foi et de confiance en Dieu, elle commença immédiatement, avec tout le soin dont elle était capable, cette réforme qu'elle considérait comme son œuvre et non la sienne. Ce qui le prouve.

c'est ce qu'elle a écrit : « Au bout de trois jours, le Supérieur qui avait travaillé à cette même réforme, pendant quarante ans, voulut la laisser tout à fait sous ma direction. »

Le monastère n'avait alors qu'une clôture épiscopale. Aussi Monseigneur l'Evêque, informé de son bon esprit, lui accorda toutes sortes de facultés pour ce qui pourrait lui convenir, et, en particulier, pour l'acceptation ou le renvoi des postulantes. Elle pria donc de se retirer les novices qu'elle jugea devoir être un obstacle à l'établissement de la réforme, et ne garda auprès d'elle que celles dont la vocation lui paraissait sérieuse. Quelques-unes d'entre elles pourtant, n'ayant pas correspondu à la grâce, elle les renvoya dans la suite.

Se reposant pleinement sur son Epoux divin, elle prit sur elle la charge du temporel et du spirituel du monastère. Après avoir réuni un nombre suffisant de postulantes, elle s'étudia à leur inspirer le véritable esprit de l'Institut de sainte Claire, selon les lumières qu'elle recevait du Ciel. L'habitude et la grâce de Dieu l'ayant rendue un peu plus apte à comprendre et à parler la langue italienne, elle s'appliqua avec un zèle infatigable à les instruire dans la pratique de la vie religieuse, non seulement par l'exemple, mais encore par la parole. Elle leur apprit, en particulier, les moyens de faire oraison avec fruit, de vivre toujours en la présence de Dieu et de pratiquer toutes les

vertus nécessaires aux âmes cloîtrées. Dieu permit, par un bienfait signalé, qu'en peu de temps elles pussent réciter au chœur l'office divin, à l'édification de tous ceux qui les entendaient, qu'elles eussent le don de l'oraison, et qu'elles accomplissent, avec une grande exactitude, tous les exercices de la vie religieuse.

Quoique cela fût bien propre à réjouir le cœur de la Mère Steiner, elle souffrait pourtant beaucoup, en voyant que, faute de moyens, elle ne pouvait pas subvenir aux besoins de ses filles, comme son amour maternel l'aurait désiré. Elle tâchait de suppléer à ce manque des choses les plus indispensables, par la patience, la résignation et une entière confiance en Dieu. Quant aux religieuses, loin de s'attrister de cette misère, elles s'en réjouissaient presque. Elles y trouvaient l'occasion de faire pénitence et de plaire à Dieu ; généralement, elles vivaient contentes et heureuses.

« Cet établissement, écrivait la Mère Steiner, dans une sorte de mémoire qui devait servir ensuite à exciter, à l'amour de la souffrance les sœurs qui resteraient fidèles, cet établissement a été toujours dans les premières années rempli de croix et de misères temporelles. Il était devenu la propriété de l'orphelinat et ne pouvait se procurer le vêtement et la nourriture qu'avec une extrême difficulté. Cela provenait de ce que l'orphelinat (qui devait l'entretenir) n'avait point de rentes, les jeunes filles y entrant sans dot et

sans trousseau, quelques-unes même n'apportant rien du tout, — le bon Monseigneur l'Evêque le permettant ainsi. — Les misères ont été grandes et bien grandes dans les premiers jours. Moi-même, quelquefois, je dormais à terre. En quatre mois, je reçus un écu pour pourvoir aux besoins de la communauté, sans être à même d'acheter quelques œufs. La nourriture consistait en herbes, en pain noir dont nous n'avions jamais beaucoup, et quelquefois en un peu de morue. » Habituellement, on prenait du miel, cuit avec du vin. Durant le premier hiver qui fut bien rigoureux, elles manquèrent de couvertures. A la fin de cette époque, après beaucoup d'instances et de recommandations, on leur en prêta quelques-unes de celles qui servaient aux enfants dans les jours de préparation à la première Communion. Comme on le pense bien, ces tribulations et beaucoup d'autres n'arrivaient pas sans une permission divine. Dieu voulait, je pense, établir les racines de ce nouvel Institut dans la croix, afin de rendre les premières novices dignes des grâces particulières du Ciel.

2

CHAPITRE VIII

APRÈS BIEN DES TRIBULATIONS, LES PREMIÈRES
ASPIRANTES DE LA RÉFORME PRENNENT L'HABIT
ET FONT ENSUITE PROFESSION.

Pour confirmer ce que j'ai déjà dit, il me semble convenable de ne point passer sous silence les efforts incroyables que fit l'enfer, pour empêcher l'œuvre de Dieu.

Pendant les huit jours qui précédèrent l'arrivée de la Mère Agnès dans ce couvent, on y avait entendu des bruits extraordinaires qui avaient glacé de frayeur les personnes de la maison, sans qu'elles pussent s'expliquer d'où ils provenaient. A partir de son entrée dans le monastère, ces rumeurs augmentèrent tellement, et on fut témoin d'une infinité d'autres choses si extravagantes, qu'on ne douta plus que ce ne fussent les démons qui les occasionnaient. Ils prévoyaient que si l'Institut s'établissait selon le cœur de Dieu, ils seraient battus et perdraient une foule d'âmes. Cette pensée naturellement excitait leur rage.

« La première nuit que je dormais au milieu de mes filles, écrit à ce sujet la Mère Steiner, un esprit se présenta à moi sous la figure d'une religieuse qui me paraissait être de ce couvent. Il voulait me jeter hors du lit et s'y

mettre à ma place ; il soupirait beaucoup... Après la fête de la Purification de la très sainte Vierge. les démons venaient sous des formes sensibles, nuit et jour, pour me poursuivre, moi et mes filles ; afin de nous effrayer, ils soulevèrent mon lit en l'air en criant et en hurlant. Une nuit même, ils essayèrent de me transporter hors du monastère, disant que tout ce que nous faisons était inutile, que jamais nous ne mettrions sur pied ce couvent, et qu'ils avaient déjà triomphé de nous. Je ne sais vraiment pas comment nous avons pu résister. Cette souffrance continua jusqu'au moment où se fit la première profession. Et comme ils venaient sans cesse me tourmenter autour de mon lit, outre l'eau bénite et quelques reliques, j'avais toujours avec moi une petite baguette bénite surmontée de la statue de saint Michel ; j'en frappais les démons et je les faisais fuir.

La servante de Dieu était si peu effrayée de ces apparitions épouvantables, que, comptant sur l'aide de Dieu, elle défiait le démon, elle le battait, elle l'invitait à faire oraison, à adorer Jésus Eucharistique, et à accomplir d'autres actes pieux qui ne pouvaient que l'indisposer davantage.

« Une fois entre mille, poursuit-elle, je voulais le saisir par la main et le traîner au chœur devant la Madone, mais il prit la fuite, écumant de rage. Une autre fois il s'offrit à moi sous la figure d'une dame dont le corps était

couvert d'ulcères et tenta de m'étrangler. Je le serrai alors violemment et j'essayai de l'entraîner avec moi au cœur, pour le forcer à adorer Jésus Eucharistique; je me proposais de l'attacher ensuite aux pieds de la sainte Vierge; mais, il se mit à crier et à pleurer de telle façon, qu'il éveilla les autres religieuses dormant dans un dortoir commun. Emue par ces cris lamentables et par ces pleurs déchirants, l'une d'elles se précipita vers moi, et il m'échappa. Il ne vint dans la suite, grâce à Dieu, que plus rarement. »

Un matin elle me raconta que, durant la nuit, elle avait chassé le démon plein de dépit, avec la simple feuille d'un rameau d'olivier béni qu'elle tenait sous son traversin. Elle l'avait gourmandé en même temps de la grande et honteuse faiblesse qu'il montrait, en fuyant devant un si fragile objet. Quelle foi! Quel courage héroïque! Quelle confiance en Dieu!

Jusqu'à la première vêtue de ses filles, rarement elle put prendre un peu de repos durant la nuit, tellement elle était molestée, tantôt d'une manière et tantôt d'une autre, par le démon. Les assauts du malin esprit, bien que moins fréquents, à partir de ce moment, durèrent encore jusqu'à la première profession. Dieu même permit, dans le but sans doute de lui faire pratiquer la patience et les autres vertus, que l'enfer la tourmentât plus ou moins pendant tout le reste de sa vie.

Parmi les moyens que les esprits diaboliques

employaient le plus souvent pour lasser son héroïsme, les religieuses remarquèrent celui-ci : malgré tous les soins qu'elles apportaient à préparer sa nourriture ou son breuvage, surtout lorsqu'elle était fatiguée, ces aliments et cette boisson étaient tantôt extraordinairement salés, tantôt remplis d'ordures, aujourd'hui pleins de scorpions, demain couverts d'autres petites bêtes immondes. Cela déjà lui était arrivé dans le Tyrol; et à Nocera, comme là, elle se contentait, en voyant ces saletés, de lever les yeux au ciel et de dire avec une grande résignation : *Tout pour l'amour de Jésus.*

Furieux de toutes les humiliations que leur infligeait l'Épouse du Seigneur, les démons se tournèrent du côté de ses filles. Ils savaient bien que ces attaques blesseraient bien plus son cœur que toutes celles dont ils la poursuivraient elle-même. Ils leur dressèrent tant d'embûches; ils s'efforcèrent tellement de les détourner de leur vocation, qu'il fallut toute la puissance de Dieu pour les décider, malgré leur effroi, à rester dans le monastère.

Ils s'attaquaient la nuit, ou à chacune en particulier ou à toutes en général. Elles sentaient le démon passer d'un lit à un autre comme un grand vent qui éteignait les lumières; elles entendaient distinctement les sifflements et les autres cris, au moyen desquels il voulait les épouvanter; il imitait le bruit des talons de souliers, afin de leur faire croire que quelqu'un

se promenait en dessus et au-dessous d'elles ; il poussait des hurlements affreux qui les faisaient frémir ; il se montrait à elles sous la figure de différentes bêtes horribles, prêtes à les dévorer ; il ébranlait leurs lits, leur faisait subir des taquineries inconvenantes, les prenait à la gorge, comme s'il voulait les étouffer ; il tombait comme un gros poids sur elles au point de les empêcher de respirer, et les liait, pour leur enlever la liberté de se mouvoir et de se défendre, autrement que par des oraisons jaculatoires et des prières intérieures.

Peu content de cela, le démon les poursuivait encore durant le jour, alors qu'elles vauquaient à leurs occupations. Il se présentait à leurs regards sous la forme d'un animal féroce, d'un serpent, d'un insecte dont elles sentaient réellement la piqûre, et les tentait de la manière la plus criminelle et la plus horrible. Il les battait fortement et laissait sur leurs corps la trace de ses coups. Mais qu'arriva-t-il ?

Un effet tout contraire à celui que se proposait l'inferral ennemi se produisit : celles d'entre les religieuses qu'il maltraita le plus furent précisément les plus fidèles et les plus ferventes de toutes. Ce bien fut dû d'abord à la grâce divine, mais ensuite aux prières de la servante de Dieu, ainsi qu'à l'exemple et à la direction qu'elle ne cessait de leur donner. C'est par là qu'elle les aida, les soutint et les encouragea, au sein de leurs pénibles épreuves.

Nullement effrayée par les obstacles et les oppositions de toutes sortes qu'elle rencontra, la Mère Agnès, comptant toujours sur Dieu, continua son œuvre sans jamais se lasser jusqu'à ce qu'elle la vit établie. Elle admit cinq autres postulantes qu'elle s'étudia à rendre, comme les premières, de vraies filles de sainte Claire et de dignes épouses de Jésus crucifié, offrant dans ce but beaucoup de prières accompagnées de larmes et de sacrifices. Pénétrant dans leur intérieur, à l'aide d'une lumière surnaturelle, elle les avertissait avec une maternelle charité et une extrême prudence, et les exhortait à se corriger de leurs défauts et à pratiquer les saintes vertus. Il serait donc superflu de dire l'avidité avec laquelle elles l'écoutaient, l'interrogeaient, la suppliaient de leur expliquer les choses de Dieu. Le Seigneur bénit si bien le zèle et les fatigues de sa servante, que quelques-unes de ces aspirantes revêtirent le saint habit après trois mois d'épreuves. Mgr l'évêque de Nocera, malgré toute sa diligence, n'avait pu arriver, après quarante ans d'efforts, à un semblable résultat.

Un désaccord était survenu entre ce prélat et la Mère Steiner, au sujet de l'observance de la primitive Règle de sainte Claire, ainsi que l'avait prédit à Assise la servante de Dieu. Tandis que celle-ci voulait apporter quelques légères mitigations à l'austérité de cette Règle, Monseigneur pensait que c'était une illusion qui pouvait amener un relâchement complet. Il avait

mille preuves, données par Dieu lui-même, du bon esprit de la Mère Agnès ; il n'en resta pas moins ferme dans son opinion ; il jugea que la Règle devait s'observer intégralement. Cette différence d'appréciation devint pour tous deux la source de longues et pénibles souffrances ; mais Dieu le permit, pour ajouter à leurs mérites et cimenter encore plus son œuvre. Marie Steiner en parla à son directeur, qui déclara ne devoir plus s'occuper de cette entreprise, si on ne la poursuivait pas selon ce que, dès le principe, ils avaient reconnu être la volonté de Dieu. Alors, l'évêque de Nocera se décida à accorder quelques modifications, que la crainte de voir naître un refroidissement sensible dans les religieuses le porta souvent à regretter.

Le 22 mars 1845, ce Prélat et le directeur établirent, dans un écrit, les changements accordés, et on fixa au 13 avril suivant la prise d'habit de quelques-unes des aspirantes. Ces concessions n'étaient pas encore tout ce que la Mère Agnès avait écrit dans ses Constitutions, tout ce qu'elle désirait au fond de son âme, et tout ce qui était la volonté de Dieu. Aussi, elle n'était pas tranquille ; mais elle se rendit à l'avis de son confesseur, qui croyait que c'était là ce qui convenait pour le moment, et que Dieu ferait le reste.

Tout ayant été disposé pour la vêtue, le soir du 12 avril, la servante de Dieu eut un entretien avec Monseigneur, pour s'assurer de nouveau de

ses intentions. Elle le trouva revenu sur sa décision, et voulant que la Règle s'observât dans son intégrité. Appelant alors son directeur, elle lui déclara qu'elle ne pouvait pas, pour tous les motifs qu'il connaissait, prendre part à cette vêtue, et le pria de vouloir bien lui chercher une voiture qui pût, le lendemain, la conduire à Assise. Elle laissait à Monseigneur l'Evêque toute liberté de réformer le monastère comme il l'entendrait. Cette ferme résolution de la Mère Agnès ayant été portée à la connaissance du Prélat, ainsi que les raisons qui la lui dictaient, il se transporta de nouveau au monastère durant la nuit, et dit à la servante de Dieu « d'être en paix, d'assister le lendemain à la vêtue, et lui promit de tout faire selon les désirs du Seigneur, tels qu'elle les connaissait. »

La Mère Agnès, rendue au calme par cette assurance, passa la nuit en prières, et versa aux pieds du Seigneur d'abondantes larmes, afin qu'il daignât bénir son œuvre, et répandre ses grâces sur les aspirantes. La chapelle fut parée comme pour les jours de fête, et le lendemain matin, Patronage de saint Joseph, huit aspirantes et la servante de Dieu prirent l'habit de sainte Claire, en qualité de novices de chœur. Ainsi vêtues d'un sac gris et grossier, ceintes d'une grosse corde, les pieds chaussés de sandales, ayant chacune une croix sur les épaules et une couronne d'épines sur la tête, elles allèrent processionnellement à la Cathédrale vénérer les

reliques de saint Rinaldo, sous la protection duquel Monseigneur, qui les accompagnait, les plaça. Le Révérendissime chapitre les reçut solennellement, le peuple s'y porta en foule et la joie fut universelle. Le Ciel lui-même sembla concourir à la fête, en remplissant l'église de ce parfum extraordinaire qui embaume bien souvent les objets dont s'était servie, durant sa vie, la sœur Cécile Nobili (1). La cérémonie terminée, on les reconduisit au couvent dans le même ordre, et on chanta le *Te Deum*.

Pourquoi faut-il, qu'au sein de ce bonheur de tous, une épreuve soit venue attrister le cœur de la Mère Agnès ?

Le *Te Deum* était à peine achevé, que Monseigneur publia un décret, par lequel il déclarait établi, avec la prise d'habit qui venait d'avoir lieu, la rigoureuse observance de la primitive Règle de sainte Claire. Si, en entendant cette lecture, la servante de Dieu ne mourut pas de douleur, ce fut l'effet d'une grâce particulière du Ciel. Reconnaissant que la souffrance était son véritable aliment, elle offrit ce sacrifice au Seigneur, dont elle adora les permissions indiscutables. Cela pourtant ne l'empêcha pas de pleurer amèrement. Elle conjura Dieu d'avoir pitié de tous et lui recommanda son œuvre. Sa

(1) La vénérable sœur Cécile Nobili naquit à Somareggia dans le diocèse de Nocera-Ombrie, le 13 février 1630; elle fut Converse dans le monastère de Saint-Jean de cette ville et y mourut en odeur de sainteté, le 24 juillet 1655.

prière ne fut point inutile ; car le Ciel lui montra d'une façon merveilleuse, par un acte accompli dans cette même cérémonie, comment il savait arriver à ses fins miséricordieuses.

Il s'agit de la transformation subite du cœur d'un jeune Nocérois qui se décida à embrasser l'état sacerdotal, tandis que se discutait son établissement dans le monde, bien qu'il eût fait ses études ecclésiastiques au séminaire. Laissons parler la Mère Agnès.

« Pendant la cérémonie de la première prise d'habit de la réforme, je levai les yeux et je vis un jeune homme qui me paraissait être très vaniteux. *Tu vois ce jeune homme ?* me dit intérieurement une voix, *c'est une brebis perdue*. Alors, je priai pour lui et il resta présent à mon esprit. Etant venu un autre jour à la porte de la clôture, pour m'apporter une aumône, je lui demandai ce que je pouvais bien lui donner en récompense. — Je ne veux rien de vous, me répondit-il avec peu de grâce. — Et je sentis de nouveau une voix qui me disait : *Vois-tu la brebis égarée que je t'ai montrée dans l'église ?* — Peu de temps après, il se présenta au tour du parloir, et me témoigna le désir de recevoir de moi trois Ave Maria, pour obtenir de faire la volonté de Dieu. Je ne le vis pas, et je ne le questionnai pas sur sa position. Je me contentai de lui répondre que s'il persévérât dans cette disposition, il ne pourrait pas manquer d'accomplir la volonté du Ciel. Il ajouta : Quand dois-je retourner pour

savoir à quoi m'en tenir? Je pensai qu'il se moquait de moi, car je ne croyais pas alors à ses paroles. Durant treize jours, je priai pour lui sans rien connaître intérieurement de la volonté de Dieu à son égard, ni savoir ce qu'il pourrait bien désirer faire. Le quatorzième jour, après la sainte Communion, je fus ravie en extase et j'entendis qu'on me disait : *Appelle ce jeune homme, et recommande-lui de ne plus s'occuper de mariage, et de ne pas retourner là où il devait traiter cette affaire. C'est la brebis égarée que tu as vue à l'église et qui est appelée à l'état sacerdotal. Il a beaucoup à expier pour avoir abusé des grâces; mais il doit devenir parfait et il cultivera les âmes; je lui donnerai beaucoup de lumières.* »

« Elle avait à peine communiqué ces choses à son directeur au parloir, que le jeune homme s'offrit à la Mère Agnès pour avoir une réponse à sa demande de l'autre jour. Alors celle-ci, après avoir sollicité sa permission, lui raconta, en présence de son directeur, les principaux traits de sa vie passée. Elle lui parla surtout de sa vocation sacerdotale, et des raisons qui l'avaient empêché d'y correspondre. Le jeune homme reconnut si vrai tout ce qu'il entendit que, suivant le conseil de la sœur, il pria l'Evêque de lui laisser prendre l'habit de clerc. Il fit part de tout ce qui venait de se passer à son ami D. Joseph Stella, secrétaire en ce moment de l'Eminentissime Mastai à Imola, qui le raconta à son tour au Cardinal. Le futur Pape se plaisait

beaucoup à entendre ces sortes de récits. Aussi quand, au mois de juin 1846, il se rendit au Conclave, il tint à passer une nuit dans la maison de ce jeune homme, alors diacre. Le lendemain, il célébra la sainte messe dans l'église du monastère et adressa un petit discours aux religieuses, les engageant à prier pour les besoins de l'Eglise et, en particulier, pour l'élection du nouveau Pontife.

La Mère Agnès connut, pendant la messe, que le nouveau Pape serait le Cardinal lui-même. Elle l'annonça au diacre qui ne crut pas la chose possible, puisque l'archevêque d'Imola n'avait encore que cinquante-quatre ans. L'événement pourtant prouva la vérité de cette parole : le 16 du même mois le cardinal Mastai fut en effet choisi pour succéder à Grégoire XVI. A raison de ce fait, et pour beaucoup d'autres choses concernant son Pontificat et dont il fut instruit par Mgr Stella. devenu son Camérier secret, Pie IX se sentit porté à favoriser l'entreprise de la Mère Steiner, et il le fit en effet.

Rien ne pouvait décourager la servante de Dieu dans l'accomplissement de sa tâche. Elle surmontait tous les obstacles qui lui venaient, soit de ses cruelles maladies, soit des oppositions et des tribulations du dedans et du dehors. Les yeux toujours fixés sur son Epoux crucifié, elle le suppliait sans cesse d'éloigner du monde les fléaux qui le menaçaient, et de sauver les âmes. Et comme elle savait que la réforme devait beaucoup contribuer à obtenir ce résultat. elle se servait

de tout, pour l'établir et diriger de mieux en mieux ses religieuses. C'est ainsi que, malgré la fatigue qu'un pareil travail lui procurait, elle traduisit en italien les Constitutions qu'elle avait tout d'abord écrites en allemand, et qui, à part quelques articles, furent approuvées pour un an, le 19 octobre 1845, par Monseigneur l'Evêque.

Au nombre des croix que le Seigneur lui envoyait continuellement pour la mieux disposer à remplir sa mission, comptons les jeûnes rigoureux que son confesseur et son directeur, inspirés du Ciel, lui ordonnèrent durant le carême de 1846. Dieu permit que son corps éprouvât une grande répugnance à le faire, et le démon ne manqua pas de lui en présenter l'impossibilité ou tout au moins la témérité à cause des maladies et des fatigues qui l'accablaient. Toutefois elle l'observa scrupuleusement. Elle ne prit qu'une fois le jour un peu de pain et d'eau et, le vendredi, s'abstint même de tout. Du Dimanche des Rameaux au jour de Pâques, elle vécut seulement de la Communion. Ce qui la tourmenta le plus, ce fut la soif. Elle fut si ardente, que souvent elle se sentit mourir, et que, plus d'une fois, on l'entendit demander, par charité, une goutte d'eau. Mais son confesseur, jugeant que c'était là une tentation du démon, survenait toujours et, afin de l'aider à la repousser, lui commandait de se donner la discipline jusqu'au sang. Le Vendredi-Saint, vers les trois heures, il lui fit donner par l'abbesse

actuelle, trois gouttes de vinaigre, afin de lui procurer une plus grande ressemblance avec son Epoux Crucifié. L'abbesse la trouva hors d'elle-même, et, la secouant, elle lui dit : « Mère, prenez ce peu de vinaigre pour obéir au confesseur. » Elle le prit sans prononcer une seule parole. On aurait dit une mourante. Ce jeûne lui laissa sur la langue une petite fente, en forme de croix, qui lui procura dans la suite de fréquentes et vives douleurs.

Le carême terminé, la Mère Steiner célébra la solennité de Pâques dans une union plus étroite avec son divin Epoux, qui lui accorda des grâces particulières pour elle, pour le monastère, et pour la sainte Eglise. Il la rassura spécialement sur la guerre que l'on craignait et qui fut arrêtée pour le moment, et sur l'élection immédiate du nouveau Pontife. Il lui donna aussi la certitude que ses instances seraient bien accueillies par Pie IX, comme cela arriva réellement.

Le 14 avril 1846, elle admit, selon la forme canonique, à la profession religieuse quatre des novices. Une cinquième fut reçue un peu plus tard. Les trois autres étaient retournées dans le siècle. Elle revêtit en même temps du saint habit deux postulantes, qu'elle adjoignit aux quatre premières qui l'avaient reçu, au mois de décembre précédent.

CHAPITRE IX

A LA SUITE DE BEAUCOUP D'AUTRES PEINES, LE SAINT-SIÈGE APPROUVE CE QU'ELLE DEMANDAIT POUR LA PLUS GRANDE GLOIRE DE DIEU.

La Mère Steiner ne manqua pas de chercher à convaincre Monseigneur l'Evêque que Dieu voulait la mitigation de la Règle, que ce changement raffermirait le monastère. et qu'il en résulterait même, pour d'autres couvents, beaucoup de bien. Mais, ne pouvant lui faire accepter sa manière de voir. — et Dieu le permettait ainsi pour que la réforme désirée par lui parvint à la connaissance du Saint-Siège. — ils résolurent tous deux de porter l'affaire au Saint-Père, et de s'en remettre pleinement à son oracle suprême. Par le moyen du jeune homme dont nous avons parlé, D. François Amoni, que l'évêque avait ordonné prêtre, au moment de l'élection du Pape, et qu'il avait honoré du Priorat, première dignité du chapitre, tout en le nommant son vicaire général, la servante de Dieu correspondit avec Mgr Stella, Camérier de Sa Sainteté. Elle lui écrivit même directement, et c'est par lui que Pie IX fut tenu au courant de ce qui la concernait. Son directeur profita de cette même voie pour déposer humblement aux pieds du Saint-Père

une supplique, écrite au nom de la Mère Agnès, et dans laquelle il exposait la réforme voulue par Dieu pour le bien de la sainte Eglise, et pour écarter les fléaux qui menaçaient le monde. Il en demandait en même temps l'approbation apostolique. On envoya aussi à Rome les Constitutions, sans prendre même le temps de les corriger, ainsi que Dieu lui donnait à connaître de le faire.

« Je savais clairement, observe la Mère Agnès, que quelques articles, tels qu'ils étaient écrits, ne pourraient pas être mis en pratique avec succès, et auraient même certains inconvénients, si on les observait. Mais, pour ne pas contredire ceux qui me donnaient le conseil de tout laisser, et qui croyaient que l'on pouvait s'accommoder des restrictions apportées par Mgr Perviasani, je laissai faire. D'ailleurs, Dieu me tenait au lit gravement malade, et j'étais peu disposée à réfléchir sur toutes ces choses. »

Mgr Stella, déjà chanoine de Nocera et majordome de Monseigneur l'Evêque, comprit de suite que l'affaire dont on le chargeait avait une extrême importance, mais qu'il fallait la conduire avec une grande prudence et beaucoup de délicatesse. Il resta donc un peu de temps sans en parler au Saint-Père; il sollicita de ferventes prières; il demanda de nouveaux éclaircissements, et afin de bien connaître l'esprit de la servante de Dieu, quoique M. le Prieur Amoni l'eût parfaitement renseigné à son sujet, il lui ordonna, au nom du Saint-Père, de vouloir bien

lui faire savoir, par écrit, sa manière de vivre, tant dans son intérieur que dans son extérieur. Elle lui répondit :

« Je ne devrais pas m'occuper de cette réforme, parce que j'ai besoin plus que personne de me réformer moi-même. Il m'est impossible de tendre à la vie spirituelle comme je le voudrais, par la raison que j'ai beaucoup à faire. Je m'efforce pourtant d'accomplir tous mes devoirs et d'assister aux offices communs. Quand je ne le puis, je mets tout avec confiance aux pieds du Sauveur, et je prie les anges et les saints de me suppléer dans ce que je n'accomplis pas. En tout et pour tout, je demande à Dieu, aussi bien que possible, de me donner lumières et grâces, et de faire sa très sainte volonté, avec un cœur sincère. J'accepte tout de ses mains, et je me propose, comme fin dernière, sa plus grande gloire et le bien des âmes. Je ne veux que l'aimer toujours de plus en plus, malgré les épreuves et les croix. Je le remercie de tout, reconnaissant que je ne puis rien de moi-même. Lorsqu'un fait notable m'arrive, j'observe comment il a lieu, et j'examine si j'ai bien correspondu à la faveur du Ciel. Je me livre à cette étude entre mes différentes occupations, en allant et venant, ou le soir, et, par là, je demeure dans la paix. »

La Mère Agnès donna sur son état des détails plus nombreux et très circonstanciés à Mgr Stella, qui, après avoir consulté des personnes autorisées et habiles dans ces sortes

de questions. résolut enfin d'en parler au Souverain-Pontife. Pie IX ne vit pas d'un mauvais œil les propositions de la servante de Dieu sur la réforme à opérer; mais sa grande perspicacité lui fit prévoir des oppositions et les difficultés que susciterait cette œuvre; et, quoiqu'il pensât qu'elle était inspirée du Ciel, il ne voyait pas trop pourtant comment elle s'accomplirait. La Mère, ayant connu ces craintes par une lumière surnaturelle, écrivit au même Camérier secret de Sa Sainteté :

« En priant le Seigneur, j'ai compris que vous n'aviez pas une lumière aussi claire que vous la désirez sur le mode d'effectuer ce dont il est question. Eh bien, voici : Je me sens appelée à Rome. Les choses s'expliqueront alors. Il en est beaucoup d'autres même qu'il me répugne de dire, mais qu'il faut que je communique au Saint-Père. J'ai trouvé ici un grand nombre d'austérités que le Seigneur ne m'a jamais commandé d'adopter. On a passé par-dessus, pour plaire à Monseigneur l'Evêque, mais ce qu'on a fait ne durera pas. Il faut, avant tout, réformer l'esprit de la Règle, inspirer le véritable, et c'est pourquoi je crains toujours de redoubler les austérités que j'ai indiquées dans les Constitutions allemandes, écrites par ordre de Dieu et du Père confesseur. J'étais certaine, d'ailleurs, que la santé des sœurs me serait une preuve qu'il nous faut vivre avec moins de rigueur.

Le Pape consentit tout d'abord à son voyage à Rome, et il chargea Mgr Stella de lui chercher un couvent, d'où elle pourrait traiter promptement ses affaires avec le Saint-Siège. De ce voyage devait résulter un grand bien pour la sainte Eglise. Aussi plut-il à Dieu d'envoyer de nouvelles et lourdes croix à sa servante, afin qu'elle fût plus digne de mériter de l'entreprendre. Pie IX, réfléchissant plus mûrement à cette sortie du couvent, fit dire à la Mère Agnès de ne pas se déranger, et d'écrire simplement tout ce qu'elle se proposait de raconter de vive voix. Elle obéit, autant qu'elle le put. Mais, lorsqu'il s'agit des choses très graves concernant le Saint-Père et l'intérêt de l'Eglise, elle se trouva incapable de les noter. Dieu voulait qu'elle les communiquât verbalement au Pape et à lui seul. et il l'assurait qu'il parlerait par sa bouche. Alors, elle se résigna, pria, embrassa cette dure croix dont son Epoux venait de la charger, et remit tout entre ses mains.

Durant ce temps, le Souverain-Pontife continuait à s'occuper du monastère de Nocera. Pour éviter beaucoup d'ennuis qu'elle prévoyait devoir arriver, si on agissait autrement, la Mère Agnès avait humblement prié Sa Sainteté de décider de sa propre autorité, après avoir entendu les deux parties. Toutefois Pie IX, assez disposé dès le principe à agir ainsi, préféra suivre la voie ordinaire. Il confia donc cette cause aux soins des cinq Eminentissimes Car-

dinaux Orioli, Lambruschini, Castracane, Ostini et Bianchi. Il chargea le Consulteur de la Sacrée Congrégation, le P. Giusto de Récanati, capucin et futur cardinal, d'en rédiger le dossier, en lui donnant voix consultative, et manda à Monseigneur l'Evêque d'envoyer à Rome tout ce qu'il jugerait à propos, pour et contre cette affaire. Le 3 février 1847, ce Prélat écrivit à Mgr Stella :

« Très cher Monseigneur, quelques doutes sont nés ici sur le nouvel Institut de la première Règle de sainte Claire. Le P. Norbert (directeur de la Mère Agnès) est venu. Nous avons décidé que j'adresserais au Souverain-Pontife tout ce qui est de mon fait ou à ma connaissance dans cette affaire, et que je lui dirais toute la vérité en toute humilité. Sa Sainteté décidera ce qu'elle voudra que je fasse. Je serai, comme c'est mon devoir, content de tout, et, en tout et pour tout, j'exécuterai ce qu'il lui plaira d'ordonner. Je demande seulement, pour ma tranquillité, que, d'une part comme de l'autre, tout lui soit montré... »

Dans une autre lettre, adressée au Pape le 10 février de la même année, l'Evêque de Nocera exposait l'état de la question, présentait les documents qui s'y rapportaient et concluait ainsi : « Je dépose humblement le tout dans le sein de Votre Sainteté. Je me conforme dès maintenant à tout ce qu'elle croira devoir commander ; je ne désire qu'une chose : accomplir la très sainte volonté de Dieu que je recevrai et

embrasserai avec beaucoup de joie, me venant de l'oracle souverain de Votre Béatitude... »

De son côté, la Mère Agnès adressa au Consultant, en même temps que les papiers dont il a été parlé, les éclaircissements qu'il lui avait demandés sur ses projets, et se soumit entièrement et pleinement au souverain jugement du Vicaire de Jésus-Christ.

La voie semblait ainsi préparée à un arrangement pacifique ; mais l'enfer envoya de nouvelles épreuves à la servante de Dieu. Ne prévoyait-il pas tout le bien que devait accomplir cette réforme, dont l'existence dépendait de l'approbation du Saint-Siège ? Et, dès lors, pouvait-il ne pas tenter d'empêcher cette approbation et d'arrêter cette réforme ?

Aussi, aux tracasseries qu'il suscita aux religieuses, et dans leur esprit et dans leur corps, vint se joindre une mesure que crut devoir prendre Monseigneur l'Evêque. Le Prélat suspendit la profession des novices, la vêtue des postulantes et l'acceptation d'autres aspirantes. On faisait même croire aux sœurs qu'il était décidé à fermer le monastère, plutôt que de consentir à l'adoucissement de la Règle. Toutes ces contrariétés leur procuraient une peine infinie. La Mère Agnès, quoique très malade en ce moment et souffrant beaucoup des souffrances de ses filles, faisait tout son possible pour les encourager à espérer en Dieu qui, certainement, bénirait son œuvre. Au mois d'avril, et ceci fut

encore pour elle une grave tribulation, elle reçut du Révérendissime Consulteur un pli, contenant plus de soixante réflexions sur ses propositions présentées au Saint-Siège : on les jugeait peu conformes au droit canon, et on lui ordonnait de répondre aux questions qu'on lui posait et sans l'aide de personne. Elle regarda la chose comme impossible.

La crainte seule de pouvoir commettre une erreur quelconque, et de porter ainsi préjudice à l'œuvre de Dieu, était pour elle un martyre plus terrible à endurer que la mort. Toutefois, pleine de confiance dans le Seigneur et dans la protection spéciale de la sainte Vierge, après beaucoup de prières et beaucoup d'angoisses, elle répondit à toutes les observations et le plus souvent de son lit où le mal la retenait. Ses réponses furent altérées par celui que le consulteur avait chargé de les transcrire, en leur donnant une forme plus claire ; cette infidélité lui occasionna une nouvelle et grande douleur. Elle souffrit aussi beaucoup, quand Dieu lui ordonna de faire connaître à son confesseur les artifices diaboliques, dont l'enfer s'était servi pour la tourmenter, au milieu de ces épreuves mystiques. Sa répugnance à les dire était telle, qu'en les découvrant elle s'évanouit à plusieurs reprises. Et comme Monseigneur l'Evêque manifesta son intention de vouloir faire accepter formellement la Règle, sans aucune modification, même avant d'avoir reçu la suprême décision du

Pape, elle vit toutes ses souffrances s'accroître d'une autre et grande tribulation.

Au milieu de toutes ces peines, Pie IX lui accorda l'autorisation de se rendre à Rome, avec la dispense de son Evêque. Ce Prélat fit quelques difficultés, mais il y consentit, à la condition qu'elle serait accompagnée de M. le Prieur et de sa sœur et non de son directeur, comme elle le demandait. Avant de partir, elle désira parler à Monseigneur. Elle lui proposa d'aller tous deux à Rome, et d'assurer le Souverain-Pontife combien ils comptaient sur lui, et qu'ils regarderaient sa parole comme celle de Dieu. Le Prélat ne crut pas que son voyage fût encore opportun. La Mère Agnès s'en alla donc toute seule, avec la sœur de M. le Prieur, ainsi que, sur l'avis de Pie IX, Mgr Stella lui avait conseillé de le faire.

« Je partis le 18 août 1847, écrit-elle, pour solliciter du Pape l'approbation des Constitutions, écrites tout d'abord par moi en allemand, et auxquelles on avait déjà fait quelques changements. J'y allai avec l'habit que je portais à Nocera, les pieds nus, reposant sur des sandales. Cinq fois, je me rendis à Saint-Pierre pour prier. A deux reprises, je parlai toute seule et longuement au Saint-Père, et je lui communiquai beaucoup de choses que le Seigneur voulait que je lui dise. »

Conformément à la volonté de Pie IX, elle logea chez la Princesse veuve Wolkonsky, dame

très pieuse. Les croix ne lui manquèrent, ni de la part de sa compagne qui voulait la soumettre à ses caprices, ni de celle de son directeur pour lequel, afin de ne pas manquer à l'obéissance, elle obtint la faculté de se rendre à Rome, ainsi qu'il le voulait, ni de celle d'autres personnes.

« En même temps, ajoute-t-elle, que les Constitutions furent envoyées à Rome, les épreuves dont souffrit le monastère me confirmèrent dans la pensée que certains points devaient être modifiés et d'autres changés... — à cause des altérations faites par une main étrangère. — Je n'en dis rien pourtant alors, quoique je souffrisse beaucoup à ce sujet. J'espérais mieux réussir de vive voix à Rome, où j'étais persuadée que Dieu voulait que j'aie. A peine arrivée dans la Ville éternelle, je fis part de ce sentiment, qui m'était personnel, au Révérendissime Père Consulteur de la Congrégation et à d'autres personnages. J'en parlai même au Saint-Père. On me répondit qu'il n'était plus temps de remédier à ce mal, puisque la Consultation, déjà imprimée, se trouvait entre les mains des Eminentissimes Cardinaux du Tribunal, nommé à cet effet. » On l'assura cependant, qu'après avoir fait pendant un certain temps l'essai des Constitutions telles qu'elles seraient approuvées, elle pourrait accomplir ce qu'elle désirait. Mais ce ne fut qu'au bout de six ans, et après toutes sortes d'instances et de prières, qu'on lui accorda ce qu'elle savait voulu par Dieu. La

concession en outre ne fut faite que pour le monastère de Nocera, quoiqu'elle l'eût sollicitée pour tous les couvents qui embrasseraient volontairement la réforme.

Elles sont indicibles les prières que fit la servante de Dieu pour voir approuvé ce qui devait tant profiter à la sainte Eglise. Enfin, le 29 août, jour anniversaire de sa naissance, se tint la Congrégation qui, après bien des combats pour et contre, approuva, à l'unanimité des votes des Eminentissimes Cardinaux, ce que l'on demandait par cette consultation, à savoir : que les religieuses ne seraient pas tenues à l'entière observance de la primitive Règle de sainte Claire, mais seulement aux Constitutions proposées par la Mère Steiner ; que la propriété, concédée tout d'abord à l'hospice des Enfants-Trouvés à Nocera, reviendrait au monastère, et que l'on restituerait aux sœurs la portion du local, occupée par les orphelines. Le 17 septembre suivant, fête des Stigmates de leur bienheureux Père saint François, le Souverain - Pontife approuva à son tour ces dispositions, et, le 27 du même mois, les Constitutions furent confirmées par un décret spécial. pour l'exécution duquel on délégua M. le Prieur Amoni, pro-vicaire général de Monseigneur l'Evêque.

Cette décision ne causa pas au Prélat un mince déplaisir. Sachant que la Mère Agnès se rendait à Assise afin de visiter les sœurs, il y alla lui-même. dans l'intention d'empêcher son

retour à Nocera. Mais il dut abandonner son projet. lorsqu'il reçut une lettre apostolique qui lui faisait savoir l'intention du Pape. Pie IX voulait que la Mère Steiner retournât à Nocera, pour consolider et achever l'œuvre sainte que le zèle de l'Evêque avait commencée depuis bien des années.

A son retour à Nocera, le 5 octobre, la servante de Dieu fut reçue avec une joie inénarrable par ses filles. Elles étaient heureuses de la revoir : heureuses aussi de savoir assuré l'établissement du monastère.

Quant à Monseigneur l'Evêque, s'il ne fut pas aussi satisfait qu'elles de la décision du Souverain-Pontife, nous pensons que le Seigneur voulut par ce sacrifice le purifier et le mieux disposer à recevoir la couronne éternelle, qu'il s'apprêtait à lui donner. Il conserva du reste, malgré la différence de leurs sentiments, la même estime pour la Mère Agnès. Il la consulta souvent, et recommanda à ses prières ses affaires personnelles et celles du diocèse. Dans les derniers jours de novembre 1845, il avait même voulu savoir d'elle combien il lui restait encore à vivre. Le servante de Dieu, sur l'ordre de son directeur, lui avait avoué franchement tout ce qu'elle connaissait sur ce point. « Puisque Votre Excellence veut le savoir, lui avait-elle répondu, vous avez encore à vivre deux ans et un peu plus. » En effet, tombé malade après la mi-décembre 1847, il passa à une meilleure vie

dans les premières heures du 15 janvier 1848.

Durant cette nuit, la Mère Agnès souffrit beaucoup, et pria pour l'heureuse mort de Monseigneur l'Evêque. Le lendemain matin, elle se leva néanmoins, récita l'office des morts et fit avec les religieuses la sainte Communion à son intention. Durant les jours qui suivirent et pendant longtemps, elle appliqua à cette même fin ses oraisons, ses disciplines, ses aumônes, ainsi que toutes les bonnes œuvres de la Communauté. Elle ne manqua pas non plus de rappeler à ses religieuses la grande obligation où elles se trouvaient de prier pour celui qui avait été leur père et leur fondateur (1).

(1) Dans ces démêlés de la Mère Steiner avec l'Evêque d'Assise, « nous trouvons, selon la juste remarque du R. P. Ramière, la démonstration saisissante d'une vérité dont l'histoire de l'Eglise fournit bien d'autres preuves, à savoir, « que, pour entraver les desseins de Dieu, l'esprit du mal trouve souvent un auxiliaire plus puissant dans les illusions des gens de bien, que dans la perversité des méchants. » Pourrait-on en effet attribuer à un « autre motif qu'aux illusions du zèle, la persistance si étrange de l'évêque de Nocera à traverser une œuvre revêtue de tous les signes des œuvres divines ? » Ne rendait-il pas « un témoignage très significatif à la vérité des révélations » de la Mère Steiner, lorsque « au moment même où il luttait de tout son pouvoir contre » sa « mission céleste », il la priait « de consulter Dieu pour savoir combien de temps il avait encore à vivre ? » De son côté, la Mère Steiner, par son obéissance à répondre à cette demande, par tout ce qu'elle fit pour le repos de l'âme du Pontife, par les recommandations qu'elle adressa à ses filles de prier également pour lui, donna la preuve éclatante qu'elle n'avait vu dans ces démêlés si pénibles à son cœur que le doigt de Dieu, qui

Appuyée sur les décrets apostoliques, la Mère Steiner se montra toujours infatigable à assurer l'œuvre de Dieu, en cherchant à lui procurer le plus grand nombre d'avantages spirituels et temporels. Avec une faculté spéciale du Souverain-Pontife, elle admit à la profession les novices qui s'y étaient disposées; elle fit prendre le saint habit à quelques postulantes, reçut de nouvelles aspirantes et renvoya chez elles, quoique avec peine, toutes celles qui n'avaient pas les dispositions requises par les Constitutions. Elle expliquait tous les jours à ses filles ces Constitutions, et, avec une charité toute maternelle et une habileté véritablement céleste, elle cherchait à leur en faire goûter l'esprit. Le Ciel l'y aida si bien, que le monastère se renouvela aussi rapidement que sensiblement dans le premier esprit séraphique. Grandes étaient la simplicité, l'humilité, la pauvreté, la charité, l'amour des croix et les autres vertus qui se pratiquaient toutes avec une sainte allégresse. N'oubliant pas qu'une des conditions, pour que l'observance fût gardée dans le couvent, était que les religieuses eussent le nécessaire, elle ne négligea rien pour le leur procurer. Sans tenir compte de la pénurie de moyens, elle fit, en premier lieu, approprier l'église, et la fournit de tout ce qui est indispen-

seul avait permis cette rude épreuve, et qu'elle oubliait « les amers chagrins que lui avait causés le bon évêque. » (*Le Messager du Cœur de Jésus*, mars 1880, p. 299.) — H. C.

sable au service divin. Elle renouvela aussi presque toute la partie murale du couvent, négligée depuis tant d'années. et elle construisit des cellules pour les religieuses qui n'avaient eu jusqu'alors qu'un dortoir commun. Elle bonifia en même temps les terrains appartenant à la communauté. Elle fit des réparations aux maisons de fermes et de nouvelles plantations dans les champs. Elle augmenta le bétail. et, avec les dots des religieuses. elle prépara des revenus pour le monastère. On restait émerveillé de tout ce qu'elle faisait, et on demeurait convaincu qu'elle ne l'accomplissait que par une bénédiction spéciale du Ciel.

En janvier 1848, la dispense d'âge ayant été accordée par le Souverain-Pontife, elle fut élue canoniquement abbesse; elle remplit cette charge jusqu'à sa mort, avec le consentement unanime des sœurs, bien qu'on dût la réélire, selon la Règle, tous les trois ans.

CHAPITRE X

LA MÈRE AGNÈS SE REND DANS LE VÉNÉRABLE MONASTÈRE DES TERTIAIRES FRANCISCAINES DE SAINL-PAUL A PÉROUSE, ET LES RELIGIEUSES Y PRENNENT L'HABIT DE SA RÉFORME.

Durant le séjour que la servante de Dieu avait fait à Rome, on avait reconnu, d'après ses explications, la nécessité de la réforme qu'elle proposait au nom du Seigneur; on lui avait même donné l'assurance formelle qu'on l'aiderait à la réaliser. Malgré cela, on ne faisait presque rien en sa faveur. Le Saint-Père pourtant et d'autres personnes ne cessèrent pas de l'encourager, mais l'enfer se servit de certaines créatures pour entraver cette œuvre si importante, et on peut dire que la mauvaise correspondance des hommes fit évanouir les miséricordieux desseins de Dieu.

Cependant, que de preuves n'avait-on pas et n'a-t-on pas eues de la véracité des prédictions qui annonçaient de grands malheurs!

Voyant en Dieu qu'ils allaient éclater sur l'Italie et les Etats pontificaux, la Mère Steiner en donna connaissance à Rome par Mgr Stella, ainsi que le Saint-Père le lui avait ordonné. On continua néanmoins à ne pas trouver les moyens d'accomplir la réforme. Alors, elle pleura à

chaudes larmes aux pieds de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge; elle redoubla ses pénitences et ses sacrifices, afin de décider le Ciel à se montrer clément. Elle demanda à Dieu de faire tomber sur elle les désastres auxquels il se préparait à donner l'ordre de sévir. Elle aurait voulu sauver par là de la mort éternelle la quantité d'âmes qu'elle prévoyait devoir se perdre, si les châtimens avaient lieu. Que ne souffrit-elle pas en 1848 et 1849 pour retenir la colère de Dieu? Le dire ne se peut. Mais la réforme étant négligée, le Seigneur frappa d'abord l'Italie et Rome qui se vit en peu de temps sous l'empire de la révolution de plus en plus terrible. Le Souverain-Pontife fut obligé, avec sa cour, de chercher un asile à Gaëte.

Toutefois, Dieu inspira à beaucoup d'âmes le secret désir d'embrasser cette réforme qui commençait à se faire connaître. Avant même d'aller à Rome, la Mère Agnès avait reçu, d'un grand nombre de religieuses vivant dans différents monastères, des lettres qui lui manifestaient le besoin et le désir qu'elles sentaient de se renouveler dans l'esprit de leurs Règles. Elle s'était contentée de répondre qu'elles priassent toutes ensemble pour obtenir la grâce de se réformer, et fussent fidèles aux inspirations du Ciel et aux avis de leurs propres Supérieurs et pères spirituels. Ces lettres se multiplièrent, aussitôt que le Saint-Siège eut approuvé les Constitutions de la servante de Dieu, et beaucoup de religieuses la

prièrent de vouloir bien les aider à embrasser cette réforme avec l'autorisation nécessaire.

A la fin d'octobre 1847, l'abbesse des Clarisses de Collazzone, dans le diocèse de Todi, et celle des Tertiaires franciscaines du monastère de Saint-Paul à Pérouse, lui firent particulièrement à ce sujet des instances répétées, bien que la Mère Steiner n'eût jamais eu de relations avec ces religieuses. Elle leur dit que, la chose étant très grave, il fallait beaucoup prier le Seigneur, et qu'une fois sa sainte volonté connue et décidée à embrasser la réforme, elles n'avaient qu'à se mettre en communication avec le confesseur du couvent de Nocera, ses infirmités la rendant incapable d'écrire souvent.

Dès ce moment, commença, entre ces sœurs et moi, un fréquent commerce de lettres. Il eut lieu surtout avec l'abbesse de Pérouse, la Mère Marie Eletta da Valle. Sans relater dans cet abrégé toutes les raisons qu'elles nous donnaient, à la Mère Steiner et à moi, pour nous convaincre que la volonté de Dieu était qu'elles embrassassent la réforme, je dirai seulement la façon dont elles affirmaient que cela leur avait été prédit, quelques années auparavant : elles avaient entendu à cette époque, et sans discontinuité, durant un certain temps, une petite sonnette qu'agitait une main invisible et qui les invitait, croyaient-elles, à se lever pendant la nuit, pour aller au chœur louer le Seigneur.

Aussi, dès le 26 octobre 1847, la Mère abbesse

me disait : « Il serait bon que la Mère Agnès nous fit un résumé de tout ce qui doit se pratiquer, qu'elle nous en donnât au moins maintenant quelques détails, sans crainte aucune de nous effrayer. Nous sommes prêtes à tout, et, avec la grâce et l'aide de Dieu, nous nous lèverons la nuit, s'il le faut, nous irons pieds nus, nous dormirons sans matelas et nous ferons tout ce que le Seigneur voudra (1). Qu'elle nous instruisse

(1) Il ne faudrait pas conclure de ces paroles que la pensée de la Mère Steiner était d'aggraver les austérités de la Règle de sainte Claire. Au contraire, la réforme qu'elle prêchait, qu'elle voulait établir, qu'elle croyait indispensable pour le bien de l'Église, était mille fois plus intérieure qu'extérieure. Elle se proposait, comme cela ressort du reste clairement de plusieurs passages de ce livre, de *renouveler l'esprit* des religieuses, de le *perfectionner*, de le rendre *de plus en plus semblable* à l'esprit intérieur de Jésus-Christ, par la pratique des saintes vertus qu'elle recommandait, aussi bien par l'exemple que par la parole, et dont on trouve un résumé substantiel dans l'appendice de ce volume. — Et si elle s'adressait tout d'abord aux religieux et aux religieuses, c'était pour que ceux-ci et celles-ci, par leurs prières plus ferventes et leur vie plus parfaite, obtinssent un plus grand nombre de grâces au clergé, lequel devait être à même par là de faire un bien plus considérable au peuple chrétien. — Quant aux austérités de la Règle de sainte Claire, si la Mère Steiner en a laissé subsister un certain nombre, elle en a adouci beaucoup d'autres, jugeant sans doute que l'état actuel des santés l'exigeait ainsi, et préférant moins fatiguer les corps, et cultiver, travailler davantage les âmes. — D'où vient donc que cette réforme a eu tant de peine à s'établir? N'est-ce pas, parce que, dans ce siècle d'un immense égoïsme, la parole du Sauveur : *qui vult venire post me, abneget semetipsum*, est difficile à accepter? — Oui, le renoncement à sa volonté est, de toutes les pénitences, la plus dure à endurer. Quand on a le courage de se l'imposer, les autres ne sont rien ou presque rien. — H. C.

donc vite, afin que nous puissions nous livrer aux premières épreuves de cette méthode de vie. Mais plutôt qu'elle vienne ici, notre chère Mère Agnès : c'est l'unique consolation que je désire en cette vie. Je ne voudrais pas cependant qu'elle vienne seulement pour un peu de temps ; car, pour ordonner tant de choses, le temps est nécessaire, quoiqu'elle doive trouver en toutes les dispositions convenables ; mais c'est assez. Le Seigneur nous aidera, puisque c'est son œuvre. »

La Mère Agnès connaissait au contraire clairement en Dieu que ces religieuses de Pérouse n'étaient pas toutes disposées comme il le fallait ; néanmoins, elle se sentait poussée par le Seigneur à les aider, et elle savait que cette réforme lui serait fort agréable. Elle les encouragea donc à correspondre de plus en plus à ce divin appel, et à travailler à se rendre vraiment dignes d'une aussi grande grâce.

Le 29 octobre suivant, la Mère Eletta écrivit elle-même à la servante de Dieu : « Par charité, parlez-moi clairement en tout. Dès ce jour, je me mets aveuglément sous votre direction ; je vous regarde et vous regarderai toujours comme ma vraie Mère et Supérieure, et je vous prie de me compter au nombre de vos chères filles. »

La Mère Agnès lui envoya donc les points essentiels de ses Constitutions, approuvées par le Saint-Siège pour le monastère de Nocera. Cette connaissance ne fit qu'enflammer le zèle du plus grand nombre des religieuses pour la réforme,

et elles voulurent l'avoir au milieu d'elles. Leur Supérieur se trouvant à Rome en 1848, la Mère Eletta le pria de parler au Saint-Père de ce double désir de ses filles qui était aussi le sien, et d'obtenir les facultés nécessaires pour qu'elles pussent embrasser la réforme et jouir de la présence de la Mère Agnès. Le Prêlat se rendit à cette prière, mais à cause des embarras où se trouvaient alors les Etats pontificaux, le Souverain-Pontife ne jugea pas opportun pour le moment le voyage de la servante de Dieu à Pérouse. Ce contre-temps ne refroidit pas l'ardeur des religieuses de ce monastère. Sûres que Dieu les consolerait, elles commencèrent à mettre en pratique la partie la plus connue des Constitutions.

« Nous continuons, m'écrivait la Mère Eletta, le 9 janvier 1849, à nous lever la nuit. Nous sommes douze et quelquefois quatorze à le faire : il n'y en a que cinq qui ne nous imitent pas. A minuit, nous nous livrons à l'oraison. Mais c'est là tout pour le moment. Si la Mère Agnès ne nous arrive pas, rien ne se terminera. Il faut d'autant plus s'occuper d'obtenir cette permission, que le démon commence déjà à vouloir réduire tout à néant. »

Pendant ce temps, ces bonnes religieuses et celles de Nocera ne cessaient pas d'élever vers le Trône du Très-Haut des prières pleines d'humilité et de confiance. Elles demandaient au Ciel d'ouvrir enfin la voie à la réforme, dans le but de venir en aide à l'Eglise tourmentée. Dieu, toujours

admirable dans ses voies, exauça ces vœux ardents, mais d'une façon contraire aux vues humaines. Il appesantit tellement sa main sur sa servante, qu'en juillet 1849, les médecins, tout en la condamnant, jugèrent que le seul moyen de prolonger de quelques jours son existence était de lui faire changer d'air. On en parla à Pie IX à Gaëte ; on lui montra l'attestation des docteurs, et on implora de lui la permission de la transporter, pour quelque temps, dans un climat plus doux, sans lui préciser aucun lieu en particulier. Le Saint-Père accorda volontiers cette autorisation pour six mois, au choix de l'Evêque de Nocera. Celui-ci ne voulut pas d'abord entendre parler de cela et il garda le rescrit ; puis, comme il savait qu'à Pérouse la Mère Agnès était aimée et désirée par les sœurs de Saint-Paul, il s'entendit avec l'Archevêque de cette ville (aujourd'hui Léon XIII, glorieusement régnant). Quelques jours après, il fit dire à la servante de Dieu qu'il l'accompagnerait lui-même au couvent de Pérouse, dans le seul but de refaire sa santé affaiblie. Cela eut lieu le 6 du mois de septembre qui suivit ; mais les Supérieurs et le confesseur lui défendirent absolument de parler d'une manière quelconque de la réforme. Nous savons par le confesseur lui-même qu'on usa d'une grande sévérité envers elle, et qu'on surveilla tous ses actes afin de bien s'assurer de son esprit.

Nonobstant cette peine, les religieuses furent

si heureuses de l'avoir au milieu d'elles, que la Mère Eletta me dit dans une lettre du 15 : « Je suis hors de moi par la joie que j'éprouve de posséder parmi nous ce grand trésor. Cela me semble un songe. Oh ! quelle grâce ! Sachons en profiter. Toutes nous l'aimons à cause de ses vertus héroïques ; nous espérons que, par sa présence, Dieu nous consolera : nous voudrions ne la perdre jamais. »

Les sœurs la priaient de les instruire et de les aider dans leurs besoins spirituels. Elles voulaient qu'elle les avisât de leurs défauts, mais elle répondait qu'il lui fallait avant tout, ainsi qu'on le savait, s'occuper de sa santé, et se débarrassait de leurs insistances prolongées par de bonnes paroles ou d'agréables manières. De cette façon, n'ayant à s'occuper que d'elle-même, elle s'éleva, pendant ce temps, à de très hautes contemplations, et vécut dans une grande familiarité avec son Epoux Jésus.

Les religieuses et surtout la Mère Eletta ne discontinuaient pas de solliciter de leurs Supérieurs la liberté de suivre les instructions de la servante de Dieu, et d'embrasser la réforme. Mais ceux-ci opposaient toujours un refus formel à leur demande : ils voulaient, avant de consentir à une chose aussi grave et aussi délicate, être bien convaincus que c'était la volonté divine. Les prodiges qui survinrent les en persuadèrent.

Ce furent, parmi les plus éclatants, la guérison miraculeuse de la plus ancienne des sœurs de

chœur, Marie-Angélique Foschi, qui, depuis douze ans, se trouvait au lit sans pouvoir rien faire; la sainte Hostie s'envolant des mains du prêtre dans la bouche de la Mère Agnès, éloignée de la sainte Table; la servante de Dieu descendant, quoique moribonde, au confessionnal pour obéir à son directeur, et en sortant peu après parfaitement guérie.

Ces preuves et beaucoup d'autres de l'excellence de l'esprit de la Mère Steiner, les grâces répandues en abondance par Dieu dans le monastère depuis son arrivée à Pérouse, firent croire au confesseur du couvent que la réforme était bien voulue par le Ciel. Il traita cette question avec les Supérieurs de la maison, et ils furent tous si certains que la servante de Dieu était une âme qu'il affectionnait particulièrement, que Monseigneur l'Evêque lui ordonna de raconter, en toute simplicité, ce qu'elle savait de cette réforme. Alors, elle montra comment le Seigneur la voulait pour le bien de l'Eglise chez tous et, en particulier, comme dans un sol mieux cultivé, dans les monastères. Le Prélat demeura si convaincu de la vérité de ses paroles, qu'il ordonna immédiatement d'introduire dans ce couvent les Constitutions approuvées par le Saint-Siège pour celui de Nocera. Il lui promit même de mettre toute son autorité à favoriser son œuvre, et à la faire accepter par tous les monastères soumis à sa juridiction.

Ainsi autorisée, la Mère Steiner apprit aux religieuses, sans nul retard, à bien profiter de la

sainte oraison et à progresser dans la vie spirituelle. Elle essaya de leur faire pratiquer quelques articles de ses Constitutions, en les mesurant aux forces morales de chacune d'entre elles. Très satisfaites de cet essai, les sœurs de Pérouse, qui ne l'étaient pas moins de la Mère Steiner, demandèrent instamment, et avec beaucoup de prières, aux Supérieurs que la réforme fût implantée en entier et immédiatement, regardant tout délai comme contraire à la volonté divine. Cependant ceux-ci, avant de recourir au Siège Apostolique pour avoir les facultés nécessaires, voulurent sagement que tout s'expérimentât avec maturité. C'est pourquoi, après différentes épreuves que nous passons sous silence, Monseigneur l'Evêque interrogea en particulier chaque religieuse, afin de connaître leurs dispositions intérieures. Trouvées toutes d'accord sur le désir d'embrasser la réforme, il tint un Chapitre le 12 novembre 1849, selon les règles canoniques, pour l'acceptation de cette réforme. Après avoir célébré la sainte Messe du Saint-Esprit, réconforté les religieuses par le pain des anges et invoqué solennellement le divin Paraclet, il réunit capitulairement la Communauté en sa présence et devant un certain nombre d'ecclésiastiques. Ayant fait lire par son chancelier le but de la réunion, il ordonna aux sœurs de faire en toute franchise les remarques qu'elles croiraient devoir présenter, au sujet des Constitutions nouvelles mais déjà connues par elles. Aucune n'ouvrit la

bouche pour adresser la moindre observation. Alors, il les invita une à une et nominativement à confirmer, par leur signature ou par une simple croix, ce qui avait été lu. Elles le firent sans hésiter. Non content de cela et avide de mieux connaître encore leurs véritables intentions, il les pria de nouveau, toutes et chacune en particulier, de donner avec ordre et dans le plus grand secret leurs suffrages. Cela s'accomplit, et au dépouillement du scrutin, on trouva vingt-cinq votes favorables. C'était précisément le nombre des religieuses.

On fit un seul et même pli de la Règle de sainte Claire, des Constitutions de la Mère Agnès — que l'on modifia en quelques points pour en rendre l'observation plus facile, et les mettre en rapport avec les statuts diocésains et les habitudes de ce monastère — de l'acte authentique de ce Chapitre et d'une supplique analogue à son objet, et on adressa le tout au Souverain-Pontife à Gaëte, en sollicitant humblement son approbation. Mais voulant, selon son habitude, tout examiner et tout peser avec soin, le Saint-Siège ne la donna pas aussi vite que les religieuses l'auraient désiré.

« Le Saint-Père, écrit la sœur Eletta à la sœur Vicairé du monastère de Nocera, le 18 décembre 1849. le Saint-Père n'a pas encore répondu à ce qui regarde notre tant désirée réforme. Le Seigneur veut sans doute que nous ayons à souffrir quelque chose. Nous espérons

pouvoir nous approcher de la sainte Crèche, vêtues de notre pauvre et grosse laine de sainte Claire, et avec le mérite de la sainte réforme. Je crains maintenant que cette joie ne nous soit pas donnée. Mais patience ! Dieu peut tout. Priez donc, vous aussi, afin que Pie IX se décide promptement, parce que ce retard cause un grand dommage à nos affaires. »

Après ce Chapitre, la Mère Agnès, dont le zèle était maintenant stimulé par les Supérieurs, dirigea les religieuses avec un plus grand soin, afin de les bien disposer à revêtir dans le véritable esprit du Seigneur l'habit de sainte Claire. Elle remplit sa tâche avec humilité et confiance ; elle pria avec ferveur et répandit des larmes abondantes aux pieds de Jésus. Elle recommanda aux religieuses et à des personnes pieuses de s'intéresser auprès de Dieu à sa grande œuvre, et toutes ces prières et tous ces sacrifices eurent un plein succès. Les sœurs du monastère manifestèrent plus hautement que jamais le désir d'embrasser la réforme. Leurs instances furent telles que, comme je le sus alors de la Mère Eletta, le Supérieur, assuré par une lettre de la volonté du Saint-Père, crut pouvoir ne pas attendre l'arrivée du rescrit apostolique, et leur donna le saint habit.

Cette cérémonie, qui eut lieu le 13 janvier 1850, fut présidée par Monseigneur l'Archevêque. Vingt-cinq religieuses y prirent part et tous les cœurs, selon le témoignage de l'abbesse et du

confesseur, furent remplis de la joie la plus grande. Seule, la servante de Dieu resta plongée dans la douleur. Elle fit tous ses efforts pour cacher ses souffrances, mais son visage la trahit et son directeur lui ayant ordonné d'en dévoiler le motif : « Ah ! Père, s'écria-t-elle, toutes ont revêtu le saint habit, mais toutes ne feront pas profession », et elle lui en donna les raisons. Les faits qui vont suivre ne confirmèrent que trop la vérité de cette parole.

CHAPITRE XI

ELLE EST ÉLUE DIRECTRICE SPIRITUELLE DE CE MONASTÈRE, ET DIEU CONFIRME SA MISSION PAR DES GRACES SPÉCIALES.

Immédiatement après la tenue du Chapitre, les religieuses et l'abbesse surtout supplièrent la Mère Agnès de vouloir bien se mettre à la tête du monastère ; mais elle refusa, prévoyant les inconvénients qu'elle rencontrerait dans l'accomplissement de sa tâche. Après la vêtue, les Supérieurs lui adressèrent encore la même demande, et comme ils se montraient décidés à lui imposer cette charge par obéissance, elle leur fit part des suites malheureuses qu'elle entrevoyait. Ils se rendirent à ses observations et se contentèrent de la nommer directrice spirituelle de la réforme. Le décret suivant du 19 janvier 1850, envoyé au confesseur du monastère pour qu'il le publiât, la confirma dans cet emploi.

« Très révérend Monsieur, j'adresse à Votre Seigneurie le tableau des nouveaux offices pour ce monastère. ainsi que le décret d'approbation. Je la charge de faire connaître à la communauté ce que, moi-même, je lui ai déjà manifesté de vive voix, à savoir : que, selon les accords faits

avec la Mère abbesse, sœur Eletta; tous les pouvoirs, pour la direction intérieure et la discipline du couvent, sont délégués, avec mon autorisation, à la Mère Agnès Steiner. Et cela, afin qu'elle puisse parfaitement établir la nouvelle réforme. Les religieuses devront donc en ces choses dépendre d'elle, et la regarder comme leur Supérieure, en lui accordant obéissance, soumission et respect. Que le Seigneur bénisse, ainsi que je le désire de tout mon cœur, les bonnes intentions et résolutions de cette famille religieuse, et donne de l'accroissement, par le moyen de sa sainte grâce, à l'œuvre commencée....., »

† JOACHIM, Archevêque-Evêque. »

« Enfin, m'écrivait la Mère Eletta, à la date du 15, notre Mère Agnès a pris les rênes de notre communauté, à ma grande consolation. Nous sommes allées, pendant le chant du *Te Deum*, une à une et par ordre de religion, lui promettre l'obéissance que nous lui devons. La voilà donc Mère et Directrice de nous toutes. Oh ! quelle grande grâce Dieu nous a faite ! Elle est d'autant plus précieuse pour moi, que je me sens disposée comme si j'étais encore novice. Je croyais reprendre ma place de religion, mais je n'ai pas obtenu jusqu'à aujourd'hui cette faveur, et, quoique soumise à la Supérieure, je dois m'occuper du temporel. Les offices ne sont plus

les mêmes. Nous allons pratiquer le règlement, et tout ce qui doit servir de préparation à la sainte profession que nous espérons devoir se faire prochainement. Nous attendons pour cela le rescrit du Saint-Père. Priez Dieu qu'il nous arrive bientôt, que tout se fasse selon son cœur, et que nous avancions dans la voie de *la simplicité*, de *la générosité* et d'*une obéissance aveugle*. »

Epouvantée de l'énorme responsabilité qui résultait pour elle du devoir que lui imposait l'obéissance, la servante de Dieu ne négligea rien pour remplir le plus saintement possible, avec l'aide du Seigneur, la fonction dont elle était chargée. Puis, afin de disposer les sœurs à pratiquer avec fruit la réforme, elle leur prêcha l'abnégation de leur propre volonté, la mortification de leurs sens, le recueillement intérieur, la présence de Dieu, l'oraison de confiance, la méditation de la vie, de la passion et de la mort de notre divin Rédempteur, la nécessité de l'imiter et de se rendre dignes de lui, ce qui était le but principal de la réforme. Et comme, pour arriver à ce résultat, il fallait nécessairement, non seulement se vaincre soi-même, mais repousser les tentations et surmonter les obstacles apportés par le mauvais esprit, elle leur recommanda de recourir à leur directeur, et de se faire aider par lui dans ce travail difficile. Le conseil fut d'autant plus utile, que la plupart ne demandaient pas ses avis ou ne les suivaient pas. En même temps, elle pria et fit prier beaucoup, pour

obtenir de Dieu de nouvelles lumières et de nouvelles grâces.

De son côté, le Seigneur, voulant amener les religieuses à suivre très docilement les avis de la Mère Steiner, leur découvrit quelques-uns des dons célestes qu'il avait accordés à son épouse. Ainsi, sans tout dire, elles reconnurent bientôt qu'elle lisait dans leur intérieur, qu'une seule de ses paroles ou de ses bénédictions calmait ou chassait leurs maux, que leur soumission à ses ordres suffisait à éloigner leurs tentations et à dissiper leurs tristesses. Quelques-unes même lui avaient vu très souvent, après la sainte Communion, un visage resplendissant, et elles se persuadèrent que Dieu la faisait participer à sa douloureuse Passion. Citons quelques traits à l'appui de ces croyances.

Une des anciennes religieuses était poursuivie de la pensée de s'enfermer au couvent de Sainte-Agnès à Pérouse, pour ne pas embrasser la réforme. La Mère Steiner alla la trouver secrètement, et lui ordonna de se donner la discipline pour chasser cette tentation. Elle obéit, et cette mauvaise idée cessa de la poursuivre. Elle fit la profession avec les autres.

Au milieu de ce même mois de janvier, la sœur Céleste, à la suite d'une grande maladie, se trouvait au lit pendant les jours où devait se faire, dans le monastère, l'exposition des Quarante-Heures. La Mère Agnès la visita. Elle lui dit que son mal n'était rien, et qu'elle devait se lever

pour aller adorer l'Epoux divin, exposé sur l'autel. L'infirmes se rendit aussitôt à cette parole de la Mère, et la fièvre disparut immédiatement; les autres maux dont elle souffrait la quittèrent aussi; elle se trouva toute guérie, et alla rendre à Jésus-Hostie ses actes d'adoration, d'hommage et de gratitude.

Le fait suivant est plus remarquable et plus connu. Je le transcris, tel qu'il m'a été raconté par le confesseur lui-même du monastère :

« Peu de temps après la prise du saint habit, la Mère Agnès tomba gravement malade et se coucha. Elle souffrait de grandes douleurs dans la tête, et, en particulier, dans l'œil gauche. Ses souffrances étaient si vives, qu'elle resta sans connaissance, et que ses compagnes crurent qu'elle allait mourir. L'abbesse, sœur Marie Eletta, et les autres religieuses qui la soignaient, essayèrent beaucoup de remèdes qui restèrent inutiles. Ne sachant plus que faire, elles m'envoyèrent prendre, moi confesseur du couvent, afin d'assister la sœur Marie qui agonisait. Je quitte aussitôt le chœur de la cathédrale où j'officiais, et j'arrive en toute hâte au monastère. Je frappe à la clôture. Les religieuses m'y attendaient, pour que je ne perdisse pas un moment. Mais une inspiration secrète me dit que je ne dois pas rentrer. Je prie donc la Mère Abbessse de se rendre auprès de la malade et de lui ordonner, au nom de la sainte obéissance, de descendre à l'église et de se présenter au con-

fessional si elle veut, avant de mourir, recevoir les derniers sacrements. Les religieuses refusent de se charger d'une pareille mission. Elles affirment que la malade n'est pas en état de faire ce que je réclame, et me demandent de condescendre à leur prière. Je réponds que je ne me sens pas disposé à franchir la clôture, que je vais à l'église, et que j'attendrai au confessionnal celles qui voudront me parler.

« Dix minutes après, je vois venir la Mère Agnès accompagnée de deux religieuses. Elle était sans voix et toute mourante. Elle a beaucoup de peine à me dire : *Ah! père confesseur! c'est une cruauté; donnez-moi vite l'absolution parce que je meurs.* Et moi de lui répondre : C'est une belle mort de mourir par obéissance. Je continue à lui parler avec une sévérité mêlée de douceur, et, après une heure d'entretien, je désire savoir où en est son mal. Et, elle qui avait été mourante jusqu'alors, s'écrie toute joyeuse : *Mon Père, je n'ai plus rien; mais je n'ose sortir d'ici; que diront les religieuses?* J'insiste alors pour connaître l'origine de cette souffrance. *J'ai vu l'époux,* me dit-elle ; *il souffrait beaucoup d'une épine de sa couronne qui blessait cruellement son œil gauche; à cette vue, j'ai été saisie d'une si grande commisération, que je l'ai prié de me la donner et il me l'a tout aussitôt accordée; mais je suis si délicate et si mauvaise, que je n'ai pu la supporter.* — Et maintenant? ajoutai-je. — *Main-tenant, il me l'a enlevée.*

« En la voyant sortir du confessionnal complètement guérie, les religieuses me demandèrent l'explication de ce changement. Je les priai à mon tour de me dire ce dont elle souffrait auparavant. Nous l'avons vu tomber tout à coup, me répondirent-elles, et perdre connaissance; puis, une tumeur s'est manifestée à l'œil gauche; elle était si grosse et si effrayante, que l'œil et la cervelle semblaient vouloir sortir; nous pensâmes que c'était une rupture d'anévrisme ou une apoplexie. Si vous l'aviez vue comme nous! Elle faisait véritablement pitié. A présent, tout a disparu. Mais encore une fois, comment cela s'est-il fait? Rendez grâces à Dieu, répliquai-je, et vivez en paix. »

CHAPITRE XII

LE PLUS GRAND NOMBRE DES RELIGIEUSES DE SAINT-PAUL PRATIQUENT LA RÉFORME DE LA SERVANTE DE DIEU, QUI RETOURNE A SON MONASTÈRE DE NOCERA, APRÈS DES SOUFFRANCES INCROYABLES.

Le rescrit apostolique, si ardemment désiré, fut enfin expédié par la Congrégation des Evêques et Réguliers. Il accordait à la communauté de Saint-Paul de Pérouse la faculté de professer la réforme, c'est-à-dire la Règle de sainte Claire mitigée selon les Constitutions de la Mère Agnès, ainsi que la demande en avait été faite au Saint-Siège. On donnait pourtant deux ans à Monseigneur l'Evêque et aux religieuses, pour proposer les changements que la pratique leur montrerait utiles. Sachant que l'esprit des sœurs n'était pas encore entièrement affermi, et que le démon s'acharnait à les pousser à ne pas embrasser ces Constitutions, la servante de Dieu pensa que cette condition de pouvoir encore attendre deux ans empêcherait le développement de l'œuvre divine. Elle fit part de ses craintes aux Supérieurs, et, prévoyant ce qui devait arriver, leur demanda à retourner à Nocera. Ceux-ci regardèrent ces

frayeurs comme une tentation, et on la confirma tout simplement dans son office de directrice. Elle courba la tête par obéissance, résolue de boire jusqu'à la lie l'amer calice, qu'elle présentait devoir lui être apporté par le retour de cette charge.

Quoique les religieuses, dès la réception du rescrit apostolique, demandassent, avec des instances réitérées, à professer totalement la réforme choisie, la Mère Agnès ne condescendit pas à ces désirs. Elle aima mieux les enraciner davantage dans l'esprit et dans la pratique du nouvel Institut, d'autant plus que l'enfer ne voulait pas s'avouer vaincu. Il redoublait même d'autant plus ses perfides efforts, que les Supérieurs s'étudiaient davantage à établir cette réforme qui, pratiquée, selon ce que m'avait écrit la Mère Eletta, avec *simplicité, générosité* et une *aveugle obéissance*, devait épargner au monde de nombreux châtimens, et procurer aux âmes d'innombrables bénédictions.

Tout en aidant de ses conseils et de ses encouragemens les religieuses, la servante de Dieu cherchait de préférence à fortifier celles qui lui paraissaient être les moins décidées. Elle les engageait à prier et à faire prier, pour que Dieu leur accordât les grâces dont elles avaient toutes besoin, et qu'elles triomphassent des menées de l'enfer. Mais toutes ne sortirent pas victorieuses de cette lutte. Quelques-unes ne reçurent plus, comme auparavant, les admoni-

tions de la directrice, les conseils du confesseur et des Supérieurs qui tenaient auprès d'elles la place de Dieu. Elles cherchèrent même à consulter d'autres personnes!... La Mère Agnès connaissait tout cela. Aussi en prévint-elle l'autorité compétente, en lui faisant entrevoir les conséquences qu'elle redoutait. Elle crut même devoir retarder la profession après laquelle on soupirait tant, et ne cessa pas de demander à Dieu, pour ses religieuses, la parfaite conformité d'esprit avec laquelle toutes avaient revêtu le saint habit.

Afin d'obtenir plus efficacement cette grâce, et sur l'ordre de son confesseur, elle ajouta, comme elle l'avait déjà fait dans une autre circonstance, à son carême de 1850, un jeûne rigoureux au pain et à l'eau. Du vendredi de la Passion à Pâques, elle ne vécut que de la sainte Eucharistie. Cette fois encore, ainsi qu'à Nocera, souffrant d'une soif intolérable, elle demanda à plusieurs reprises par charité une goutte d'eau, pour ne pas mourir de soif. Son confesseur, quoique éprouvant pour elle une grande pitié, se sentit, lui aussi, poussé par une force intérieure à la lui refuser. Plus tard, la Mère Agnès le remercia de lui avoir imposé ce jeûne rigoureux, car les grâces et les bénédictions lui vinrent en si grand nombre, à la suite de ces pénitences, qu'elle put passer les nuits entières du dernier *Triduum* en compagnie de son Epoux en croix. Le jour de Pâques, elle

se trouva très agile, et devint une nouvelle créature, par l'étroite et intime union mystique célébrée avec son divin Bien-Aimé.

Toutefois, ces faveurs du Ciel furent suivies, comme toujours, de nouvelles et lourdes croix. Quoique les religieuses eussent toutes manifesté vivement le désir d'embrasser la réforme, quelques-unes témoignèrent une certaine répugnance à le faire. De ce nombre, se trouva l'abbesse qui, cependant, en avait été la promotrice. Mais, pour ne pas détruire ce qui déjà avait été accompli, on accepta la profession de celles qui s'y étaient disposées. C'étaient les plus nombreuses. On espérait que leur exemple entraînerait les autres; on le croyait d'autant mieux, que le rescrit apostolique donnait le pouvoir aux Supérieurs de faire, même après la profession, les modifications dont la pratique aurait démontré la convenance. Cela ne plaisait pas à l'enfer. Aussi parvint-il, par toutes sortes d'intrigues, ourdies pour la plupart par des personnes étrangères à la communauté, à faire retarder la cérémonie.

Durant cet intervalle, les Supérieurs cherchèrent par plusieurs moyens à calmer les esprits. Ils firent donner aux sœurs, pendant la neuvaine du Saint-Esprit, les exercices spirituels; et, comme l'abbesse m'avait témoigné une grande confiance, je fus chargé de les présider. Le confesseur de la maison se retira chez les Messieurs de la Mission pour y faire une re-

traite, en ordonnant à la sœur Agnès de jeûner au pain et à l'eau, de l'Ascension à la Pentecôte, et de ne rien prendre durant les deux derniers jours. Elle le fit ponctuellement.

Les saints exercices terminés et la fête célébrée, la plus grande partie de la communauté demanda qu'on procédât à la profession. L'autre ne se montra pas disposée à y prendre part. On multiplia donc les prières, en dedans et en dehors du couvent, pour que la volonté de Dieu s'accomplît en tout. Enfin, après bien des contrariétés intérieures et extérieures, Monseigneur décida de faire la cérémonie le 11 juin 1850. Huit sœurs de chœur et sept converses y prirent part, et le bonheur qu'elles ressentirent ne fut troublé que par la tristesse de voir les dix autres religieuses rester en arrière. Elles gardèrent pourtant l'espoir qu'il n'en serait pas longtemps ainsi. Elles le demandaient si ardemment à Dieu ! On élut pour présidente du monastère la plus ancienne des nouvelles professes, la sœur Marie-Angélique Foschi, auparavant Vicairie, et la Mère Steiner fut confirmée dans son office de Directrice spirituelle.

Le désir des professes ne devait pas se réaliser. Au contraire. Si, avant la profession les non-professes s'étaient montrées craintives, hésitantes, n'osant pas faire cet acte, quand il eut été accompli par leurs compagnes, elles s'en déclarèrent ouvertement les ennemies. La Mère Agnès et les nouvelles professes redoublèrent

alors de prières. Le Seigneur daigna les récompenser par des prodiges. En voici deux, racontés par le Révérend D. Porphyre Rossi, chanoine :

« La Mère Présidente, sœur Marie-Angélique Foschi, à la suite de circonstances qu'il est prudent de taire, se trouva dans l'impossibilité de subvenir aux besoins de la communauté. Voyant en particulier que l'huile allait manquer sans qu'elle eût l'argent nécessaire pour s'en procurer : Ma Mère, dit-elle à la servante de Dieu, nous n'avons plus d'huile ni d'argent, comment ferons-nous ? — *Mère Présidente*, répondit la Mère Agnès, *ne vous inquiétez pas, n'allons pas contre la volonté de Dieu. Il y pensera. Puisez l'huile tant qu'il y en aura.* — La Présidente obéit avec simplicité, et, quoique parvenue au fond d'une grosse bouteille, elle pourvut aux besoins de la communauté durant l'espace de quatre mois. Et tous les jours, la sœur Foschi venait à moi et me disait : Père, miracle ; hier au soir j'ai puisé toute l'huile, et ce matin j'en ai trouvé autant que la veille. Tous les jours elle finit, et tous les jours le Seigneur m'en donne. Ce sont les prières de la sœur Agnès qui font tout. »

« L'autre fait arriva à la sœur converse Isabelle Calini, qui reçut l'ordre de la Mère Agnès de mettre sur le métier une toile de soixante coudées. Elle le fit, mais elle remarqua aussitôt qu'elle n'avait de fil que pour quelques coudées seulement. Elle en avertit immédiatement la

servante de Dieu. Celle-ci lui dit de se mettre à tisser, d'avoir confiance, que le Seigneur pourvoit à tout, parce qu'elle avait besoin de ce travail pour ses religieuses. Mais quoi ! La sœur Calini, voulant lui obéir, commence à tisser fort anxieuse, et elle arrive au milieu de la toile ; mais là, elle s'aperçoit que, pour la terminer, il lui reste seulement quelques bobines ! Mère, dit-elle à la sœur Agnès, quand elles furent employées, le fil est fini, et j'ai encore à faire la moitié de la toile. — *Non, ma fille*, lui répondit-elle, *le fil ne doit finir qu'avec le liseret*. — Non, ma mère, non, réplique la sœur, il n'y a plus de fil. — *Ne me fatiguez donc pas*, reprend la Mère Steiner, *obéissez, retournez au métier et travaillez*. Elle tisse pendant deux jours sans terminer son ouvrage. Et, comme le fil vient encore à lui manquer, elle en demande de nouveau à la Mère Agnès : *Je vous ai dit de travailler, ne soyez pas capricieuse*. Telle est la réponse de la Mère. La sœur se remet au métier, tout en murmurant. Je ne suis pas capricieuse, observe-t-elle à une de ses compagnes ; c'est la Mère qui l'est ; il n'y a plus de fil ; avec quoi veut-elle que je travaille ? La Mère arrive sur ces entrefaites et lui reproche ses murmures ; puis, tandis que la compagne s'éloigne, elle bénit la sœur et la toile en s'écriant : *Finissez cette toile le plus vite possible. J'en ai besoin après-demain*. La sœur, encouragée par cette bénédiction et les avis du confesseur à qui elle avait raconté sa désolation, obéit avec

une foi toute simple, et, un jour et demi après et sans le besoin d'un autre fil, elle termine cette toile qui, de son avis même, aurait bien demandé au moins cinq jours de travail. »

Ces prodiges et tant d'autres choses extraordinaires, arrivées en ce temps, auraient dû, ce semble, éclairer les religieuses qui n'avaient pas encore consenti à faire leur profession, et les amener à reconnaître que l'introduction de la réforme était bien la volonté de Dieu. Pourtant, c'est l'opposé qui eut lieu. Aussi, dans le but de seconder les desseins divins et de protéger en même temps la faiblesse des non-professes, les Supérieurs demandèrent et obtinrent la faculté apostolique de transférer pour un temps la Mère Eletta, comme membre principal de l'opposition, dans le monastère voisin des Servantes de Marie. Ce moyen, tout à fait prudent pour mettre un terme aux incertitudes des sœurs, fut employé avec toute la charité désirable ; mais, au lieu de les adoucir, il ne fit que les aigrir davantage. Il en naquit de si grands inconvénients, que la Mère Agnès, à plusieurs reprises, demanda humblement à Monseigneur l'Archevêque l'autorisation de retourner à Nocera, ou du moins d'être déchargée de son office de Directrice. Il s'y refusa constamment et, un jour, il lui écrivit : « Après avoir tout pesé aux pieds du Sauveur, je ne puis pas permettre que vous laissiez la direction de la communauté. Je me vois donc forcé de vous ordonner, par la sainte obéissance, de continuer

votre œuvre et d'exiger des religieuses l'observance de la Règle... » La Mère Agnès se soumit, sans tenir compte des conséquences très graves dont elle avait le pressentiment.

Le Seigneur ne manqua pas de faire connaître à son Epouse les raisons de ces tristes faits, et elle, de son côté, les communiqua à ses Supérieurs, autant cependant que le lui permirent la prudence et la charité due au prochain. Et comme les hommes continuaient toujours à ne pas correspondre à ses grâces, il me paraît que le Seigneur a voulu, dans ses vues impénétrables, ne lui accorder que des souffrances, dans le but de sauver ces âmes, dont elle ne cessait pas de demander la sanctification. Ainsi, un jour, tandis qu'elle priait avec beaucoup d'humilité et de confiance à cette intention, Dieu lui fit entrevoir la grande souffrance qu'elle devait endurer à cet effet.

Jésus lui apparut chargé d'une longue croix. La Mère Agnès en ressentit la plus vive compassion, et, voulant le soulager de ce poids énorme, elle s'offrit à l'en débarrasser. Jésus le lui céda immédiatement; mais à peine l'eut-elle sur ses épaules, qu'elle en fut si écrasée que, nonobstant son grand désir de souffrir, elle supplia humblement le Sauveur de diminuer la pesanteur de ce poids. Jésus lui répondit aussitôt que personne ne voulait de cette croix, que tous refusaient de la porter, et qu'il fallait alors qu'elle se décidât à l'endurer. Elle se résigna donc, mais à chaque

pas qu'elle faisait, elle chancelait comme si, matériellement, un lourd fardeau pesait sur ses épaules.

Les religieuses, pensant que c'était l'effet de quelque luxation, lui conseillèrent de se mettre au lit. Elle le fit, mais elle continua à endurer les mêmes souffrances, quoique avec un peu de soulagement. On ne tarda pas à en découvrir la mystique signification.

Quoique l'ont eût pris en effet tous les moyens pour concilier entre elles les religieuses et raffermir la nouvelle réforme, les non-professes persistèrent dans leur opinion, et furent par là cause d'un grand nombre de difficultés. Alors, les Supérieurs pensèrent que, pour arriver à une entente complète, il serait bon, quoique cela leur déplût, d'éloigner du monastère, durant un peu de temps, et la Mère Agnès et le confesseur. A peine celui-ci connut-il ce projet, que, sans rien dire et sans attendre un instant, il se démit de son office. Les religieuses de Nocera, l'ayant su, sollicitèrent, par mon entremise, de Monseigneur l'Evêque le retour de leur Mère. Le Prélat me répondit, le 5 janvier 1851, qu'il ferait tout son possible pour accomplir le vœu des religieuses durant le mois, et il ajouta : « Elles sont grandes les tribulations que, pour le bien de la réforme, le Seigneur nous a fait et nous fait encore éprouver, mais l'œuvre commencée ne sera pas abandonnée. Nous la soutiendrons avec confiance, jusqu'à son dernier achèvement.

Et puisque les secours humains ont été impuissants, qui ne sentirait la nécessité extraordinaire de la protection du Ciel? Priez donc et faites prier, etc. »

Les médecins ayant jugé que, dans la saison rigoureuse où l'on était, l'air froid de Nocera pouvait lui être préjudiciable, la Mère Agnès demanda humblement aux Supérieurs la faculté de prolonger son séjour dans le monastère de Pérouse, comme simple religieuse, afin de pouvoir aider les nouvelles professes, tout en rétablissant sa mauvaise santé. Celles-ci, de leur côté, sollicitèrent la même faveur. On ne crut pas devoir la leur accorder.

La servante de Dieu adora les desseins de la Providence, et se contenta de s'écrier : *Dieu seul sait trouver en tout le meilleur bien pour tous.* Son départ décidé, elle écrivit, le 19 de ce même mois, à Monseigneur l'Evêque pour le remercier de la charité qu'il avait eue de lui accorder l'hospitalité dans ce monastère, lui demander en toute humilité le pardon des fautes qu'elle avait pu y commettre, et solliciter sa bénédiction pastorale. Cet excellent Prélat voulut bien lui répondre :

Pérouse, le 20 janvier 1851.

Très Révérende Mère,

« Avant que Votre Révérende Maternité retourne dans son couvent de Nocera, je sens le

besoin de lui adresser cette lettre, pour lui déclarer ma satisfaction. Je la félicite de la conduite qu'elle a tenue pendant l'hospitalité que je lui ai accordée dans notre monastère de Saint-Paul à Pérouse, et du bien qu'elle y a fait par ses enseignements et ses exemples. Ce témoignage de notre part servira à tranquilliser pleinement son esprit, agité ces jours derniers par de vaines craintes. C'est pourquoi il n'y a pas lieu, comme elle l'a fait, d'accuser ses fautes et ses manquements. Cependant, si elle croyait qu'il les lui faut pardonner, que pour ceci encore elle demeure en paix. Et maintenant, il ne nous reste plus qu'à accompagner cette preuve de notre déférence pour elle de notre bénédiction, et qu'à nous recommander à ses prières.

« Je suis, avec une profonde estime, son très dévoué serviteur,

† Joachim, Archevêque-Evêque.

Après avoir remercié également chacune des sœurs de leur affectueuse charité, et leur avoir aussi demandé pardon de ses fautes, la Mère Agnès partit pour Nocera le lendemain 21, fête de la sainte martyre Agnès, en compagnie d'un vieux et bon prêtre, de deux excellentes dames, et laissant les nouvelles professes dans une mer de désolation. Quelques-unes d'entre elles demandèrent même l'autorisation de la suivre à

Nocera, pour y pratiquer à ses côtés, dans le repos et dans la paix, tout ce qu'elles avaient promis à Dieu.

Cette faculté ne leur fut pas laissée.

La sœur Diomire Taddei alla plus loin. Craignant de ne pouvoir plus tenir les engagements qu'elle avait pris vis-à-vis du Seigneur, elle le supplia instamment de l'appeler à lui, plutôt que de la laisser retourner en arrière dans la voie entreprise par son bon vouloir. Dieu exauça sa prière. Jeune encore, saine et robuste, elle mourut presque sans maladie, mais contente et heureuse, la veille de l'octave de la Nativité de la sainte Vierge de cette même année 1851. La Mère Agnès, assure D. Porphyre Rossi, en fut très joyeuse ; car elle la vit monter au ciel après un court purgatoire : *Père, lui dit-elle, consolons-nous, Dieu a cueilli un fruit de nos peines. Une plante de la sainte réforme est déjà entrée au paradis.*

Les tribulations que les religieuses de Pérouse eurent ensuite à supporter ne furent ni légères, ni de peu de durée ; quant à la Mère Eletta, elle retourna dans ce monastère, avec la permission apostolique, au mois d'août et en fut renommée abbesse. Les Supérieurs, jugeant nécessaire de chercher à réunir les esprits de cette famille religieuse, formèrent peu à peu divers articles qui constituèrent un nouveau règlement, dont on proposa à toutes les sœurs l'observation. La paix et l'union se refirent dans une mesure suffisante,

et une large part du bon esprit insinué par la servante de Dieu y resta enracinée.

Les larmes abondantes qu'elle versa, et les nombreuses prières qu'elle fit sur la terre et dans le ciel pour le bien des religieuses, ne contribuèrent pas peu à cet heureux résultat. Je dis *dans le ciel*, parce qu'une religieuse de Nocera assura en toute vérité avoir vu par les yeux de son esprit, dans les derniers jours de janvier et les premiers de février 1865, une procession de sœurs, accompagnant à travers un large corridor du monastère de Saint-Paul à Pérouse le Saint-Sacrement que l'on portait à une infirme. La Mère Agnès était parmi les religieuses, et elle croit que c'est elle-même qui assista la malade dans cette circonstance.

Ne sachant rien de plus sur ce fait, par une autre voie, j'écrivis à D. Porphyre Rossi; il me répondit, qu'à cette époque, on avait porté le saint Viatique à la Mère Eletta de Valle, et qu'elle était morte le 4 février.

Enfin, une personne, qui connaissait parfaitement l'intérieur du monastère, s'exprime ainsi : « Si la Mère Agnès n'a pas tout obtenu de chacune des religieuses, elle a procuré, avec la grâce de Dieu, à un grand nombre d'entre elles un renouvellement d'esprit qu'elles conservent encore, et qui se montre dans leurs sentiments et dans leur cœur, aussi bien que dans les bénédictions du Ciel. »

CHAPITRE XIII

CE QU'ELLE FIT ET CE QU'ELLE SOUFFRIT POUR
APAISER DIEU IRRITÉ CONTRE LE MONDE

Voyant que les hommes ne correspondaient pas aux grâces du Ciel, et que les desseins miséricordieux de Dieu devenaient par là inutiles ; connaissant d'ailleurs que de nouveaux fléaux étaient inévitables , la Mère Steiner s'étudia, autant qu'elle le put et avec le secours d'En-Haut, à les diminuer ou au moins à en retarder l'explosion. Elle sollicita ardemment de son Epoux, en faveur du peuple chrétien, un peu de temps encore, afin qu'il pût revenir au Seigneur. Elle s'efforça de se sanctifier davantage ; elle s'offrit à Jésus comme une victime ; elle le supplia de faire retomber sur elle les châtimens mérités, plutôt que de permettre les tribulations de la sainte Eglise, la perte de la foi dans les fidèles, et la mort d'un grand nombre d'âmes, qu'amènerait fatalement l'exécution de ces fléaux. Les religieuses imitèrent son exemple.

Les maladies, les travaux, les peines, les angoisses et les croix de toutes sortes l'accablèrent depuis ce temps jusqu'à sa mort. Toutefois, en dehors des graves maladies qui la retinrent au lit, elle était toujours sur pieds, et pleine de

sérénité, de tranquillité, d'affabilité et de grâce, elle gouvernait son monastère. Lorsque Dieu lui montrait l'impossibilité où il se trouvait de ne pas frapper les hommes, elle l'assurait, avec une simplicité candide, que les hommes reviendraient à lui, et, en attendant, elle cherchait à apaiser sa colère.

Depuis ce qui s'était passé à Pérouse, elle n'osait plus faire savoir à Rome ce qu'elle voyait en Dieu se rapporter au Saint-Père et à l'Eglise, ainsi que l'ordre lui en avait été donné. Mais en 1852, Mgr Stella se chargea lui-même de sa direction, pour mieux s'assurer de ces choses. Alors, elle lui écrivit le besoin urgent qu'avait le monde de se convertir, la nécessité où Dieu se trouvait de le frapper, la douleur, les gémissements, les larmes de sang de la Mère du Sauveur, causés par la monstrueuse ingratitude des hommes, le mépris que ceux-ci témoignaient des grâces reçues, et l'impuissance où se trouvait la Vierge Marie d'apaiser la colère de son Fils.

« J'entends souvent, lui disait-elle entre autres choses, le 24 octobre, les lamentations du Seigneur... *Les lumières ne manquent pas, mais on ne fait pas ce que je veux. Vois-tu les âmes et la foi ? Regarde l'Italie et les maux des autres royaumes...* Oh ! comme la foi s'en va toujours se perdant de plus en plus ! Je vois déjà commencer le châtement que méritent tant de désordres. Presque plus personne n'a la même manière de penser. *Regarde*, me dit le Seigneur,

*comme ils s'attachent à m'enlever l'honneur qui me revient... mais les châtements les instruiront, et ma main s'étendra même sur le clergé... Je vis je ne sais combien d'ordres religieux détruits et enlevés comme par des loups affamés, et il me semblait que nous vivions au milieu de gens désespérés. Un jour, après la sainte Communion, je vis le monde réduit à un si triste état, que je ne sais pas comment je ne suis pas morte. Seigneur, m'écriai-je, que se doit-il faire?... Il me répondit : *Je ne me trouve pas parmi les honneurs et au milieu des applaudissements, mais au sein des croix et des persécutions. On a mis à mon service des hommes que je voudrais pleins de zèle pour ma gloire et le salut des âmes, et on les regarde comme les destructeurs de la paix. Je veux que les pasteurs me donnent des âmes... Oh! que de choses s'arrangent avec dommage pour toujours! Oh! combien me persécutent ceux qui devraient être les candélabres! O Rome! je pleure sur toi comme sur Jérusalem!... Il y a trop de complaisances, même parmi les ordres religieux... Les chefs sont l'empêchement caché. Ils aiment la paix, et, moi, je leur dis que je ne suis pas en paix avec eux.* »*

Ces choses et beaucoup d'autres semblables que Dieu lui révélait, elle ne les racontait que parce qu'elle en avait reçu l'ordre, et elle les disait avec une grande candeur. Elle connaissait aussi les châtements partiels que le Seigneur envoyait aux hommes pour les tirer de leur indifférence,

tels que les incendies, les inondations, les tremblements de terre, les maladies et les morts subites. Son céleste Epoux lui en faisait part pour avoir, si j'ose m'exprimer ainsi, son autorisation de les permettre, et pour l'engager à l'apaiser, afin que le monde ne fût pas puni autant qu'il le méritait.

Mgr Stella lui envoya la vie de sainte Catherine de Sienne, ainsi qu'une relique de saint Jean Népomucène, et lui recommanda en même temps de faire une neuvaine. Cette neuvaine finie, elle lui transmit, selon ses désirs, la relation suivante :

« Excellence Révérendissime,

« Je vous remercie de tous les renseignements que renfermait votre lettre et dont je profiterai avec la grâce de Dieu. J'ai terminé maintenant la neuvaine de ma mère et maîtresse sainte Catherine, mais je ne cesserai jamais de lire et de pratiquer sa doctrine... Dès le premier jour je m'étais proposé : 1^o d'enlever de mon esprit toutes les autres idées, pour ne m'occuper que d'approfondir cette vérité, — ainsi que cela lui avait été suggéré — : Qu'est Dieu et que m'a-t-il enseigné ? A quoi suis-je obligée vis-à-vis de lui ? Que fais-je à ce sujet ? Comment m'y prendre pour chasser le vieil homme ? — 2^o d'accepter tout ce qui m'arrivera de la main de Dieu avec calme

et résignation, sans me troubler, et de ne pas vouloir autre chose que plaire à Dieu et satisfaire pour moi et pour les autres ; — 3° de prier et d'imiter la sainte et vraie humilité, sincérité et force, afin de lutter contre moi-même, de ne jamais me départir de l'esprit d'obéissance, d'oraison, d'abnégation et de mépris de moi-même, n'oubliant jamais le vœu que j'ai fait à Jésus de souffrir, de ne plus m'occuper de mes intérêts privés et de ne penser qu'au salut de mon âme.

« Pendant les jours de la neuvaine, l'enfer m'attaqua violemment, mais je m'écriai : Seigneur, que votre très sainte volonté soit faite, et je me vis délivrée. Une lumière intérieure, que je n'avais pas eue auparavant, me fit connaître la grande miséricorde de Dieu envers moi. Je fus pleinement satisfaite des petites épreuves qu'il m'a envoyées, surtout des humiliations si nécessaires pour expier mes graves péchés et pour me mettre à même d'imiter le Seigneur. Transportée hors de moi, je dis avec toute l'affection possible : Seigneur, je n'ai rien ou presque rien souffert encore pour vous ; envoyez-moi donc des épreuves ; je suis votre esclave et votre fille ingrate ; oui, faites de moi ce que vous voudrez ; mon cœur n'est pas le mien ; c'est le vôtre qui est en moi ; j'ai faim de vous et des âmes. »

Elle raconte ensuite comment, dans cette neuvaine et contre sa volonté, se représentaient à son esprit l'état déplorable du monde, les malheurs infinis et les misères sans nombre

qu'il éprouvait déjà et le moyen de les éviter; mais elle n'en parle qu'en général parce qu'il lui était ordonné de chasser ces sortes de pensées comme des illusions et des erreurs. Cependant elle ajoute : « Plus je m'efforçais, avec l'aide de la Sainte, de me les ôter de l'esprit, et plus je sentais en moi la nécessité de prier à l'intention de tout ce que je devais faire à Saint-Pierre. » Elle parlait ainsi, parce qu'il aurait été agréable à Dieu qu'on lui permit d'aller à Rome, pour faire connaître les événements terribles qui se sont depuis vérifiés, comme on le verra dans les chapitres suivants.

La servante de Dieu persévéra dans une ferveur et un esprit intérieurs extraordinaires, malgré les souffrances qui transperçaient son cœur comme l'aurait fait un glaive douloureux. Il eût été si facile et si doux en effet d'éviter ces malheurs et la perte de tant d'âmes! Il n'y avait qu'à favoriser la réforme. Mais on n'avait pour elle aucune estime et aucun souci, quand on n'allait pas jusqu'à la mépriser.

Nonobstant cette peine infinie, elle continua à ne pas se décourager. Elle se résigna à endurer cette croix et, se défiant d'elle-même, elle écrivit, pour la consulter, à son amie Marie Morf. L'extatique de Caldaro lui répondit « de ne pas s'étonner si la réforme, voulue par Dieu comme remède aux maux du monde, était foulée aux pieds par ceux-là mêmes qui devraient être les plus ardents à l'embrasser et à la répandre. » Et je trouve

écrites de la main de la Mère Agnès ces paroles : « Je me souviens d'avoir dit dans le passé que je n'avais jamais vu les hommes porter un remède aux maux spirituels du monde, mais que ce remède viendrait du Ciel. »

Persistant cependant à vouloir apaiser Dieu au prix de n'importe quels sacrifices, elle se vit écrasée de lourdes croix qui lui vinrent du dedans et du dehors, et dont il serait trop long de parler en détail. L'aridité et la désolation d'esprit, qui furent son partage durant un certain temps, la faisaient horriblement souffrir. Elle craignait de ne pas travailler assez à la culture de son âme et d'être cause, par son trop peu de fidélité à la grâce, des fléaux qui frappaient le monde. Ce martyre qu'elle endurait était d'autant plus grand, que son désir de calmer la colère divine était plus vif. Pensant que les nombreuses occupations que lui occasionnait son office, soit à l'intérieur soit à l'extérieur du monastère, l'empêchaient de s'occuper de son âme autant qu'elle le devait, elle demanda souvent de pouvoir se retirer dans un petit coin de son couvent d'Assise, pour ne penser qu'à elle et se sauver : on ne se rendit pas à sa prière. Alors elle supplia humblement qu'on voulût bien, au moins pour quelque temps, lui enlever sa charge de Supérieure, toujours dans le même but. On se contenta de l'autoriser, en janvier 1854, à faire pendant dix jours les saints exercices, à propos de quoi elle écrivit à Mgr Stella :

« Oh! quelle miséricorde le Seigneur à eue à mon égard, en me donnant un peu de temps pour songer à mon âme, durant ces jours de saints exercices! Je me déchargeai de tout le temporel; *Dieu et mon âme; ma cellule et le cœur seulement.* J'évitai toutes les occasions de distraction et, en vérité, je ne fus pas beaucoup tentée. Je fis un pacte avec mes traîtres ennemis. J'imposai à ma langue un silence strict et je me sentis peu portée à parler; j'obligeai mes yeux à regarder à terre et, facilement, je parvins à ne pas tourner mes regards, même du côté des religieuses; j'ordonnai à mes oreilles d'être sourdes et je n'écoutai ni n'entendis plus le monde; à mon corps, de mourir aux créatures et je ne vécus que pour Jésus. Je déposai ma volonté entre les mains de l'obéissance et je me trouvai prompte à tout faire. J'observai l'horaire prescrit. Je passai la plus grande partie du temps dans l'oraison et le désir de changer de vie. Dès le premier jour, je rentrai en moi-même et je ne dis que ceci : Jésus, mon Dieu, usez de miséricorde envers moi et le monde; pitié pour mon âme. Je pleurais abondamment, je me jetais la face contre terre et je criais : Seigneur, apaisez-vous sur moi par vos mérites et par votre couronnement d'épines, et parce que vous avez été attaché et vous êtes mort pour moi sur la croix. Je priais pour tous en particulier, et j'entendais une voix qui me disait : *Apaise-moi.* — J'ai tout ce qu'il faut pour cela; je n'ai qu'à dire : Père éternel, voyez

mon Jésus sur la croix; apaisez-vous sur moi, Seigneur. Souvent je me sentis répéter de faire ainsi. J'ignore ce qu'il désire de plus d'une pauvre servante, d'une esclave, d'un rien. Mais pitié, mon Dieu, pour mon âme ingrate. Je compris qu'il me répondait : *Ces grâces que je t'avais communiquées dans le passé, je te les ai presque enlevées parce que tu n'y as pas correspondu.* Tout le jour je me trouvai plus malade que d'habitude, et depuis un assez long temps, je suis d'une santé plus mauvaise. Etant au chœur, je fus saisie à l'improviste d'une oppression qui me suffoqua presque. J'allai au lit où j'eus des envies de vomir et des évanouissements. Je ne pouvais respirer; j'étais sur le point de rendre le dernier soupir. Le confesseur et le médecin furent appelés; mais je voulais mourir sans le secours du docteur. Peu après, le mal se calma. Cette fatigue seulement me fit passer quatre jours dans une grande oppression qui ne me permettait presque pas de respirer; mais j'étais soutenue par l'obéissance que je portais à mon confesseur, et je ne manquai pas un seul exercice. Si j'avais pu mourir, c'eût été la pénitence que j'aurais voulu m'imposer. Quand je dus me mettre entre les mains des médecins, l'obéissance m'obligea, comme je le faisais tous les jours, à me rendre à l'église pour adorer Jésus dans le Sacrement, et pour visiter la vénérable sœur Cécile, afin de lui recommander toutes les âmes, et la supplier de présenter à Jésus son cœur blessé, dans le but

de l'apaiser à l'avantage de tous. A partir de ce moment, je me sentis mieux.

« Durant ces jours, je n'ai presque pas pu faire une seule méditation. J'ai passé mon temps à pleurer, à prier et à répéter : *Sanctificetur nomen tuum*. Ah! Seigneur, comment puis-je exprimer la grande puissance et la grande reconnaissance que je sens en moi! Oui, oui, que votre nom soit glorifié; et comment? comme il est glorifié par les bienheureux dans le ciel. Oh! pauvre monde! pauvre âme! Je sentis qu'il m'était impossible d'accomplir une chose plus agréable à Dieu que de prier ainsi. Nous devons le faire pour tous ceux qui, n'en connaissant pas le besoin, ne le font pas. Oui, cela plaît au Seigneur, et il en découlera certainement de nombreux fruits. *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum*. — Seigneur, voici devant vous l'ingrate qui vous a offensé; usez de miséricorde envers moi; ayez pitié de moi et de nous tous; apaisez-vous. Voici votre esclave indigne et si peu reconnaissante, votre esclave, votre rien; faites de moi ce qu'il vous plaira. Voulez-vous que je vive ou que je meure? Que j'aie des croix, des maladies, des peines, des fatigues. que je sois humiliée, méprisée et que je succombe sous la croix? *Fiat!* tout selon votre très sainte volonté; grâce pour moi et pour le monde..... »

« Le Septième jour des Exercices, tandis que je méditais sur sa croix, le Seigneur me fit souffrir dans les parties habituelles (les mains, les pieds

et le côté), mais peu de temps. Après avoir senti en moi, durant cette méditation sur la croix de Jésus, mon Bien, un grand feu (d'amour), des douleurs et un frémissement, je faillis mourir; mais je vis encore en lui, demandant pitié et miséricorde: *Prends mon cœur pour ta satisfaction*, me dit le Seigneur, *mais ne pense pas que tu n'auras plus à souffrir ni à lutter contre toi-même; avec ce cœur, tu prieras pour le monde et pour l'Eglise, et tu connaîtras d'autres choses.* Je lui remis mon cœur vil et ingrat, mais bien réconforté, bien reconnaissant et plein de confiance. Le deuxième jour, après la sainte Communion, je me sentis une grande affection, et l'Epoux divin m'assura qu'il me donnait son cœur. Il me dit de l'aimer sans attendre des consolations, ainsi que je le croyais, mais des épines, et de travailler dans ses jardins (les monastères) remplis aussi d'épines. Je répliquai : Seigneur, il n'y a pas longtemps encore que vous m'avez chassée du monastère de Pérouse. *Et moi aussi*, me répondit-il, *j'en ai été chassé, et ma puissance suffira. Je pardonne, ajouta-t-il, à ta communauté de Nocera et je la replace dans sa grâce première.* Je prie et j'aime pour tous. »

Mgr Stella, qui avait pour système de contredire en tout la Mère Agnès, approuva cependant son écrit.

Ces nouvelles grâces renouvelèrent merveilleusement l'esprit intérieur de la servante de Dieu, et le don si précieux du sacré Cœur de

Jésus la fortifia grandement. Son Epoux divin lui fit même comprendre qu'il voulait s'apaiser et accorder à son peuple de grandes miséricordes. Il ne posait à ce bienfait qu'une condition : c'est qu'on mettrait la main à la réforme. Ecoutons-la elle-même.

« Le 24 janvier 1852, j'étais en méditation, et le Cœur très saint de Jésus enflammait mon cœur. J'adorais et je jouissais d'une paix et d'un repos inaccoutumés. A un moment, je me sentis pleine de foi et je m'écriai : Oh ! amour ! amour ! Je ne sus pas dire autre chose. Je me jetai aux pieds de la très sainte Vierge et je lui présentai le Cœur de mon Jésus, afin qu'elle eût pitié de moi et de tous, et qu'elle obtînt lumière et grâce, car elle est assez puissante pour sauver non pas un monde, mais mille. Elle me répondit : *Ma fille, ta foi me plaît, ne crains pas. Toutefois (sans que la réforme se fasse), je ne puis demander grâce pour le monde ; cela ne m'est pas permis. Il est nécessaire que l'on emploie les moyens indiqués ; j'apporterai le secours de ma protection ; que l'on remédie aux besoins spirituels du Clergé, et beaucoup de fruits se produiront dans mon peuple. Dis en mon nom que cela s'exécute : c'est la voie à suivre. Beaucoup de choses déplaisent et on ne les croit pas. Toi, obéis et laisse-moi le soin du reste. Il y aura un autre temps de tempête et puis viendra la tranquillité, et presque tous, ou tout au moins la grande majorité, seront renouvelés. Que l'on y mette la main. Vois,* ajouta-t-elle.

combien ne seront plus de ce monde. Je ne connais pas sûrement la manière dont ils seront emportés. Elle me dit encore que le Pape aurait un long règne et qu'il verrait pour ainsi dire un autre monde. Mais, comme si souvent je sens et j'aperçois beaucoup d'autres choses contraires, cela me paraît presque impossible; il me semble que, dans peu de temps, Rome pleurera à Saint-Pierre; j'ignore en quelle année.

« Ma fille, continua la sainte Vierge, tout ce que tu vois est vrai, comme vrai est le péché qui attire les châtimens que Dieu enverra sans aucun doute au temps voulu. Cependant, regarde comme j'aime mes fils ingrats, et comme je les écoute quand ils me prient. Tu ne comprends pas pourquoi on te dit de retourner à Rome; ce que tu éprouves n'est point une illusion : c'est vrai. O Mère très sainte, faites vous-même. »

La servante de Dieu ne cessait pas, selon l'ordre qu'elle avait reçu à cet égard, de communiquer au même Prélat ce que Dieu lui faisait connaître. Il paraît toutefois qu'on n'attachait pas à ses révélations l'importance qu'elles méritaient et que, pour les réduire en pratique, on trouvait des difficultés insurmontables. Le Seigneur s'en plaignit confidentiellement à son Epouse, et il la prévint que, pour réveiller les hommes, il allait envoyer en Ombrie, avec d'autres fléaux, un épouvantable tremblement de terre. Cette catastrophe eut lieu en effet dans la nuit du 11 au 12 février suivant, et occasionna

de grands dommages dans les maisons d'Assise, de Pérouse, de Foligno et surtout de Bastia, près Angeli. Là, les religieuses se virent obligées, pour se sauver, d'abandonner leur monastère, tant la ruine occasionnée par l'horrible châtement était considérable. Les malheurs eussent été bien plus grands certainement sans les prières ferventes de la Mère Agnès et de ses filles : prévenues le jour précédent par la servante de Dieu de ce qui allait arriver, elles passèrent avec elle la nuit en oraison, sans prendre aucun repos.

CHAPITRE XIV

AUTRES CROIX. DONT LE SEIGNEUR, POUR ARRIVER
A SES HAUTES FINS, LA REND DIGNE, LES ANNÉES
SUIVANTES.

Les avertissements que le Ciel avait déjà donnés aux hommes en si grand nombre ne suffisant pas à les convertir, Dieu fit comprendre à son Epouse que les fléaux, dont ils étaient menacés, devenaient désormais inévitables. Elle voulut, ainsi que par le passé, les différer encore ou au moins les rendre moins violents, et elle le demanda instamment au Seigneur. mais il fallut pour cela s'assujettir à de nouvelles et lourdes croix. Elle les accepta généreusement, et s'offrit de nouveau en victime, pour le bien de la sainte Eglise et le salut des âmes.

Cet abrégé ne me permet pas de narrer tout au long les nombreuses et grandes tribulations, les peines et les angoisses qui vinrent l'assaillir, au point de vue temporel et au point de vue spirituel, du dedans et du dehors du monastère, de la part même de ceux qui, devant la soutenir, se tournèrent contre elle. Je dirai seulement que le Saint-Père, sachant ce qui se passait et désireux de lui donner un aide, institua par dépêche du 3 mai 1854 le Cardinal Giusto de

Recanati, protecteur du monastère. Cette bonté pontificale indisposa le Supérieur du couvent, et Son Eminence n'obtint rien de bon pour cette maison. Le Pape alors, par un décret du 2 janvier 1855. nomma le même Cardinal, visiteur apostolique du monastère avec la faculté de subdéléguer, selon son bon plaisir, un ecclésiastique de son choix pour tenir sa place à Nocera. Bien des épreuves naquirent de là, et affectèrent péniblement la servante de Dieu; mais la paix et la tranquillité régnèrent dans le couvent, et la joie qu'elle en éprouva la reconforta beaucoup. D'ailleurs le Cardinal qui la connaissait et qui, en qualité de Consulteur de la Sacrée Congrégation, avait traité ses propres affaires, lui resta dévoué. Elle trouva aussi dans le délégué qu'il lui envoya un grand zèle et une charité vraiment paternelle.

Ce délégué fut Mgr Vincent Madrigali, bénéficiaire de Saint-Pierre au Vatican. Il portait déjà un grand intérêt au monastère de la Mère Agnès, et il lui témoigna dans la suite un dévouement de plus en plus profond. Il commença sa visite apostolique en février 1855 et n'épargna ni diligence, ni fatigues, ni dépenses, pour procurer aux religieuses tous les avantages qu'il fut en son pouvoir de leur donner. Un de ceux-ci, et des plus importants, fut la réalisation d'un projet qu'on avait tenté inutilement d'exécuter, dans le siècle précédent. On ferma une obscure ruelle qui, moyennant un arc assez long, traversait

toute la construction du monastère, et occasionnait bien des ennuis et bien des contrariétés à la communauté. On démolit les murs latéraux de cette petite rue ; on agrandit et on aéra le jardin, où il devint plus aisé de se promener, et on favorisa de la sorte le repos et la santé des religieuses. Les difficultés sans doute ne manquèrent pas, mais enfin on en triompha.

Grâce aux soins du même Monseigneur, l'administration, qui était négligée depuis de longues années, fut régularisée. Il fit mettre en règle les débiteurs de cens et d'autres titres qui étaient en retard pour leurs paiements. Il obligea ceux qui le purent à rendre tout ce qu'ils devaient, et les autres à donner tous les ans une partie de leur arriéré. Il choisit pour homme d'affaires de la maison une personne recommandable et capable. Sous sa direction, de nouvelles plantations furent faites, le nombre des bestiaux augmenté, les fermes réparées, les dots placées sous forme de cens fructifères, et on construisit l'hôtellerie qui manquait au couvent. Aussi quelques années après, l'Eminentissime Cardinal Giusto, ayant tout fait examiner sérieusement, fixa le nombre des religieuses à garder à vingt-six. Monseigneur l'Evêque n'en aurait voulu que dix-huit.

Est-il nécessaire d'ajouter que ces avantages matériels furent accompagnés de croix et de souffrances ? Il est même vrai de dire, que ces épreuves devinrent d'autant plus dures et plus

pénibles, que les faveurs célestes, octroyées à la servante de Dieu, furent plus nombreuses et plus grandes.

Toutefois, ce qui la tourmentait davantage, c'était toujours la vision qu'elle avait devant ses yeux, de la foi qui se perdait de plus en plus, au sein du peuple chrétien, des fléaux qui avaient déjà éclaté, des châtimens plus horribles encore que l'ingratitude des hommes allait forcer Dieu à envoyer, et du péril où tant d'âmes, de tout état, de tout sexe et de toute condition, se trouvaient de se perdre éternellement. Cette douleur était augmentée en elle par la pensée qu'elle avait d'être impuissante à apaiser Dieu, et à détourner ainsi les maux terribles qu'elle prévoyait devoir atteindre bientôt le monde, et qu'elle jugeait inévitables pour le bien de la sainte Eglise.

Le Seigneur lui montra en particulier le terrible choléra-morbus dont il allait frapper spécialement l'Italie, afin de secouer la torpeur de ses habitants. Il y fit des milliers et des milliers de victimes. La ville de Nocera ne fut pas épargnée; cependant, quoique beaucoup de ses habitants en ressentissent les atteintes, on n'eut à déplorer que peu de morts; les religieuses en furent toutes exemptes.

Irrité de voir que le monastère se consolidait de plus en plus, le démon continua à tourmenter les sœurs; il se servit même pour cela de personnes étrangères à la maison. Il apparut aussi de nouveau à la Mère Agnès, se moquant d'elle,

et témoignant une grande joie. *Regarde*, lui dit-il, *vois comme mes cornes se sont développées*. Il voulait, par là, lui faire croire qu'il avait acquis une plus grande puissance pour faire du mal au monde et détruire, comme il s'en vantait toujours, le couvent. Il suscita de terribles tentations aux religieuses, et la servante de Dieu fut si accablée par toutes ces tribulations que, l'année suivante 1856, elle se trouva réduite à toute extrémité, atteinte qu'elle fut par une violente inflammation intestinale et une grande perte de sang.

Ses filles ne manquèrent pas de prier beaucoup pour sa guérison ; d'autres prières furent aussi faites pour elle par bien d'autres âmes dévouées et, dans le courant du mois de juillet, un céleste personnage — j'ai su plus tard que c'était saint Jean Népomucène — vint l'avertir qu'elle ne mourrait pas cette année, et que, le jour de l'Assomption, elle se lèverait du lit et irait au chœur pour remercier la sainte Vierge. Il lui annonça en même temps l'époque précise de sa mort ; cette prophétie se trouva vérifiée par l'événement.

La Mère Agnès continua à remplir son office d'abbesse ; mais elle demeura si exténuée et si souffrante, qu'en août 1857 elle retomba dans la même maladie et eut à supporter des douleurs plus aiguës. Le repos lui fut impossible. Elle ne put prendre pour nourriture qu'un peu de bouillon et quelques gouttes de jus de citron ; le

médecin assura qu'elle ne pouvait vivre en cet état. On multiplia les supplications et, par une protection spéciale de la sainte Vierge, elle se remit. Elle se leva à la fin du mois, malgré les recommandations du docteur, qui voulait la laisser au lit tout le mois de septembre; quoique sans force aucune et sous l'empire de grandes douleurs, elle continua à suivre les exercices de la communauté. La maladie ne la quitta plus; ses souffrances devinrent toujours plus aiguës; ses évanouissement furent continuels, et ce pénible état, qui se prolongea jusqu'à la fin de sa vie, la fit mourir véritablement crucifiée.

A plusieurs reprises, le Seigneur lui avait fait connaître que, si seulement trois monastères embrassaient de suite la réforme, il s'apaiserait et laisserait éclater sa miséricorde, surtout au sujet de l'Italie. Que d'efforts ne fit-elle pas pour complaire à son Jésus, et arrêter ou diminuer les châtimens dont les hommes devaient subir la rigueur! Mais voyant qu'on ne correspondait pas à ce désir de la Providence, elle essaya de fonder d'autres couvents de sa propre réforme. Elle demanda à Monseigneur l'Evêque d'Assise de rouvrir dans cette cité séraphique le monastère supprimé de Sainte-Croix; mais le bon vouloir du Prélat rencontra tant d'oppositions, qu'elle se désista de son entreprise. Elle se tourna alors du côté de Sainte-Claire à Nocera, également fermé; ce fut en vain: celui qui aurait pu lui accorder l'autorisation qu'elle sollicitait la lui refusa.

Voyant donc que ses projets échouaient tous, elle s'étudia à augmenter le nombre de ses religieuses, afin de multiplier les âmes ferventes qui s'appliqueraient à apaiser la colère du Seigneur, et surtout pour prémunir le monastère contre la future spoliation qu'elle prévoyait. C'est dans ce but qu'elle habitua ses filles au travail, pour qu'elles pussent subvenir à leurs besoins, dans le cas de suppression de la part du domaine.

Tant de travaux, de peines et d'angoisses auraient dû écraser la Mère Agnès ; mais Dieu la soutint dans sa pénible existence, et l'encouragea même à souffrir par la communication surnaturelle dont nous trouvons le récit dans cet écrit de sa main :

« Aujourd'hui. 24 mai 1859, mon cœur est transpercé, et Jésus m'a invité à monter plus haut. Connaissant mes péchés et mes ingratitude, je me suis humiliée jusqu'à terre, en pensant à la miséricorde dont le Seigneur a usé à mon égard. *Possède mon cœur*, m'a-t-il dit, *et je ne te refuserai pas ma grâce*. En fixant mes yeux sur lui, je l'ai vu chargé d'une très longue et très forte croix, et je me suis écriée : Ce n'est pas la croix que vous portâtes ? *Cette croix*, m'a-t-il répondu, *c'est le monde qui me l'a fabriquée*. Alors, au nom de son sang répandu, je lui ai demandé miséricorde pour les âmes, à tel point que j'ai cru mourir et perdre sentiment pour longtemps ; le Seigneur toutefois ne m'a pas assuré qu'il ne frapperait pas les hommes. Comme, dans la

sainte Communion, j'éprouvais des douceurs surnaturelles, je sentais les forces me manquer pour l'aimer autant que je l'aurais voulu; mais lui, en me donnant son cœur, m'a dit : *De plus étroites épousailles sont proches. Elles consisteront dans la douleur, dans la peine et dans la croix.* Je me suis donc résignée à ne mourir qu'après avoir supporté d'autres épreuves.

« Cela fait, je me suis retournée du côté de la sainte Vierge et lui ai demandé pardon de mes nombreux péchés et de ceux du monde. *Ma fille*, m'a-t-elle dit, *le Seigneur veut de toi des sacrifices.* J'ai accepté tous ceux que l'obéissance voudra. Je l'ai priée de m'envoyer son capitaine l'archange saint Michel, comme elle me l'avait montré autrefois à Rome en 1847, au-dessus de Saint-Pierre et du Vatican, défendant la sainte Eglise, et à qui je communiquai cette mission. Il y fut fidèle. Aujourd'hui, je ne suis pas encore assurée de cette grâce. Je l'ai suppliée aussi d'avoir pitié de ma pauvre communauté, lui rappelant que c'est par son ordre que je l'ai établie pour la défense du monde, et je lui ai demandé de regarder avec complaisance mes filles ingrates. Elle m'a répondu que nous volions le cœur de Jésus, mais que cette communauté ne suffisait pas à le consoler des peines qu'il éprouvait à cette heure des chrétiens; elle a ajouté : *J'aurai un soin particulier de ce monastère; pour le moment, repose-toi et aime.* Le Seigneur ne m'a pas encore montré ce qu'il en sera du monde : je veux des

âmes, des âmes; des âmes; le châtement est nécessaire. »

Par ces mots *repose-toi* et *aime*, la servante de Dieu comprit : *repose-toi* de tant de pensées, de tant de soins et de tant de fatigues supportés pour établir la réforme voulue de Dieu ; *aime* et embrasse généreusement les croix qui te sont préparées pour le salut des âmes que tu désires.

Jusqu'à son dernier jour, la Mère Agnès continua à prier pour que le Seigneur mitigeât les fléaux qu'il devait envoyer et dont nous avons été témoins : la guerre franco-italienne-autrichienne; l'occupation des Provinces pontificales; la série si longue des désastres dont a souffert et dont souffre toujours l'Europe. Elle avait surtout en vue, dans ses oraisons, d'obtenir de Dieu le salut des âmes qui devaient être retirées de ce monde par ces terribles châtements.

Les souffrances qu'elle éprouva à cette occasion et qui se joignirent à ses infirmités furent si fortes, qu'au mois de juillet 1860, les médecins jugèrent nécessaire, si on voulait prolonger sa vie de quelques jours, de l'envoyer aux bains de mer. On écrivit au Saint-Père qui lui permit seulement de faire usage de ceux que l'on donnait à Nocera ; elle ne put pas même profiter de cette faculté. Le Seigneur appesantit plus fortement sa main sur sa santé déjà si éprouvée ; elle fut atteinte d'une espèce de peste noire et se trouva incapable de se lever du lit.

Toutes ces maladies qui frappèrent son corps

et toutes ces peines morales qui atteignirent son âme ne lui furent pas infructueuses. Par elles, Dieu la prépara à une nouvelle et haute union mystique avec lui, et rendit ainsi ses souffrances et ses prières plus méritoires pour le salut des âmes.

Cette union intime et mystique eut lieu le 7 septembre 1860 ; quoiqu'elle fût toute spirituelle et ineffable, le Seigneur voulut en donner une image sensible à la Mère Vicairé qui, pour mieux soigner la malade, couchait sur un petit lit dans sa cellule.

« Je voyais, dit-elle, comme dans un songe, que les anges revêtaient la Mère d'habits richement brodés, ornés de diamants et de pierres précieuses de couleurs différentes, mais très brillantes, de sandales d'or aux pieds, de bracelets magnifiques aux poignets, de chaînes d'or d'un grand prix au cou ; quelque chose pourtant me paraissait manquer au superbe et indescriptible ornement qu'on lui mettait sur la tête. Je m'éveillai en ce moment et, me retournant du côté de la Mère, je lui vis un visage resplendissant, quoiqu'elle ressemblât à une morte. Me dressant alors sur mon lit, j'admirai sur celui de la Mère une sorte de baldaquin tout éclatant de lumière et de splendeur. Je sentis une suavité et une odeur toute céleste qui réjouit beaucoup mon âme ; je suis persuadée qu'elle-même la respirait comme moi. Je courus ouvrir les volets de la fenêtre, et je fis beaucoup de bruit dans la

chambre ; mais elle ne bougea pas et ne donna aucun signe de vie. Je la tirai alors par ses couvertures, afin qu'elle recouvrât ses sens. — *Pourquoi me réveillez-vous ?* s'écria-t-elle. — Je croyais, ma Mère, lui répondis-je, que vous étiez morte ou que vous alliez mourir. »

Ces choses et d'autres semblables, la Mère Agnès et la Mère Vicaire me les racontèrent par obéissance. Dieu les accordait à sa servante pour la fortifier, et aussi pour la préparer aux croix plus douloureuses qu'il lui destinait, afin d'en faire une victime de charité, en faveur des âmes dont le salut lui était si cher.

Les souffrances de son corps qui s'aggravaient de plus en plus n'étaient rien à côté des angoisses de son esprit. Que ne souffrit-elle pas, lorsqu'advinrent les terribles événements qui ont bouleversé l'Italie, la sacrilège invasion des Etats Pontificaux, la conversion des Biens ecclésiastiques et les autres criminelles impiétés qu'elle voyait s'accomplir sous ses yeux !

Elle avait prédit ces faits désolants, mais elle en fut si affligée, qu'elle en vint jusqu'à se quereller avec son céleste Epoux qui la calma en lui disant : *Tu ne veux donc pas que l'on me fasse des sacrifices ?*

Elle reconnut cependant que ces affreux événements étaient nécessaires, pour satisfaire dans une certaine mesure à la justice divine outragée. Mais comme elle vit, grâce à une lumière surnaturelle, le dérèglement des mœurs et la perte de la

foi que cette rébellion satanique produisait dans les États de la sainte Eglise, ainsi que la damnation d'un *nombre innombrable* d'âmes de tout état, de toute classe et de toute condition qui en était la conséquence, elle sentit son cœur se briser et la douleur l'anéantir.

Son affliction fut d'autant plus grande, qu'elle persistait à croire que si Dieu avait résolu, pour punir tant d'iniquités, de ravir à l'Italie le don inestimable de la foi, c'était à cause de sa propre infidélité à la grâce. Elle fut si écrasée de cette pensée, que le Seigneur dut la consoler en lui disant affectueusement, le 26 du même mois : *Que crains-tu ? ne suis-je pas avec toi ?*

Le monastère fut dépouillé de tous ses biens ; on porta la pension des sœurs de chœur à neuf sous par jour et celle des sœurs converses à six. Les religieuses, sous les coups d'une menace d'expulsion, vécurent dans une cruelle incertitude et dans des craintes continuelles, surtout la nuit. Des méchants, mettant à profit une pernicieuse liberté et une licence effrénée, troublèrent par des chants impurs le sommeil de ces chastes et innocentes colombes ; ils les effrayèrent de temps à autre par leurs cris de mort, espérant sans doute les décider à quitter leur monastère.

Ces épouvantes tourmentaient beaucoup la servante de Dieu. Elle en souffrait, non pas pour elle-même, car elle adorait en cela la main de la Providence et pensait mériter pire, mais pour

ses filles qu'elle voyait livrées à de grandes tribulations et à des angoisses mortelles. Elle les consolait et les exhortait à se confier en Dieu, à mettre en lui tout leur espoir, à mieux correspondre à sa grâce, les assurant que, si elles agissaient ainsi, elles seraient certainement sauvegardées par lui, avec un cœur de Père et d'Epoux très aimant.

Outre les nombreuses aumônes que le Seigneur envoya dans ce temps au monastère, elle eut, en juin 1861, la vision qu'elle raconta en ces termes à la sœur Vicaire :

« Cette nuit, un vieillard chauve et courbé m'est apparu. Il avait un bâton à la main et il m'a dit : *Vous avez des besoins? Eh bien, ne doutez pas que je vous aide.* Et il m'a donné tant d'argent que je ne savais qu'en faire. »

Trois jours après, Mgr Madrigali écrivit de Rome qu'un vieux cordonnier, à qui il n'avait jamais parlé, s'était présenté à lui, et lui avait donné cent écus pour le monastère de Nocera. Après la mort de la Mère Agnès, beaucoup d'autres sommes furent également adressées au couvent dans le même but. Le Prélat étant venu à Nocera, on lui demanda la physionomie de ce bienfaiteur ; la description qu'il en fit s'accorda pleinement avec ce qu'avait vu la servante de Dieu.

Les souffrances de la Mère Agnès provenaient encore des angoisses et des peines que, dans cette confusion générale, les personnes de Dieu éprou-

vaient. Elle souffrait d'autant plus, qu'elle ne voyait pas en elle les vertus nécessaires pour recueillir de ces adversités le mérite que Dieu désirait qu'elle en retirât. Elle conjurait donc instamment le Seigneur de vouloir bien enfin changer ce châtement terrible en instrument de miséricorde, et accorder à tous, lumière, grâce et force pour se renouveler et se fortifier dans l'esprit véritablement évangélique. Son Epoux répondit à ses plaintes et la tranquillisa en lui disant : *Ce châtement est très doux et très léger, vu l'état des diverses classes de personnes.* Et elle eut la claire vision des châtements plus terribles et des fléaux plus redoutables que l'ingratitude des hommes devait attirer, et qui menaçaient spécialement l'Italie. A ce spectacle, elle sentit son cœur se fendre.

Voici, entre autres choses, au sujet des malheurs prévus par elle, ce que déposa Mgr Madrigali :

« Etant, un jour d'octobre 1858, à la grille du parloir, en compagnie de la Mère Steiner, elle me dit : *Oh! comme le temps devient mauvais!* — Quoi ? lui répondis-je, en me tournant du côté de la fenêtre; mais le ciel est serein au contraire. — *Je ne parle pas du ciel,* répliqua-t-elle, *mais du monde. Oh! quels troubles! Oh! quelles choses vont arriver! Pauvres religieux! Pauvres religieuses!* — Que sera-ce, Mère Abbessé? — *Ah! les pauvres religieux! Ils devront aller hors de leurs couvents, et les religieuses seront chassées*

de leurs monastères. — Est-ce possible, Mère Abbessé ? — *Oui, cela arrivera.* — Bien ; mais cela n'arrivera sans doute que dans les pays d'outre-monts et en dehors de l'Italie ? — *Non, non, ici, ici.* — Ici, dans l'Italie, dans les Etats Pontificaux ? — *Oui, oui, dans l'Italie et dans les Etats du Pape.* — Même dans ce monastère ? ajoutai-je. — *Je n'en ai pas la certitude ;* — mais quelque chose me disait au fond du cœur que cela arriverait. — Elle ajouta : *Le Seigneur ferait tant de grâces si on mettait la main à la réforme. Avec peu de chose, on porterait remède aux conséquences funestes qui nous menacent ; mais on ne fait rien ; les hommes n'entendent pas.* »

Parmi les croix si lourdes dont Dieu chargea son Epouse, dans le but d'arriver à ses fins miséricordieuses, comment ne pas rappeler ce qui lui advint en janvier 1861 ? Nous y verrons sa patience briller d'un vif éclat.

Le 4 de ce mois, un nommé Ceccoli se rendit à Nocera. Il commença par rôder jour et nuit autour du monastère, se ventant de vouloir ouvrir la ruelle, et tuer la Mère allemande qui l'avait fait fermer. Puis, comme personne ne s'opposa à ses funestes desseins, parce qu'on le prenait pour un fou, il saisit des pierres qu'il lança contre le couvent. Il essaya même, au moyen de fers, de forcer les serrures, afin de mettre à exécution son infâme projet. Cela dura jusqu'au 11 du même mois.

Ce jour-là, aidé probablement par quelqu'un,

il escalada le mur du jardin, à l'heure où les religieuses récitaient les Vêpres. Il pénétra dans le monastère, traversa le dortoir, entra dans toutes les cellules, et n'ayant trouvé qu'une pauvre estropiée, incapable de se mouvoir, il la menaça de mille manières, mais sans lui faire aucun mal. A ce moment, deux converses qui sortaient du chœur vinrent à passer devant lui. Il fixa sur elles un mauvais regard et leur demanda où était l'Allemande. Saisies par la peur, elles répondirent qu'elles l'ignoraient, et se hâtèrent de fuir. Les autres religieuses ayant fini leurs prières sortirent du chœur, et se virent tout à coup en présence de ce forcené qui agitait un couteau et criait qu'il voulait tuer l'Allemande. Inutile de dire si, elles aussi, furent saisies d'épouvante et cherchèrent à se cacher.

A cette nouvelle, la Mère Agnès, tremblant bien plus pour ses filles que pour elle-même, sent un froid de mort envahir tout son être. Sans perdre la tête et pour mieux éviter la rage de ce forcené, elle ouvre la porte de la clôture et appelle du secours. Sa voix est entendue; des hommes pénètrent en assez grand nombre dans le couvent; ils se rendent maîtres avec beaucoup de peine et de danger de ce furibond, le conduisent au dehors et le mettent entre les mains de l'autorité, chargée de veiller à la sécurité publique.

Chassé de la cité, ce forcené y revint encore, quelques jours après, renouveler ses menaces et

ses tentatives ; mais le 27, on le conduisit dans la maison de santé de Pérouse.

Ces frayeurs et ces tourments furent, pour la servante de Dieu et ses filles, une véritable et forte croix. Elle leur procura des maux considérables dont elles souffrirent longtemps.

CHAPITRE XV

CONNAISSANCE INTÉRIEURE QU'ELLE EUT DE SA MORT, ET COMMENT LE SEIGNEUR LA DISPOSÀ A L'UNIR A LUI PROCHAINEMENT DANS L'ÉTERNELLE BÉATITUDE, ET A UN DEGRÉ TRÈS ÉLEVÉ.

Prédestinée à la plus grande sainteté, pour être l'instrument des divines miséricordes à l'égard du salut de beaucoup d'âmes, la servante de Dieu avait été singulièrement favorisée du Ciel. Sa mission était de faire accepter, au sein du peuple chrétien et en particulier des maisons religieuses, une réforme nécessaire. Le Seigneur voulait que ce renouvellement de l'esprit chrétien et religieux inspirât des prières et des sacrifices, capables de l'apaiser. Il tenait à être forcé. par là, non seulement à arrêter les châtimens qu'il se disposait à envoyer, mais encore à répandre sur le monde une quantité de grâces et à faire un bien infini à l'Eglise. Voyant cependant que les hommes persistaient à ne pas correspondre à ses paternels desseins, il décida de ravir à la terre cette médiatrice, avant même de laisser s'accomplir, par les rigueurs de sa très droite Justice, ce qu'on n'avait pas voulu accepter de sa miséricorde aussi douce qu'infinie.

Vers la fin du mois d'août 1856, alors qu'on ne voulait plus entendre parler de réforme, saint Jean Népomucène vint l'avertir que si, pour le moment, elle était délivrée de sa maladie mortelle, ce n'était pas pour longtemps. *Je compris*, disait-elle, *qu'il s'agissait de cinq à six ans environ.*

A partir de cette époque, Jésus appesantit plus fortement sa main sur elle. Il lui envoya de nouvelles et plus douloureuses épreuves. Il voulut la mettre à même, en quelque sorte, de coopérer à l'accomplissement de ses desseins sur son Eglise, et la faire contribuer, en particulier, au salut de toutes les âmes qu'elle désirait voir arracher à l'enfer, et dont Dieu avait décidé de toute éternité le salut, comme récompense de ses prières et de ses souffrances.

Le Seigneur ne manqua pas, en même temps, de la fortifier et de l'encourager à supporter ces peines par les faveurs qu'il daigna lui accorder : on en eut la preuve dans sa maladie mortelle de 1860.

Abandonnée au mois d'août par les médecins, elle appela un jour la Sœur Vicairé et lui dit en présence d'autres religieuses : « La Madone m'a fait comprendre que je pouvais ne plus prendre de médecines, mais que je devais m'efforcer de manger. que je ne mourrais pas encore et que bientôt je guérirais. Elle a cependant ajouté que je ne vivrais que deux ans, et qu'ensuite je mourrais. » De plusieurs autres manières,

elle parla également à ses filles de l'époque de sa mort, en ayant soin toutefois de les laisser dans l'espoir qu'elle n'arriverait pas aussitôt qu'elle le pensait. Elle voulait, par là, les préparer insensiblement au coup terrible que sa perte devait leur apporter.

Cette certitude, où elle était de mourir prochainement, la disposait à endurer ses souffrances avec plus de générosité et d'amour. Elle les unissait à celles de son Epoux Jésus, et les offrait à Dieu pour le salut des âmes, avec beaucoup d'humilité, de confiance et de larmes, sans cesser de faire des vœux pour le triomphe de la sainte Eglise.

En juin 1861, au moment où elle souffrait plus que d'habitude et priait avec une plus grande ferveur, le Seigneur lui montra combien déjà, autant que cela dépendait de lui, il était apaisé par ses sacrifices. Il chercha même à la consoler par ces mots : *Paix à toi ! Paix à l'Italie !* — Quand, mon Epoux, s'écria-t-elle aussitôt avec anxiété, quand ? — *D'abord le châtiment*, répondit-il, en lui indiquant quel il serait et la manière dont il arriverait. *Pour le moment, une visite à Rome ;* et, comme s'il voulait la convaincre de la nécessité de ces événements, le Seigneur ajouta, en lui montrant les cœurs des hommes, *ne vois-tu pas toi-même comment sont ces cœurs ? Où est leur correspondance à ma grâce ?* — A cette vue et à ces paroles, elle ne put que répondre : Seigneur, allez ; c'est-à-dire, agissez.

Elle ne cessa pas cependant de prier et de s'offrir en victime, pour que Dieu adoucît l'inévitable châtement qui menaçait d'éclater, et qu'il hâtât le triomphe de la sainte Eglise. Ses maladies compliquées déjà augmentèrent de gravité; on la vit réduite à n'avoir que la peau et les os. Les peines les plus graves se joignirent à ces maux si grands. Elle souffrit non seulement de l'entrée violente et furieuse du fou Ceccoli dans le monastère, mais aussi des vexations que le démon lui fit endurer et, en novembre 1861, de la mort de l'Eminentissime Visiteur apostolique, Cardinal Giusto de Recanati. Cette perte lui fut d'autant plus sensible, qu'il avait, pendant six ans, gouverné le monastère avec une grande sagesse, une prudence consommée et une charité vraiment paternelle, et qu'au moment de sa mort, elle entrevoyait la proximité de la sienne. Quelle n'eût pas été sa consolation, si elle avait pu, en quittant ses filles, les laisser sous la protection d'un tel père et pasteur ! Dieu la priva de cette grande satisfaction, afin que la couronne de gloire qu'il lui préparait fût embellie de cette épine très aiguë.

Au mois de février 1862, la Mère Agnès fut atteinte d'une grande inflammation intestinale, accompagnée de douleurs et de spasmes indicibles. Elle se vit forcée de garder le lit et de prendre des remèdes qui ne servirent qu'à la torturer davantage. Le Seigneur le permit pour

la plus grande gloire de sa bien-aimée. Vers la fin du mois, l'Exposition des Quarante-Heures eut lieu dans l'église du monastère, et elle se fit violence pour se lever et se faire accompagner au chœur, afin d'y adorer Jésus dans le Saint-Sacrement. Pendant qu'elle priait, Dieu lui montra d'une manière sensible l'état auquel l'Italie serait réduite, avant le triomphe définitif de l'Eglise qu'elle sollicitait si ardemment. Le dernier jour de cette Exposition, elle demanda à une sœur de la conduire au tour de la sacristie, où elle me parla ainsi :

« Mon Père, hier matin, tandis que je priais pour le monde devant le Saint-Sacrement, Jésus me fit voir ce que deviendra l'Italie. Il me montra la campagne telle qu'elle est durant les jours les plus rigoureux de l'hiver : *Vois, me dit-il, comme les arbres sont dépouillés et les plantes gelées. Ainsi, avant que l'ordre s'établisse dans le monde, l'Italie sera dépouillée et aride.* Mais puis, en un clin d'œil, j'ai vu ces mêmes plantes reverdir, ces arbres se couvrir de branches, de feuilles et de fruits, à tel point que la terre avait alors l'aspect des campagnes, au moment le plus beau du plus magnifique printemps. J'admirai cette complète transformation. Je voulus savoir si je me trouverais dans ce nouveau monde ; le Seigneur ne me répondit point. » Puis elle ajouta : « Ah ! mon Dieu ! je pensais que la tribulation cesserait bientôt, mais, avant que le monde se convertisse, il y a encore beaucoup à faire. »

Une autre fois, le Seigneur, désirant l'encourager de plus en plus à souffrir pour la sainte Eglise, plaça de nouveau devant ses yeux la vision du monde renouvelé après le châtement. Elle en fit part à Mgr Madrigali qui a fait à ce sujet cette déclaration :

« Un jour la Mère Agnès, partagée entre la tristesse et la joie, me dit : Le Seigneur m'a permis de voir le monde nouveau. Qu'il était beau ! Peu, peu d'hommes restaient du monde ancien ; mais ce petit nombre me paraissait tout fervent, tout adonné à louer Dieu, à le remercier et à le bénir. Il ne pensait pas aux choses terrestres et à ses intérêts : il était complètement occupé à sa sanctification. Pour tout dire, ces fidèles ressemblaient à ceux de la primitive Eglise. En voyant le monde si beau je jouissais et j'étais si consolée, que je sentais en moi le désir de vivre à cette époque tant fortunée. Possédée par cette pensée, je me tourne vers la très sainte Vierge et je m'écrie : Ma Mère, vivrai-je à ce moment ? Elle ne me répond pas. Je l'interroge une seconde fois ; elle garde le silence. C'est pourquoi, D. Vincent, je ne m'y trouverai pas ; et c'est pour moi un grand déplaisir. Toutefois, que la très sainte volonté de Dieu se fasse ! »

A ce sujet, voici ce qu'ont écrit les religieuses de Nocera : « En cette même année 1862, année de sa mort, la Mère nous raconta que le Seigneur l'avait conduite en esprit, dans une vaste plaine

complètement déserte, mais où s'élevaient un grand nombre d'édifices, semblables à des monastères et à des couvents fermés, et dont on ne pouvait distinguer d'aucun côté l'entrée. Cependant, en se tournant et se retournant de partout, elle finit par découvrir une grande porte toute noire et fermée. Elle frappa, frappa encore, mais personne n'ouvrit. Comme elle était très étonnée et toute pensive, elle entendit une voix qui lui dit : Où vas-tu ? Il n'y a plus personne ici ; les vierges saintes ont abandonné ces monastères, elles sont dispersées en cet endroit. Promenant alors son regard vers le lieu qu'on lui indiquait, elle aperçut beaucoup de religieuses rôder, qui d'ici, qui de là, sans pouvoir pénétrer dans leur propre monastère. Elle comprit alors que la porte noire signifiait la destruction d'un grand nombre de couvents qui ne se relèveraient plus, et que les sœurs dispersées, qu'elle avait aperçues, étaient l'image des religieuses qui seraient chassées de leurs monastères. A cette vue, notre sainte Mère s'abandonna à une peine et à une douleur profondes ; mais le Seigneur voulant la consoler, la transporta, toujours en esprit, dans un autre lieu plus agréable et plus riant, et lui montra la floraison nouvelle de beaucoup de couvents. Elle entra successivement dans chacun d'eux et y trouva une grande paix, une union pleine de charité, une observance régulière et fervente de la règle et une telle ardeur pour l'avancement dans la vertu, que

les religieuses, qui les habitaient, ravissaient le cœur de Dieu. La Mère se trouvait là si satisfaite, si heureuse, que, jamais, elle ne s'en serait allée; mais elle entendit qu'on lui disait : Ceci n'est pas pour le moment, il te faut partir. Elle devina clairement que ce changement ne s'effectuera qu'à l'heure du renouvellement de la sainte Eglise, sans pouvoir connaître si elle y assisterait.

Les maux de la Mère Agnès devenaient de jour en jour plus douloureux. Au mois d'avril, elle se vit réduite à ne plus avoir un instant de repos, tourmentée qu'elle était par des douleurs aussi continuelles que vives d'entrailles, d'estomac, de poitrine et de tous ses membres. On multiplia les prières pour sa guérison et on consulta les médecins qui l'avaient soignée à Pérouse. On appela même son ancien directeur, D. Porphyre Rossi, qui avait une grande connaissance de son état, tant au physique qu'au moral; mais les bouleversements politiques d'alors ne lui permirent pas de quitter Pérouse. De leur côté, les remèdes prescrits n'eurent aucun effet. Au mois de mai pourtant, D. Rossi se rendit à Nocera, et, grâce à ses conseils et aux prières des religieuses, les spasmes perdirent de leur violence et la Mère se trouva dans la possibilité, quoique avec beaucoup de peine, de se lever et de rester debout pendant un certain temps. Cette amélioration dans son état ne fut qu'un encouragement donné par le Ciel à son âme, pour lui permettre de se traîner à travers

le monastère, de diriger la communauté et de se préparer à endurer les peines plus considérables, au moyen desquelles Dieu se proposait de compléter sa couronne immortelle. Au mois de juin, ses douleurs habituelles d'entrailles, d'estomac, de cœur, de tête et de dents s'accrurent, et la diarrhée, les vomissements, la toux et un manque complet d'appétit se joignirent à ces souffrances. Impossible de la voir dans cette situation sans sentir son âme se briser. Quand les sœurs l'apercevaient, allant à travers la maison pour remplir son office et s'asseyant, lorsque la fatigue l'écrasait, il leur semblait contempler un cadavre plutôt qu'un corps vivant.

O mon épouse, continue à souffrir, lui dit le Seigneur, pour l'encourager à faire de nouveaux sacrifices. La sainte Vierge l'y engagea de son côté, en lui recommandant « de s'armer de courage et de confiance en Dieu, parce que de grandes peines l'attendaient. » Elle souffrit en particulier beaucoup de se voir forcée, après la mort de l'Eminentissime Cardinal Giusto, de lutter contre le Vicaire Capitulaire qui, depuis que la visite apostolique avait cessé, ne consentait pas à prendre le monastère sous sa juridiction. Ce n'était pas qu'il ignorât son droit : mais, voulant se charger d'un pareil office en toute sûreté, et désirant tranquilliser entièrement les religieuses, il préféra que la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers lui délivrât cette autorisation. Elle n'arriva qu'après la mort de la Mère Agnès.

Invité par un Père de ma nation à retourner en Espagne pour y établir une maison de missionnaires, je répondis que mon unique désir était de faire la volonté de Dieu, qui me serait manifestée par mes Supérieurs. Je ne parlai à personne de ce projet jusqu'au 26 juin, jour où la permission de quitter l'Italie m'arriva. La nuit suivante, les démons tourmentèrent la servante de Dieu. Ils se rendirent en grand nombre, soit au dehors, soit au dedans du monastère, soit même sur le toit de la maison et firent un grand tapage. Ils se moquaient tout haut de la Mère Steiner, et se vantaient de l'avoir vaincue. Le lendemain matin, je parlais à la Sœur Vicair de l'obéissance que j'avais reçue; elle en gémit beaucoup et s'en entretint avec la Mère infirme qui s'en montra affligée : « *Voilà pourquoi, s'écria-t-elle, l'enfer s'est permis tout à l'heure tant de bruit et tant de joie. Il espère anéantir le monastère après ma mort. Que la très sainte volonté de Dieu se fasse !* »

Comme elle était forcée de garder le lit, je pénétrai dans le couvent pour la réconcilier. Elle m'assura « que l'enfer se réjouissait beaucoup de mon départ, qu'il n'était pas encore temps de rouvrir les monastères en Espagne, que pourtant je devais y aller, mais que je ne conclurais rien ou presque rien avec mes compagnons », ainsi que cela arriva.

La veille de mon départ, je rentrai de nouveau dans le cloître pour le même motif : « Père, me

dit la Mère, *vous pouvez vous en aller; mais dès votre arrivée, dites pour moi la messe des morts; car je serai trépassée.* » Je me refusais à croire à ce malheur, pensant, qu'au milieu de si grandes tribulations, le Seigneur ne voudrait pas priver les religieuses de leur sainte Mère.

Le matin du 7 juillet, je quittai le couvent, sans vouloir entendre autre chose; mais la servante de Dieu, connaissant que sa fin était proche, s'en montra très affligée plus encore pour ses filles que pour moi. Elle souffrait le martyre de les abandonner toutes seules au milieu de leurs peines. Le Vicaire Général cependant, malgré son refus de se charger de la communauté, consentit à lui donner un nouveau confesseur.

« Pendant les mois de juin et de juillet 1862, comme l'ont déposé les religieuses, il y eut un accroissement notable dans les souffrances de la Mère. Les spasmes devinrent plus nombreux, et les douleurs d'intestins plus vives furent accompagnées de dérangements continuels. Le mal la tourmentait tellement, que, de temps à autre, un bruit sourd se produisait en elle : on aurait dit qu'on lui tordait les boyaux; la servante de Dieu, martyrisée au delà de tout ce que l'on peut exprimer, ne pouvait s'empêcher de s'écrier : *Mon Jésus! Mon amour! Aidez-moi.* Les médecins ne connurent pas ce mal. Aussi fit-il de rapides progrès et, finalement, il la conduisit à la tombe. La souffrante s'en alla peu à peu, perdant ses

forces, se consumant et ne trouvant aucun soulagement.

« Au commencement de juillet, le départ presque imprévu du confesseur fut la cause d'un nouveau et bien dur sacrifice. Il nous laissa toutes en une mer de pleurs et la Mère en eut une profonde douleur. C'est pour nous surtout qu'elle en souffrit, prévoyant bien que sa mort prochaine nous laisserait bientôt orphelines. Au moment de son départ, elle fit l'effort héroïque de se lever et de vouloir aller au tour de la sacristie pour lui dire adieu et recevoir sa dernière bénédiction ; mais, la Mère Vicaire l'ayant informée qu'il était déjà parti, elle s'assit sur une marche de l'escalier, où elle resta à moitié morte, et nous l'entendîmes s'écrier en élevant ses bras : *Que la très sainte volonté de Dieu soit faite !* achevant par là la complète offrande de sa personne et de ses peines. S'oubliant aussitôt elle-même, loin de se remettre au lit, elle chercha à nous consoler, nous, ses filles. Elle le fit avec tant de grâce et de charité, que, même au sein de cette douloureuse circonstance, nous goûtâmes toutes de grandes consolations. Elle nous exhorta à ne point pleurer, à ne plus gémir, à nous résigner à la volonté de Dieu qui ne nous avait jamais abandonnées. Elle nous promit de suppléer le confesseur autant qu'elle le pourrait, et de nous aider de son mieux dans la direction spirituelle. C'est en effet ce qu'elle fit jusqu'à la fin de sa vie. »

La sœur Ceccarini, de son côté, complète cette déposition des religieuses par les lignes suivantes :

« La dernière maladie de la Mère, qui dura deux ans environ, fut supportée par elle avec tant de patience, de résignation et de joie d'esprit, que, toutes, nous étions émerveillées et profondément édifiées. Moi qui l'assistais, je l'ai aperçue souvent se tordant comme un ver de terre, à cause de la véhémence de ses douleurs. C'est au point que je me suis évanouie en la voyant souffrir ainsi, sans pouvoir lui porter secours. Puis, quand ses douleurs se calmaient un peu, elle s'efforçait de rire, comme si elle n'avait rien eu à subir.

« La servante de Dieu, écrit à son tour la sœur Spellucci, se traîna dans la maison durant sa dernière maladie, avec tant de peine et de générosité, qu'on se fondait à la voir tant et tant souffrir et réduite à l'état de squelette. C'était vraiment un prodige de la voir tombant d'une faiblesse dans une autre, recueillant toutes ses forces pour revenir à nous, afin de nous consoler et se montrer toute rieuse et toute joyeuse, comme si elle n'avait rien à endurer. »

« Le 15 juillet, dit la sœur Dommarchi, tandis que la Mère était avec nous en communauté, elle fut assaillie de si nombreuses et de si véhé- mentes douleurs, qu'elles produisirent un éva- nouissement que nous crûmes mortel. Nous la transportâmes sur le lit le plus voisin, et puis,

quand elle fut un peu mieux, nous la placâmes sur le sien. Je restai seule à ses côtés pendant que la Mère Vicaire alla donner l'ordre d'appeler les médecins. Je mourais de peur qu'elle ne succombât d'un moment à l'autre. Cette crainte me la faisait regarder fixement au visage. Bientôt je la vis ouvrir les yeux, et les arrêter sur une image suspendue au mur de face, et qui représentait la Vierge-Mère portant sur ses genoux l'Enfant-Jésus. — *Antonia*, me dit-elle en se retournant, *que faites-vous? Pourquoi avez-vous si peur?* — Mère, lui répondis-je, vous avez été bien mal et je craignais que vous ne mourriez. — *Non, ma fille*, ajouta-t-elle, *non, ne vous épouvantez-pas. Il Bambino (1) m'a dit que je ne mourrais pas aujourd'hui; ne pleurez donc pas.* »

Elle me consola ainsi, et, après s'être levée avec une grande peine, elle resta un peu de temps avec nous, pour raffermir notre courage.

(1) C'est le nom que l'on donne, en Italie, à l'Enfant-Jésus.

CHAPITRE XVI

ELLE SE MET AU LIT POUR NE PLUS SE RELEVER,
ET SE PRÉPARE A SON GRAND PASSAGE DU
TEMPS A L'ÉTERNITÉ.

La Mère Agnès n'avait pas eu durant sa vie un jour de parfaite santé; elle avait été continuellement souffrante et fréquemment martyrisée par des maladies mortelles. Toutefois, durant ses dernières années, ses douleurs s'accrurent et se compliquèrent beaucoup. On peut dire que le Seigneur ne conserva sa vie que par un prodige, afin qu'elle fût à même de mieux accomplir les grands sacrifices qu'il exigeait d'elle, pour le bien de la sainte Eglise. Cet état pourtant ne l'empêcha nullement de se tenir debout autant qu'elle le put, pour le gouvernement et le service de la communauté, et, dans les derniers temps, afin de réconforter ses filles grandement affligées. Mais le 24 juillet, jour anniversaire de la mort de la vénérable Cécile Nobili, sa grande confidente, le Seigneur la cloua sur son lit, d'où il ne la laissa plus se relever. Il le fit sans doute pour compléter en elle ses amoureux desseins, et la rendre digne de l'unir éternellement à lui, dans le degré très élevé et ineffable de gloire, auquel il l'avait prédestinée.

« La Mère, déposèrent ses religieuses à ce sujet, se trouvait avec nous après les Vêpres, dans la salle de travail, le jour de la commémoration de notre sœur Cécile. Elle fut saisie tout à coup d'évanouissements si forts, que deux religieuses la prirent pour la mettre au lit ; mais à peine étions-nous sur le seuil de la salle, qu'elle se retourna vers nous et nous dit : *Mes filles, je ne reviendrai plus ici ; c'est pour la dernière fois.* La peine, la douleur, les larmes que produisirent ces paroles ne se peuvent dire. Durant ce dernier mois de son existence terrestre, on vit resplendir en elle plus que jamais dans un degré héroïque toutes les vertus chrétiennes et religieuses. Nous l'admirions sur son lit de douleur. Toujours écrasée par la souffrance et toujours contente et heureuse ; toujours pleine de reconnaissance envers chacune de nous pour les services que nous lui rendions, et s'efforçant sans cesse de ne pas occasionner la plus petite peine à ses filles. Notre courage se relevait rien qu'à la voir ainsi humble, douce, patiente jusqu'au point de ne jamais pousser le plus léger gémissement, complètement résignée à la volonté divine, et, en somme, heureuse, non seulement de mourir, mais de mourir comme Jésus, sans secours et abandonnée de tous.

« Nous lui percions le cœur par nos gémissements, auxquels se mêlaient les importunes prières que nous faisons, pour ne pas avoir le malheur de perdre une aussi chère mère. Les

médecines, loin de la soulager, rendaient ses douleurs plus vives; elle se soumettait néanmoins aux ordonnances des médecins, et se laissait régler pour toutes choses comme une enfant, par la Sœur Vicairé. La facilité et la docilité qu'elle y mettait nous ravissaient. »

Certaine du jour et de l'heure de sa mort, elle allait, disposant et ordonnant, avec beaucoup de calme et de sérénité, tout ce qu'elle prévoyait en Dieu devoir convenir au futur bien-être du monastère. Elle avait commencé, avec le temps, à se retirer tout doucement du gouvernement de la communauté et à le céder à la Sœur Vicairé. Elle avait ainsi trouvé le moyen de s'unir à Dieu par un grand recueillement. Et comme, dès la fondation de la maison, elle avait prévu que cette religieuse lui succéderait dans la direction du couvent, elle s'était attachée à l'instruire d'une façon toute particulière. Après lui avoir donné certains renseignements, qui lui semblaient devoir profiter à cette sœur et aux autres religieuses, elle lui apprit, durant ce mois, d'autres choses se rapportant au bien spirituel et temporel du monastère. Elle attira particulièrement son attention sur la manière d'employer certaines aumônes qu'elle avait mises de côté, et sur les pauvres funérailles qu'elle voulait qu'on lui fit, défendant même, par la sainte obéissance, de l'ensevelir dans un vêtement dont elle ne s'était que très peu servie. Elle lui dit aussi ce qu'elle aurait à communiquer au futur évêque, et comment, en attendant, elle

devait s'y prendre, pour tout régler avec Mgr le Vicaire Capitulaire.

Dans ses derniers jours, elle le fit appeler, lui exposa l'état du monastère, lui indiqua celle des religieuses qu'elle croyait la plus apte à être Supérieure, et lui recommanda vivement ses filles et le couvent.

Dans la prévision de la douleur qui allait les écraser à sa mort, elle fit entrer dans la clôture une veuve pieuse et sûre qui devait les aider en cette occasion. Ses filles ne le voulaient pas, prétextant qu'elles se suffiraient à elles-mêmes. *Sachez qu'à ma mort, leur dit-elle, vous resterez comme étourdies et privées de tout sentiment, allant d'ici et de là, pleurant comme des désespérées et ne sachant rien faire. Veuillez donc proposer ce dont je vous parle au Supérieur, et agissez de façon à ce qu'il accorde à cette personne la faculté de rentrer dans la maison.* Tout se passa exactement comme elle l'avait prévu.

Elle avait prédit également que le nouvel évêque de Nocera serait le R. P. Antoine-Marie Pettinari. Tandis qu'il prêchait le carême dans cette ville en 1859, elle lui avait déjà recommandé d'une façon qui le surprit beaucoup son monastère. Il ne comprenait pas pourquoi ni comment il pouvait lui être utile. Puis, cinq jours avant de mourir, elle dit gracieusement à ses filles : *J'ai vu un Frère plutôt petit que grand et un peu chauve qui venait de ce côté ; — sa main était*

tendue vers Ancône. — *Je lui ai parlé avec un grand intérêt du couvent et de vous toutes ; il m'a dit de rester en paix, qu'il en prendrait soin et qu'il vous porterait une grande affection. Pour moi, je ne lui ai rien demandé ; je n'y ai pas pensé.* Ces paroles ne furent pas comprises alors ; mais on en vit parfaitement le sens, le 21 décembre de l'année 1863, lorsque ce religieux fut préconisé évêque de Nocera, et, mieux encore, le 19 mars 1867, quand il prit personnellement possession de son siège et qu'il confirma lui-même que, le 19 août 1862, il avait été de passage à Ancône, s'en allant à Rome. Ce qu'avait annoncé la Mère Steiner se trouva ainsi accompli.

Plus encore que par le passé, l'occupation de la Mère Steiner dans ce dernier mois était de vivre recueillie en Dieu. Elle se plongeait tellement en lui, que son assoupissement ressemblait au repos de la mort et que ses filles, craignant en réalité qu'elle ne les quittât dans un de ces moments sans la prévenir, l'appelaient à haute voix et mettaient tout en œuvre pour la réveiller. *Mes filles,* leur disait-elle alors, *laissez-moi en paix et soyez sans crainte. Je ne mourrai pas aujourd'hui. Quand le moment sera venu, je vous avertirai ; d'ici là demeurez tranquilles et, par charité, laissez-moi en paix. S'il me faut quelque chose, je vous préviendrai.*

Malgré cette promesse, et malgré l'assurance donnée par le médecin qu'il n'y avait rien d'alarmant dans l'état de la malade, et que cet assou-

pissement était, comme elles le supposaient du reste, purement surnaturel, les religieuses, soit par crainte, soit par un dessein et une tentation du démon qui n'aurait pas voulu laisser ainsi la Mère Steiner s'entretenir avec son divin Epoux, ne cessaient pas de l'importuner. Elles le firent tant, que la servante de Dieu dut dire à la Mère Vicairé : *Recommandez aux sœurs de ne pas venir me visiter ; qu'elles me laissent me recueillir paisiblement durant ces courts instants que Dieu m'accorde pour me préparer au grand voyage de l'éternité.* Seulement, toutes les fois que la Sœur Vicairé avait à l'entretenir d'une affaire concernant la communauté ou des besoins spirituels d'une religieuse, la Mère Steiner ne manquait jamais de l'écouter.

En ce temps, disent les sœurs, la Mère Agnès faisait souvent la sainte Communion. Lorsqu'elle s'en dispensait, c'était uniquement dans le but de ne pas occasionner un dérangement trop grand. Unie intimement à Dieu depuis qu'elle avait émis ses vœux solennels, elle allait toujours de degrés en degrés, s'élevant sans cesse dans cette union mystique et parfaite, ainsi que Dieu le lui avait promis dans les communications qu'il avait eues avec elle. Mais, quand elle vit que sa mort était prochaine, et que son mariage indissoluble avec son Epoux divin allait se consommer dans la vision béatifique, son ardeur à désirer ce perfectionnement devint inénarrable. Elle passa le dernier mois dans un recueillement continu

qui la retint presque toujours en extase. Cet état se manifesta particulièrement à partir du 12 du mois d'août, jour consacré à sainte Claire, pour laquelle elle avait toujours eu une grande dévotion, et jour aussi où avait commencé, sous Dioclétien, le supplice de sa très confidente sainte Candide, vierge et martyre.

Ce que l'Époux divin opéra dans sa bien-aimée, à cette époque, fut ineffable. Cependant le Ciel ne voulut pas que ces merveilles restassent tout à fait inconnues, et il en donna une marque sensible à la Sœur Vicair, qui a déposé ce qui suit :

« Dès l'aurore du 13 août 1862, je m'éveillai tout à coup, et je vis autour de la Mère Steiner un incendie rayonnant de lumière et de splendeur. Il formait au-dessus de son lit une sorte de baldaquin. Il me sembla que le plafond de la cellule s'ouvrait, et qu'un grand nombre de personnages y pénétraient. J'entendis une voix bien distincte, qui disait : *Demandez à ma bien-aimée ce qu'elle veut de moi.* Alors je me levai, craignant que le lit de la Mère ne prit feu. Je regardai attentivement tout autour, pour découvrir d'où provenaient les rayons qui l'illuminaient. Je ne vis que la lumière ordinaire, éclairée à sa place habituelle. J'étais toute pensive et contrariée de ne pas savoir la cause de cette merveille; mais une voix intérieure, et parfaitement claire, me dit que c'était un phénomène tout céleste, et je crus que la Mère était déjà morte.

« Je lui vis cependant un visage resplendissant et angélique. Je la secouai fortement par le bras et par la tête, afin qu'elle reprit l'usage de ses sens : Mère, lui dis-je, êtes-vous bien mal ? — *Non*, me répondit-elle, *que m'avez-vous fait ?* — Elle faisait allusion par là à l'intime communication surnaturelle d'où je l'avais tirée. — Je répliquai aussitôt : En voyant, Mère, tant de rayons autour de votre lit, j'ai craint qu'il ne prit feu et que vous ne fussiez morte. Je croyais que les saints du Paradis étaient venus vous prendre. Mère, que vous est-il arrivé ? Dites-le moi, je vous prie, par charité ; enlevez-moi cette peine. — *La narration que vous avez faite un jour au P. François*, répondit-elle gracieusement, *s'est achevée. L'habillement que vous m'aviez vu s'est complété ; ce qui manquait à la tête s'est fait.* — Elle voulait dire, par là, que la très-haute union mystique que, le 7 septembre 1860, le Seigneur lui avait permis de contracter avec lui, s'était alors perfectionnée et achevée. »

Pour ce qui advint à la Mère Steiner, le jour de l'Assomption, nous le savons aussi par une autre déposition des religieuses.

« Après les matines de minuit du jour de cette fête, dit la sœur Spellucci, j'allai dans la cellule de la Mère pour lui tenir compagnie. Dieu ! que je la vis souffrir ! Elle avait des douleurs spasmodiques de corps, auxquelles se joignaient une agitation nerveuse, une soif intolérable qui attachait sa langue à son palais, de manière à

l'empêcher de parler, presque de respirer, sans qu'il fût possible de la soulager ; à cette vue, je sentis mon courage m'abandonner. Elle ne voulut rien prendre afin de pouvoir, le matin, faire la sainte Communion à jeun. Aussi sa souffrance fut-elle grande ; à chaque instant, je croyais la voir mourir entre mes bras. Vers l'aube, elle entra dans un profond recueillement, jusqu'au moment où, la cloche de la Cathédrale ayant donné le signal de l'aurore, elle me dit : *Thérèse, avez-vous entendu la cloche sonner à toute volée ?* — Oui, Mère, répondis-je. — *Moi aussi,* reprit-elle, *je l'ai entendue, mais je n'entendrai pas celle de l'aurore de la Nativité de la très sainte Vierge.* — J'aime à penser que vous vous trompez, Mère. — Elle sourit et se montra toute joyeuse. Je m'imaginai qu'elle avait été transportée au ciel en esprit, et qu'elle y avait pris part à la fête de la très auguste Marie. Elle reçut la sainte Communion avec une extraordinaire dévotion, et les sentiments qui l'animaient resplendirent sur son visage. Dès ce moment jusqu'à sa mort, je la vis presque sans cesse perdue en Dieu, excepté durant les rares intervalles que la nécessité l'obligeait à revenir à elle-même. »

Durant ce même jour du 15, elle adressa un discours à ses filles sur le mystère de l'Assomption de Marie au ciel. Elle leur découvrit la façon dont les anges adressaient leurs congratulations à leur Reine, et leur apprit que ces hommages,

rendus à Marie à l'occasion du couronnement, se continuaient pendant trente jours. Ensuite, pour les encourager à se résigner à la volonté de Dieu, elle les assura, qu'ayant prié en leur faveur la Madone, cette bonne mère lui avait promis de ne pas les abandonner et de les garder toujours. Elle leur fit part, non de la certitude, mais de l'espérance qu'elle avait qu'on ne les chasserait pas de leur monastère, et leur affirma que s'il en était autrement, ce serait pour peu de temps.

« Vers les six heures du soir du même jour, raconte à son tour la sœur Sisti, j'assistai la Mère, tandis que les autres religieuses étaient occupées à chanter au chœur l'office des morts, ainsi que c'est l'habitude une fois le mois. — Mère, lui demandai-je, puis-je aller au chœur? — *Non*, me répondit-elle, *remplissez ici votre devoir; au chœur vous irez une autre fois, quand je ne serai plus de ce monde. La Madone m'a dit : Tu as entendu sonner la cloche pour la fête de mon Assomption; tu n'entendras pas celle de la Nativité; car tu seras avec moi.*

Durant ce dernier mois, la servante de Dieu jouit d'une grande sérénité, et elle se montra aussi affable à l'extérieur que son esprit était calme et en paix. Toutefois, dans le but d'augmenter ses mérites et pour arriver à ses hautes fins, le Seigneur lui fit éprouver parfois des moments d'obscurité et de désolation intérieure. « Une fois, écrit la Sœur Vicairé, la Mère me dit avec beaucoup de tranquillité et de candeur : *Je*

me trouve comme un petit poussin entre des étoupes. Je ne sais pas ce que le Seigneur fera de moi ; j'espère en son infinie miséricorde ; que vous en semble ? me sauvera-t-il ? Le nouveau confesseur arriva ce jour-là même. Comme il ne connaissait pas la manière d'être de son âme, je proposai à la Mère d'en faire venir un autre, même du dehors, pensant qu'elle aurait plus de confiance en lui. Je la pressai, jusqu'à l'importunité, de l'accepter ; mais, toujours, elle me répondit négativement et elle finit par me dire : *Soyez en paix ; le confesseur du monastère me suffit. Je me sens tranquille, et je ne trouve rien dans ma conscience que je n'aie confessé et qui m'inspire de l'inquiétude.* Toutefois, la pensée de son néant reprenant le dessus, elle ajouta aussitôt : *Je n'ai rien fait ; je n'ai rien autre que mes petites douleurs, si le Seigneur veut bien toutefois les accepter. J'espère en sa miséricorde, et, s'il me sauve, je prierai pour vous.*

« Pendant un de ses derniers jours, je remarquai qu'elle pleurait à chaudes larmes. Mère, qu'avez-vous ? lui dis-je. Pourquoi pleurer ainsi ? — *Ah ! ma fille, me répondit-elle, je viens de voir un lieu voisin de Rome où il se versera beaucoup de sang.* — Il me semble qu'elle ait voulu désigner la terrible campagne de Mentana, arrivée en octobre et novembre 1867. »

« Une autre fois, c'est aussi la Sœur Vicairé qui parle, je la vis répandre des larmes plus abondantes, et, déchirée par le spectacle de sa

douleur, je m'écriai encore : Mère, pourquoi verser tant de pleurs? Quelle est la cause de votre peine? — *Ah! ma fille, j'ai aperçu le Seigneur, le glaive à la main. Il allait frapper le monde et le punir d'une manière épouvantable, car il veut que les hommes et les femmes, qui survivront en petit nombre à ces fléaux, aient vraiment un cœur droit et soient de bons chrétiens.* — Je ne doute pas que le Seigneur ne fît voir alors à la Mère très distinctement la série des châtimens dont la terre doit encore être frappée, avant le triomphe si désiré de la sainte Eglise. Il voulait sans doute, par cette vision, l'engager à prier et à se sacrifier davantage. Il voulait qu'elle travaillât avec plus d'ardeur à l'apaiser, et à rendre plus prochain l'accomplissement de ses miséricordes infinies.

Le 19 août, assurent les religieuses, la Mère, revenant de ses extases et de ses intimes communications avec le Ciel, nous dit : *Tous nos amis morts sont venus me visiter. Le P. Franchi lui-même ne m'a pas oubliée. Je l'ai vu en un lieu magnifique du ciel, au milieu des Patriarches et entouré d'une grande gloire. J'ai compris que le Seigneur lui avait donné cette place, pour le récompenser de la grande charité dont il a fait preuve durant sa vie envers toutes sortes d'infirmes, riches ou pauvres, sans différence de personnes. Après cela, tenez pour certain que je me meurs. »*

Si elle connut tant de belles choses du dernier

de ses amis, que n'a-t-elle pas dû savoir de l'état de tous les autres et de ses plus aimés saints qui vinrent la saluer? Mais elle pensa que ce seul récit de la gloire d'une personne bien connue et très estimée de toutes suffisait pour encourager ses filles à se résigner à la volonté divine, au sujet de sa mort. Ainsi, cette tendre Mère les disposait au coup extrêmement douloureux que sa perte allait leur porter, tantôt en leur donnant comme prochaine cette fin qu'elles redoutaient si fort, tantôt en leur laissant croire qu'elle n'arriverait pas encore.

Elle n'oublia pas non plus, pendant ce mois, de réciter les *Pater Noster* de l'office; quelquefois ses souffrances l'en empêchaient, mais alors elle faisait un nœud à son chapelet, et les reprenait ensuite, aussitôt qu'elle le pouvait. Elle ne manqua pas non plus d'assister tous les jours, en esprit, à la sainte messe et aux autres actes de la Communauté: elle envoyait son ange gardien et les saints tenir sa place, et suppléer à son absence matérielle.

CHAPITRE XVII

ELLE REÇOIT LES DERNIERS SACREMENTS ET REMET
ENTRE LES MAINS DE DIEU SON ÂME BÉNIE

Malgré que la servante de Dieu eût plus d'une fois assuré à ses compagnes qu'elle ne mourrait pas encore, et qu'elle les avertirait quand le moment serait venu, celles-ci, la voyant toujours privée de sentiment, appréhendaient de la trouver morte, sans avoir eu le temps de lui faire administrer les derniers sacrements. Elles redoutaient cependant de lui en parler, quoiqu'elle continuât à se confesser et à communier souvent, et elles pressaient, jusqu'à la fatiguer, la Mère Vicairé de le faire. Celle-ci, certaine que la Mère y penserait d'elle-même, ne s'en préoccupa point d'abord. Ce ne fut que le, 15 août, qu'elle se décida à contre-cœur à lui manifester le désir de la Communauté. La malade fut tristement impressionnée de cet avis; mais elle offrit à Dieu la peine qu'il lui causa, et répondit à la Sœur Vicairé avec une grande sérénité et beaucoup de résolution : « *Dites aux sœurs de demeurer en paix; je ne mourrai pas encore; laissez-moi me préparer davantage; recevoir les derniers sacrements est une chose qui m'intéresse plus que vous toutes.* »

Quelques jours après, le 20, toute pleine de Dieu et de son âme, elle demanda elle-même le saint Viatique. Le Père confesseur, accompagné de toutes les religieuses qui tenaient un cierge allumé à la main, le lui apporta. Dès l'entrée de Jésus dans sa cellule, son aimante Epouse fixa sur lui un regard plein de dévotion et d'amour, et l'adora avec les sentiments les plus vifs de l'affection la plus humble et la plus respectueuse. Quand la sacrée Custode eut été déposée sur le petit autel préparé à cet effet, « la Mère. ce sont ses filles qui parlent, se retourna vers nous qui nous pressions auprès de son lit, nous demanda pardon du scandale qu'elle nous avait donné, en n'observant pas tout ce qu'elle aurait dû accomplir, et sollicita de nous, par charité, la sépulture et un morceau de drap pour ensevelir son misérable corps. Elle le fit avec une modestie si grande et une expression si affectueuse, que nous restâmes profondément émues. Les larmes et les gémissements nous étouffaient; nous nous sentions écrasées par la pensée de perdre une si sainte Mère.

« Recueillant toute son énergie, elle nous fit d'une voix claire et forte une très touchante exhortation, et nous donna ses derniers avis. Par-dessus tout et avant tout, elle nous recommanda l'union de parfaite charité entre nous, l'amour pratique de la sainte pauvreté dont nous aurions un compte sévère à rendre à Dieu, la fuite de l'oisiveté et de nos aises, le souvenir

perpétuel que nous étions venues en religion pour servir et non pour être servies, l'observation exacte de la sainte Règle et des Constitutions. Elle nous dit enfin qu'elle laissait à sa place la Mère Vicairé, parce que Dieu lui avait fait connaître qu'il devait en être ainsi. Elle se recueillit pendant la récitation du *Confiteor*, et reçut avec la plus grande édification et le plus grand amour le très saint Viatique : son visage semblait plein de santé et resplendissait, comme celui d'un ange du ciel, absorbé en Dieu. Nous étions dans l'admiration. »

Le 20 et le 21 du mois se passèrent dans le recueillement habituel. Le 22, elle demanda les saintes Huiles qu'on lui administra aussitôt. Les sentiments de dévotion qui l'animèrent pendant la cérémonie se firent jour sur sa douce figure, et une odeur suave se répandit dans sa cellule et dans le dortoir contigu ; ce parfum continua même à se faire sentir après sa mort. La Sœur Vicairé interrogea la Mère pour savoir d'où pouvait bien provenir cette délicieuse senteur. « *Ne vous émerveillez pas, s'écria-t-elle, cela vient des saintes Huiles qui sont mélangées avec le baume.* » — Elle le croyait ainsi. — Quoi qu'il en soit, la Sœur Vicairé affirme que, jamais, elle n'avait et n'a depuis respiré un semblable parfum, lorsqu'elle a dû assister à l'administration de ce sacrement. Après cette explication, la Mère Steiner retourna à son recueillement qui persévéra jusqu'à l'heure de minuit du 23.

« À cette heure ou à peu près, écrit la sœur Ceccarini, j'étais assise à ses côtés et lui tenais compagnie. Sa respiration devint pénible et un commencement de catarrhe se manifesta. — « *Marguerite*, me dit la Mère, *entendez-vous? Ceci est la mort.* — Que dites-vous, Mère? répliquai-je. — *Oui*, poursuivit-elle, *je le comprends; c'est la mort.* »

« Après les Matines de minuit, ajoute la sœur Dommarchi, je me rendis vers la Mère pour l'assister en compagnie de deux autres sœurs. En entrant dans sa cellule, je lui demandai comment elle se trouvait. — *Ma chère Antonia*, me répondit-elle affectueusement, *un catarrhe accompagné d'une petite toux est survenu: c'est la toux de la mort.* — Non, ma Mère, lui dis-je, tout en feignant de ne pas le croire, si vous preniez un peu de café, je suis sûre que cela vous ferait du bien. Elle en but quelques gouttes, après quoi elle se mit à parler de la fête du Cœur de Marie. Elle le fit avec tant de grâce et sa figure était si belle, qu'elle ressemblait à un Séraphin. »

La sœur Marie-Thérèse Spellucci, entrée peu après dans la cellule, fait une déposition presque semblable; elle ajoute que la Mère était alors si contente, si joyeuse, qu'elle les ravissait toutes par ses saintes paroles.

À trois heures du matin, ce fut le tour de la Sœur Vicaire. La Mère, l'ayant aperçue, s'écria tout aussitôt, avec beaucoup d'assurance: « *C'est aujourd'hui, mes filles, que je vous quitte.* » Ces

mots transpercèrent le cœur des religieuses, qui ne croyaient que trop à la vérité de l'affreux malheur. Toutefois, elles aimaient encore à se faire illusion et, lui voyant ce jour-là un visage serein, vif et animé plus que d'habitude, elles se plaisaient à espérer que la sainte Vierge la guérirait.

Désirant très vivement communier ce jour-là, elle fit appeler le confesseur et, après lui avoir demandé sa bénédiction, elle lui dit avec beaucoup de grâce : « *Père, me donnerez-vous l'Epoux ? Aujourd'hui c'est la fête du Cœur de Marie ; de ce cœur qui a tant aimé Dieu, et en qui Jésus goûta tant de délices. Moi aussi je veux aimer l'Epoux avec ce cœur de Marie...* » — Vous vous réjouissez donc, Mère, de recevoir le Seigneur ? — « *Certes, si je me réjouis de recevoir mon Epoux, mon amour !* » répondit-elle tout enflammée. « *Père, aujourd'hui la Madone me prendra ; je l'en ai priée parce que mes pauvres filles souffrent trop avec moi.* » Et puis, sur un ton plus bas et tout à fait gracieux : « *Je l'ai priée aussi pour moi, afin d'aller avec elle en paradis.* » — Préparez-vous donc, reprit le confesseur, en attendant que je vous apporte la sainte Communion. — « *Oh ! oui, s'écria-t-elle, venez, mon Epoux, venez vite dans mon âme.* »

Cet amour pour la Vierge Mère, la servante de Dieu l'avait manifesté à ses filles, avant l'arrivée du confesseur. Elle leur avait parlé de son Cœur très saint, avec tant de grâce et d'onction,

qu'elles se sentaient toutes remplies d'amour pour lui et pour Dieu qui l'avait formé.

« Nous préparâmes, ma compagne et moi, dit la sœur Dommarchi, le petit autel qui devait recevoir la sainte Hostie. La Mère nous regarda faire avec joie, tout en donnant un libre cours à ses élans affectueux vers Jésus. Je ne sais quoi d'extraordinaire éclata sur son visage : il ne paraissait plus endurer aucune souffrance. C'était à ce point que je dis à ma compagne : Je suis convaincue que la Madone nous accordera la grâce de guérir notre Mère. — Moi aussi, me répondit-elle, car elle semble ne plus souffrir. »

La sœur Spellucci confirme ce fait, et elle ajoute : « Au moment de la sainte Communion, ma chère Mère me paraissait si belle, si gracieuse, si resplendissante dans sa physionomie, que j'en étais ravie. Quand elle fut sur le point de recevoir la sainte Hostie, elle sembla s'élaner vers Jésus, son unique centre et repos, comme un cerf altéré vers une fontaine d'eau pure. »

« Lorsqu'elle reçut pour la dernière fois la sainte particule, raconte la sœur Dommarchi, je remarquai sur son visage quelque chose de divin ; ses yeux ressemblaient à deux étoiles scintillantes, et le reste de son corps me paraissait tellement enflammé, qu'on aurait dit un Séraphin. »

Après la Communion, les religieuses la virent, pendant un long espace de temps, absorbée et comme ravie en Dieu. Son esprit était si attiré

vers lui que, jusqu'au moment de sa mort, elle parut toute brûlante d'amour, et qu'on entendit de continuelles aspirations vers Jésus, des oraisons jaculatoires pleines d'ardeur, et des recommandations incessantes à ses filles de se soumettre aux volontés du Seigneur, toujours affectueusement paternelles, justes et droites.

Les religieuses remarquèrent bientôt que leur Mère avait les membres et les extrémités glacés comme un cadavre. De temps en temps, une sueur froide et abondante s'en échappait. La Sœur Vicaire lui ayant demandé si elle se sentait froid, elle lui répondit que non. En effet, son esprit qui, seul, la faisait vivre, brûlait ardemment de la divine flamme. Celle-ci était si ardente qu'elle consumait peu à peu le corps, et allait parvenir à chasser de sa prison l'âme sanctifiée qui s'y trouvait captive, et la réunir pour toujours à Dieu, source et centre de toute charité. Ses filles pourtant employèrent tous les moyens qu'elles purent pour réchauffer ses membres : tout fut inutile. Toujours absorbée en Dieu, la Mère se montra plus vive et plus attentive aux choses extérieures qu'elle ne l'avait été auparavant. Elle donna même différents ordres à la Mère Vicaire, lui recommandant à plusieurs reprises de les mettre à exécution, quand le moment serait venu. En ce jour qui devait être le dernier de son existence terrestre, on célébrait la fête de sa très familière confidente sainte Candide, vierge et martyre, dont, tous les

ans, elle solennisait la mémoire avec une grande piété. Aussi ne manqua-t-elle pas de réciter les *Pater Noster* de l'office, d'assister en esprit à la sainte messe, et de vaquer avec les religieuses aux autres actes de la journée.

La nuit venue, son état si pénible continua; ses forces physiques diminuèrent encore; sa sérénité et sa vivacité d'esprit seules restèrent les mêmes. A les voir, on ne se doutait pas de l'approche de la mort. Mais comment oublier ce qu'elle avait dit : *Aujourd'hui, mes filles, je vous laisse*. Quoi d'étonnant que pas une ne voulût prendre du repos, dans la crainte de ne pas se trouver présente au départ de leur sainte Mère? Il fallut, pour les y décider, que la Sœur Vicairé leur donnât sa parole qu'au moment de la mort elle les appellerait toutes. Elle se rendit alors dans la petite chambre de la Mère malade, et lui demanda de bénir ses filles avant leur repos. « *Bien volontiers* », dit-elle, et les religieuses étant entrées, entourèrent son lit. Une joie toute céleste éclatait sur son visage. Elle leva les yeux au ciel, et, faisant un grand signe de croix, les bénit. Cela fut pour elles une grande joie et une grande peine, parce qu'elles n'entrevoyaient que trop l'heure fatale.

A l'*Ave Maria*, le confesseur, qu'une affaire importante réclamait en dehors du monastère, s'informa, auprès de la Mère Agnès, s'il pouvait sortir. — *Allez*, répondit-elle avec un sourire, *mais revenez vite*. — Puis-je rester une demi-

heure ? reprit le Père. — *Une heure si vous voulez*, repartit la mourante. — Vous m'attendrez donc, révérende Mère ? — *Oui, allez, je vous attendrai.* — Il n'était pas encore sorti de la clôture que, prise subitement d'une extrême fatigue, elle resta comme morte entre les mains des sœurs. On rappela tout à coup le confesseur qui revint pour l'assister. Mais la Mère, rendue à elle-même et l'entendant approcher, dit à ses filles : « *Assurez le Père confesseur qu'il peut sortir, comme nous sommes convenus ; pour le moment, je n'ai pas besoin de lui.* » Il s'en alla donc aussitôt. Mais, quand il fut de retour après neuf heures, il trouva la malade plus souffrante. Il récita les prières du rituel, et lui donna l'absolution sacramentelle, ainsi que l'indulgence plénière *in articulo mortis*, selon la formule du diurnal Franciscain.

Vers les dix heures, la Sœur Vicairé s'aperçut que la Mère Agnès touchait à sa fin. Elle fit donc prévenir les religieuses qui, toutes, arrivèrent l'une après l'autre, à la cellule de la servante de Dieu. Elles tenaient à l'assister dans son heureux départ, plus encore par leurs ferventes prières que par leurs gémissements et leurs larmes. Ce fut vraiment un simple passage d'un lieu à un autre, car on ne remarqua en elle rien d'effrayant ni d'altéré par l'agonie. Son corps se conserva dans un parfait état et son âme, jusqu'à son dernier soupir, ne perdit rien de sa puissante énergie.

Toutefois, Dieu permit, pour sa plus grande gloire et pour augmenter les mérites de son Epouse, que l'antique serpent l'assailit encore une fois. On la vit en effet, pendant deux ou trois minutes, perdre la sérénité de son visage, remuer les bras et chercher quelque chose sous les coussins. La Sœur Vicairé, comprenant ce dont il s'agissait, lui dit : Mère, vous cherchez la relique de la vraie croix ? — *Oui*, répondit-elle. — La Sœur Vicairé la prit et la plaça dans ses mains. Recouvrant alors sa force, elle leva son bras sans l'appui de personne, et, faisant rapidement un grand signe de croix avec le bois sacré, elle chassa l'ennemi en récitant ces paroles : *Per signum sanctæ crucis, de inimicis nostris libera nos, Deus noster*. Pendant ce temps, la Sœur Vicairé disait au confesseur : Père, donnez-lui de l'eau bénite; ne voyez-vous pas que le démon est auprès d'elle ? Mais à peine le confesseur se disposait-il à prendre l'aspersoir, que la Mère revint à sa sérénité habituelle, et dit : *Il n'y est plus*.

« Le démon chassé, racontent les religieuses, la Mère se renferma dans un profond recueillement; mais, à dix heures et demie, elle éprouva un peu d'agitation, et demanda qu'on la relevât sur ses coussins. » « La Mère Vicairé et moi, écrit la sœur Dommarchi, nous accourûmes à l'instant l'une à droite, l'autre à gauche du lit, et, la soutenant d'une main par derrière les épaules, nous essayâmes de l'autre

de la soulever. Mère, lui demandâmes-nous, êtes-vous bien ainsi? — Elle nous répondit : *Je comprends ; vous ne pouvez pas me faire autre chose ; c'est la mort qui me saisit.* — Sur la prière de la Sœur Vicairé qui la soutenait, elle bénit de nouveau et pour la dernière fois ses filles. Quelle peine de voir une âme si chère à Dieu mourir ainsi, privée en quelque sorte de consolations spirituelles ! Le confesseur, qui était nouvellement arrivé au monastère, ne pouvait en effet que peu ou point l'aider. Il me semblait la voir finir sa vie comme Jésus sur la croix, ayant à ses pieds sa très sainte Mère et sentant augmenter la douleur de son supplice par le spectacle de sa désolation. Notre Mère aussi nous apercevait pleurer autour d'elle, et notre désolation lui perçait le cœur ; elle entrevoyait, en même temps que notre détresse au moment de sa mort, les tribulations et les souffrances sans fin qui nous attendaient après elle. »

La sérénité dont jouit la servante de Dieu dans ses derniers moments ne connut aucun trouble. Elle était assise plutôt que couchée sur son lit ; son dos se reposait sur les coussins ; sa tunique et les autres habits religieux qu'elle n'avait jamais quittés la couvraient ; la Sœur Vicairé et la sœur Dommarchi la soutenaient toutes deux.

« Dans cette position, raconte la première, la Mère, étant revenue à elle-même, prit une attitude pleine d'humilité, de piété et de respect, comme

si déjà elle se trouvait en la présence de la divine Majesté. Elle inclina doucement la tête, comme pour faire à Dieu, qui la lui demandait sans doute en ce moment, l'offrande de sa vie. Trois fois elle respira un peu plus fort que d'habitude; à la troisième, elle ouvrit un peu la bouche et laissa voir l'extrémité de sa langue sur ses lèvres. C'est alors que, comme dans un doux sommeil, expira cette âme bénie entre les bras de Jésus, son Epoux très aimé et très aimant. »

« Tandis que cette âme quittait son corps, assure la sœur Raphaella, je vis les yeux de la Mère resplendir, ainsi que deux étoiles scintillantes qui illuminèrent toute la cellule. »

« J'admirais, dépose la sœur Dommarchi, la Mère ainsi privée de force, et mourant dans un tel abandon des créatures. Je me transportai au Calvaire pour contempler Jésus mourant, et tandis que j'arrêtai mon regard sur la Mère agonisante, je la vis fermer doucement les yeux et la bouche et je connus qu'elle expirait. Au même moment, je vis le Sauveur, entouré de gloire et d'un nombreux cortège d'anges, s'avancer de l'extrémité du lit et aller à la rencontre de l'âme de la Mère qui, sous la forme d'une petite et blanche nuée, fut affectueusement embrassée par Jésus et pressée sur son sein. »

Mourir avec son Epoux sur la croix avait été le rêve de la servante de Dieu; elle en avait demandé au Ciel la réalisation avec une grande

ferveur et beaucoup de larmes. C'est si vrai que, pour les encourager à souffrir, elle avait manifesté ce vœu de son âme à ses filles en leur écrivant de Pérouse : « Prenez la croix et regardez-la comme le trésor le plus grand qui soit sur la terre. Si elle vous semble trop pesante, envoyez-la moi. Je désire que le Seigneur me permette, au moins une demi-heure avant ma mort, de m'unir à sa sainte Croix et de mourir sur elle. » Dieu entendit la prière si sainte et si fervente de sa fidèle épouse. Après avoir été véritablement crucifiée durant sa vie, elle mourait sans voir l'accomplissement de sa sainte réforme qui aurait été si agréable au cœur de Jésus, et dont elle laissait à ses quelques filles le fruit qui n'était pas encore mûr. Elle souffrait aussi des peines indicibles, en considérant la corruption du monde et les douleurs de l'Eglise pour laquelle elle s'était tant sacrifiée.

Pleine d'affections si pures et infiniment riche de mérites, l'esprit et le cœur fixés en Dieu, les bras étendus, les yeux brillants de splendeur, le visage calme et serein, la tête un peu inclinée, elle rendit amoureusement son âme à son Epoux céleste, vers les dix heures et demie du soir, le 24 août, consacré, en cette année 1862, au Cœur très doux de Marie, à l'âge de quarante-neuf ans moins cinq jours, le Siège de Nocera-Ombrie étant vacant, et l'immortel Pie IX régnant sur le trône de Pierre et gouvernant l'Eglise.

Sa dépouille mortelle demeura flexible, et resta

fort belle à voir, gracieuse et aimable comme en un calme sommeil et ressemblant à son cher Crucifié. Ses filles inconsolables et tous ceux qui avaient connu ses héroïques vertus l'arrosèrent de leurs larmes, et on la déposa dans un sépulcre nouveau, creusé dans le rocher qui fait partie du mur latéral de l'église extérieure, touchant au monastère (1).

(1) D'après les archives du monastère, quelques-unes des dames les plus aisées de Nocera, ayant entendu, en 1215, la prédication du grand patriarche saint François, se retirèrent, à peu de distance de la ville, dans une maison appelée Saint-Paul de *Tirantolo*, du nom de la petite église dédiée à la conversion du Saint. Elles y vécurent dans la pénitence, suivant les instructions orales du maître séraphique. En 1221, elles embrassèrent la Règle du Tiers-Ordre Franciscain, aussitôt que le Saint-Siège l'eut approuvée. Deux siècles plus tard, en 1439, les sœurs qui habitaient cette solitude furent transportées dans une petite maison de Nocera, appartenant à l'hôpital de Saint-Jean, du nom de *Sportella*. Ensuite, elles achetèrent les locaux attenants à l'église de Sainte-Marie *l'ancienne*, consacrée, pendant le paganisme, à la déesse Favoine, et dédiée, en 249, à l'*Assomption de Marie*. Elle servit de cathédrale, jusqu'en 1448. Puis, étant devenue la propriété des sœurs, on la plaça sous un second vocable : celui de *saint-Jean-Baptiste*. Enfin, les religieuses de cette communauté pratiquèrent, en 1570, la seconde Règle de sainte Claire, donnée par Urbain IV, et le monastère continua à l'observer jusqu'à l'arrivée de la Mère Steiner.

CHAPITRE XVIII

DÉSOLATION ET PLEURS DES RELIGIEUSES A L'HEURE DE SES FUNÉRAILLES ET DE SA SÉPULTURE

La parole est impuissante à redire la douleur et la désolation que ressentirent les vingt-deux religieuses Professes à la mort de la Mère Agnès. Donnons simplement un résumé de ce qu'elles ont écrit elles-mêmes.

« La Mère mourut, dit la sœur Spellucci, en nous laissant, nous, ses pauvres filles, dans une mer de douleur, de soupirs et de larmes ; survivre à une si grande et si amère perte nous paraissait être un miracle. »

Une autre s'exprime ainsi : « La peine que nous ressentîmes de la mort de la Mère était si grande, que, réellement, ce fut un prodige du Ciel de ne pas être anéanties par la véhémence et l'intensité de notre douleur. Nous nous précipitâmes toutes autour de sa dépouille mortelle. L'une la baisait ; l'autre l'embrassait ; une troisième lui disait : Mère, Mère ; celle-ci s'évanouissait d'un côté ; celle-là d'un autre. »

Ces paroles du Sauveur se vérifièrent en elle et dans ses enfants : « *Je frapperai le Pasteur et les brebis du troupeau seront dispersées* » ; car la

Mère ayant été frappée par la mort, et ayant abandonné ses filles affligées dans un océan d'amertume, celles-ci se rendirent, qui au cœur, qui dans sa cellule, qui ailleurs, comme étourdies, sans pouvoir se résigner entièrement, priant et pleurant, demandant à Dieu qu'elle vécût de nouveau, la jugeant indispensable à la conservation du monastère. Elles oublièrent même de prendre de la nourriture ; aucune ne songea à en préparer tant soit peu pour la communauté, et il fallut que le lendemain, vers le soir, une pieuse dame de la cité, pensant que ces religieuses désolées pouvaient bien s'oublier ainsi, vint à leur aide. Elle leur envoya deux poulets rôtis et une salade, ce qui les réconforta un peu.

La servante de Dieu avait demandé par humilité qu'on ne déposât pas son cadavre dans l'église ouverte au public, ainsi qu'on faisait pour les autres sœurs. Toutefois, les Supérieurs jugèrent à propos de suivre l'usage, dans le but de faciliter la piété des habitants de Nocera et des environs qui, durant les quatre jours qu'elle resta exposée, accoururent en grand nombre pour la voir. Il fallut donc transporter en dehors de la clôture la dépouille de la Mère défunte. Mais comment rendre la scène déchirante qui eut lieu à cette occasion ? Ici encore écoutons le récit d'une des religieuses :

« Qui pourra dire notre douleur et notre abattement, au moment où l'on dut porter notre Mère dans l'église ? Quoique nos yeux ne se fussent

pas séchés depuis la nuit dernière, nos pleurs redoublèrent plus que jamais. On se trouvait déjà sur le seuil de l'église intérieure, et on allait la transporter dans l'église extérieure ; j'étais là, baignée de larmes, et je me sentis tellement poussée par les sœurs, que je crus qu'elles voulaient me jeter dehors. En me retournant, je les vis se précipiter sur la bière avec un tel élan, que les assistants, qui se trouvaient dans l'église, restèrent stupéfaits, sans avoir le courage de prendre ce précieux fardeau. Mais, lorsque nous eûmes donné un long cours à notre douleur, on s'empara de notre trésor, on le déposa dans l'église et nous restâmes pour ainsi dire sans respirer. »

« Quand le moment de transporter notre Mère fut venu, dit une autre religieuse, il nous sembla que notre âme se détachait de notre corps. Les unes se jetaient à terre ; les autres s'élançaient sur la bière ; celles-ci lui prenaient la main ; toutes nous lui disions : *Mère, notre chère Mère, ne nous laissez pas ; que ferons-nous sans vous ?* L'immense douleur qui nous écrasait nous transportait hors de nous. Nos larmes furent si abondantes, nos gémissements si profonds, nos lamentations si déchirantes, que les ministres sacrés suspendirent le chant des funérailles, pour nous laisser le temps de nous abandonner à notre affliction. Les personnes, qui se trouvaient dans l'église, se mirent à pleurer, tant elles la virent profonde. *Oh ! notre Mère ! où irons-nous*

sans elle? Elle était notre consolation. Dieu nous punit. C'est à cause de nos péchés qu'il nous l'a enlevée. Nous prononçons ces paroles et bien d'autres semblables dans l'église intérieure, et il nous était impossible de ne pas les accompagner de cris aigus. »

A son tour, l'abbesse actuelle s'exprime en ces termes : « La peine, la douleur, les gémissements de nous toutes peuvent, je pense, se comparer à ceux des mères inconsolables des saints Innocents, pendant l'horrible et déchirant carnage de leurs enfants. Cette perte a plongé notre monastère dans la désolation ; nous nous trouvons abandonnées de tous, sans personne qui puisse nous consoler. Au moment de porter en dehors de l'église intérieure son corps déjà placé dans le cercueil, et quand s'ouvrit la porte qui communique avec l'église extérieure, oppressées de douleur et hors de nous, nous nous précipitâmes sur la dépouille de la Mère, pour empêcher qu'on ne l'emportât. Dans l'impossibilité où nous fûmes d'obtenir cette faveur, les unes laissèrent tomber leurs cierges allumés ; les autres s'évanouirent ; celles-ci se couvrirent le visage de leurs mains ; celles-là s'étendirent à terre pour ne pas voir un fait aussi douloureux et aussi déchirant, c'est-à-dire l'enlèvement d'une dépouille aussi chère. Lorsque les prêtres entonnèrent le *Subvenite, Sancti Dei, occurrere, Angeli*, nos gémissements et notre désolation s'accrurent au point que ceux-ci, remplis de

surprise et de pitié, affligés et profondément émus de nos sanglots, suspendirent leurs chants. Il semblait que nous voulions contester aux anges et aux saints le droit de prendre notre Mère, transportées que nous étions par le besoin que nous avions d'elle. Toutes donc, sans exception, nous ressentîmes, dans l'intime de notre âme, la très vive douleur de cette perte ; aucune ne resta les yeux secs, pas même celles qui, de nature, ne pleurent jamais. La foule entière, qui assistait aux obsèques, demeura hautement émerveillée de ces gémissements ; elle disait ensuite dans la cité que les religieuses, avec leurs larmes et l'expression de leur douleur, auraient ému même le marbre. »

Par ces gémissements extraordinaires, Dieu voulait, si je ne me trompe, suppléer en quelque sorte aux gémissements douloureux que le monde aurait dû pousser, s'il avait connu l'inestimable perte qu'il venait de faire par cette mort. Il est hors de doute en effet que, par ses prières incessantes et ses sacrifices continuels, non seulement elle diminuait les rigueurs de la divine justice irritée contre les hommes, mais encore elle obtenait du temps et des grâces pour leur permettre de revenir sincèrement à Dieu. Le monde se serait bien autrement lamenté encore, s'il avait pensé, qu'après avoir méprisé le suave moyen offert miséricordieusement par le Seigneur d'une salutaire réforme, on n'arriverait désormais au triomphe infaillible de la sainte

Eglise, que par de longs et horribles fléaux.

C'est à cause de la grande pauvreté du monastère, dépouillé sacrilègement par l'impie usurpation, que la Mère Agnès avait ordonné de lui faire des funérailles semblables à celles de la sœur converse qui était morte récemment. Elle voulait simplement l'assistance d'un petit nombre de prêtres et de quelques clercs, et la célébration de neuf messes. Mais beaucoup d'ecclésiastiques, poussés par leur dévotion particulière, y prirent part, et on appliqua, *præsente cadavere*, au moins seize messes dont on refusa, pour la plus grande partie, l'honoraire. D'autres prêtres offrirent aussi à son intention, à l'annonce de sa mort, le saint sacrifice, et les religieuses bavaroises d'Assise célébrèrent le service qu'elles ont l'habitude d'ordonner pour leurs religieuses défuntés; elles ajoutèrent même en sa faveur trente messes. Depuis ce jour, le 24 août, anniversaire de sa mort, huit ou dix ou douze messes sont dites, tous les ans, dans l'église du monastère, et on ne fait généralement à leur occasion aucune dépense, soit que certains prêtres les appliquent librement, soit que des personnes pieuses, dévouées à la servante de Dieu, en offrent les honoraires.

« Après sa mort, écrit la sœur Spellucci, la Mère resta belle et avec un visage qui respirait la vie et la santé. Elle avait le sourire dans les yeux et sur les lèvres : on aurait dit qu'elle reposait tranquillement. N'inspirant aucune

terreur, il semblait, ou qu'elle n'était pas morte, ou qu'elle allait ressusciter, et, jusqu'au moment où on l'ensevelit, cette espérance demeura au fond de mon âme, même au sein de ma plus grande douleur. »

« Tout en embrassant, disent d'autres religieuses, le plus tendrement possible, ce visage angélique, cher et beau, nous ne pouvions nous empêcher de crier : *Mère, Mère!* Il ne nous paraissait pas vrai qu'elle fût morte; le soir de chaque jour, nous espérions qu'elle ressusciterait le lendemain, persuadées que nous étions, que Dieu ne pouvait pas nous laisser dans la douloureuse et incomparable désolation où nous vivions sans elle. »

« Notre sainte Mère, ajoute encore la même sœur Spellucci, resta exposée quatre jours dans l'église, où eut lieu un grand concours de fidèles. Elle fut constamment belle et flexible dans tous ses membres, comme si elle eût été encore en vie, et ne répandit aucune odeur fétide. Seulement, quand le peintre eut beaucoup remué le cadavre, pour en prendre les traits, on remarqua quelques taches violettes sur le menton et sur les ongles. »

L'affluence du peuple, raconte une autre religieuse, fut grande tant que dura l'exposition de la Mère dans l'église. Les uns s'écriaient : Elle est donc morte cette abbesse si sainte ! les autres s'agenouillaient autour de sa bière ; quelques-uns approchaient leurs chapelets et

leurs rosaires de sa dépouille mortelle, et beaucoup, ôtant leurs anneaux de leurs doigts, les faisaient toucher à ses mains.

De son côté, le confesseur du monastère s'exprime de la sorte, dans une courte biographie qu'il écrivit sur ce sujet : « Le cadavre de la Mère Steiner, habillé et porté à l'église, n'inspirait aucune terreur : il avait plutôt un air doux et presque riant. Un grand nombre de citadins de l'un et de l'autre sexe accoururent pour le voir. Les uns prenaient des fleurs ; les autres détachaient quelques morceaux de la bure qu'ils emportaient comme souvenir. Par respect pour une si grande Mère, et à cause du filial attachement qu'elles lui avaient voué, les religieuses jugèrent à propos de ne pas l'ensevelir dans le tombeau commun et ordinaire. Après avoir obtenu de la Curie les facultés nécessaires, elles ouvrirent le nouveau sépulcre au bas de l'église, à droite, sous le piédestal de la Vierge *Sancta Maria Vecchia*, qui est peinte dans la niche du mur latéral. — On l'appelle maintenant Notre-Dame du Sacré-Cœur de Jésus. — Le 28 du mois d'août, au milieu de nouveaux et inconsolables gémissements de ses filles, elle fut placée dans un cercueil de bois avec une feuille de papier roulée dans un tube en fer-blanc, et munie du sceau de la Curie ecclésiastique. Cette carte mentionnait la naissance, la patrie, la mort, quelques-uns des actes et les principales vertus de la défunte, qu'il plaise au Seigneur,

toujours admirable dans ses saints, de glorifier quand il voudra.

Disons un mot, avant de finir ce chapitre, de la prodigieuse et très suave odeur qu'exhalaiient la cellule et les objets en usage de notre servante de Dieu, et qui, selon le témoignage de ses religieuses, fortifiait le corps et soulageait l'esprit.

Sans parler encore du céleste parfum qui s'était répandu dans sa cellule, au moment de l'Extrême-Onction et que l'on continua longtemps à y respirer, son prie-Dieu, son tombeau, le crucifix d'or, en forme d'anneau, qu'elle portait et que lui avait donné Mgr Madrigali, qui le conserve aujourd'hui comme une vraie relique, le petit morceau de drap qui fixait ce crucifix au doigt de la Mère Agnès, le bouquet de fleurs artificielles qu'elle avait fait en 1851 et les deux autres, qu'en 1858, elle avait donnés au même Prélat, en reconnaissance de ses bienfaits pour le couvent, ces objets et quelques autres n'ont pas cessé de répandre le même parfum.

« Durant tant d'années que j'ai été voisine et confidente de notre sainte Mère, dépose l'abbesse actuelle, quoiqu'elle passât quelquefois deux mois sans quitter la chemise de laine dont elle usait constamment, et que, dans le jour, elle portât les mêmes habits que la nuit, excepté sa tunique extérieure, jamais, je n'ai senti une mauvaise odeur quelconque ; au contraire, à plusieurs reprises, j'ai respiré un parfum très suave et surnaturel qui s'en échappait, et qui

donnait beaucoup de courage à mon corps et surtout à mon esprit. Cette agréable senteur était principalement sensible, lorsqu'elle se livrait à l'oraison. Quand elle s'en retirait, elle laissait partout sur son passage les traces de ce parfum surnaturel. J'ai surtout fait cette remarque tous les vendredis de mars. »

D'autres religieuses confirment en substance le même fait.

CHAPITRE XIX

APERÇU DES CÉLESTES FAVEURS ACCORDÉES A LA SERVANTE DE DIEU

De tout ce qui a été dit, il est facile de comprendre qu'il plut à Dieu d'enrichir la sainteté de sa bien-aimée de dons particuliers et de faveurs singulières qui dépassent les limites de la nature; mais, un abrégé ne souffrant pas que j'entre dans le détail de tous ces faits, je n'en donnerai qu'un aperçu général.

La Mère Steiner fut enrichie dès son enfance jusqu'à sa mort du don de prophétie. A peine, durant sa vie, trouverait-on un événement de quelque importance qui n'ait été longtemps à l'avance prévu et, selon le besoin, prédit par elle. Ce don céleste se fit surtout remarquer, quand Dieu l'unit à lui par des fiançailles spirituelles, et plus encore, lorsque, par sa profession, elle se consacra entièrement et pour toujours à lui, par un mariage spirituel et mystique. Comme il la destinait, en qualité d'Epouse, à procurer sa gloire et à chercher avec un zèle infatigable le salut des âmes, le Seigneur découvrit à son esprit l'état du peuple chrétien, et l'extrême besoin qu'il avait d'une réforme salutaire et la mit en demeure de l'opérer. Après l'avoir poussée,

à la suite d'une lutte amoureuse, à parler de ce qu'il voulait pour le bien de la sainte Eglise, il lui montra comment il lui fallait chercher à convaincre ceux avec qui elle devait traiter cette affaire si importante. Il lui fit donc connaître que cette réforme commencerait au monastère de Nocera, ce qui arriverait à cette occasion, et comment des dix jeunes filles, réunies pour la fondation de l'Institut de sainte Claire, quatre seulement persévéraient, tandis que les autres retourneraient à leurs maisons. A peine arrivée dans ce pays, elle vit et elle prédit la bonne et la mauvaise réussite des postulantes; mais, comme elle ne voulait pas se fier à ses propres lumières, elle respecta pour leur acceptation l'opinion de Monseigneur l'Evêque et des confesseurs, laissant à Dieu le soin de lui montrer, au moment voulu, celles qu'il n'appelait pas ou qui ne correspondraient pas à son appel.

Cet esprit de prophétie s'étendit aussi aux personnes extérieures dont Dieu voulait se servir, pour aider sa servante dans les affaires relatives à sa gloire, et au bien de la sainte Eglise qu'elle devait chercher. La plupart de ces prophéties, pourtant, furent dites d'une façon voilée et mystérieuse.

D'une manière plus particulière, elle annonça la mort de chacune des religieuses qui, durant sa vie, passèrent dans l'éternité. Cette connaissance que, comme l'affirme l'abbesse actuelle, la servante de Dieu avait quelque temps, avant les

derniers jours de nos sœurs, explique pourquoi elle était si assidue à les visiter nuit et jour durant la dernière période de leur maladie. Elle le faisait, non pas dans la crainte qu'elles mourussent avant le temps prévu, mais pour les aider à vaincre les tentations dont l'inférieur ennemi les assaillait, pour les reconforter au sein de leurs fatigues, et les disposer à ce dernier passage, de façon à assurer leur salut éternel.

Il me paraît même, d'après les communications qu'elle m'a faites à ce sujet, que le Seigneur lui donnait de voir à l'avance la mort de toutes les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, lui touchaient de près, et aussi de beaucoup d'autres. Il les plaçait devant ses yeux pour que, par ses prières et ses sacrifices, elle les aidât à leur heure dernière à mériter la vie éternelle. Il faut dire, toutefois, qu'elle mettait une grande réserve à parler de ces faits, à moins qu'elle n'y fût poussée par la gloire de Dieu, l'avantage et l'édification du prochain qui pouvaient en résulter. D'ailleurs, dans le commerce ordinaire de la vie, avant d'affirmer quelque chose, de porter un jugement quelconque, de donner un avis ou un conseil, jamais, quelque importunée qu'elle fût de le faire, elle ne s'y décidait, si, avant de s'expliquer, elle n'était certaine, en conscience, de pouvoir un jour, sans crainte aucune, en rendre compte au tribunal de Dieu.

Après avoir prédit l'élévation de l'Eminentis-

sime Cardinal Mastai au suprême Pontificat, elle annonça beaucoup d'autres choses relatives à son auguste personne et à la sainte Eglise. Elle fit connaître principalement les fléaux dont le monde serait frappé, avant d'assister au triomphe infailible de la sainte Eglise, et l'état de celle-ci après sa grande victoire. Nous en avons parlé assez longuement dans ce livre.

Le don spécial de scrutation des cœurs et de discernement des esprits s'est révélé en elle dès l'âge de dix ans. On le remarqua surtout au moment de son union intime avec Dieu, et quand le Seigneur l'eut enflammée de zèle pour assister les moribonds. Devenue à sa profession Epouse de Jésus-Christ, l'impénétrable secret des cœurs des mortels lui fut découvert ; le Seigneur le permit, pour la contraindre en quelque sorte à les aider par ses oraisons et ses pénitences à opérer leur salut éternel.

Ce fut également pour l'obliger à accomplir le plus rapidement possible la réforme, que le Ciel lui manifesta les dispositions intérieures des chrétiens des deux sexes, ainsi que la mesure dans laquelle chacun d'eux acceptait ou refusait les grâces divines. Emue de compassion à la vue de tant de misères humaines, elle devait s'efforcer davantage d'apaiser la Justice de Dieu indignée, et la décider à éloigner les châtimens trop mérités.

Dieu lui faisait aussi ces communications pour lui expliquer, si j'ose m'exprimer ainsi, ce

qui se passait dans le monde, surtout au sein du peuple chrétien, et se justifier à ses yeux. Il voulait qu'elle ne s'affligeât pas, outre mesure, de ne pas voir se réaliser ce qu'elle demandait sans cesse, avec un zèle si pur et si saint. Il tenait à ce qu'elle adorât ses dispositions divines, en ayant la preuve évidente de la mauvaise correspondance des hommes aux grâces que son infinie miséricorde ne cessait de leur accorder.

La Mère Agnès possédait en même temps une lumière claire et pratique et une assistance divine très particulière, tant pour ce qui la concernait elle-même que pour ce qui se rapportait à la conduite du monastère, et surtout à la direction spirituelle de ses filles. Elle connaissait fort distinctement leurs plus secrètes tendances et dispositions intérieures ; elle voyait les habiles tentations dont l'inferral ennemi les poursuivait ; elle n'ignorait aucune des grâces spéciales et des saintes inspirations que le Seigneur leur accordait. Cette scrutation des cœurs et ce discernement des esprits étaient si profonds et si complets en elle, qu'ils pouvaient facilement s'étendre sur tous les temps et sur toutes les personnes qui lui touchaient de près.

Elle jouissait encore de ce don surnaturel à l'égard des personnes étrangères, avec lesquelles elle se trouvait avoir des affaires à traiter. Elle pénétrait leurs dispositions intimes ; elle devinait les intentions qu'elles apportaient et les fins pour lesquelles elles venaient ; elle savait ce

qu'elles allaient lui demander. Souvent elle m'en parlait pour avoir mes conseils.

Quant aux âmes qui sollicitaient ses prières ou ses avis, qui s'intéressaient à ce qu'elle faisait pour la gloire de Dieu et l'aidaient même à la rechercher et à la procurer, elle discernait également, avec une grande perspicacité, les sentiments qui les animaient, soit qu'elles lui parlassent ou qu'elles lui écrivissent.

Si elle lisait dans la conscience des simples fidèles, elle voyait bien mieux encore l'intérieur des personnes consacrées à Dieu. Rien de cela n'étonnera, pour peu que l'on veuille penser à l'entreprise difficile que le Seigneur lui avait confiée, comme à sa véritable Epouse.

La grâce de guérir les malades ne lui fit pas non plus défaut. Elle l'eut à un tel degré, qu'elle seule, qui voit maintenant tout en Dieu, pourrait nous énumérer tous les miracles que la main du Très-Haut opéra par son intercession, pour soulager la malheureuse humanité. Sa profonde humilité tenait tant à cacher durant sa vie la part qu'elle avait à ces guérisons miraculeuses, qu'elle les attribuait toujours aux mérites de quelque saint, ou à la foi des personnes qui recevaient ces faveurs. Mais celles-ci n'avaient aucun doute sur la reconnaissance qu'elles lui devaient. Persuadées que c'était à ses prières qu'elles en étaient redevables, elles lui en témoignaient par mille moyens leurs actions de grâces.

Au moment où ces prodiges s'opéraient, on

n'y prêtait pas une grande attention ; mais aujourd'hui, les religieuses se souviennent de la plupart de ces guérisons surnaturelles, obtenues en dedans comme en dehors du monastère, et elles se plaisent, en même temps, à parler des discordes apaisées, de la bénédiction des familles, de l'augmentation des denrées et de beaucoup d'autres prodiges de différentes sortes, opérés par son intercession. Ces notices, déposées en toute conscience par de dignes personnes, sont mentionnées dans le recueil dont nous avons parlé.

Je me contente, pour le moment, de citer quelques-unes des guérisons miraculeuses dues, après sa mort, à l'intercession de son nom.

En septembre 1862. sœur Marie-Claire Paganoni souffrait des douleurs tellement vives dans les pieds, qu'il lui était impossible de les appuyer à terre. Les remèdes humains n'avaient aucun résultat : elle craignait de rester estropiée. La pensée lui vint cependant de recourir à la Mère Steiner. Elle la pria avec beaucoup de ferveur, et appliqua sur la partie malade un des mouchoirs qui avaient été à son usage. Elle fut si bien guérie, que jamais, dans la suite, elle n'éprouva cette douleur qui l'avait sérieusement inquiétée.

Quelque temps après, elle fut saisie d'une maladie à la gorge qui lui faisait endurer un assez fort malaise. Comme, cette fois encore, la médecine des hommes fut impuissante à la soulager, elle invoqua la Mère, fit le signe de la

croix sur son cou avec quelques-uns de ses cheveux, et le mal disparut pour ne plus revenir.

Un peu plus tard, une douleur se déclara sous les épaules. Elle était si violente, qu'elle l'empêchait presque de respirer. Elle y appliqua un des mouchoirs de la Mère Agnès, et elle s'en trouva de suite débarrassée. En signe de reconnaissance, une des sœurs de la malade offrit à la servante de Dieu un cœur d'argent dans un beau cadre.

Cette même année et ce même mois, la sœur Marie, élue Vicairé des Tertiaires Bavaroises à Assise, tourmentée depuis assez longtemps de différentes maladies, fut forcée de se mettre au lit, ne pouvant plus se tenir sur ses pieds. La fièvre ne la quittait pas, et un refroidissement général lui occasionnait de grandes douleurs dans la tête. La Supérieure, ayant reçu un voile qui avait servi à la Mère Agnès et que lui envoyaient les religieuses de Nocera, le présenta à la malade. Celle-ci le prit avec beaucoup de confiance, le plaça sur sa tête et dit : *La Mère Agnès est une sainte. et, comme ma sœur, elle me guérira.* Elle dit vrai ; car, s'étant levée aussitôt et se sentant pleine de courage, elle se rendit au chœur avec la communauté.

Durant l'année suivante, 1863, sœur Marie-Françoise Sisti, gravement malade déjà à la suite de plusieurs maladies compliquées, fut saisie d'une fièvre milliaire qui la réduisit au point d'être abandonnée par le médecin. Elle reçut les derniers sacrements, et le prêtre, qui

l'assistait, se mit à réciter pour elle la recommandation de l'âme. On attendait d'un instant à l'autre son dernier soupir ; elle-même croyait expirer dans quelques instants. Trois jours après, qu'elle avait passés sans prendre aucune sorte de nourriture, le médecin lui rendit visite durant la nuit et dit aux sœurs qu'elle n'irait pas au matin. Il paraissait bien qu'il avait raison, puisqu'ayant fait prendre à l'agonisante un peu de jus de citron, les souffrances qu'elle éprouva n'annoncèrent que trop sa mort. Mais quoi ! au milieu de la nuit, elle se retourne du côté des sœurs qui la veillent et leur dit : *Donnez-moi du bouillon, car la Mère Agnès est venue me visiter, et m'a affirmé que je ne devais pas mourir encore. Elle a même ajouté qu'il me faut manger et prendre des forces pour guérir.* On lui donne du bouillon à plusieurs reprises, et elle le prend toujours volontiers. Le matin, le docteur s'étonne d'entendre dire que la malade vit encore. Il pénètre dans sa cellule pour s'en convaincre ; à peine a-t-il vu la sœur, qu'il ordonne aux religieuses de lui apporter de la nourriture, et il lui prépare en même temps d'autres médicaments. La sœur Sisti, croyant pleinement à ce que lui avait dit la servante de Dieu, ne s'inquiète de rien, prend du bouillon, et mange tout ce qu'on lui apporte avec un tel appétit que, comme elle le racontait alors et le répète encore aujourd'hui, elle aurait dévoré une tourte de pain brun.

Quelques jours après, ses forces étant revenues,

elle abandonna son lit. Depuis lors, elle n'a pas cessé de gouverner le monastère en qualité d'abbesse, et toujours elle a été pleinement convaincue de devoir le rétablissement de sa santé et la vie à l'intercession de la Mère Agnès.

Au mois de février 1865, un Romain, Joseph Madrigali, fut pris d'une très forte congestion cérébrale. En peu de temps, il se trouva privé de ses facultés intellectuelles et de ses sens. La léthargie qui s'empara de lui fut si profonde, qu'il devint incapable de recevoir les derniers sacrements. Très peiné de cela, son fils, qui était prêtre, demanda au Seigneur la consolation de voir au moins son père aimé revenir à lui, pour être administré. Plein de confiance en la Mère Agnès, il eut la pensée de placer sous le bonnet de son père un petit bandeau de la Mère Steiner, qu'il gardait chez lui avec un soin jaloux. A l'instant, le mourant se réveilla, recouvra toute sa connaissance, se confessa et reçut le saint Viatique; après quoi, il retomba dans son état précédent. Il mourut cinq jours après.

La dame Brigitte Fabi, de Rome, assaillie, au mois de mars de la même année, de très grandes douleurs de dents qui l'empêchaient de parler, essaye en vain plusieurs remèdes qu'on lui indique. D'après le conseil de l'une de ses parentes, elle applique sur la partie souffrante un petit morceau de peau de chevreau, déjà employé par la Mère Steiner, pour défendre ses dents contre l'air. Elle récite pendant ce temps

trois *Gloria Patri* à la très sainte Trinité, en reconnaissance des faveurs accordées à la servante de Dieu. Un petit craquement se fait entendre, toute douleur s'évanouit subitement et la souffrante de s'écrier : *Seigneur, je vous rends grâces. Ma sainte m'a guérie.* — Elle parlait de la Mère Agnès.

D. Jérôme Boccaferi obtint le même soulagement, par la seule application d'une médaille portée par la servante de Dieu.

Cette même année, la sœur Isabelle Calini, converse du monastère de Saint-Paul à Pérouse, tissait une toile ; mais la finesse des fils qui se coupaient continuellement l'empêchait de la conduire à bonne fin. Se souvenant de ce que lui avait obtenu dans un fait semblable son obéissance à la Mère Steiner, alors qu'elle était encore en vie, elle se mit sur un escabeau qui lui avait servi, et lui demanda son aide pour achever aussi vite que bien son travail. Cela fait, elle continua son œuvre et la termina avec facilité et promptitude, reconnaissant clairement et avouant qu'elle devait cette grâce du Ciel à l'intercession de la Mère.

« En octobre 1869, a déposé sœur Marie-Antonia Dommarchi, je fus atteinte d'une tumeur à la joue droite qui me tourmentait jour et nuit ; à l'extérieur, elle se gonfla tellement qu'elle me ferma l'œil. Elle se mit ensuite à suppurer et on découvrit le siège du mal. Afin de pouvoir appliquer les remèdes, on m'enleva une dent tout à

fait saine. Des douleurs très intenses s'en suivirent, et le chirurgien déclara que la menace d'une fistule nécessitait une incision sous l'œil gauche. Effrayée de cela, je priai de tout cœur la Mère de me délivrer de cette opération. Elle m'apparut en songe et me dit : *N'en doutez pas, vous souffrirez assez ; mais il n'y aura pas pour vous d'autre inconvénient.* Elle leva sa main et me bénit. Je me réveillai pleine de courage ; l'incision ne se fit pas, et, après trois mois de cruelles souffrances, un petit os tomba de la joue, et je demurai parfaitement guérie. »

« Dans la suite, continue-t-elle, le 29 août 1870, je fus prise d'un grand mal de gorge que l'on dit être une angine et qui m'enleva la voix. Ce mal s'accrut la nuit suivante ; il me ferma le gosier et m'arrêta la respiration. Je croyais certainement en mourir. J'implorai alors, avec beaucoup de ferveur, la protection de ma sainte Mère. Elle m'apparut encore entre le sommeil et la veille, et, me touchant de la main la partie malade, elle me dit d'avoir patience, et m'assura que je guérirais dans trois quarts d'heure, ce qui eut lieu en effet. Je promis de faire connaître cette grâce dans l'intérêt de la gloire de Dieu ; mais le respect humain me fit garder le silence.

« Enfin, attaquée au mois de janvier 1871 d'un fort refroidissement accompagné de vomissements qui me laissaient sans force, je n'osais plus, à cause de l'infidélité à ma promesse, recourir à ma Mère. Je continuai donc à souffrir

jusqu'aux derniers jours de février. Les remèdes restaient inefficaces ; le mal allait toujours croissant, et les vomissements devenaient plus fréquents et plus douloureux. Alors, je demandai pardon du fond du cœur à la Mère ; je lui fis la promesse formelle de dévoiler cette nouvelle grâce et celles qui l'avaient précédée, et, pleine de confiance en sa bonté, je plaçai sur mon estomac un bandeau qui avait servi à son usage. Dès ce moment, les souffrances habituelles cessèrent, et je pus faire le maigre strict du carême. »

Vers le milieu de l'année précédente, Anna Micheli della Quercia, mariée à Spello, fut atteinte subitement de fortes palpitations de cœur, qui lui firent craindre de perdre la vie. Elle appliqua sur la partie malade un autre bandeau de la Mère Agnès, et, immédiatement, elle éprouva un grand soulagement. Plus tard, le mal revint et à des intervalles très fréquents. Les remèdes donnés par les médecins ne produisirent aucun bien. Elle s'engagea à visiter le tombeau de la servante de Dieu ; elle s'y rendit dans le courant de novembre et se trouva entièrement remise. Le 22 août suivant, elle offrit elle-même au monastère de Nocera un cœur d'argent à la Mère Agnès, en témoignage de gratitude.

Une autre dame, Lucie Blasi, de Nocera, se trouvait en danger de perdre la vie par l'enfant qu'elle portait, qui était mort depuis quatre jours

et dont elle ne pouvait se débarrasser. Elle récita avec une foi très vive un *Pater* et un *Ave* à la Mère Agnès. et elle fut délivrée. A partir de ce moment, elle demeura en parfaite santé, et jamais elle n'oublia les sentiments de profonde gratitude qu'elle devait garder envers son insigne bienfaitrice.

A la fin de septembre 1877, sœur Marie-Ursule Serpetti, religieuse à Saint-André de Spello, fit parvenir, à plusieurs reprises, au monastère de Nocera un cœur d'argent et une aumône, en reconnaissance du service signalé qu'elle avait reçu de l'intercession de la Mère Steiner. Elle l'avait délivrée d'une fatigue physique dont elle souffrait depuis longtemps. Dans la lettre qui accompagnait cet envoi, elle ajouta qu'elle avait déjà plusieurs fois expérimenté sa protection très puissante, tant pour elle-même que pour ses compagnes et ses élèves.

S'étonnera-t-on après cela et tout ce que je viens d'écrire dans ce chapitre, que l'incomparable et saint Pontife Pie IX ait dit un jour cette parole si élogieuse pour la Mère Steiner, et dont un de ses Camériers d'honneur, Mgr Vincent Madrigali, nous garantit l'authenticité?

« Le 8 décembre 1859, raconte-t-il, je me trouvais à l'audience donnée par le Saint-Père à une commission. Accidentellement on vint à parler de Nocera, et comme, en 1847, j'avais connu à Rome la Mère Steiner avec qui j'avais dû traiter, au sujet du nouvel Institut des Clarisses et de

en est ainsi de la piété filiale, qui a ses limites établies par la raison et la justice, et ces limites seraient évidemment dépassées dans le cas où un fils voudrait honorer son père plus que Dieu. Si donc mon père me provoque au mal, ou veut m'éloigner du service que Dieu demande de moi, mon devoir est de ne pas acquiescer en ce point à sa volonté; mais, comme dit l'apôtre, « il faut plutôt obéir à celui qui est le Père des âmes, pour avoir la vie »¹. Et c'est le sens de ces paroles du Seigneur dans l'Évangile: « Celui qui aime son père et sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi »².

La première application de ces principes est pour les cas où des parents voudraient détourner un enfant du service de Dieu dans les choses d'obligation, ou l'exposer à des occasions dangereuses pour son salut.

Mais ils ont encore leur application au cas où un enfant se trouve réellement appelé de Dieu à se consacrer parfaitement à son culte dans l'état religieux. En effet, saint Jacques et saint Jean sont loués dans l'Évangile d'avoir quitté leur père pour se mettre à la suite de Jésus-Christ. Ce n'est pas que leur père les excitât au péché; mais comme il pouvait se suffire pour la vie temporelle, ses enfants ne voyaient rien qui les empêchât de répondre à l'appel du Seigneur.

Il est permis à un enfant, lorsqu'il a atteint l'âge légitime, d'entrer dans l'état religieux, même contre

1. *Patres quidem carnis nostræ, eruditores habuimus, et reverebamur eos; non multo magis obtemperabimus Patri spirituum, et vivemus.* HEBR. 12.

2. *Qui amat patrem et matrem plus quam me, non est me dignus?* MATTH.

la volonté de ses parents : car il possède alors sa liberté pour ce qui tient à la disposition de sa vie par le choix d'un état ; et assurément cette liberté existe surtout s'il s'agit d'un état de vie où l'on sert Dieu plus parfaitement.

Le Seigneur, dans l'Évangile ¹, reprit un disciple qui voulait différer de répondre à son appel, sous prétexte qu'il lui fallait d'abord aller ensevelir son père : car, dit saint Chrysostome, d'autres étaient là pour remplir ce devoir de piété filiale ; ou bien, selon saint Cyrille, cet homme demandait à rester près de son vieux père jusqu'à sa mort : ce que le Seigneur n'accorda point, parce qu'il y en avait d'autres, que l'ordre de parenté obligeait à prendre ce soin.

Mais, dira-t-on, honorer ses parents est un devoir exigé par le précepte, tandis qu'entrer en religion n'est qu'une chose de conseil, et par conséquent laissée au libre choix du chrétien.

Je réponds d'abord que le précepte d'honorer ses parents ne regarde pas seulement les services corporels, mais aussi les services spirituels. Les enfants qui sont dans l'état religieux peuvent donc très-bien accomplir ce précepte par leurs prières, leurs respects, et même leurs bons offices, selon qu'il convient à leur profession. Et remarquez que ceux-là mêmes qui restent dans le siècle n'ont pas toujours à honorer leurs parents par des services corporels ; mais ils le font de diverses manières, suivant leur condition et leur état.

Je réponds, en second lieu, qu'une vocation à

1. MATTH. 8.

fait pendant que vivait la servante de Dieu, elle a prédit qu'un petit nombre seulement d'habitants du vieux monde verrait le triomphe désiré et infaillible de la sainte Eglise. Elle a aussi annoncé, que, d'après ce qu'elle avait toujours compris, le remède aux maux de la terre viendrait certainement du Ciel et non des hommes. Comment cela ? Ou par la conversion ou par les châtimens, ainsi qu'elle l'affirmait encore elle-même. Et parce que, les hommes ne s'inquiétant nullement de cette conversion, les péchés et les désordres augmentent tous les jours de plus en plus, Dieu aussi appesantit de plus en plus sa main pesante sur son peuple par toutes sortes de fléaux qui l'oppriment, et l'état présent de la société laisse voir en outre clairement que d'autres arriveront plus épouvantables, plus terribles. C'est pourquoi, plus nous désirons le remède aux maux dont nous souffrons et à ceux qui nous menacent, plus aussi nous devons remplir les conditions qu'il plaît justement à Dieu de nous imposer, pour nous en rendre dignes.

La singulière rapidité avec laquelle s'accroît la renommée de la servante de Dieu ; l'avidité que montrent des personnes de toutes classes de connaître ses actions ; la façon dont la première édition italienne de *l'Abbrégé de la vie de Marie Steiner* s'est promptement écoulée et la nécessité d'en imprimer une seconde, sans parler des éditions espagnole, allemande et

française (1) qui ont été faites de ce travail, semblent prouver que Dieu a réveillé et poussé les esprits des siens vers cette réforme demandée. Ce qui le prouve aussi, ce sont les fréquentes visites que l'on fait, de loin comme de près, à son tombeau, et les demandes si souvent adressées à son monastère pour obtenir une relique, un morceau de la robe de la servante de Dieu (2). Ce qui le prouve encore ce sont les grâces et les miracles que Dieu accorde et accomplit par son intercession (3). Ces miracles se sont de plus en plus multipliés, surtout depuis le jour où des personnes autorisées ont travaillé à obtenir qu'on formât le procès ordinaire, destiné à proposer à la Sacrée Congrégation des Rites la

(1) Cette dernière, terminée quand l'auteur écrivait ces lignes, n'a été imprimée qu'à la fin de l'année passée ; mais, grâce à la piété des âmes fidèles, elle s'est écoulée si rapidement qu'une seconde édition est devenue nécessaire. — H. C.

(2) Le P. de Reus m'écrit que les Clarisses de Toulouse, après avoir lu la vie de la Mère Steiner avec une profonde édification et un grand encouragement, ont éprouvé une vive confiance envers la servante de Dieu. Elles ont même témoigné le désir de posséder quelques reliques de la bienheureuse morte. L'abbesse de Nocera s'est fait un plaisir de les leur envoyer. Je sais aussi, par les lettres qui continuent à m'arriver, que beaucoup d'autres couvents et un grand nombre d'âmes chrétiennes, vivant dans le monde, ont été extrêmement édifiés et consolés par la lecture de ces pages si pieuses. — H. C.

(3) Ce qui le démontre également, c'est que, depuis la mort de la Mère Steiner, ses Constitutions, approuvées par le Saint-Siège, ont été demandées par un grand nombre de monastères d'Italie, et par quelques évêques d'Allemagne. — H. C.

cause de sa Béatification. Sans reproduire ici toutes les narrations que j'ai entre les mains de ces prodiges, je vais en rapporter simplement quelques-uns des plus authentiques, laissant de côté les autres, jusqu'au moment où il en sera fait dans le procès d'information la déposition exigée et accompagnée de serment.

Le R. P. Philippe Castellucci, curé de Saint-Donnat, dépendant de Fabriano, diocèse de Nocera-Ombrie, atteste que son paroissien François Guercio, frappé de la fièvre pernicieuse en mai 1878, fut instantanément guéri par l'application de quelques cheveux de la servante de Dieu, sœur Marie-Agnès Steiner. Le malade n'a pas hésité à confirmer ce fait avec serment et en présence des témoins, Ernest Moretti, son docteur, et Grégoire Castellucci. Il avait eu déjà un second accès de fièvre et reçu les derniers sacrements; le prêtre l'avait encouragé à bien mourir.

Bernardin Paoloni, du même pays, ayant apporté les fièvres des marais, vit son état s'aggraver si rapidement et si fort, que les médecins l'avertirent de recevoir les sacrements; mais il ne voulait pas en entendre parler. Touchée de compassion, Madeleine Picchiotti qui conservait, comme une relique, quelques cheveux de la Mère Steiner, les confia dans un papier à Françoise Zampetti, belle-mère du malade. Celle-ci, sans rien dire, les attacha à la chemise de Bernardin. Aussitôt un changement

complet s'opéra chez lui. Il fit appeler un prêtre, reçut dévotement les sacrements et puis revint à la santé.

Rinalda Cirilli, de Nocera, ayant entendu raconter, par différentes personnes, que la Mère Steiner obtenait des grâces, y ajoutait peu de foi et ne craignait pas de dire que ces récits étaient pour le moins exagérés. Mais, à la fin de septembre 1879, elle eut la douleur de voir son fils Quintino, âgé de treize ans, tourmenté par d'affreuses coliques, accompagnées de douleurs spasmodiques qui le faisaient crier nuit et jour et excitaient la pitié de tout le voisinage. Elle fit appeler deux professeurs et le chirurgien d'une commune.

Les médecines qu'ils indiquèrent restèrent sans effet. Les bains seuls soulagèrent un peu le malade; mais, quand il en sortait, il recommençait à souffrir de la même façon. Après cinq ou six jours de cruelles douleurs, la mère du pauvre malade, voyant que les remèdes étaient inutiles, fit rechercher un objet qui eût appartenu à la Mère Agnès. On lui apporta un petit morceau de drap. Elle en détacha un petit fil et le lui donna dans un peu d'eau. A peine son enfant l'eut-il pris, qu'il se trouva délivré de toute douleur, se leva du lit, s'habilla, se rendit à l'église du monastère pour remercier sa bienfaitrice. La trouvant fermée, il s'agenouilla devant la porte et récita le *Pater Noster*.

Emerveillée de cette grâce et en peine pour sa

filles Thècle, atteinte à deux ans et demi de convulsions et abandonnée du médecin, elle lui donna un petit fil de ce même drap dans un peu d'eau. Immédiatement, la pauvre enfant s'endormit et se réveilla guérie.

Sœur Thérèse Séraphine, religieuse Ursuline dans le Conservatoire de Saint-André à Spello fut tourmentée, en décembre 1879, pendant de longs jours, d'une forte inflammation à l'œil gauche. L'art médical n'aboutissait à rien et même, après une consultation, il ne pouvait supporter, bien qu'il fût couvert, l'impression de l'air et endurait des piqûres continuelles. On conseilla à la malade de se recommander au saint Pontife Pie IX. Elle répondit qu'elle l'avait déjà fait, que même elle avait placé sur l'œil malade son image et une relique, mais qu'elle n'avait pas été digne d'obtenir cette grâce (1). Rentrée dans sa chambre et appuyée contre son lit, à cause des vives douleurs que lui occasionnait son œil, elle prit néanmoins un Bréviaire pour réciter une partie de l'office, et, en l'ouvrant, elle porta son

(1) Si Pie IX n'a pas fait ce miracle, il en a opéré bien d'autres. M. Fernandino de Martino vient de traduire et de publier, pour les catholiques français, 28 récits de faits merveilleux obtenus par son intercession. Ces narrations sont extraites du journal *Le Cœur de Marie*, de Turin, et forment une brochure pleine d'intérêt. Elle a été imprimée sous ce titre : *Faits merveilleux relatifs au Souverain-Pontife Pie IX*, et se trouve, au prix de 0, 75, à la librairie catholique de Saint-Paul, rue Cassette, 6, à Paris. — Espérons, avec tous les vrais catholiques, qu'un jour le grand Pontife de *l'Immaculée Conception* sera placé sur les autels. — H. C.

regard sur une petite image de la servante de Dieu, sœur Marie-Agnès Steiner. Elle la prit, l'appliqua sur l'œil malade, et, à l'instant, la douleur se calma, les piqûres cessèrent; le lendemain matin, un mieux se fit sentir, et, le surlendemain, elle fut totalement guérie. De plus, une petite excroissance, qui se trouvait dans l'intérieur de l'œil vers le nerf, disparut tout à fait. Depuis la veille cependant, elle n'avait employé aucun remède. En reconnaissance de cette guérison, elle envoya au monastère un ex-voto d'argent avec le récit de sa grâce obtenue.

En février 1880, Rinalda Cirilli, dont nous avons déjà parlé, se trouvant dans un état intéressant, fut prise d'un rhume si fort, que son corps devint bientôt semblable à un cadavre. Le 2 mars suivant, les douleurs de l'enfantement se firent sentir sans qu'elle pût arriver à un satisfaisant résultat. Elle était même dans l'impossibilité de répondre *ora pro nobis* aux Litanies que les assistants, qui pensaient qu'elle allait mourir d'un moment à l'autre, récitaient autour de son lit. Se souvenant alors des grâces obtenues par l'intercession de la Mère Agnès, elle se recommanda vivement à elle, et récita de cœur plutôt que des lèvres un *Pater noster*. Elle ne l'avait pas encore terminé, qu'elle enfanta heureusement, et se trouva si bien débarrassée de son rhume que, trois ou quatre jours après, elle se leva du lit, bien avant le temps où elle en était sortie dans les autres événements de ce

genre. Dans sa reconnaissance, elle donna le nom d'Agnès à sa fille et ne pouvant, à cause de sa pauvreté, faire don d'un ex-voto à l'église du monastère, ainsi qu'elle le désirait vivement, elle se hâta de raconter le fait aux religieuses, afin qu'elles en gardassent le souvenir, et s'offrit à accompagner sa déposition de serment.

Rinaldo Favorini, de Nocera aussi, fut frappé le 2 avril suivant d'une pulmonie si violente, qu'en peu de jours il se vit réduit à la dernière extrémité. Les remèdes des Professeurs ne firent qu'aggraver son mal. Le docteur Second Mancini, de Foligno, appelé en consultation fut d'avis qu'il y avait peu d'espoir de le sauver, et lui conseilla de se confesser pour se disposer à recevoir les derniers sacrements. Il le fit. La Mère abbesse l'ayant su, elle lui envoya quelques cheveux de la Mère Steiner, en lui recommandant de les placer sur sa poitrine et de réciter trois *Pater*, trois *Ave* et trois *Gloria*. Le malade le fit avec l'aide de sa femme, car il pouvait à peine parler. Tout à coup il se sentit beaucoup mieux, et les Professeurs qui vinrent, quelques heures après, le visiter, restèrent émerveillés de le trouver sans fièvre. Depuis ce moment, il se rétablit de plus en plus, et arriva si bien à une parfaite santé, qu'il put reprendre son métier de voiturier. Aussi a-t-il laissé de grand cœur l'attestation publique qu'il avait recouvré la vie et la santé, par l'intercession de la servante de Dieu Marie Steiner.

Parmi les différentes grâces que, par son entremise, les sœurs Bavaoises d'Assise ont reçues d'elle, leur Supérieure, Marie Colette, raconte que la portière, sœur Marie-Joseph, fut prise d'une fièvre si violente et d'une si grande suffocation, qu'elle ne paraissait pas devoir arriver au lendemain. Elle mit dans un peu de bouillon une parcelle d'une robe dont s'était servie la Mère Agnès, et commença une neuvaine ; la fièvre cessa aussitôt, et, peu de jours après, la malade se leva du lit toute guérie et eut une convalescence de très courte durée. La sœur qui avait obtenu cette grâce confirme le fait.

Comment omettre la déposition pleine de reconnaissance d'Ubalde Madeleine, épouse de Félici, pour un fait prodigieux, arrivé le 3 février 1881 à Cantiano, diocèse de Gubbio ? Cette femme n'avait que trente-huit ans et jouissait d'une parfaite santé. Elle avait mis au monde huit enfants, et les avait nourris elle-même. Six jours à peine après son dernier accouchement, elle ressent une très vive douleur au bras droit qui s'est enflé et qu'il lui est absolument impossible de remuer. Le lait même vient à lui manquer, et elle se voit obligée de confier son enfant à une nourrice. Toutes sortes de remèdes sont employés par les médecins et les chirurgiens : ils demeurent inutiles ; on songe alors à couper le bras. La malade pourtant se recommande à Dieu, à la sainte Vierge et aux saints, mais sans être

encore exaucée. Une de ses sœurs, qui réside à Fossato di Vico, vient la visiter dans ce triste état. Elle lui dit qu'une certaine religieuse Agnès Steiner, morte récemment à Nocera-Ombrie, obtient beaucoup de grâces. Alors, l'espérance de guérir par son intercession se fait jour dans le cœur d'Ubalдина. Avec toute l'avidité de son âme, elle demande un objet ayant touché le cadavre de la Mère Agnès : on lui apporte un morceau de son vêtement ; elle en met trois petits fils dans un verre, applique le reste sur son bras malade, se recommande à la servante de Dieu, et bientôt après se sent mieux : toute inflammation disparaît, toute douleur s'évanouit, le bras se meut librement après quatre mois de raideur, et, chose admirable ! le lait qui, pendant tout ce temps, avait disparu de la poitrine de la mère, revient si abondamment qu'elle peut continuer, comme avant sa maladie, à nourrir son enfant.

De beaucoup d'autres grâces et miracles obtenus par l'intercession de la Mère Steiner par un grand nombre de personnes de Fossato di Vico, et que m'a rapportés le R. D. Pierre Micheletti, autrefois recteur du vénérable séminaire de Nocera, je ne raconterai, pour abrégé, que la prodigieuse guérison de Marie Castellani, femme de Gemmarchi, et dont le médecin a décrit le mal incurable. A la suite de différentes maladies, cette femme était restée pendant plus de dix mois paralysée de la partie inférieure du corps, de telle sorte qu'elle ne pouvait plus se remuer.

Après l'inutile essai des remèdes indiqués par l'art salulaire, jusqu'à la fin de décembre 1878, elle laissa même le traitement thérapeutique. Elle avait bien imploré tous les saints et toutes les saintes dont on lui avait suggéré la pensée ; elle s'était même fait transporter à Rigali auprès du corps de saint Léonard, célèbre par les guérisons merveilleuses des douleurs rhumastimales ; mais, toujours, elle était restée dans son douloureux et pénible état. Une personne qui se sentait prise d'une grande pitié pour elle et qui avait lu la *Vie de la Mère Steiner* lui conseille de recourir à la servante de Dieu, et puis lui apporte un morceau de sa tunique : à peine la malade l'a-t-elle touché qu'instantanément ses membres deviennent plus agiles, ses extrémités plus solides, à tel point qu'en s'appuyant tant soit peu sur une personne ou sur un objet, elle est à même de marcher dans sa maison et de faire son service.

Une pieuse dame de Marrara, très dévote envers la servante de Dieu et qui possède un chapelet dont la Mère Steiner s'était servie pendant longtemps, m'a aussi raconté un très grand nombre d'autres grâces corporelles et spirituelles obtenues du Seigneur par l'entremise de Marie-Agnès. Dans ce nombre, se remarque la conversion d'un libre-penseur opérée par le seul contact de ce chapelet.

Cet homme se moquait de cette dame et l'insultait, parce qu'elle se confessait et voyait souvent les prêtres ! Elle lui répondait qu'elle

voulait être catholique et pratiquer ce qu'elle croyait; mais lui ne cessait pas de la tourmenter. Après de fréquentes altercations et sur l'insinuation de son mari, cette dame, comme si elle voulait faire la paix, traça le signe de la croix sur l'épaule du libre-penseur avec le chapelet de la Mère Steiner et se tut. Le jour suivant, elle le vit venir de nouveau chez elle, mais pour lui dire, cette fois, qu'il voulait se confesser, qu'il ne l'avait pas fait depuis un grand nombre d'années, et que, pour ne pas être tourné en ridicule, il le ferait en cachette. Il se confessa pourtant et communia dans la cathédrale, à la grand'Messe, au grand étonnement et à la profonde admiration de tous les assistants.

Elles sont bien plus nombreuses les grâces et les faveurs spirituelles que le Seigneur a daigné accorder, par l'entremise de sa fidèle servante, à beaucoup d'âmes, et en particulier, à ses religieuses. On peut dire, sans se tromper, qu'elle les aide et les assiste du haut du ciel, plus encore qu'elle ne le faisait quand elle était leur mère sur la terre. Nous en avons la preuve dans les dépositions pleines de sincérité des sœurs, et dans les récits que d'autres personnes recommandables ont laissées de sa céleste bienfaisance. Mais pour ne pas allonger davantage cet écrit, je les passe sous silence, ainsi que les notes que j'ai recueillies sur ses vertus héroïques et la renommée de sainte dont elle a joui, avant et après sa mort.

J'ajoute seulement ceci : la même dame de Marrara, dont il vient d'être question, m'a écrit que, pour dire toute la vérité, la lecture de *l'Abrégé de la vie de la Mère Steiner*, qu'elle a répandu dans beaucoup de couvents et distribué à un grand nombre de personnes, a opéré et continue à opérer, comme le chapelet de la servante de Dieu, de nombreuses conversions, rendu la paix et la tranquillité à un grand nombre d'individus et de familles, réveillé la foi et la religion dans bien des cœurs chez lesquels elles étaient presque éteintes, fait naître des désirs de changement de mœurs, procuré force et consolation à beaucoup d'esprits, augmenté la ferveur de leurs prières, leur zèle pour la gloire de Dieu, le bien des âmes, et procuré à tous des avantages spirituels (1).

Il semble donc qu'est arrivé le moment voulu par Dieu pour glorifier même sur la terre sa fidèle servante, dans le but d'arriver à ses fins miséricordieuses et inscrutables. Aussi, alors que son monastère, à cause de sa pauvreté ne

(1) L'auteur du livre me fait également connaître que Mme Félix Roche, de Saint-Jean de Maurienne, dans la Savoie, a obtenu, par l'invocation de la servante de Dieu, la guérison complète d'un de ses fils. Aussi a-t-elle envoyé au couvent de Nocera deux offrandes dans le dessein de l'aider à poursuivre le procès de Béatification. — D'autres sommes d'argent sont arrivées au même monastère dans le même but. — J'en ai reçu moi-même dans cette intention, et à l'avenir, comme par le passé, je serai heureux de transmettre au P. de Reus et à l'abbesse du couvent de Saint-Jean-Baptiste les dons que l'on voudra bien me charger de leur faire parvenir. — H. C.

pouvait pas songer à demander que l'on fit le procès ordinaire, pour proposer à la Congrégation des Rites la cause de sa Béatification et de sa Canonisation, Dieu a inspiré à des personnes autorisées la pensée de solliciter cette faveur. Je dois citer en première ligne le Révérendissime Père Général des Franciscains, qui, après avoir lu cet *Abrégé*, s'entendit avec le Révérendissime et Illustrissime Evêque de Nocera pour que l'on commençât, au sujet des actions de la servante de Dieu, ce procès informatif, alors que les témoins *de visu et auditu* vivaient encore. On consulta, ainsi que c'était convenable, Sa Sainteté sur l'opportunité d'ouvrir ce procès. Léon XIII donna son plein consentement, en ajoutant que, pour tout ce qui le regardait individuellement dans ses rapports avec la Mère Steiner, rien ne s'y opposait (*nihil obstat*). Le procès fut donc ouvert à la fin d'avril 1881. Plaise au Seigneur, dans son infinie miséricorde, d'éclairer les esprits et de toucher les cœurs du peuple chrétien ! Qu'il daigne l'exciter à la réforme voulue par lui, et indiquée si souvent et avec tant d'abnégation et de sacrifices par sa fidèle servante, afin d'accélérer le triomphe infaillible de l'Eglise et la paix du monde !

APPENDICE

SOUVENIR DE LA MÈRE MARIE - AGNÈS - CLAIRE
STEINER, DU COTÉ DE JÉSUS, A TOUTES SES
FILLES ET SŒURS BIEN AIMÉES

Très chères sœurs, notre forme de vie, ou, si vous voulez, nos Constitutions nous ont été données comme un moyen et aide pour observer les vœux sacrés de l'obéissance, de la pauvreté et de la chasteté. Le Seigneur a dit : *Celui qui m'aime observe mes commandements.* — *Celui qui aime Dieu*, affirme l'Évangile de saint Jean, *aime son prochain. Celui qui n'aime pas son prochain n'aime pas Dieu, et la vérité n'est pas en celui qui dit aimer Dieu, s'il n'aime pas son prochain.* — *Celui qui m'aime*, remarque en outre le Seigneur, *et observe mes commandements, sera aimé de mon Père, et Nous*, c'est-à-dire les trois divines personnes, *Nous viendrons en lui et Nous ferons en lui Notre demeure et Nous y séjournerons.* Par conséquent, chères sœurs et filles bien-aimées, nous désirons que la très sainte Trinité prenne possession de notre pauvre monastère et fasse en lui sa demeure, et non seulement dans le monastère, mais beaucoup plus encore dans notre cœur. Nous obtiendrons cette grâce par l'amour de Dieu, puisqu'en

aimant Dieu, nous observerons ses commandements; en observant ses commandements, nous observerons nos saints vœux; en observant nos saints vœux, nous observerons nos Constitutions, et, par là, nous rendrons certain et indubitable notre salut éternel.

Une autre vertu, sœurs très chères, que nous devrions toujours avoir en vue et nous efforcer d'implanter et de perfectionner dans notre cœur, est la sainte simplicité. C'est une vertu très nécessaire, et sans laquelle il est impossible de plaire à son céleste Epoux. Elle nous rend indifférentes au bien et au mal, à la santé et aux infirmités, aux aises et à la pauvreté, aux honneurs et aux mépris, à la vie et à la mort. Celui qui la possède, ni ne s'afflige, ni ne se trouble, ni ne s'effraye, ni ne s'avilit, ni ne doute, ni ne juge, ni ne soupçonne. Il ne connaît pas plus la feinte que l'ambiguïté. Il est sincère. Interrogé, il répond naïvement ce qu'il sait ou ce qu'il sent. Il ne cherche pas davantage à être loué, qu'il ne s'étudie à être déprécié et injurié. Il ne s'inquiète pas pour savoir si on parle bien ou mal de lui, ou si les autres lui sont préférés.

La sainte simplicité est toute charité. Elle se réjouit des avantages d'autrui, elle s'attriste de ses maux; elle supporte tout le monde et sert le prochain. Bien que payée souvent d'ingratitude, elle est toujours douce, affable et pleine de mansuétude envers tous; elle ne connaît pas les amitiés particulières; elle aime le prochain, dans

le Seigneur, comme elle-même et plus qu'elle-même.

La sainte simplicité se plaît dans le silence ; elle ne dit ni ne pense du mal des autres, quand même les autres pensent ou disent du mal d'elle ; elle ne discute pas, ne contredit pas ; elle s'accommode facilement de la volonté d'autrui ; elle ne rapporte pas, dit du bien de tous, n'accuse personne et ne s'excuse jamais.

La sainte simplicité aime la pauvreté, ne se plaint pas si elle n'a pas ce qui lui est agréable ; elle est même contente quand cela lui manque ; elle ne regarde pas si ce qu'on lui donne est ou n'est pas de son goût ; ne cherche pas autre chose, ne désire rien de plus, se contente de tout, prend avec reconnaissance ce qu'on lui présente, et ne se lamente pas si on ne lui offre rien.

La sainte simplicité aime l'obéissance. Elle ne juge pas ce qu'on lui commande ou ce qu'on ordonne à d'autres ; elle ne réplique pas et ne sait pas s'excuser ; prête à tout, elle ne remarque pas si on lui transmet cet ordre plutôt que tel autre, si on lui impose cette charge et non cette fonction. Elle meurt en tout à elle-même, et rend gloire à Dieu dans tout ce qui lui arrive.

Oh ! qu'il serait utile que dans les monastères se pratiquât cette sainte vertu ! Alors, toutes les religieuses aimeraient l'Époux divin et le serviraient avec fidélité. En toutes règneraient une parfaite paix, une union et une charité fraternelles, et ces communautés vivraient dans le

contentement, la joie et les délices du Seigneur et du Paradis.

Que Jésus, par son infinie miséricorde, daigne m'accorder et accorder à toutes les sœurs cette sainte simplicité, comme je le désire de tout cœur et je le prie instamment de le faire! Ainsi soit-il.

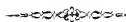
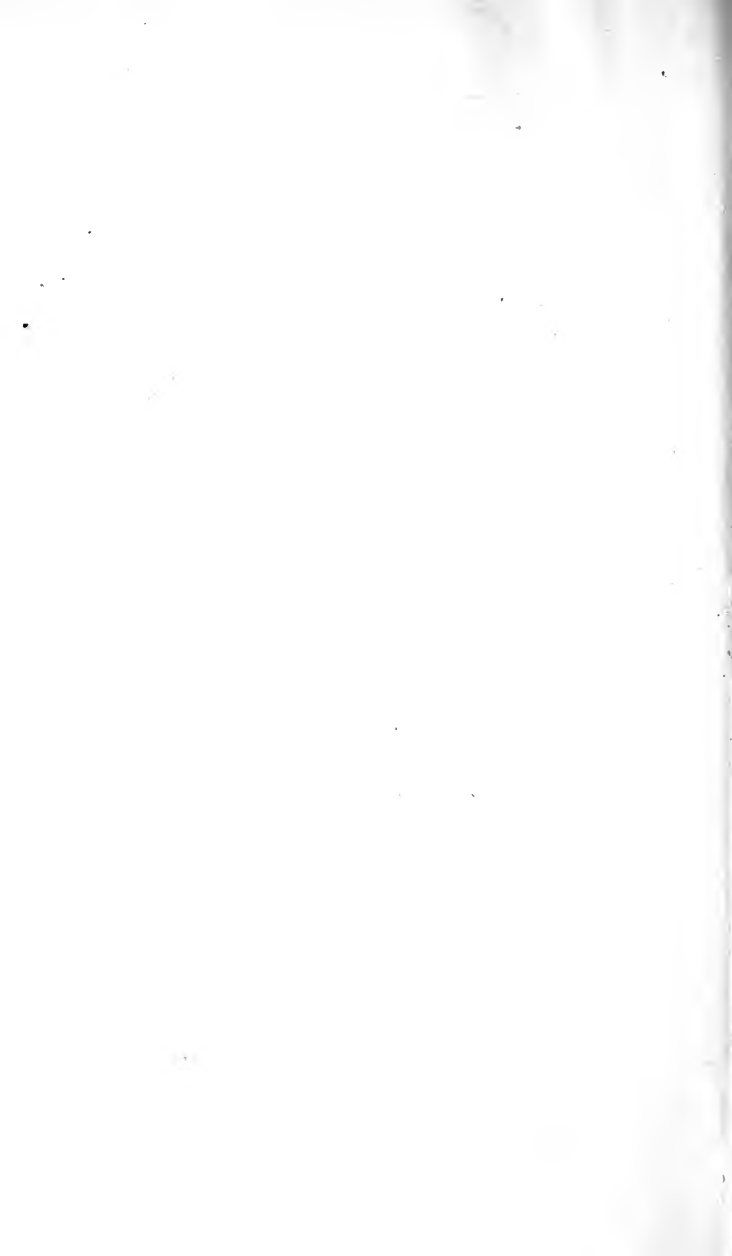


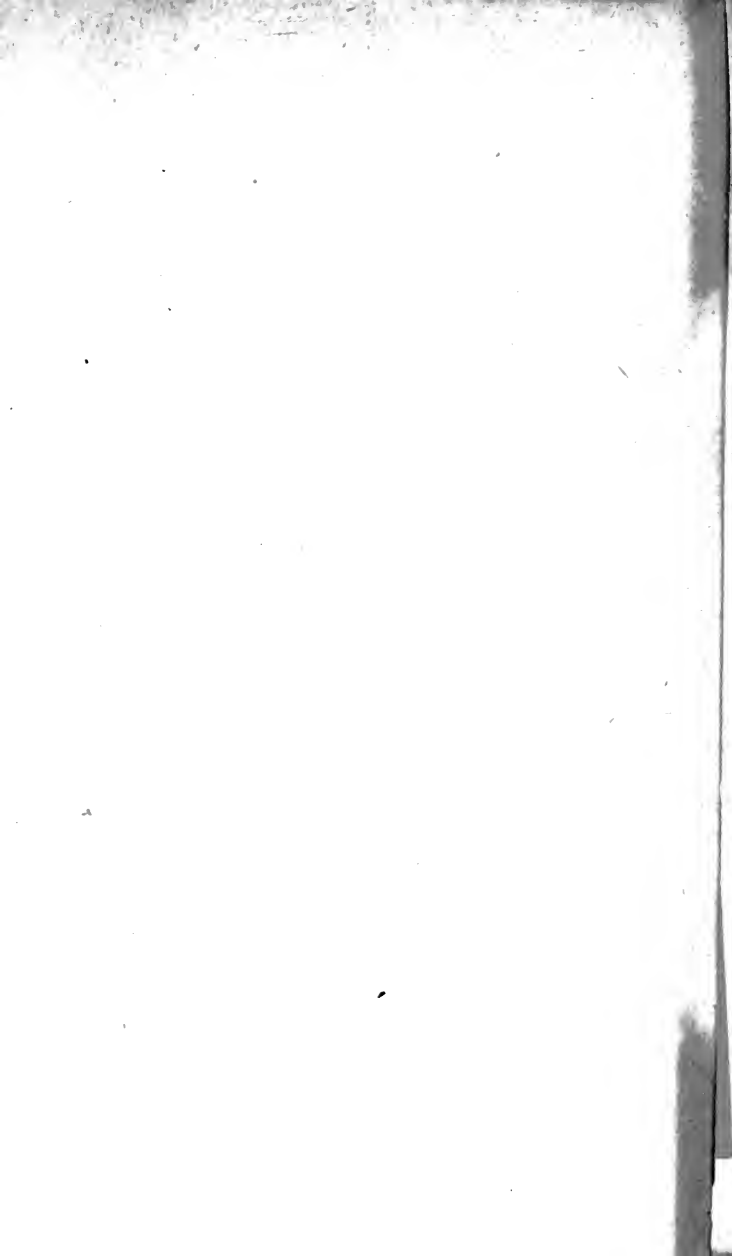
TABLE DES MATIÈRES

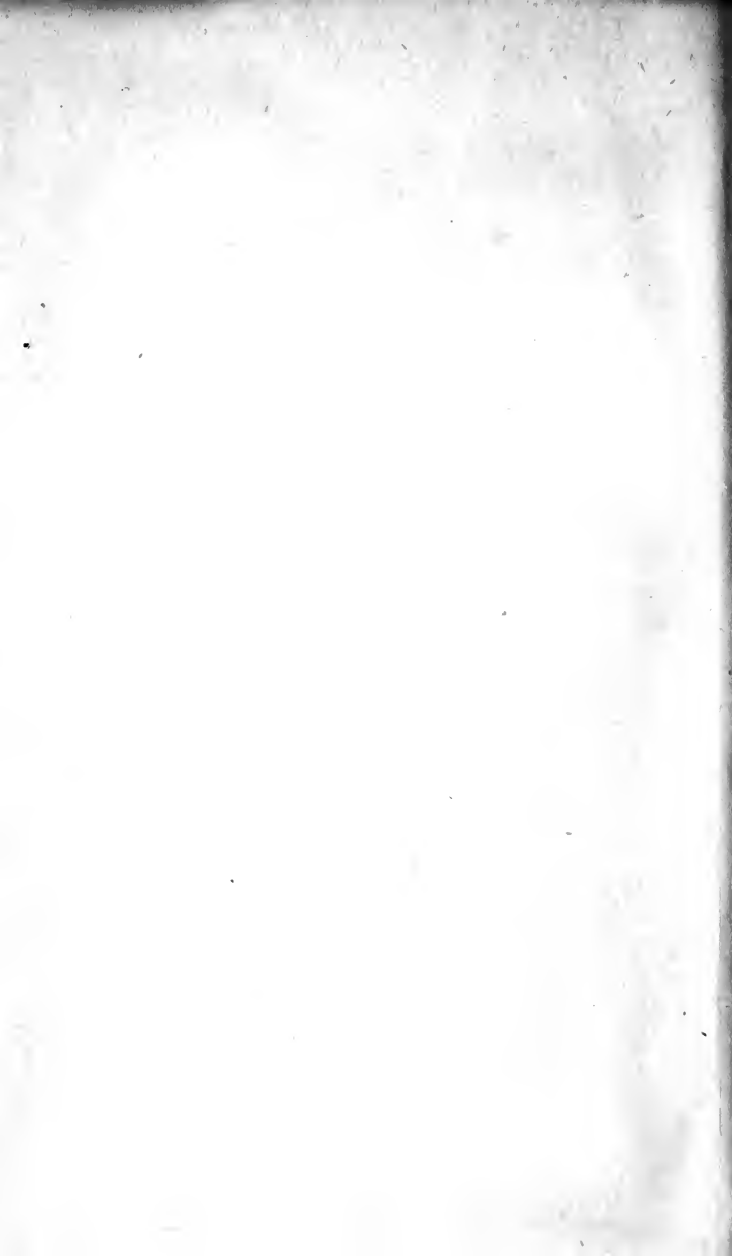
	Pages
PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION FRANÇAISE.....	v
PRÉFACE DE LA SECONDE ÉDITION FRANÇAISE.....	xvii
LETTRES APPROBATIVES.....	xxxvii
DÉDICACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION ITALIENNE.....	xliii
DÉDICACE DE LA SECONDE ÉDITION ITALIENNE.....	xlvi
AU BIENVEILLANT LECTEUR.....	xlix
ATTESTATION.....	liii
CHAPITRE I. — Naissance, enfance et première communion de la Mère Steiner.....	1
CHAPITRE II. — Ses fiançailles spirituelles avec Jésus..	12
CHAPITRE III. — Après d'indicibles épreuves, elle se fait religieuse à Assise.....	28
CHAPITRE IV. — Son noviciat, sa profession religieuse, pendant lesquels le Seigneur se l'unit par un mariage mystique spirituel.....	41
CHAPITRE V. — Faveurs particulières dont le Seigneur gratifia son Epouse.....	58
CHAPITRE VI. — Zèle de la nouvelle Epouse pour apaiser la colère de Dieu irrité contre le monde, et moyens opportuns que le Seigneur lui propose.....	77
CHAPITRE VII. — Elle écrit la Règle et, à la suite de beaucoup de difficultés, commence la réforme.....	90
CHAPITRE VIII. — Après bien des tribulations, les premières aspirantes de la réforme prennent l'habit et font ensuite profession.....	103
CHAPITRE IX. — A la suite de beaucoup d'autres peines, le Saint-Siège approuve ce qu'elle demandait pour la plus grande gloire de Dieu.....	117

	Pages
CHAPITRE X. — La Mère Agnès se rend dans le vénérable Monastère des Tertiaires franciscaines de Saint-Paul à Pérouse, et les religieuses y prennent l'habit de sa réforme.....	132
CHAPITRE XI. — Elle est élue directrice spirituelle de ce Monastère, et Dieu confirme sa mission par des grâces spéciales.....	145
CHAPITRE XII. — Le plus grand nombre des religieuses de Saint-Paul pratique la réforme de la servante de Dieu, qui retourne à son Monastère de Nocera, après des souffrances incomparables.....	152
CHAPITRE XIII. — Ce qu'elle fit et ce qu'elle souffrit pour apaiser Dieu irrité contre le monde.....	166
CHAPITRE XIV. — Autres croix, dont le Seigneur, pour arriver à ses hautes fins, la rend digne, les années suivantes.....	180
CHAPITRE XV. — Connaissance intérieure qu'elle eut de sa mort, et comment le Seigneur la disposa à l'unir à lui prochainement dans l'éternelle béatitude, et à un degré très élevé.....	197
CHAPITRE XVI. — Elle se met au lit pour ne plus se relever, et se prépare à son grand passage du temps à l'éternité.....	211
CHAPITRE XVII. — Elle reçoit les derniers sacrements et remet entre les mains de Dieu son âme bénie....	777
CHAPITRE XVIII. — Désolation et pleurs des religieuses à l'heure de ses funérailles et de sa sépulture.....	238
CHAPITRE XIX. — Aperçu des célestes faveurs accordées à la servante de Dieu.....	248
CHAPITRE XX. — Accroissement de la renommée de sainteté et miracles de la servante de Dieu.....	263
APPENDICE. — Souvenir de la Mère Marie-Agnès-Claire Steiner, du Côté de Jésus, à toutes ses filles et sœurs bien-aimées.....	277









BX 4357 .Z8 S7714 1883 SMC

reus,

La servante de dieu,

Marie-Agnes-Claire Steiner d

47232007

AWZ-88Ti

